Recension chronologique des accidents à l'Île d'Orléans (1719-2015)

Jean-Claude Dionne



Jean-Claude Dionne

B.Sc. (Chimie, Laval, 1964) M.A. (Histoire, Université de Montréal, 2007)

Recension chronologique des accidents à l'Île d'Orléans (1719-2015)

Montréal 2019



Page couverture:

Tirée du journal Le Soleil, 15 juillet 1999.

Société de recherche historique

Archiv-Histo Inc.

535, rue Viger Est

Montréal (Québec) H2L 2P3

Case postale 45 501, succursale Sault-au-Récollet

Montréal (Québec) H2B 3C9

Téléphone : (514) 625-5791 Courriel : archiv.histo@gmail.com

Site Internet: Archiv-Histo.com

Archig- Histo

© Tous droits réservés

Dépôt légal –Bibliothèque et Archives nationales du Québec – 2019 Bibliothèque Archives Canada – 2019

ISBN: 978-2-923598-76-5

Introduction

L'un des berceaux des familles Québécoises l'île d'Orléans a fait l'objet de nombreux travaux de recherche couvrant des champs d'étude variés: historique, folklorique, géographique, géologique, archéologique, toponymique, généalogique, patrimonial, archivistique, sociologique, économique, agricole, touristique, etc. Ces domaines ont été analysés et décrits dans 20 mémoires de maîtrise, 30 livres, 18 études et 49 articles. Ce travail archivistique concernant les accidents vient enrichir cette collection et apporte une acquisition de connaissance supplémentaire qui, sans aucun doute, va aider tant les généalogistes, les historiens que les autres passionnés de mon coin de pays.

Sources d'informations

Les journaux

L'Action Sociale (Québec, 1907-1915)

L'Action Catholique (Québec, 1915-1962)

L'Action nationale (Québec, 1933-2013)

L'Électeur (Québec, 1880-1896)

L'Événement (Québec, 1867-1938)

L'Événement journal (Québec, 1938-1962)

L'Opinion Publique (Montréal, 1870-1883)

La Gazette de Québec (1764-1874)

La Gazette de Joliette (1866-1895)

La Justice (Québec, 1886-1892)

La Patrie (Montréal, 1879-1978)

La Presse (Montréal, 1884-2019)

La Minerve (Montréal, 1826-1899)

La Vigie (Québec, 1906-1913)

Le Bien public (Trois-Rivières, 1909-1978)

Le Bulletin des agriculteurs (1916-2006)

Le Canadien (Québec, 1806-1909)

Le Clairon (St-Hyacinthe, 1912-1954)

Le Castor (Québec, 1843-1845)

Le Courrier du Canada (Québec, 1857-1901)

Le Devoir (Montréal, 1910-pésent)

Le Franc-Parleur (Québec, 1915-1940)

Le Franco-Canadien (St-Jean d'Iberville, 1860-1895)

Le Journal de Québec (1842-1889)

Journal des campagnes (Québec, 1882-1901)

Le Journal des Trois-Rivières (1865-1893)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, 1876-1886)

Le Pays (Montréal, 1852-1869)

Le Peuple (Montréal, 1880-1887)

Le Progrès de l'Est (Sherbrooke, 1883-1924)

Le Progrès du Saguenay (1887-1964)

Le Quotidien (Saguenay, 1997- présent)

Le Quotidien de Lévis (1879-1937)

Le Soleil (Québec, 1896-2019)

The Quebec Mercury (1805-1863)

The Quebec Daily Mercury (1863-1875)

The Quebec Daily Evening Mercury (1876-1878

The Daily Evening Mercury (1879-1887)

The Quebec Daily Mercury (1887-1903)

The Quebec Morning Chronicle (1847-1924)

The Quebec Chronicle and Gazette (1888-1892)

Quebec Weekly Chronicle (1888-1892)

The Quebec Morning Chronicle (1888-1898)

The Quebec Chronicle (1898-1824)

Morning chronicle and commercial and shipping gazette (Québec, 1850-1888)

Montreal Herald and Daily Commercial Gazette (1834-1883)

Les registres des paroisses

La graphie des noms de famille

Dans la base de données Parchemin les noms de famille correspondent minutieusement à l'orthographe employée par le notaire. Dès lors, dans plusieurs cas, ces noms se déclinent en quelques variantes avant d'atteindre l'orthographe moderne. Voici quelques exemples :

Les Allaire: Alaire, Allere, Dallaire, D'allaire

Les Asselin: Ancelin, Asseline, Asselaint, Asselain, Asselint

Les Côté: Cote, Cotte, Cotté, Coste, Costé

Les Dionne: Guyonne, Guionne, Dione

Les Émond: Hemond, Emond, Esmond, Esdmont, Aimon, Aymond, Haymond, Edmon,

Les Ferland: Frelan, Ferlat, Frelland, Freland, Ferelant, Ferelan

Les Gagnon: Gaignon, Gasgnon

Les Leclerc : Lecler, Leclair, Leclert, Leclerd, Leclere

Les Létourneau : Estourneau, L'estourneau, Letourneau

Les Maranda: Marandau, Marandas, Marenda, Marandaux, Morandeau

Les Ratté: Rate, Ratte, Raté

Introduction

Cette recension, tributaire des informations colligées dans les sources indiquées, ne peut être qualifiée d'exhaustive, loin s'en faut. En effet, tous les accidents graves, du début de la colonie jusqu'au début de 1700, n'ont pas été rapportés. Compte tenu des conditions de l'époque, on peut facilement imaginer que leur nombre était assez élevé. Bien malins ceux qui pourraient donner des chiffres précis.

De plus, je souligne que le dernier accident recensé dans les journaux, est daté de juillet 2015, étant donné que la disponibilité d'accès sous format numérique au journal *Le Soleil* se termine en 2018 et en 2014 pour *Le Journal de Québec*, il est évident que ce recensement n'est pas exhaustif.

Puisque les accidents sont des événements imprévus et soudains dont le traitement statistique ne peut se faire qu'en autant que l'on possède le nombre précis pour une période donnée, je me limite donc à produire un tableau sur la distribution par type d'accident et par paroisse.

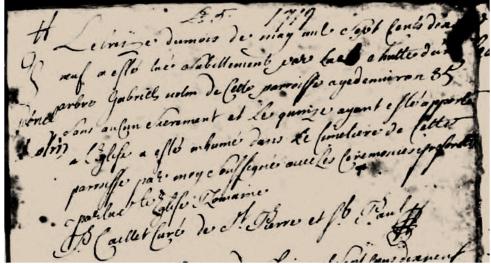
Distribution des divers types d'accidents par paroisses																
Type d'accident	St-Pierre		Ste-Famille		St-François		St-Jean		St-Laurent		Ste-Pétronille		Pont de l'Ile		Total	
u acciuent	m	n. m.	m	n. m	m	n. m	m	n. m	m	n. m	m	n. m	m	n. m	m	n. m
Route	22	7	11	2	5	1	11	5	12	7	-	5	3	4	64	31
Gelé	2	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2	1
Foudre	-	-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	2	1
Chasse	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-
Brûlé	-	1	-	-	1	-	2	2	-	-	-	2	-	-	3	5
Voiture Hyppo.	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	1	4
Ruade, encorné	2	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-
Explo. poudre	1	-	-	-	-	-	-	1	2	1	-	-	-	-	3	2
En forêt	2	2	-	2	2	-	-	-	-	-	1	1	-	-	5	5
Chute	1	1	-	1	1	-	2	1	-	2	-	1	-	-	4	6
De travail	3	-	3	3	1	1	2	1	2	-	1	1	3	6	15	12
Divers	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Total	35	12	17	9	13	2	18	11	17	12	2	12	6	10	107	68

m: mortel; n.m.: non mortel

1719 - 13 octobre - Sépulture de Gabriel Nolin, âgé de 35 ans, tué par la chute d'un arbre †

Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg. de Saint-

Pierre,1.0.) p. 112.

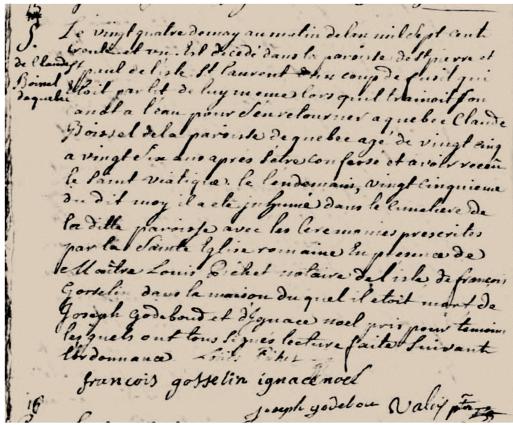


Registre paroisse St Pierre

1731 - 24 mai – Claude Boissel, âgé de 25 ans, a été tué accidentellement par son fusil †

Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg: de Saint-

Pierre, LO.) p. 129.



Registre paroisse St Pierre

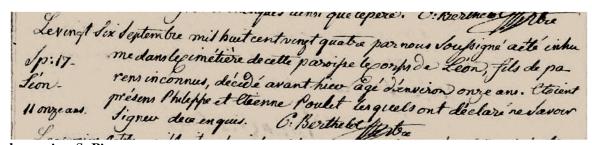
1768 – Jean Paradis, probablement de St-Pierre, mort gelé †

Samedi neuf du présent, il se tient une <u>enquête par l'inspecteur des malheurs inopinés</u>, sur le corps d'un certain Jean Paradis, Canadien, trouvé mort près de Cap-Rouge. Il était parti quelques jours auparavant de l'Ile d'Orléans, où il demeurait, pour aller voir son frère, qui demeure au plus à 500 verges du lieu où il tomba malheureusement, et où l'on suppose qu'étant faible du corps, il ne peut se relever avant s'être saisi du froid, de façon qu'il perdit la vie, au vif regret de son frère, dont la douleur inconsolable présentait le spectacle le plus touchant.

Note de J.-C. Dionne : Transcription en orthographe modernisée La Gazette de Québec, 14 janvier 1768, p.37

1824 – Enfant de 10 ans de St-Pierre, trainé par un bœuf †

Un accident bien triste a eu lieu dans la paroisse de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, il y a environ 15 jours. Un jeune enfant, âgé de 10 ans, menait un bœuf dans un champ au moyen d'une corde attachée aux cornes de l'animal; il s'était passé imprudemment la corde autour du corps, et venant à tomber, l'animal prit l'épouvante, et courut au travers d'un bois et en bas d'une côte très à pic, le trainant par la corde. On trouva son corps lacéré horriblement, et les membres presque séparés les uns des autres. Le Canadien 13 octobre 1824, p.3



Registre de la paroisse St Pierre

1823 - Disparition de Pierre Pouliot, marchand aubergiste de St-Jean

1835 - 3 avril – Acte 972 – Acte de notoriété : Jean-Baptiste Cazeau, membre du parlement provincial de Bas-Canada, Ignace Létourneau, marchand, et Antoine Labrecque, pilote, tous trois de St-Jean, attestent que Pierre Pouliot, autrefois marchand aubergiste de St-Jean, se serait enfui, au début de 1823, à la suite d'un dérangement de l'esprit, et qu'il n'a pas été retrouvé depuis.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

1837 - 22 septembre - Pierre Ferland, 62 ans, de St-Pierre, tué par la chute d'un arbre †

A Saint-Laurent le 22 courant, Pierre Ferland, âgé de soixante-deux ans, bedeau de l'église St. Pierre, île d'Orléans, depuis près de vingt ans, en bûchant fut tout à coup renversé par la chute d'un arbre. Il n'a survécu que 5 à 6 heures; il laisse une femme et plusieurs enfants inconsolables de cette perte.

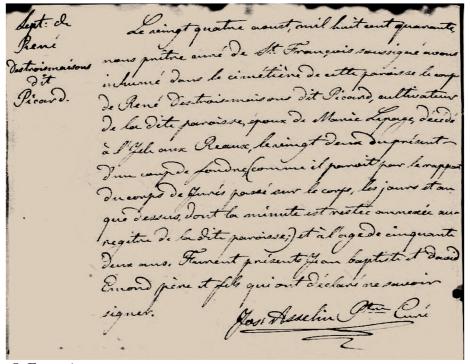
Le Canadien, 29 septembre 1837, p.2; Le Libéral, 6 octobre 1837, p.2

1840 - 22 août – René Picard, de St-François, tué par la foudre †

Samedi dernier (22 août) Mr. René Picard, cultivateur, de St. François Isle d'Orléans, fut tué par la foudre à l'isle-aux-Reaux, où il était allé avec plusieurs personnes de sa paroisse pour y travailler. Comme il pleuvait beaucoup, ses associés quittèrent le bois pour aller se mettre dans une petite cabane, pendant que le dit Picard se mit à l'abri près d'un arbre. Le tonnerre éclata, tomba sur lui, le tua sur le champ. Il laisse une épouse et 12 enfants. Les accidents de cette nature sont si fréquents, que MM. Les curés feraient une œuvre méritoire en avertissant au prône leur paroissiens du danger qu'ils courent en se mettant sous des arbres pendant qu'il tonne.

Le Canadien lundi 24 août 1840, p.2

24 août - 1840 - Inhumation de René Destroismaisons dit Picard, âgé de 52 ans



Registre de la paroisse St François

1843 - 3 juillet - Ouragan et accident par la foudre à St-Laurent

Nous continuons à recevoir de tous côtés d'affligeant détails sur les malheurs causé par l'ouragan dont les bords de notre fleuve, d'un bout à l'autre de la province, ont été assaillis dimanche dernier.

. . . .

Une lettre de la Sainte-Famille (Ile d'Orléans) nous donne les détails suivant sur les accidents causés par le vent et le tonnerre dans les différentes paroisses de l'île.

«Dans cette paroisse, sept granges ont été renversées; deux neuves qui n'étaient que levées ont été jetées à côté de leurs pilliers à environ trois pieds de distances. Plusieurs maisons de pierre ont souffert du dommage en ce que leurs combles ont été jetés à côté, et plusieurs pierres ont été écrasées et réduites en poussière. Le clocher (neuf) qui n'était que levé, et entouré d'échafauds, a été ébranlé sur tous les sens et aurait été certainement renversé par terre si les échafauds n'eussent cédé ; les

10

planchers qui étaient sur les échafauds devinrent le jouet du vent qui les faisaient remonter pardessus le clocher et les poussait avec violence jusqu'à 4 et 5 arpents dans les champs, et plusieurs en tombant le bout droit sur la couverture d'une écurie passèrent à travers. On a trouvé beaucoup de ces planches moulues en aiguillettes d'un bout à l'autre, et qui cependant se tenaient tout d'un corps, mais se divisaient ainsi lorsqu'on les prenait. Environ 300 pagées de bonnes clôtures ont été renversées. Plusieurs floats qui étaient à sec dans les fonds, dont quelques-uns lestés de pierres, ont été jetés à 2 arpents plus loin dans les champs et réduits en morceaux. Enfin, c'était un spectacle alarmant, et nous appréhendions encore plus d'accidents qu'il n'en est arrivé; le tout n'a duré qu'environ cinq minutes.

Dans St-François, l'œil de bouc de l'église a été enfoncé, les vitres et les morceaux ont été rejaillir jusque sur l'autel. Il n'y a eu qu'une grange de renversée.

Dans St-Jean la croix du clocher a souffert un peu de dommage.

Dans St-Laurent, le tonnerre est tombé sur la maison de Pierre Bouffard, et a réduit en pièces une chaise sur laquelle était assis un enfant; deux enfants ont perdu connaissance et ne l'ont recouvrée que le lendemain à midi; Pierre Bouffard père est bien malade au lit, et sa femme est demeurée depuis très-sourde.»

Le Canadien, 7 juillet 1843, p.3; L'aurore des Canadas, 11 juillet 1843, p.2

1844 - 24 octobre – François Laurent dit Lapointe, de St-Laurent, écrasé par une roue †

Le sieur François Laurent dit Lapointe, de Saint-Laurent, (île d'Orléans), pilote pour le bas du fleuve, aidait hier à pousser à l'eau un des bateaux à vapeur de la Pointe-Lévi, lorsqu'une roue, sous laquelle il se trouvait, s'étant mise en mouvement, l'a frappé et il est resté mort sur le coup.

Le Canadien, 25 octobre 1844, p.2

1850 - 6 décembre – Amputation d'un bras de Pierre Royer

Accident - Le 6 du mois dernier, M. Pierre Boyer (sic Royer, J.-C. Dionne), meunier de Saint-Jean, île d'Orléans, eut l'avant-bras tout broyé par les mouvements de son moulin. L'amputation a été faite par M. le docteur Lachance, de l'endroit, et, sauf la perte du membre amputé, M. Boyer est parfaitement bien aujourd'hui.

Le Canadien, 8 janvier 1851, p.2

1861 - 18 mars - François Gagnon, de Ste-Famille, amputation d'un bras

Lundi dernier, M. François Gagnon, cultivateur de Ste Famille, Isle d'Orléans, a été victime d'un triste accident. Il était occupé à faire fonctionner une machine à battre le grain, mise en mouvement par une forte brise, lorsque sa main droite se trouva prise tout à coup entre le cylindre dentelé et la pièce concave aussi munie de dents. Avant qu'on eût pu arrêter la machine, le malheur était arrivé, et M. Gagnon retira son bras horriblement broyé. Le Dr Russell (de Québec) ayant été appelé, l'amputation fut jugée nécessaire. M. Gagnon, bien qu'âgé de 79 ans, en supporta les douleurs sans sourciller. Il va mieux maintenant.

Le Canadien, 20 mars 1861, p.5; Le Journal de Québec, 21 mars 1861, p.2; The Morning Chronicle, 20 mars 1861, p.2

1862 - 31 décembre – Dame Pierre Pouliot, de St-Jean, brûlée sévèrement

St. Jean, Ile d'Orléans, 1er janvier 1863.

A M. l'Éditeur du Canadien

Monsieur,

Dans l'intérêt de l'humanité, permettez-moi de vous prier d'insérer dans les colonnes de votre journal, un accident déplorable, qu'est arrivé hier soir, chez le nommé Pierre Pouliot, chaloupier, à la rivière Lafleur, à l'occasion de l'usage qu'on fait des lampes nouvellement introduites, et de l'huile de charbon. Madame Pierre Pouliot voulant remplir le vase qui contenant l'huile, se permit de verser de l'huile, pendant que la mèche était allumée et voilà que le verre fait explosion, et Madame Pouliot se serait brûlée instantanément si son mari n'eut été présent pour éteindre le feu qui s'était communiqué à ses hardes, et elle est tellement brûlée qu'on désespère de ses jours; déjà j'apprends qu'elle a reçu ses derniers sacrements, et on me dit que l'explosion avait été considérable que la maison même à failli brûler. Ce sont là des accidents qu'il est bon de prévenir, et comme il se peut que bien des personnes ignorent l'effet que peut produire le mauvais usage qu'on fait de ces lampes, et de l'huile de charbon, j'ai cru important de mettre le public en garde contre le mauvais usage de ce nouveau mode d'éclairage. L'on me dit que cela peut dépendre de la mauvaise composition de l'huile. Pour cela, on devrait obliger les débitants de ne débiter que l'huile qui aurait subi l'expérience d'un chimiste ou de toute autre personne compétente.

J'ai l'honneur d'être à la hâte, Monsieur l'éditeur du Canadien Votre tout dévoué et humble serviteur. N. LaRue (Nazaire LaRue, notaire) Le Canadien, 5 janvier 1863, p.2; Le Journal de Québec, 8 janvier 1863, p.2

On Wednesday evening last, a serious accident, arising from want of proper caution in the use of coal oil, occurred in the parish of St. Jean, on the Island of Orleans, near the city. Madame Pierre Pouliot, wife of a boat-man name Pouliot, was engaged in pouring some coal-oil into a lamp, the wick of which was lighted, when the oil became ignited, and an explosion was the immediate result. The flames communicated to Madame Pouliot clothing, and but for the exertions of her husband, who happened to be present, she would have been burned to death on the spot. The injuries which she received are however, of such a severe nature that her recovery was very uncertain at the last account **The Morning Chronicle, January 6, 1863, p.2**

1863 - 13 avril – Joseph Asselin, de Saint-Pierre, gelé au cours d'une tempête †

Lundi soir, pendant la tempête de neige, un nommé Joseph Asselin, de l'île d'Orléans, laissa la ville où il était venu vendre ces effets de marché pour s'en retourner chez lui. Mardi matin, Asselin n'était pas encore de retour chez lui, et sa famille inquiète de son sort, commença à faire des recherches qui furent continuées toute la journée sans résultat. Mercredi une quinzaine de parents et d'amis de la famille recommencèrent les recherches sur le terrain qui conduit à l'Île d'Orléans. Dans l'après-midi, ils trouvèrent le cheval, et la voiture ensevelis sous la neige. Le cheval était presque mort. À un arpent plus loin on trouva le cadavre du malheureux dans un ruisseaux qui descend sur la propriété de M.

Duchesnay, et qui atteint une profondeur d'eau de cinq à six pieds à marée haute. Le pauvre malheureux avait probablement perdu le chemin, dans l'obscurité, et c'est en cherchant qu'il s'était jeté dans ce ruisseau où il s'est noyé.

On conçoit la consternation que la nouvelle de cette triste mort a causée à l'île d'Orléans, où le défunt était bien connu.

Le coroner a été prévenu et doit tenir aujourd'hui une enquête sur le cadavre.

Le Canadien, 13 avril 1863, p.3

1863 - 9 avril - Joseph Asselin

Nom - Asselin

Prénom - Joseph

Occupation

Lieu de résidence - Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, l'Île d'Orléans, Québec)

Âge - 32 ans

Parents

Date de décès - découverte du corps 1863-04-09

Date de l'enquête - 1863-04-09

Lieu de l'enquête - Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, l'Île d'Orléans, Québec)

Nom du coroner - J. Prendegast

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - Trouvé mort

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Anglais

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2315), Fonds Cour des sessions générales de la paix

du district de Québec

Numéro de dossier - 36

1864 - 11 septembre - Demoiselle Domithile Rouleau, de St-François, chute fatale †

Un accident fatal est arrivé dimanche dernier, à Saint François Île d'Orléans. La victime est une jeune fille du nom de Rouleau. Son frère qui demeure chez M. A. Boisvert, à la Basse Ville, était allé passer la journée du dimanche chez ses parents à Saint-François. Dans l'après-midi il fit, accompagné de sa sœur et de deux autres personnes, une promenade dans un wagon. En descendant une côte, l'un des traits de la voiture se brisa et le cheval effrayé devint intraitable. Pour éviter un malheur, tous sautèrent en dehors de la voiture qui étant encore en mouvement. Par malheur, la jeune fille dont le nom est mentionné plus haut, tomba avec tant de violence sur le sol qu'elle se rompit le cou et qu'elle mourut quelques minutes après. Elle était âgée d'environ 25 ans.

Le Franco-Canadien, 20 septembre 1864, p.2 ; Le Canadien, mercredi 14 septembre 1864, p.2 ; Le Courrier du Canada, 14 septembre 1864, p.3

1864 - 11 septembre - Domithilde Rouleau

Nom - Rouleau

Prénom - Domithilde

Occupation

Lieu de résidence

Âge - 25

Parents

Date de décès - découverte du corps 1864-09-11

Date de l'enquête - 1864-09-11

Lieu de l'enquête - Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, l'Île d'Orléans, Québec)

Nom du coroner - Nazaire LaRue
Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - **Tombée d'un wagon**Présence de témoignages
Remarques
Langue des documents - Anglais
District judiciaire - Québec
Source - Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2316), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec
Numéro de dossier - 136

1867 - 31 août – Léon Goulet, brûlé mortellement dans le steamer St. Andrew †

Un individu nommé Léon Goulet, chauffeur à bord du steamer *St. Andrew*, par une échappée de vapeur samedi après-midi, a été tellement échaudé qu'on a dû le transporter à l'hôpital de marine où il est mort des suites de ses blessures, dimanche matin à 3 heures. Il n'était âgé que de 29 ans et était le seul soutien d'une mère veuve qui réside à l'île d'Orléans.

Le Canadien, 2 septembre 1867, p.2

1868 – Enfant de 6 ans, brulé par l'explosion d'une corne de poudre

Un enfant de six à sept ans, fils d'un cultivateur de l'île d'Orléans, a été grièvement brûlé par l'explosion d'une corne remplie de poudre qu'on lui avait laissé en main. On croit qu'il perdra l'usage d'un œil.

Le Canadien, 14 août 1868, p.2

Il ne faut pas jouer avec la poudre

C'est ce que vient d'apprendre à ses dépens un petit garçon de 6 ans, de l'Île d'Orléans. Ce gamin ayant mis la main sur une corne remplie de poudre qui se trouvait à la maison paternelle l'emporta à l'insu de ses parents dans un endroit isolé. Là, après avoir répandue à terre une trainée de la matière explosive, le jeune imprudent y mit le feu, oubliant auprès la corne de poudre. La trainée servit de mèche pour enflammer le contenu de cette dernière et il s'ensuivit une explosion qui fit de graves brulures au petit garçon. Le blessé fut transporté chez son père dans un triste état. On craint qu'il ne perde un œil.

Le Courrier du Canada, 14 août 1868, p.2 et 3

1870 - 29 septembre – Phydime Pichette, de St-Pierre, brûlé sévèrement, suite à l'explosion d'un obus

Hier, vers midi, un brave cultivateur de Saint-Pierre, île d'Orléans, a failli être la victime d'une imprudence impardonnable. On sait que pendant l'été il y a des exercices d'artillerie, au bout de l'île, sur la longue batture du côté du nord qui offre un champ vaste, pour ces sortes d'exercices. Les boulets et même les bombes parviennent jusqu'à vis-à-vis la paroisse de Saint-Pierre.

Quelques habitants de cette dernière localité, ont trouvé un grand nombre de ces boulets et bombes qu'ils conservent. On leur a dit qu'il pouvait y avoir danger à manier ces projectiles. Sans tenir compte de ce sage conseil, M. Phidime Pichette était occupé, hier, en face de sa maison, à extraire la

poudre d'une bombe qu'il avait trouvée. Il se servait pour cela d'une fiche en fer pour pratiquer une ouverture afin de faire écouler la poudre.

Mais le frottement du fer contre le fer fit sortir une étincelle et ils se produisit immédiatement comme bien l'on pense, une explosion formidable qui ébranla la maison jusque dans ses fondements. La secousse fut telle que 3 douzaines de vitre volèrent en éclats.

Quant à M. Pichette, il fut précipité à plus de 25 pieds plus loin, en pirouettant plusieurs fois sur luimême; mais par bonheur extraordinaire, il n'a reçu aucune blessure mortelle; il en a été quitte pour quelques contusions aux deux jambes, qui nécessiteront un repos forcé de quelques jours. Cet accident, qui aurait pu avoir des suites fatales, a fait une sensation profonde dans la paroisse, et ceux qui ont des bombes en leur possession n'osent plus s'en approcher.

Le Journal de Québec, 30 septembre 1870, p.3 ; La Minerve, 3 octobre 1870, p.2

M. Phidime Pichette, cultivateur, de St. Pierre, Ile d'Orléans, trouva ces jours derniers, sur les battures du nord de l'île, qui sont le lieu où les compagnies d'artillerie vont s'exercer au tir, une bombe qu'il emporta chez lui. Il lui prit envie ensuite d'extraire la poudre que cette bombe contenait, et à cette fin, il fit usage d'une fiche en fer pour y pratiquer une ouverture. Mais la friction du fer contre fer produisit une étincelle qui enflamma la poudre et produisit une explosion terrible. M. Pichette a reçu plusieurs blessures mais heureusement aucune d'elles n'est mortelle.

Le Canadien 3 octobre 1870, p.2

1870 – M. Dompierre, de St François, écrasé mortellement par une charge de bois †

Un cultivateur du nom de Dompierre, de la paroisse de St. François, Ile d'Orléans, a été tué accidentellement la semaine dernière par une charge de bois, qui est tombée sur lui.

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans Le Courrier du Canada du 19 au 28 décembre.

Le Canadien, 26 décembre 1870, p.2

1873 - 24 mai – François-Xavier Lemelin, de St-François, tué par la foudre †

Un jeune homme du nom de Jean-Baptiste Lemelin, de la paroisse de St. Jean, Ile d'Orléans, a été frappé par la foudre dans la soirée de samedi et tué instantanément.

Une de ses sœurs a été aussi renversée par la foudre, mais n'a été aucunement blessée. Le jeune homme était âgé de 16 ans.

L'Événement, 27 mai 1873, p.2; Le Canadien, 28 mai 1873, p.3

Pendant l'orage de samedi matin, la foudre est tombée sur une maison, à Saint-François, Ile d'Orléans, et a tué un jeune homme âgé de 16 ans, du nom de J. Lemelin, qui était assis entre son père et sa mère, qui n'ont reçu aucun mal. Sa sœur a été elle-même blessée très légèrement. Deux fusils suspendus au plafond de la chambre ont été mis en pièces.

Note de J.-C. Dionne : Voir Enquêtes des coroners (frappé par la foudre).

Le Courrier du Canada, 28 mai 1873, p.3

1878 – Chute d'une voiture

Un accident est arrivé, dimanche, au Recorder de cette ville, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. Il a été jeté en dehors de sa voiture et a reçu quelques contusions qui nécessiteront quelques jours de repos.

Le Journal de Québec, 6 août 1878, p.3

1880 - 13 septembre - Accident de calèche à de Ste Pétronille

Certains cochers ont la manie de conduire leurs voitures à fond de train au risque de renverser les passants ou de les éclabousser. Hier soir, un accident assez sérieux est arrivé à M. Porteous, gérant de la banque de Montréal et à T. H. Dunn, qui s'en allaient tranquillement prendre leur passage sur le «Maid of Orleans», quand une calèche conduite à toute vitesse vint les frapper et les renverser dans la rue. La violence du choc fit perdre connaissance à M. Dunn, qui fut quelques minutes avant de revenir à lui. M. Porteous a reçu des blessures au bras, mais heureusement les médecins ont constaté que les deux messieurs n'avaient subi aucune fracture. Quant au cocher, il a fui le terrain de l'accident à toute vitesse.

Le Courrier du Canada, 14 septembre 1880, p.2

1880 - 2 octobre – Chute de Charles Pouliot, de St Laurent

Samedi dernier, M. Charles Pouliot, pilote, âgé de 60 ans, a fait une chute sur le navire *Telephon* et s'est cassé trois côtes. Il a été immédiatement transporté à sa résidence, St Laurent, île d'Orléans, et les médecins éprouvent de sérieuses inquiétudes.

Le Courrier du Canada, 5 octobre 1880, p.2

1881 - M. Laurent Godbout, de St Jean, blessé sérieusement à une jambe

Il y a eu grand émoi dans la paroisse de St Jean, Île d'Orléans par suite du pénible accident dont M. Laurent Godbout, fils, pilote, vient d'être la victime. Ce monsieur avait rapporté d'Angleterre un certain nombre de pièce pyrotechniques, et comme il avait plusieurs parents et amis à veiller chez lui, il voulut faire quelques expériences ou mieux un petit feu d'artifice pour se recréer un moment. Il mit donc le feu à l'une de ces pièces. Mais malheureusement celle-ci éclata en mille morceaux qui vinrent tomber sur la tête de M. Godbout. Au même instant, M. Godbout s'affaissa sur lui-même. On crut à une mort instantanée. Des lettres reçues hier en cette ville, nous apprennent que M. Godbout a eu un œil sérieusement blessé, qu'il s'est fracturé une jambe en deux endroits et qu'il a reçu de plusieurs lésions internes.

Le Dr Blouin, qui se trouvait sur les lieux lui a prodigué tous les soins possibles. Le médecin a cru d'abord qu'il serait obligé de faire l'amputation de la jambe, mais maintenant il pense que cela ne serait pas nécessaire.

Le Canadien, 13 janvier 1881, p.3

On nous dit que le Dr. Lemieux est allé à l'Île d'Orléans pour amputer la jambe de M. Godbout. L'Électeur, 15 janvier 181, p.2

The Accident to Mr. Godbout – Dr. Lemieux of this city, who went to the Island a few days ago to perform, if necessary, an operation upon the legs of Mr. Godbout, injured by the recent rocket explosion, has returned to town, having postponed amputation of the limbs until it is found whether any improvement in Mr. Godbout's condition may set in to render the same unnecessary.

The Morning Chronicle and Commercial and Shipping Gazette, 17 janvier 1881, p.1

Amputation – M. le Dr Lemieux, de Québec, a fait samedi à l'île d'Orléans l'amputation de la jambe de M. Godbout, victime de l'explosion d'une pièce pyrotechnique, accident que nous avons raconté il y a quelques temps déjà.

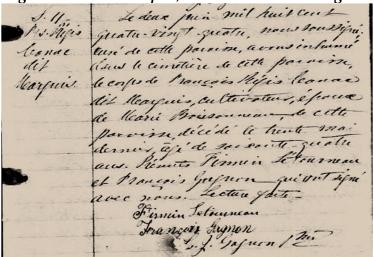
Le Courrier du Canada, 7 février 1881, p.3

1884 - 30 mai – Régis Canac Marquis, ruade d'un cheval à Ste-Famille †

On nous informe qu'un nommé Marquis, de l'Isle d'Orléans, a reçu hier une ruade de cheval dont il est mort depuis.

Le Canadien, 2 juin 1884, p.3

Inhumation de François Regis Canac dit Marquis, décédé le 30 mai à l'âge de 64 ans



Registre de la paroisse de St Famille

1883 - 6 novembre – François Faucher, de Ste-Famille, une jambe cassée

Accident – Mardi matin M. François Faucher, Ste-Famille, I.O. en traversant la ligne de chemin de fer du nord, pour se rendre au quai de M. Renaud, a fait une chute et s'est cassé la jambe et démis le pied gauche.

Le constable Grenier, se trouvant sur les lieux, le fit conduire en voiture à la station de police du marché Champlain.

On chercha en vain un médecin, tous étaient allés faire leurs visites. On eut recourt à Madame Crépault qui accomplit très ben sa tâche, dit-on, puisqu'à 1 h. p. m. M. Faucher pouvait prendre le bateau pour retourner dans sa famille.

Journal des campagnes, jeudi 8 novembre 1883, p.11

1887 - 24 septembre – Joseph, Alphonse et Arthur Godbout, de St-Pierre, tués par l'explosion d'un obus, 3 †

Mise en contexte

Les premières informations d'exercices de tir effectués par l'artillerie volontaire remontent à février 1854. Les canons de la citadelle de Québec tiraient vers le fleuve gelé.

QUEBEC VOLUNTEER ARTILLERY.—
Capt. Gamache's company of Flying
Artillery had their first target pratice
with 6 pounders on the ice on Tuesday.
Although a sharp wind was blowing,
they planted eleven shots in the target
out of 42, and two of those entered the
bull's eye, at from 500 to 800 yards
range. This is considered excellent firing.

The Morning Chronicle, Friday, February 22, 1856, p.2

Par suite, ces exercices vont se poursuivent en saison hivernale jusqu'en 1866 et les cibles visées seront généralement placées à l'embouchure de la rivière St-Charles.

Au mois de juin 1858 un détachement des forces volontaires vient faire un Pic-Nic à Ste Pétronille (à l'époque St Pierre)¹ En septembre de la même année, le 39^{ième} Régiment installe son camp afin de faire des exercices de tir de fusil à l'île d'Orléans pendant plus d'une semaine.²

Yesterday morning two companies of the 39th Regiment proceeded to the Islaud of Orleans to remain there under canvass for one week, and to practise shooting with ball. They have taken with them tents and all kinds of implements and stores requisite for their comfort and their purpose. At the end of a week they will be relieved by two other companies, and these again, in like manner, at the end of a similar period by other two; and so on in the same way till it has gone the round of the regiment. This must be an agreeable and salutary change, and will produce an exciting effect in the monotonous life or the Islanders.

Notons la remarque du reporter: and will produce an exciting effect, in the monotonous life of the Islanders.

Mal leur en pris. En effet, les comportements des soldats ont soulevé la colère des habitants qui se plaignaient des nombreux méfaits commis par les soldats³.

Le 22 février 1859, Barthélémi Noël, cultivateur de St-Pierre, loue un terrain pour une durée de 15 ans au Département de la guerre de sa Majesté.

_

¹ The Morning Chronicle, Friday, February 22, 1856, p.2

² The Morning Chronicle, Friday, September 21, 1858, p.2

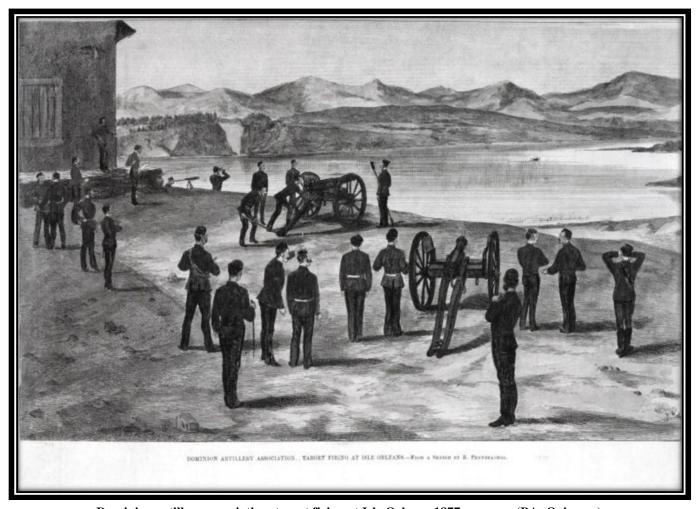
³ Le pays, 10 novembre 1858, p.4

Au cours des années qui suivent, les journaux rapportent régulièrement les déprédations commises par les soldats des divers régiments qui séjournent à l'île durant l'été et l'automne.

En 1867, les autorités militaires décident qu'au lieu de faire les exercices de tirs de canons à partir de la citadelle en hiver, ils seront dorénavant faits à l'île d'Orléans à la fin du mois d'août et au mois de septembre.

ARTILLERIE.—Les artilleurs de la garnison transportent en ce moment des canons et munitions sur l'Île d'Orléans, pour y pratiquer les exercices au tir, dans quelques jours.

Le Canadien, 30 août 1867, p.2



Dominion artillery association, target firing at Isle Orleans 1877, gravure (BAnQ, image)

HORRIBLE TRAGÉDIE

Explosion d'une bombe Trois enfants tués et un blessé Détails complets de l'affreuse catastrophe Les pauvres martyrs transpercés par des éclats d'obus Désespoir des infortunés parents L'Événement rapportait samedi qu'il était arrivé le matin même, à St-Pierre île d'Orléans, une horrible tragédie qui avait plongé dans le deuil une respectable famille de cultivateurs de cette paroisse et qui avait consterné toute la population des environs.

Notre confrère était bien informé, malheureusement, et le reporter du Canadien, a pu se convaincre de l'exactitude de cette terrible nouvelle, en se rendant lui-même hier après-midi sur le théâtre de cette lamentable affaire.

Pour l'intelligence de notre récit, nous devons faire précéder les détails de l'accident que nous allons relater d'explications indispensables.

Beaucoup de personnes connaissent, mais un bien plus grand nombre ne connaissent pas l'endroit où ont lieu tous les ans les exercices de tir à la cible tant pour les carabiniers que pour les artificiers de notre milice volontaire. Il ne sera donc pas superflu de donner quelques mots de renseignements à ce sujet. D'ailleurs ces explications sont absolument nécessaires pour que le lecteur comprenne bien toute l'importance de l'enseignement qui ressort de ce drame provoqué par une coupable négligence et une imprudence impardonnable.

Les tireurs se placent sur les hauteurs de l'île d'Orléans, à peu près au Nord de l'église de Ste Pétronille de Beaulieu, et les cibles sont placées à une distance d'un mille environ à l'Est, dans la direction de la grève.

Lorsqu'on est pour pratiquer le tir, les habitants de l'île en sont informés et il leur est défendu d'aller sur la grève pendant les exercices.

Jeudi dernier, le major Oscar Provost, surintendant de la cartoucherie du gouvernement, est allé sur l'île avec un détachement de la batterie B, pour faire l'essai d'un projectile explosible de 64 chargé avec de la poudre dont il s'agissait d'établir la force.

Ces bombes, qui sont coniques, ont 16 pouces de longueur et 6 pouces de diamètre, et elles contiennent une charge de 7 livres et 2 onces de poudre.

Un certain nombre, une douzaine peut-être de ces obus furent lancés, et plusieurs d'entre eux qui n'éclatèrent pas furent laissé à découvert sur la grève, à une distance d'un mille à peu près de la cible, et à quelques pas seulement de la clôture qui sépare les terres de la grève.

Chaque fois qu'on pratique le tir sur les battures de l'île d'Orléans, les enfants et même les hommes s'empressent de recueillir les boulets et les éclats des obus lorsque ceux-ci ne sont pas entiers, pour les vendre à la pesée.

Après le tir de jeudi, quelqu'un a fait remarquer aux artilleurs que plusieurs obus qui n'avaient pas éclaté avaient été laissés sur le terrain. Ils ont reconnu que tel était le cas, mais sans les enlever.

Dans l'après-midi, les enfants de Pierre Godbout, de St-Pierre, île d'Orléans, qui possédaient déjà près d'une centaine d'obus de divers calibres qu'ils avaient rangés le long de la clôture qui sépare les terres de la grève, ramassèrent sur celle-ci plusieurs projectiles explosibles et entr'autres deux qui étaient encore chargés et qu'ils déposèrent sur les autres.

Les cours d'eau étant taris sur l'île d'Orléans, par suite de l'absence de pluie, Pierre Godbout et Jean Leclerc son voisin partirent vendredi et traversèrent au Petit Pré, paroisse de L'Ange Gardien pour faire moudre du grain. Ils revenaient chez eux dans la matinée de samedi et ils allaient aborder, lorsqu'ils entendirent une formidable détonation, et en même temps ils aperçurent la fumée qui leur indiquait l'endroit où avait eu lieu l'explosion.

Godbout eut alors un terrible présentiment, et il appela ses enfants, en leur demandant s'il y avait quelqu'un de mort. L'un d'eux lui répondit de venir vite, qu'il y en avait trois de mort. Le pauvre père sauta alors à terre, et en un instant il était rendu près des chères dépouilles.

20

Voici ce qui était arrivé :

Dans la matinée Mme Godbout avait envoyé quatre de ses enfants, - Joseph, âgé de 12 ans; Louis, âgé de 11 ans; Alphonse, âgé de 9 ans, et Arthur, âgé de 7 ans, - changer du bétail de pâturage, en leur recommandant de revenir de suite à la maison.

Comme il arrive généralement, les gamins folâtrèrent et arrivèrent finalement près de l'amas d'obus dont nous avons parlé plus haut.

Les chasseurs en particulier connaissent bien l'endroit où cette tragédie s'est déroulée car leur cabane de rendez-vous, qui se trouve sur la terre de Godbout, est à quarante pieds environ, du théâtre de cette épouvantable affaire.

Les enfants trouvant un obus qui différait des autres, se groupèrent autour, et le petit Joseph enleva le tampon (plug) qui bouche l'orifice de cette espèce de projectile et qui est vissé sur le sommet. Puis il plaça sous l'orifice une planchette sur laquelle il fit tomber de la poudre. Prenant alors une allumette, il l'enflamma et mit le feu à la poudre déposée sur cette planchette. L'effet fut terrifiant, comme bien on le pense. L'obus fit explosion et ses éclats furent lancés dans toutes les directions avec une force irrésistible.

Joseph, qui avait allumé la poudre, eut le bras gauche cassé, et un morceau de fer lui passa à travers le corps. Il eut en outre la joue droite brûlée, et ses vêtements prirent feu et lui brûlèrent le corps et les jambes. Arthur fut transpercé par un éclat d'obus qui lui emporta le cœur et autres viscères. Tous deux, naturellement, moururent sur le coup. Alphonse a eu le corps troué et il a survécu dix minutes après l'arrivée de son père.

Louis, qui a donné tous les détails de cette affreuse scène, a eu la main et la figure brûlées par la poudre, mais non dangereusement, et ses yeux sont intacts.

M. le curé Hallé, qui a été mandé immédiatement, n'est arrivé, vu la longue distance qu'il avait à parcourir, qu'une demi-heure après l'accident.

En entendant l'explosion, Mme Godbout a eu le présentiment du malheur qui la frappa, et elle est descendue en courant jusque près de l'endroit où la tragédie venait d'avoir lieu. Mais en apprenant ce qui venait d'arriver, elle a rebroussé chemin et a retourné chez elle suffoquée par les larmes.

Les corps mutilés des victimes ont alors été placés sur une charrette et transportés chez leurs parents. Rien de plus pénible que de voir ces trois petits cadavres rangés côte à côte sur le même lit, Joseph a les yeux grands ouverts et semble vivre encore.

Cela est horrible et empoigne le cœur!

Le père et la mère sont suffoqués et ne peuvent pas pleurer. Ils ont l'air inconscients, tant leur douleur est concentrée en eux. Ce sont de biens braves gens. Le père a quarante ans. Il lui reste encore cinq enfants âgés respectivement de 14, 11, 5 et 3 ans et 8 mois. La mère a environ 35 ans. Ils habitent la maison paternelle, qui est une relique de l'incendie de la côte de Beaupré par les Anglais.

Les funérailles des victimes de ce déplorables accident auront lieu demain matin.

M. le coroner Belleau tiendra une enquête aujourd'hui sur les circonstances qui ont accompagné cette lugubre tragédie.

Sans vouloir incriminer personne, nous ajouterons quelques mots à ce compte-rendu.

D'après les renseignements les plus dignes de foi que notre reporter s'est procuré, il appert que généralement on n'apporte pas assez de soin au tir à la cible. Il y a quelque temps, la jument de M. Phidime Pichette, a reçu dans la poitrine une balle qu'on a pu extraire, et l'animal est estropié.

Cet été, les cultivateurs de cette partie de l'île d'Orléans ont été obligé de travailler à leur fenaison la nuit, afin de ne pas être exposés à se faire tuer par les projectiles lancés par les artilleurs novices ou peut-être mal intentionnés.

Un jour une bombe, non chargée heureusement, a labouré la terre entre deux cultivateurs qui travaillaient aux champs. Une femme qui était près d'eux a été tellement effrayés qu'elle en est encore malade.

De plus, et nous désirons attirer d'une manière toute spéciale l'attention des autorités sur un abus aussi criminel, des obus chargés ont été trouvés sur leurs terres et non sur la grève, par MM. Joseph Létourneau, Jean Lefebvre et François Pichette.

En outre, l'enquête qui aura lieu ce matin fera sans doute connaître certains autres détails qui ne feront certainement pas l'honneur de ceux qui vont tirer à la cible sur l'Île d'Orléans.

Le Canadien, 26 septembre 1887, p.3

Télégraphie générale Terrible accident

Trois enfants tués et un autre gravement blessé

Québec, 25 – On vient de recevoir les détails d'un bien triste accident arrivé à l'île d'Orléans. Quatre petits enfants de la famille de M. P. Godbout, cultivateur établi près d'un champ de tir où l'artillerie a tenu son concours dernièrement, s'étaient mis en frais de chercher des éclats d'obus ensablés près du rivage. Ils tombèrent tout à coup sur un gros obus lancé probablement par un canon de 64, mais qui était encore entier, et s'avisèrent de mettre le feu à la mèche qui y était encore axée. L'obus éclata : trois des enfants furent tués instantanément et le quatrième reçut des blessures si graves qu'on désespère de ses jours. La nouvelle de l'accident a causé aux parents une émotion telle qu'ils sont dans une prostration complète. La pauvre mère n'a pas encore recouvré sa connaissance.

Québec, 25 – Il appert des informations reçues subséquemment que jeudi, le major Prévost, surintendant de la fabrique de cartouches, se rendit à l'Ile d'Orléans avec un détachement de la batterie B, dans le but de faire des expériences avec des bombes coniques mesurant 16 pouces de long, 6 pouces de diamètre et contenant une charge de sept livres de poudre. Pour une raison ou pour une autres, l'une des bombes resta entière, et, soit par négligence ou autrement, personne ne d'en occupa. Il en résulta l'accident de samedi.

La Presse, lundi 26 septembre 1887, p.1

Triste accident

Québec, 25 – On vient de recevoir les détails d'un triste accident arrivé à l'île d'Orléans. Quatre petits enfants, de la famille de M. P. Godbout, cultivateur, établi près d'un champ de tir où l'artillerie a tenu son concours dernièrement, s'étaient mis en frais de chercher des éclats d'obus ensablés près du rivage. Ils tombèrent tout à coup sur un gros obus lancé probablement par un canon de 64, mais qui était encore entier, et s'avisèrent de mettre le feu à la mèche qui y était encore fixée. L'obus éclata : trois des enfants durent tués instantanément et le quatrième reçut des blessures si graves qu'on désespère de ses jours. La nouvelle de l'accident a causé aux parents une émotion telle qu'ils sont dans une prostration complète. La pauvre mère n'a pas encore recouvré sa connaissance.

La Minerve, 26 septembre 1887, p.3

L'ACCIDENT À L'ÎLE D'ORLÉANS TROIS ENFANTS TUÉS Blessures horribles Un quatrième blessé

Samedi dernier la population de la paroisse de St Pierre île d'Orléans, était très étonné d'entendre le bruit causé par l'explosion d'une bombe, vu que depuis jeudi de la semaine précédente il n'y avait pas eu d'exercice de tir. Le fait est que ce jour-là aucune batterie n'était allé tirer, mais le major Prévost, surintendant de la cartoucherie, était allé faire l'essai de projectiles manufacturés à la cartoucherie de Québec.

D'après les informations que nous avons pu obtenir, nous croyons être dans le vrai en disant qu'un des obus lancés n'a pas fait d'explosion lors de l'essai, et qu'il est resté sur la grève où il a été ramassé et placé près d'une clôture qui se trouve au bas de la terre d'un cultivateur de la paroisse de St Pierre, M. Pierre Godbout.

Depuis des années, les jeunes gens de l'endroit ont l'habitude d'aller recueillir les éclats d'obus lancés des canons des différentes batteries qui vont à l'île faire leurs exercices annuels. Règle générale, à quelques exceptions près, on ne trouve que des éclats que l'on vend à ceux qui achètent du vieux fer. Malheureusement quelquefois il se trouve des obus qui, pour une raison ou pour une autre, ne faisant pas explosion, restent sur la grève où ils exposent à de grands dangers ceux qui les ramassent. Nous serions assez embarrassés si on nous demandait pourquoi les autorités militaires laissent là ces projectiles qui non seulement sont très dangereux, mais qui coûtent un prix assez respectable. Nous tenons de source certaine qu'à l'endroit où l'accident que l'on sait a eu lieu, il reste encore une dizaine d'obus qui suivant toutes apparences sont chargés et qui par conséquent devraient être enlevés vu qu'ils peuvent causer des accidents graves.

Nous renonçons à décrire la scène, car elle dépasse toute description. Nous nous contentons de dire que le cœur d'une des victimes, le cadavre étant tellement mutilé, a été retrouvé a quelques distances de l'endroit où le corps a été ramassé.

Au moment de l'explosion, le père des victimes et M. Jean Leclerc arrivaient du Petit Pré et ont failli être blessés par les éclats d'obus.

Après avoir été aux informations, nous avons appris que c'est le plus vieux des enfants de M. Godbout, garçon âgé de 14 ans, qui a enlevé le tampon d'une bombe de 16 pouces de longueur contenant de sept livres et deux onces de poudre.

Ce matin à dix heures, M. le coroner Belleau ouvrira une enquête. Plusieurs militaires seront entendus. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les détails de cette tragédie qui a causé une si vive sensation à St Pierre de l'Île.

L'Électeur, 26 septembre 1887, p.4

Tragédie de l'île d'Orléans - L'enquête

À onze heures hier matin, M. le coroner Belleau a ouvert une enquête sur cette pénible affaire, dont nous avons donné les détails complets dans notre dernier numéro.

Les jurés suivants ont été assermentés: Amable Durand, président, Joseph Létourneau, François Pichette, Octave Cantin, Célestin Pichette, Louis Pichette, fils de Célestin, Louis Pichette, fils de François, Abraham Durand, Phidyme Pichette, Napoléon Turcotte, David Durand, Napoléon Lachance, Louis Lachance et François Nolin.

L'examen des trois cadavres a été fait par le Dr Lemoine, de St Pierre.

Les témoins interrogés hier sont Pierre Godbout, Jean Leclerc, Louis Godbout, et le Dr. Lemoine.

M. Edouard Taschereau, avocat, de la société Langelier, Montanbault, Langelier & Taschereau, représente la famille Godbout.

A quatre heures, l'enquête a été ajournée à vendredi à dix heures du matin, pour entendre plusieurs témoins importants

Le Canadien, 27 septembre 1887, p.3

A Saint-Pierre

A deux endroits de notre journal nos lecteurs pourront lire bon nombre des détails de la malheureuse affaire qui depuis samedi midi est cause que les résidents de St Pierre, Ile d'Orléans, sont en proie à la plus vive excitation possible.

Ailleurs nous donnons quelques détails auxquels nous désirons ajouter les faits suivants :

Durant la saison d'automne, alors qu'il faut travailler aux récoltes, les cultivateurs de St Pierre se trouvent forcés de rester à leurs maisons, vu qu'il leur est impossible de se rendre sur leurs terres. La seule chose qu'il leur reste à faire est d'attendre que messieurs les artilleurs aient fini de jeter de la poudre aux moineaux, ou plutôt aux chevaux et aux bêtes à corne qui sont mis en pâturage.

Coïncidence qui est loin d'être utile aux cultivateurs c'est que ces exercices au tir ont toujours lieu l'automne, juste au moment où il leur faudrait travailler ferme à la mise à l'abri des avoines, des blés et autres produits de leurs terres. Vu que ces braves gens ne sont pas avertis, quand on condescend à ce faire, que douze ou quinze heures avant le commencement du tir, il arrive assez souvent que les grains et les foins sont coupé, et advenant le mauvais temps, cela constitue une perte à peu près complète, vu que ces produits de la terre ne peuvent être mis à l'abri en temps utile.

Nombreuses sont les plaintes qui ont été faites à ce sujet mais on n'a jamais daigné donner une réponse satisfaisante. Il nous semble que l'armée (?) qui a l'honneur d'être sous les ordres de M. Adolphe Patrick Caron n'est pas tellement utile, tellement nombreuse qu'il faille absolument priver de leurs droits une population aussi laborieuse que l'est celle de la paroisse St Pierre. Nous serions très étonnés si un bon matin on venait nous dire que les projectiles qui sont de l'invention de la cartoucherie de Québec promettent de rendre des services tels que rien, pas même la vie de braves gens, doit être épargnée afin de s'assurer de leur efficacité.

Tous les goûts sont dans la nature, mais il est permis de les discuter. Certaines personnes ne voient à rien autre chose qu'à des obus plus ou moins puissants. D'autres croient qu'avant tout on doit protéger ces braves cultivateurs qui eux se livrent à des travaux réellement utiles.

Nous ne voudrions pas dire que les obus manufacturés à la cartoucherie ne valent rien, mais toujours est-il qu'ils ont été mis à la connaissance du public, celui qui paye, samedi dernier seulement. Dieu sait que les effets causés par l'explosion d'un de ces engins de guerre ont été désastreux. Maintenant il serait assez difficile de nous convaincre qu'il n'aurait pas été aussi bon que l'essai en question n'eut jamais été fait.

Nous n'aurions jamais cru que ceux qui sont chargés de conduire ceux qui vont pratiquer le tir au canon se rendraient habituellement coupable d'une négligence vraiment extraordinaire, pour ne pas dire plus.

Nous ne lançons pas d'accusations en l'air. Avant d'écrire nous sommes allés puiser nos renseignements aux meilleures sources possibles. Aussi c'est avec un profond regret que nous nous voyons obligés de faire mention de faits vraiment regrettables. Il est certain qu'en plein jour des obus ont été lancés alors que des personnes traversaient la grève de St-Pierre. Ces obus de datent pas d'hier, loin de là. Il y a quelques années déjà M. Ernest Jeffry, citoyen bien connu à Québec, faisait la chasse en compagnie de M. Théodore Godbout. Ce jour-là certains militaires d'exerçaient au tir au canon. A un moment donné un boulet a été lancé et frappa la grève à si peu de distance de M. Godbout que la vase soulevée par le projectile éclaboussa des pieds à la tête le compagnon de M. Jeffry. Nous savons dire vrai quand nous ajoutons que celui qui a commandé le feu savait parfaitement qu'en face de la bouche de son canon il y avait deux créatures humaines exposées à se faire tuer, pour ne pas dire plus.

Nous continuons à donner des détails. Il y a quinze à peine M. Célestin Pichette, toujours de St-Pierre, était à couper de l'avoine dans un de ses champs quand des éclats d'obus sont venus tomber à quelques pieds de lui; le fait est qu'il a été obligé de se cacher dans un fossé afin d'échapper à ce danger plus qu'imminent.

Au moins douze cultivateurs de St Pierre nous assuraient hier que du moment que la saison du tir était commencée ils ne savaient plus où mettre leurs bestiaux, car ces bêtes étaient à tout moment, exposées à se faire tuer soit par un boulet soit par des éclats d'obus.

A l'heure qu'il est ceux qui veulent bien courir le risque de laisser leurs bestiaux pacager au bas de leur terres osent à peine aller les chercher à l'heure de la traite vu les allures excentriques des projectiles lancés par bon nombre de ceux qui vont pratiquer le tir à l'île d'Orléans.

Nous pourrions citer nombre d'autre cas, mais vu qu'il est plus que probable qu'ils seront établis sous serment à l'enquête du coroner, nous préférons attendre.

LA TRAGÉDIE DE SAMEDI

Scène navrante

Vêtements des enfants complètement déchiquetés

Les victimes

Hier matin notre reporter s'est rendu à la résidence de M. Pierre Godbout, à St-Pierre, Isle d'Orléans Nous ne tenterons même pas de donner une description de la scène qui s'est passée lors de l'arrivée chez M. Godbout de M. le coroner Belleau.

Il y avait là grand nombre de cultivateurs de la paroisse de St-Pierre, qui justement indignés de voir la négligence dont a fait preuve l'officier, ou plutôt le surintendant de la cartoucherie, qui jeudi dernier, sans avis préalable est allé faire des expériments aussi dangereux.

Nous ne pouvons nous expliquer comment un homme sensé peut s'être permis de mettre en péril grand nombre de ses compatriotes. On sait qu'à cette saison de l'année, du moins ceux qui vont pratiquer le tir à l'île d'Orléans le savent, le temps à travailler dans les bas fonds qui constituent la majeure partie de tous les cultivateurs de St Pierre sont leurs fermes.

Bien que ce fait fut bien connu depuis longtemps, jeudi dernier ces braves cultivateurs qui étaient aux champs ont entendu tonner des canons servis par ceux qui tant que la patrie ne sera pas en danger, seront toujours anxieux de bruler la plus grande quantité de poudre possible

Nous n'entendons nullement insinuer qu'en temps de danger ces mêmes hommes ne seraient pas prêts à brûler plus de poudre encore. Tout de même notre devoir de journaliste nous oblige, et c'est sans répugnance aucune que nous l'accomplissons, de dire que négligence pareille n'a jamais été vue. Depuis des semaines et des semaines des obus chargés trainent sur les grèves de St-Pierre et constituent un danger qu'il est inutile de qualifier.

Notre reporter s'est entretenu longuement avec grand nombre de cultivateurs de St-Pierre qui lui disait que tant que durent les exercices de tir, il leurs est complètement impossible de se livrer aux travaux de leurs fermes.

À toutes heurs du jour, et cela à un mille et même à un mille et demi à l'est des cibles, on doit s'attendre à une pluie de fer. Plus que cela, malgré le coût énorme qu'entraîne ces pratiques de tir, il est maintenant impossible de nier qu'au moins la moitié des projectiles sont perdus.

Nous connaissons, pas moins de vingt résidents de la paroisse de St-Pierre qui sont prêts à jurer que vingt-cinq projectiles sur cinquante dépassent d'au moins un mille le but que nos guerriers veulent atteindre.

Si nous ajoutons que certains officiers de milice ont conseillé aux frères François et Félix Noël, qui d'ordinaire étaient préposés à la mise en place des cibles, de ne plus approcher de cet endroit dangereux, on pourra facilement se former une idée de la négligence, que nous qualifions de criminelle, dont font preuve ceux qui sans toute la prudence voulue vont lancer des engins de guerre aussi dangereux en plein milieu des terres labourées et cultivées par la brave population de St-Pierre.

Éclats d'obus partout

N'en croyant pas ses oreilles, alors qu'on lui disait que les champs étaient sillonnés par le passage d'éclats d'obus, notre reporter s'est rendu au bas des côtes de St-Pierre et là il a pu constater de visu les dangers auxquels sont exposés les cultivateurs de la paroisse.

Dans un seul champ il a vu des sillons creusés par trois bombes différentes. Un peu plus loin, on le mit en face d'un arbre à moitié déraciné. Plus loin encore il constatait la destruction complète d'une clôture sur une longueur de près d'un arpent. Le fait est qu'il est presque qu'impossible de croire que de sang-froid on puisse exposer de brave gens à une mort si peu méritée

Le jury

A onze heures M. le coroner Belleau assermentait les jurés dont les noms suivent :

Amable Durand, président, Joseph Létourneau, François Pichette, Octave Cantin, Célestin Pichette, Louis Pichette, fils de Célestin, Louis Pichette, fils de François, Abraham Durand, Phidyme Pichette, Napoléon Turcotte, David Durand, Napoléon Lachance, Louis Lachance et François Nolin.

Le premier témoin entendu a été M. Pierre Godbout, père des trois défunts, qui identifie le cadavre de ses trois enfants et qui dit qu'étant allé faire moudre du grain au Petit-Pré, côte nord. Il arrivait à la grève de St-Pierre au moment de l'explosion.

Les vêtements des défunts ont été produits et sont horrible à voir. Déchirés en lambeaux, couverts de sang ils offrent le plus triste coup d'œil possible.

Nous donnerons demain des détails plus complets de même que nous publierons les témoignages entendus ce matin.

La Justice, mardi 27 septembre 1887, p.3

LE DRAME DE ST PIERRE L'enquête du coroner

Les témoins

Dans une autre page nos lecteurs trouveront un compte rendu fidèle des faits que notre reporter a pu obtenir hier matin, avant l'ouverture de l'enquête du coroner.

Nous donnons ci-après un résumé exact des témoignages des quatre témoins entendus hier.

Le premier témoin a été M. Pierre Godbout, père des trois petits infortunés.

M. Godbout identifie les cadavres de ses trois enfants qui se nomment respectueusement Joseph, âgé de douze ans, Alphonse, âgé de 9 ans et Arthur, âgé de sept ans. La dernière fois que le témoin a vu deux de ses enfants vivants c'était le samedi matin, alors qu'il partait en compagnie de M. Jean Leclerc, un de ses voisins, pour se rendre au Petit Pré, sur la côte nord, afin de faire moudre du grain. Le trajet s'est fait en chaloupe. Les défunts étaient alors en parfaite santé. A dix heures samedi matin le témoin arrivait sur les grèves de St-Pierre; il a entendu une détonation qui semblait venir de la direction de sa terre, près de la cabane des chasseurs, endroit où sont empilées bon nombre de bombes. De suite, le témoin a eu le présentiment qu'un malheur était arrivé et il communiqua ses craintes à son compagnon. Il ne supposait pas que ses enfants fussent à cet endroit, vu que le matin avant de partir, il leur avait donné ordre de se mettre à arracher des pommes de terre.

Le témoin demanda ensuite à M. Leclerc d'aller quérir le curé afin d'administrer Alphonse mais le pauvre petit expira presque de suite. A son départ pour le Petit Pré il savait qu'il y avait près de sa clôture de quatre-vingt à quatre-vingt-six bombes qui ont été ramassées par le témoin et ses enfants. Toute ces bombes ont été lancées durant le cours de l'été et le témoin et ses enfants les ont recueillies durant la semaine de l'exposition.

Ces projectiles ont été ramassés et sur la grève et sur les terres cultivées, par exemple sur les terres de Pierre Leclerc, de François Pichette et sur la sienne.

Jeudi dernier

Les cultivateurs de St-Pierre n'ont pas été avertis qu'il y aurait exercice au tir. D'habitude les

militaires font donner avis de leur intention de tirer. La dernière fois qu'avis a été donné en annonçant que le tir durerait cinq jours, n'empêche pas que durant six longues journées une pluie de fer s'est abattue sur les grèves et les champs de la paroisse de St Pierre.

Les cadavres

Le cadavre de Joseph a été trouvé à trois ou quatre pieds du tas de bombes mentionné plus haut, celui d'Alphonse était à dix pieds plus loin et celui d'Arthur à une douzaine de pieds plus loin, dans la direction du nord-est.

Les bombes dont le témoin a parlé sont vides à l'exception d'une qui a été trouvée sur la terre de François Pichette. Naturellement celle qui a été cause de la mort des trois enfants était lors de l'explosion dans le même état que celle qui à l'heure qu'il est encore bouchée et qui par conséquent est chargée. Toutes ces bombes ou éclats de bombes ont été ramassés à au moins un mille de la cible. Jamais les militaires se sont donnés le mal de venir chercher les obus qui, pour une cause ou pour une autre, ne font pas explosion; ces projectiles, chargés ou non, restent là où ils tombent.

Il est à la connaissance du témoin que des obus ou autres projectiles sont tombés dans les champs cultivés, entre autres dans les champs de Joseph Létourneau et de Ferdinand Leclerc.

Jean Leclerc est ensuite assermenté et corrobore le témoignage du témoin précédent en ce qui touche les faits à propos desquels son nom a été mentionné. Il ajoute que jamais les autorités militaires ont donné avis de ne pas toucher aux projectiles qui pourraient se trouver sur la grève.

La cause

Est ensuite assermenté un frère des trois victimes, Louis Godbout, âgé de 11 ans. Il dit que samedi matin il est parti en compagnie des trois défunts afin de faire passer dans un autre champs les vaches appartenant à son père. Ensuite en compagnie des défunts, il a joué près d'un amas de bombes placées en deçà de la clôture de la grève. Le frère du témoin, Joseph, a pris une des bombes, en a enlevé le tampon et a extirpé une certaine quantité de poudre à laquelle il a mis le feu.

Une flammèche est tombée sans la bombe qui de suite a fait explosion causant la mort des trois victimes. A ce moment le père du témoin arrivait en chaloupe du Petit Pré et de suite il l'avertit de ce qui venait d'arriver. Joseph avait pris la bombe en question sur l'amas mentionné plus haut. Le témoin ne sait pas que le projectile était chargé. Il sait que le projectile a été tiré jeudi dernier.

Vu que le témoin a de graves brulures aux mains il lui est impossible de signer son témoignage et en conséquence il appose une croix.

Vient ensuite le docteur Charles Errol Lemoine qui ayant fait l'examen des cadavres déclare que les défunts sont morts à la suite de blessures causées par des éclats de bombe.

L'enquête est ensuite ajournée jusqu'à vendredi prochain afin que le coroner puisse assigner les témoins nécessaires.

M. Taschereau de la société Montambault, Langelier, Langelier et Taschereau, était présent à l'enquête, représentant la famille des défunts.

Les trois victimes seront enterrées ce matin à neuf heures

L'Électeur, 27 septembre 1887, p.4 ; Le Courrier du Canada, 27 septembre 1887, p.2

Triple enterrement

Les funérailles des trois enfants Godbout, les victimes de la tragédie de l'île d'Orléans, ont eu lieu hier matin à St-Pierre. Toute la population de la paroisse y assistait, afin de témoigner de sa sympathie pour cette famille affligée. O y voyait aussi beaucoup de personnes des paroisses voisines et même de la ville.

Le Canadien, 28 septembre 1887, p.3; Le Courrier du Canada, 28 septembre 1887, p.2

La tragédie de l'île d'Orléans

M. le coroner Belleau va continuer et probablement terminer aujourd'hui l'enquête qu'il a ouverte lundi dernier à St-Pierre, île d'Orléans, au sujet du terrible accident dans lequel trois enfants ont été tués par l'explosion d'une bombe.

Le Canadien, 3 octobre 1887, p.3

LA TRAGÉDIE DE L'ILE D'ORLÉANS

Fin de l'enquête et verdict

A dix heures et demie hier matin, M. le coroner Belleau, continue sur les lieux de la catastrophe, l'enquête commencée lundi dernier, sur la triste mort des trois enfants de M. Pierre Godbout. M. Taschereau, la société Montambault, Langelier, Langelier et Taschereau, représentait la famille Godbout, et M. G. Bossé, C.R., M. le major Prévost. Un grand nombre de témoins, entre autres le lieutenant-colonel Montizambert, le major Short, le major Prévost, surintendant de la fabrique de cartouches, le capitaine Farley et aussi les soldats de la Batterie B, qui sont allés à l'île faire les essais de projectiles nouveaux, manufacturés aux ateliers du gouvernement à Québec.

M. le lieutenant-colonel Montizambert qui fut le premier témoin entendu produit un document par lequel M. le major Prévost demandait au ministre de la milice la permission de faire l'essai des nouveaux projectiles, avec l'aide de quelques artilleurs de la batterie B, et demandait aussi qu'on lui permit de se servir des canons qui sont à l'île, sous la garde de la batterie B. On a fait droit à cette demande. Il ne sait rien personnellement du tir qui a eu lieu samedi dernier huit jours.

Jamais les obus ne sont ramassés par les autorités militaires qu'ils fassent explosion ou non. Le fait est que ces projectiles vont si loin qu'on en perd toute trace. L'objectif est sur la grève et les canons sont placés sur une butte située à quinze ou dix-huit cents verges du but. Les blancs sont à trois ou quatre cents verges de l'eau. Ces projectiles tombent souvent à l'eau et font des ricochets qui souvent les portent tout près de la rive nord. Le major Prévost n'a eu la direction du tir cet automne, qu'une seule fois. Personne ne peut se servir des canons dont il est parlé plus haut sans qu'autorisation n'en soit donnée par le témoin. La position des canons est telle que le feu doit nécessairement être un feu plongeant. Aux obus Shrapnell des fusées sont toujours attachées.

Transquestionné par M. Taschereau, le témoin dit qu'il est probable qu'un boulet ou projectile quelconque tombé à l'eau fasse ricochet et qu'au lieu de traverser la rivière, il prenne une direction toute autre, de même qu'un ricochet peut être cause qu'il aille finir sa course à un mille au-delà de la cible. Le même fait se produirait si le projectile frappait d'abord la vase de la grève. Les mesures

prises en vue de la sécurité publique se résument au choix qui a été fait de l'endroit où ces exercices de tir ont lieu. Il est presqu'impossible que des accidents arrivent. Les hommes en faction près de la cible peuvent donner avis de tout danger au moyen de trompettes, de pavillons, etc. Il faudrait qu'un artilleur fut affreusement gauche pour tirer de manière à ce que le projectile aille tomber sur les terres labourables. Il est possible que des éclats d'obus aillent dans les champs. Le témoin ne sait pas si la cible est plus près de terre que l'année dernière. Dans tous les cas, l'officier qui commande le tir peut faire déplacer la cible, qui est généralement judicieusement placée.

Il ne sait pas si les habitants de St. Pierre sont avertis du fait qu'un concours de tir aura lieu. Il croit que oui mais il mais il ne sait pas si les nommés Noël qui d'habitude mettent les cibles en place, ont été avertis que le 22 septembre on ferait essai de nouveaux projectiles. Il y a vingt ans que sur cette partie de l'Isle d'Orléans il y a des concours de tir au canon.

Le coroner demande s'il est vrai que les artilleurs de la batterie B ont peur d'accompagner le major Prévost alors que ce dernier fait des expériences avec de nouveaux projectiles. Le témoin répond qu'il n'a pas connaissance de ce fait. Il ne sait pas non plus que M. Prévost ayant essayé d'utiliser les plaines d'Abraham comme terrain d'expériences a été obligé de se transporter à l'île par suite de plaintes des résidents de la grande Allée. Il n'est pas à la connaissance du témoin que les paroissiens de St-Pierre ne soient jamais avertis que le tir se fera le lendemain.

La major Short, commandant de la batterie B, est ensuite assermenté, et dit que certains obus, les Shrapnell par exemple, ne font pas toujours explosion.

Vint ensuite M. le Lt.-Col. Forrest qui produisit des documents établissant que les grèves sur lesquelles sont placées les cibles ont été louées au gouvernement fédéral et Impérial. A Félix Noël, en vertu de ces baux, il paye \$60 par année, et à Mme Geneviève Plante \$24 et cela depuis dix-sept ans.

Le major Prévost, surintendant de la cartoucherie, dit qu'il agissait sous le contrôle et d'après les ordres du département de la milice et de la défense. Je suis chargé de surveiller la conduite de la cartoucherie établie à Québec. Dans le cours de cette année, j'ai reçu ordre du département de la milice de fabriquer des obus de 64 et de 9. Le 7 septembre dernier j'en avais fabriqué une certaine quantité. Comme dans le cours d'une fabrication de cette nature, il est important de se rendre compte de la qualité des obus, je communiquai avec le sous-ministre du département de la milice, et l'autorisation de procéder à ces essais sur le champ de tir de l'artillerie de l'Isle d'Orléans me fut donnée, comme il appert par les ordres au verso de la lettre produite à cette enquête par le col. Montizambert.

Les artilleurs et le matériel furent en conséquence mis à ma disposition. Le 21 septembre dernier, j'envoyai l'assistant-surintendant de la cartoucherie, le lieutenant Hearn, voir M. Noël, propriétaire du terrain sur lequel se trouvent les batteries, pour lui dire que nous tirerions le lendemain, et s'entendre avec lui sur la pose de la cible. Le lieutenant Hearn fit rapport à son retour que M. Noël demandait pour lui et un autre homme, pour une partie de leur journée, \$2 chacun; je fis envoyer le même jour un avis que nous n'entrerions pas en arrangement.

Le 22 septembre, je me rendis à l'Île avec le lieutenant Hearn, le contre-maître Dickson et cinq ouvriers de la fabrique. Le lieutenant Hearn fut chargé de cette escouade et plaça une cible, qu'ils avaient apportée avec eux, à une distance qu'on jugea de 1 600 verges. Les pièces avec laquelle on devait tirer sont de 64, montées sur des affuts de place portés sur des plateformes en bois dont le centre est parallèle à la ligne normale du tir de la batterie. Le détachement sous le lieutenant Hearn s'établit sur la terre ferme à la hauteur de la cible (vis-à-vis) qui, elle, se trouvait placée dans le lit du fleuve et dans la ligne de tir de la batterie. Le détachement placé près de la cible sous le lieutenant Hearn, devait observer l'effet des projectiles, leur direction et essayer aussi de les retrouver et de les rapporter à Québec pour qu'on put les étudier et se rendre compte de leur qualité. L'essai des projectiles est nécessaire pour constater la qualité de la fonte et du vernis (laque) qui garnit la surface interne de l'obus, et généralement leur solidité; si la fonte est saine, il est nécessaire de se conformer au règlement qui gouverne cette fabrication d'obus dans les ateliers de l'état en Angleterre, c'est-àdire tirer les obus remplis de poudre et bien bouchés avec un bouchon en bronze taraudé. Ce qui fut fait. On tire ainsi ces obus pour s'assurer que des obus de même fabrication et de la même nature de métal ne soient pas dans le cas de faire explosion prématurément, soit dans la pièce avec laquelle on les tire, soit dans leur trajet dans l'air.

Les obus faisant explosion dans la pièce prématurément, la mettent généralement hors de service. Le 22 dernier, nous tirâmes 13 obus. Aucun ne fit explosion prématurément. Nous tirâmes aussi des obus Warlich contenant seulement de l'eau, pour nous rendre compte de la portée à laquelle nous tirions. Aucun obus de fabrication canadienne ne fit explosion prématurément durant le tir, mais quatre éclatèrent en frappant des roches près de la cible, c'est-à-dire dans le lit de la rivière. Deux autres obus atteignirent la cible ou passèrent près de la cible et continuèrent leur trajet à un grande distance vers le milieu de la rivière où ils se perdirent en eau profonde. Un obus tomba à courte distance de la cible, mais sa position ne peut être déterminée. Un obus tiré me fut rapporté par le lieutenant Hearn et ramené à Québec; les autres 5 obus ont été vus passant près de la cible. De fait, tous les obus sont passés dans la cible, au-dessus, ou dans un rayon de trois pieds. Un seul passa à droite; tous les autres passèrent à gauche. J'attribue ce fait à l'inclinaison donnée à la pièce pour corriger l'effet du vent qui venait du côté du fleuve. Aucun obus ne porta dans la direction de la terre ferme; ils passèrent tous à une distance que j'estimais de plusieurs centaines de pied du rivage. Tous les obus étaient fermés avec un bouchon de bronze bien serré avec une clé spéciale qui s'adapte dans un trou carré de dimension exacte. Ce bouchon se trouve dans une cavité dans la tête de l'obus, de manière à ce que cette partie supérieure du bouchon soit plus déprimé que la surface extérieure de l'obus et y forme un creux. On ne doit pouvoir enlever ce bouchon qu'à l'aide d'un instrument semblable ou analogue à celui dont nous nous sommes servis nous-mêmes. Avec cette clé même encore, il serait difficile d'entrer le bouchon d'un obus qui a été tiré. Lors de la décharge de la pièce, le bouchon ne participe pas immédiatement au mouvement de rotation que reçoit le projectile et son inertie tend à le faire resserrer davantage dans l'obus. L'obus que nous tirions a 16 pouces de long et 6 pouces et 24 centimètres de diamètre; l'épaisseur moyenne des parois est de 76/100 de pouce et la charge pèse 7 livres et 2 onces. Poids total 64 livres. Si un obus tenait plus de 7 livres et 2 onces il faudrait le remplir d'un surplus, car quelques-uns de ces obus avaient déjà fait explosion prématurément, soit dans la pièce, soit dans le trajet dans l'air par suite du choc ou de friction de la poudre sur la paroi. Quatre obus ont éclaté sur les roches, près de la cible, un a été trouvé le 22 septembre par l'escouade qui était à la cible et deux se sont dirigés vers le milieu du fleuve; il reste 5 obus dont on ne se rend pas compte, mais depuis ceux ont été retrouvés, me dit-on, par les enfants de M. Godbout. L'escouade à la cible recherchait les obus à chaque ronde; on signalait aussi à quelle distance les obus étaient tombés de la cible.

On lui montre un obus et le témoin dit que cet obus est pareil à ceux qui ont été tirés, l'autre jour, mais il ne peut si c'en est un, parce qu'on en a également tirés l'année dernière. L'obus marqué B a été trouvé entre la cible et la pièce après de 22 septembre. Un éclat d'obus qui m'est maintenant montré provient des obus qui ont été tirés le 22 septembre. Les obus tirés l'automne dernier avaient été en partie manufacturés à la cartoucherie, mais la fonte ne l'avait pas été. Je ne peux dire si la poudre se conserverait un an; il est plus probable que non.

En réponse à M. Taschereau, le témoin dit que le lieutenant Hearn et son détachement avaient mission de constater l'endroit où les bombes tomberaient et de les rapporter à Québec pour les étudier. Il se devaient agir que pendant le temps qu'ils étaient à la cible, ils n'avaient pas l'ordre d'aller les jours subséquents à la recherche des obus qu'ils n'avaient pas trouvé le jour même du tir. Quant aux cinq obus que j'ai dit avoir pris par ricochet une direction parallèle à la ligne de tir dans le lit du fleuve, je pouvais présumer qu'ils tomberaient dans le fleuve à un point plus bas que la cible.

Le 22 septembre dernier, le tir a commencé entre midi et une heure et s'est terminé après 4 heures. La marée commençait alors à monter. Après l'essai du premier obus, j'ignore si le lieutenant Hearn a continué à rechercher les projectiles, mais je sais qu'il est monté à Québec avec son détachement par le bateau de 5 heures, Le détachement du lieutenant Hearn était à la cible, et le détachement d'artillerie qui tirait des batteries était sous le commandant du capitaine Farley. Les deux détachements étaient sous la direction du témoin, le major Prévost.

On demandit ensuite les témoins suivants: le capitaine Farley, de la Batterie B; Jean Leclerc, qui a trouvé trois obus chargés sur la grève jeudi, après le tir; Ferdinand Leclerc, qui déclara avoir dévissé facilement deux obus au moyen d'un bout de carvelle; Pierre Godbout et son fils, réexaminés. Le jeune Louis dit que c'est son frère qui a ouvert la bombe. Personne ne l'a aidé. Il l'a ouverte avec un bout de bois qu'il fit adapter au bouchon avec l'aide de son canif. Il voulait voir si elle contenant de la poudre. L'année dernière on avait ainsi débouché d'autres bombes.

Un autre témoin, le contre-maître Dickson, de la cartoucherie, fut examiné puis après quelques temps de délibération, les jurés prononcèrent le verdit suivant :

« Que les défunts ont été tués, le 24 septembre, par l'explosion d'un obus laissé sur la grève de la paroisse Saint-Pierre, le 23 septembre, par les employés de la cartoucherie de Québec. De plus, les jurés sont d'opinion qu'il y a eu négligence coupable d'avoir laissé le dit obus sur la grève, des recherches suffisantes n'ayant pas été faites pour le trouver, ainsi que d'autres qui y ont été laissés, le 22 septembre. »

L'enquête fut close à 7 heures hier soir. M. le coroner Belleau, les avocats et les témoins sont revenus à la ville pendant la soirée par le vapeur Orléans.

Le sergent Harpe a rapporté à Québec sur ordre du coroner tous les obus chargés qui ont été retrouvés sur la grève depuis le jour de cette triste catastrophe

Le Canadien, 4 octobre 1887, p.3

L'enquête de Saint-Pierre

L'enquête commencée, l'autre jour, à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, à la suite du terrible accident qui a coûté la vie a trois enfants, s'est terminée hier.

Le colonel Montizambert a produit la lettre du major Prévost demandant la permission au ministre de la milice de faire l'épreuve des obus fabriqués à la manufacture du gouvernement et de se servir pour cela des canons qui étaient sur l'île. La demande a été accordée.

Les obus qui sont lancés ne sont jamais ramassés, qu'ils fassent ou non explosion, car ils vont si loin qu'on en perd la trace. Le point objectif est sur la grève et les canons sont placés sr une élévation à 1500 ou 1800 verges du but.

Les exercices du tir se pratiquent dans cette localité depuis 25 ans. Elle a été choisie parce qu'elle offrait toutes les garanties de sécurité. Les hommes en faction aux alentours de la cible avertissaient du danger au moyen de la trompette, en sorte qu'un accident était presqu'impossible pendant le tir. Il n'a jamais entendu dire que les hommes de la batterie B eussent peur d'aller avec le major Prévost quand il faisait l'expérience de ses nouvelles munitions.

Le lieutenant-colonel Forest a produit des documents attestant que la grève sur laquelle a lieu le tir a été louée au gouvernement fédéral et au gouvernement impérial. Félix Noël reçoit \$60 par année et madame Geneviève Plante, \$24, depuis 17 ans.

Le major Prévost, surtintendant de la manufacture de cartouches, a exposé dans quelle condition le tir a été fait pour faire l'expérience des nouvelles munitions et dit que les hommes étaient commandés par le capitaine Farley et le lieuteant Hearn.

Jean Leclerc a produit les fragments de l'obus trouvé à l'endroit où les enfants ont été tués. Le major Prévost les a identifiés.

Le coroner a interrogé le jeune Godbout, qui a été blessé, et qui a déclaré que son frère avait extrait le tampom de l'obus avec un morceau de bois qu'il avait taillé avec son canif.

Le jury a rendu le verdict suivant :

« Que les défunts ont été tués, le 24 septembre, par l'explosion d'un obus laissé sur la grève de la paroisse Saint-Pierre, le 22 septembre, par les employés de la cartoucherie de Québec. De plus, les jurés sont d'opinion qu'il y a eu négligence coupable d'avoir laissé le dit obus sur la grève, des recherches suffisantes n'ayant pas été faites pour le trouver, ainsi que d'autres qui y ont été laissés, le 22 septembre. »

Le Courrier du Canada, 4 octobre 1887, p.2

LA TRAGÉDIE DE L'ILE D'ORLÉANS

Continuation de l'enquête et verdict

A dix heures trente minutes, hier M. le coroner Belleau, procédait à la continuation de l'enquête commencée lundi dernier au sujet de la mort des trois enfants de M. Pierre Godbout. M. Taschereau, la société Montambault, Langelier, Langelier et Taschereau, est présent dans les intérêts de la famille Godbout, et M. G. Bossé, représente le major Prévost.

Un grand nombre de témoins, entre autres le lieutenant-colonel Montizambert, le major Short, le major Prévost, surintendant de la fabrique de cartouches, le capitaine Farley et aussi les soldats de la Batterie B, qui, sur application faite par le major Prévost, sont allés à l'île faire les essais de projectiles nouveaux, manufacturés aux ateliers du gouvernement à Québec.

Le frère du major Prévost était aussi présent.

M. le lieutenant-colonel Montizambert est le premier témoin entendu. Il produit un document par lequel M. le major Prévost demande au ministre de la milice la permission de faire l'essai des nouveaux projectiles. M. Prévost, par cette lettre demande aussi l'aide de quelques artilleurs de la batterie B, de même qu'il demande qu'on lui permettre de se servir des canons qui sont à l'île, sous la garde de la batterie B. On a fait droit à cette demande. Il ne sait rien personnellement du tir qui a eu lieu samedi dernier huit jours. Jamais les obus ne sont ramassés par les Autorités militaires qu'ils fassent explosion ou non. Le fait est que ces projectiles vont si loin qu'on en perd toute trace. L'objectif est sur la grève et les canons sont placés sur une butte située à quinze ou dix-huit cents verges du but. Les blancs sont à trois ou quatre cents verges de l'eau. Ces projectiles tombent souvent à l'eau et font des ricochets qui souvent les portent tout près de la rive nord. Le major Prévost n'a eu la direction du tir cet automne, qu'une seule fois. Personne ne peut se servir des canons dont il est parlé plus haut sans qu'autorisation n'en soit donnée par le témoin. La position des canons est telle que le feu doit nécessairement être un feu plongeant. Aux obus *Shrapnell* des fusées sont toujours attachées.

Transquestionné par M. Taschereau - Il est possible qu'un boulet ou projectile quelconque tombé à l'eau fasse ricochet et qu'au lieu de traverser la rivière, il prenne une direction toute autre, de même qu'un ricochet peut être cause qu'il aille finir sa course à un mille au-delà de la cible. Le même fait se produirait si le projectile frappait d'abord la vase de la grève.

Toujours en réponse à M. Taschereau, M. Montizambert dit que les mesures prises en vue de la sécurité publique se résument au choix qui a été fait de l'endroit où ces exercices de tir ont lieu. Il est presqu'impossible que des accidents arrivent. Les hommes en faction près de la cible peuvent donner avis de tout danger au moyen de trompettes, de pavillons et du téléphone. Il faudrait qu'un artilleur fut affreusement gauche pour tirer de manière à ce que le projectile aille tomber sur les terres labourables. Il est possible que des éclats d'obus aillent dans les champs. Le témoin ne sait pas si la cible est plus près de terre que l'année dernière. Dans tous les cas, l'officier qui commande le tir peut faire déplacer la cible, qui est généralement judicieusement placée.

Il ne sait pas si les habitants de St. Pierre sont avertis du fait qu'un concours de tir aura lieu. Il croit que oui mais il mais il ne sait pas si les nommés Noël qui d'habitude mettent les cibles en place, ont été avertis que le 22 septembre on ferait essai de nouveaux projectiles. Il y a vingt ans que sur cette partie de l'Isle d'Orléans il y a des concours de tir au canon.

Le coroner demande s'il est vrai que les artilleurs de la batterie B ont peur d'accompagner le major Prévost alors que ce dernier fait des expériences avec de nouveaux projectiles.

Le témoin répond qu'il n'a pas connaissance de ce fait. Il ne sait pas non plus que M. Prévost ayant essayé d'utiliser les plaines d'Abraham comme terrain d'expériences a été obligé de se transporter à l'île par suite de plaintes des résidents de la grande Allée. Il n'est pas à la connaissance du témoin que les paroissiens de St-Pierre ne soient jamais avertis que le tir se fera le lendemain.

La major Short, commandant de la batterie B, est ensuite assermenté, mais prouve à seulement que certains obus, les *Shrapnell* par exemple, ne font pas toujours explosion. Il donne quelques autres détails qui ne sont pas intéressants

Vint ensuite M. le Lt.-Col. Forrest qui produisit des documents établissant le fait que les grèves sur lesquelles sont placées les cibles ont été louées au gouvernement fédéral et Impérial. A Félix Noël, en vertu de ces baux, il paye \$60 par année, et à Mme Geneviève Plante \$24 et cela depuis dix-sept ans.

M. Oscar Prévost, surintendant de la cartoucherie du Gouvernement à Québec est ensuite assermenté. Durant le cours de l'année il a reçu ordre du département de la milice de manufacturer des obus de 64 et de 9. Respectivement ces obus, chargés explosibles et enveloppés doivent peser 64 et 9 livres. Afin de s'assurer de la qualité de ces projectiles, en date du 7 septembre, il a demandé l'autorisation de procéder à des essais sur le champ de tir de l'île d'Orléans, autorisation qui a été accordée par le ministre de la milice. Le 22 du mois dernier le témoin a donné ordre au député surintendant de la cartoucherie, M. Hearn, d'aller avertir le propriétaire du terrain où se trouve les canons que le lendemain il y aurait tir. M. Hearn avait aussi ordre de s'entendre avec de propriétaire, M. Noël, au sujet de la mise en place des cibles. M. Hearn fit rapport mais vu que le témoin considérait que le prix demandé était excessif, il mit à la disposition du lieutenant une escouade de cinq hommes. Ces hommes placèrent une cible à 1600 verges des canons qui devaient être utilisés.

Le témoin jure que la cible était placée dans le lit du fleuve.

Le détachement sous les ordres du lieutenant Hearn avait reçu ordre de se rendre compte de la portée des projectiles, et aussi de ramener les débris Québec afin de permettre au témoin de s'assurer de la qualité de la fonte, etc. Il est nécessaire de faire ces essais afin de s'assurer que les obus ne sont pas dans le cas de faire explosion prématurément, soit dans l'âme du canon ou dans l'air, et cela en vue du fait qu'ils devront être distribués aux diverses batteries. Treize obus de manufacture canadienne furent tiré le 22 septembre. Avant deux obus manufacturés à Woolwich avaient été lancés afin de s'assurer de la portée exacte. Aucun obus canadien ne fit explosion prématurément, mais quatre éclatèrent en frappant des roches. Deux obus se perdirent en eau profonde et un obus tomba à court de la cible et sa position ne peut être déterminée. Un obus tiré me fut rapporté par l'escouade commandée par le lieutenant Hearn. Cinq autres sont passés tout près des cibles et un seul seulement

passa du côté de terre de l'objectif. Aucun obus ne prit la direction de la terre ferme, tous prenant la direction du lit du fleuve.

A la partie supérieure de l'obus, c'est-à-dire à l'extrémité opposée à la culasse, le projectile est bouché par un morceau de bronze qui affecte la forme d'un bouchon et qui est fortement taraudé au moyen d'une clé spéciale, clé qu'il faut nécessairement employer pour deviser ce bouchon. Cela devient très difficile quand l'obus a été tiré vu que ce bouchon ne participant pas directement au mouvement de rotation donné au projectile, vu les rainures du canon, tend à se resserrer davantage. Ces obus ont une longueur de seize pouces et un diamètre de six pouces et quelques lignes.

M. Prévost décrit ensuite minutieusement les projectiles en question, description que nous donnions il y a eu hier huit jours. La quantité ordinaire de poudre placée dans ces obus est de sept livres et deux onces. Quelquefois, il est nécessaire de mettre plus de poudre afin de remplir complètement l'obus vu que des explosions prématurées ont lieu dans des cas ou des obus n'avaient pas été complètement remplis.

Le 22 septembre, deux obus qui n'avaient pas fait explosion ont été trouvés près de la cible, subséquemment un autre a été ramassé entre la cible et les canons. Il reste bien cinq obus tirés ce jour-là dont le témoin ne peut rendre compte. On a dit au témoin que les défunts avaient trouvé deux de ces projectiles. Le témoin ne sait pas où sont les trois autres.

Un obus de 64 trouvé sur la grève de St Pierre est alors exhibé. Ce projectile porte des marques telles qu'il est évident qu'il a été lancé mais M. Prévost ne sait pas quand, vu qu'en septembre 1886 des obus de ce genre ont aussi été lancés. L'obus trouvé entre les canons et la cible est aussi produit, de même qu'une clef qui sert à mettre en place ou à enlever les tampons.

Le témoin se sert alors de la clef et essaye de dévisser le tampon de l'obus trouvé par les ouvriers de la cartoucherie, mais ne réussit pas vu la résistance offerte.

En réponse à un juré le témoin dit qu'il n'est pas probable que la poudre placée dans un obus soit encore bonne après qu'elle soit restée sur la grève une année durant.

En réponse à M. Taschereau

Un détachement était à la hauteur de la cible le 22 septembre. Ces hommes avaient ordre de tâcher de retrouver les obus non éclatés, mais cet ordre s'appliquait à la journée du tir seulement. Le 22 septembre le tir a commencé à une heure et a cessé après quatre heures. Le témoin ne sait pas si le lieutenant Hearn et ses hommes sont remontés à Québec par le bateau qui quitte l'Île à cinq heures et demie.

M. le capitaine Farley qui commandait le détachement d'artilleurs mis à la disposition du major Prévost, le 22 septembre, est ensuite assermenté. Il ne sait pas combien d'obus ont éclaté, mais la direction des projectiles lancés était généralement bonne. Le témoin devait exécuter les ordres donnés par le major Prévost.

M. John Hearn, lieutenant dans la milice canadienne et surintendant de la manufacture de cartouches, dit que le matin du 22 septembre il s'est rendu à l'Île où, à seize cent verges des canons et le plus loin possible de la rive, il a placé cinq hommes, une cible. De suite après deux habitants de l'île passèrent

près du témoin qui les avertit que l'on allait tirer du canon et de suite après le tir commença. Chaque fois que la cible tombait deux des hommes allaient à la recherche des obus et des éclats. Le témoin a aussi fait cet ouvrage à plusieurs reprises. Une fois il a trouvé un obus et une autre fois il a trouvé des éclats. Le major Prévost avait donner ordre s'essayer de retrouver les obus. L'obus qui a été trouvé l'a été durant le tir car de suite après le témoin et ses hommes sont repartis pour Québec. Le témoin n'est pas retourné faire des recherches le lendemain ni aucun autre mais il est à sa connaissance que deux employés de la cartoucherie sont retournés à l'île et qu'ils ont trouvé un autre obus. Il est très difficile de retrouver un obus, vue que la plupart du temps ils sont à moitié enfouis dans la vase. Les directeurs de la cartoucherie sont intéressés à retrouver le plus d'obus ou d'éclats afin de les étudier. Le témoin a étudié à Woolwich, Angleterre, où la règle est d'emplir les obus de poudre, car sans cela l'essai de ces projectiles ne serait pas censé être complet. Jamais on ne livre des obus avant d'en avoir tiré une certaine proportion.

Les recherches des obus se sont bornées à un rayon de cent cinquante verges de la cible, vu le temps manquant.

Un obus du genre de ceux déjà décrit est montré au témoin, qui dit être d'avis que ce projectile, qui a été trouvé sur la grève, a été lancé le 22 septembre.

M. Jean Leclerc est ensuite entendu et dit que le 22 septembre, le jour du tir en question, il a trouvé trois obus. Son père en a débouché deux et il a constaté qu'ils étaient pleins de poudre. Les trois obus ont été trouvés sur la grève Le témoin est positif que les trois projectiles ont été tirés le 22. Il a l'habitude d'aller à la recherche d'obus depuis son enfance et il les vend aux fondeurs ou marchands de bric-à-brac de Québec. Le prix varie depuis quarante à cinquante centins le quintal. Il a déjà trouvé des obus pleins de poudre. Mais ceux-là il les connaissait vu leur forme particulière. Les trois obus trouvés étaient à quatre ou cinq arpents de la clôture et à un mille à l'Est de la cible et pas du tout enfoncés dans la vase.

M. Ferdinand Leclerc, père du témoin précédent, dit que son fils Jean lui a dit avoir trouvé trois obus, et le témoin est aller les chercher à la grève et les mis sur un tas d'obus au nombre d'à peu près soixante. Il a débouché deux des bombes et d'une il a retiré à peu près deux poignées de poudre. Ces obus se débouchent aisément.

A la demande de M. Bossé, conseil du major Prévost, M. Pierre Godbout, père des trois défunts est réexaminé, il dit qu'un des obus a été trouvé sur sa terre près de la ligne de division, et cela sur la grève à peu près un arpent et demi ou à peu près de la clôture. Celui qui a éclaté a été trouvé à une dizaine d'arpents plus loin. Il était sous l'impression que tel que les années précédentes, ils contenaient de la terre ou de l'eau, vu qu'ils étaient fermés de la même manière que l'étaient ceux contenant ces substances si peu dangereuses. Il a de quatre-vingt à quatre-vingt-six obus sur sa terre. Louis Godbout, âgé de onze ans et fils du témoin précédent est réexaminé et dit que c'est l'ainé de ses frères, un des défunts, qui a ouvert l'obus et cela au moyen d'un morceau de bois qu'au moyen d'un canif il a rendu carré. Le défunt Joseph croyait que l'obus ne contenait que de la terre et s'il a mis le feu à cette bombe c'était dans le but de se convaincre si oui ou non les obus contenait de la poudre. Le

défunt n'a pas appliqué l'allumette à l'obus mais à quelques pincées de poudre qu'il avait extraites et placées sur un morceau de bois, l'obus étant à peu près six pouces de cette poudre.

L'année dernière le témoin et ses frères ont enlevé les tampons de plusieurs obus, mais alors ces derniers étaient vides.

M. William Dickson, contre-maître de la cartoucherie, dit qu'il était présent au tir et a vu à ce que les tampons des obus lancés fussent vissés serrés. D'après le témoin, ces tampons sont plus serrés après qu'un obus a été lancé qu'avant. Il a étudié à Woolwich.

Le verdict

A sept heures et vingt après avoir délibéré quelques instants, le jury a rendu le verdict suivant :

« Que Jospeh, Alphonse et Arthur Godbout ont été tués, le 24 septembre, en la paroisse St-Pierre île d'Orléans, par l'explosion d'un obus laissé sur la grève le 22 septembre, par les employés de la cartoucherie de Québec. De plus, les jurés sont d'opinion qu'il y a eu négligence coupable d'avoir laissé le dit obus sur la grève, des recherches suffisantes n'ayant pas été faites pour le trouver, ainsi que d'autres qui y ont été laissés, le 22 septembre. »

L'Électeur, 4 octobre 1887, p.4

Québec, 25 – Il appert des informations reçues subséquemment que jeudi, le major Prévost, surintendant de la fabrique de cartouches, se rendit à l'île d'Orléans avec un détachement de la batterie B, dans le but de faire des expériences avec des bombes coniques mesurant 16 pouces de long, 6 pouces de diamètre et contenant une charge de sept livres de poudre. Pour une raison ou pour une autre, l'une des bombes resta entière, et, soit par négligence, soit autrement, personne ne s'en occupa. Il en résulta l'accident de samedi.

La Minerve, 5 octobre 1887, p.3

Le jury du coroner dans l'affaire de la tragédie de l'Île d'Orléans a rendu le verdict suivant : que Joseph Godbout, Alphonse Godbout et Arthur Godbout ont été tués, le 24 septembre, par l'explosion d'un obus qui avait été laissé sur la rive de la paroisse susdite, par les employés de la fabrique de cartouches de Québec.

De plus, les jurés sont d'opinion qu'il y a eu négligence coupable en laissant l'obus sur la rive susdite des recherches suffisantes n'ayant pas été faites pour la retrouver et d'autres obus y ayant été laissés le 22 septembre.

Le père des trois enfants défunts va prendre immédiatement des actions en dommage.

Le Quotidien de Lévis, 6 octobre 1887, p.3

Encore un obus

On a trouvé à l'île un autre obus qui n'a pas fait explosion. L'obus a été transporté en ville hier et laissé sur le quai des Commissaires par son propriétaire. On ferait bien de l'enlever au plus tôt si l'on ne veut pas que quelques enfants se livrent dessus à des expériences du genre de la dernière.

Le Canadien, 10 octobre 1887, p.3

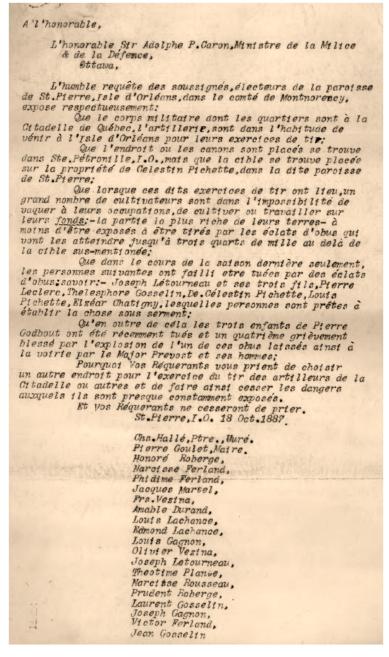
1888 – Obus sur le quai Beaulieu

On remarquait ce matin sur le quai Beaulieu, à l'île d'Orléans, une trentaine de ces projectiles coniques chargés de poudre et destinés aux exercices de tir qui doivent avoir lieu sur l'île. Chose singulière, il n'y avait personne pour les garder. Un peu de prudence est tout à fait nécessaire si on ne veut plus voir se répéter les terribles accidents auxquels ces projectiles ont déjà donné lieu.

Le Quotidien de Lévis, 5 septembre 1888, p.2 ; Le Canadien, 5 septembre 1888, p.3

Secoués par cette tragédie, les habitants de la paroisse, prennent l'initiative de faire parvenir la lettre qui suit, datée du 18 octobre 1887 et signée par le curé et 80 habitants de St-Pierre, au Ministre de la milice et de la défense à Ottawa, demandant que les exercices de tirs ne se fassent plus à l'île d'Orléans.

Ils ne reçurent pas de fin de non-recevoir mais presque. En effet les exercices de tir vont se poursuivre jusqu'en 1904.



```
Theophile Morency. Temothe Chatigny.
            Edouard Gagnon,
            Eusebe Asselin,
            Louis Montigny,
            Pierre Gosselin,
Edouard Bouffard,
            Pierre Leclerc, senior,
            Ptefre Leclerc. juntor.
            Joseph Roberge,
            Augustin Nolin,
            L.F. Tardif.
            Maglotre Ferland,
Antoine Martel,
            Pierre Godbout,
            Flavien Ferland,
            A.S. Fradet,
            Joseph Cote,
           Joseph Leclerc,
Amedee Coté,
            George Coté,
            Pierre Tailleur,
            Jean Ferland,
            J. Baptiste Rousseau,
           Alfred Plante,
Honord Roberge, juni or,
            Leon Aubin, sentor,
Leon Aubin, junior,
            Celestin Montigny,
            Joseph Ferland,
            Elzéar Plante,
            Phidime Pichet,
            Octave Aubin,
            Narcisse Rousseau.
           Phidime Gosselin,
            François Leclerc.
           Maglotre Coté.
            El zéar Gendreau,
           Pierre Turcotte,
             Phidime pichette,
           Narcisse Gagnon,
            Eugène Nolin,
            François Nolin.
           Louis Rousseau,
           François Gosselin,
Henri Havard,
            Lazare Chahot,
           François Chabot,
            François Pichet.
           Louis Pichet,
           Joseph Lebourneau, sent or,
           Joseph Lebaurneau, juntor,
           Ferdinand Leclerc.
           Jean Leclerc,
           Abraham Durand, TélesphoreGosselin.
Elzear Chatigny. Celestin Pichet, Olivier Goulet,
     Edouard Leclerc, paul Lapointe.
```

RG9-II-A-1. No de volume: 206. No de dossier: A7282. No d'instrument de recherche: 9-14

1887 - 9 octobre – Alphonse Gosselin, âgé de 13 ans, de St-Pierre, rué à la tête †

Dimanche matin, un jeune homme de Saint-Pierre, île d'Orléans, nommé Gosselin, a été rué à la tête par un cheval qu'il était en train d'atteler pour aller à la messe. La blessure est tellement grave qu'on doute que le malheureux garçon en réchappe. Hier il n'avait pas encore repris connaissance.

Le Canadien, mardi 11 octobre 1887, p.3

Hier matin un jeune homme nommé Gosselin de St-Pierre I.O. a été victime d'un bien pénible accident. Il était en frais d'atteler un cheval afin de se rendre à l'église, quand tout à coup l'animal se mit à le ruer, et infligea au pauvre malheureux une blessure très grave à la tête. Il tomba à la renverse, et les parents accoururent auprès de lui. Le médecin fut mandé en toute hâte, et lui donna tous les soins possibles. Aux dernière nouvelles le jeune garçon n'avait pas recouvré sa connaissance, et l'on entretient de sérieuses craintes sur son sort.

Le Courrier du Canada, 11 octobre 1887, p.2

Le jeune Gosselin, qui a été victime d'une ruade de cheval, la semaine dernière, à St-Pierre île d'Orléans, est mort des suites de ses blessures, l'enfant était âgé de 13 ans.

Le Canadien, mardi 18 octobre 1887, p.3

Inhumation d'Alphonse Gosselin, âgé de 12 ans, décédé le 14 octobre

Alphonse digit, nous ouri soussigni arous sir humi
Alphonse digit, nous ouri soussigni arous sir humi
Gosselin dans le cimetiers du lieu le corps de Mythones
déridé la vielle en atto parises, apo de douge ous
espent de Jeon Josselin cultivateur et de définite
pla déline boté de cette paroises, Turmé presents
Phydime Joselin, Sourne Joselin qui situat pu sign
Coho Malli stre

Registre de la paroisse St Pierre

1888 – Garçon, de Ste Pétronille, brulé au visage par de la poudre

Plusieurs petits garçons demeurant au bout de l'île d'Orléans, s'amusaient à jouer dans un champ, l'autre jour, quand l'un d'eux ayant de la poudre sur lui se mit en frais de faire partir une fusée. Il plaça cette poudre à tirer dans un papier et y mit le feu. Mais il n'eut pas le temps de se retirer; la flamme lui envahit la figure, et cils, sourcils, tout fut rasé. Heureusement qu'il avait son chapeau car sa chevelure aurait eu le même sort. Un médecin fut mandé et lui prodigua ses soins.

Le Canadien, 8 octobre 1888, p.3

1890 – Fillette, de St Jean, brûlée

Une petite fille de M. Joseph Blouin, navigateur de Saint-Jean île d'Orléans, s'amusait avec ses compagnes à faire un feu de grève, quand le feu prit à ses vêtements. Sans le secours d'une brave jeune fille, elle aurait été brûlée à mort. Ses blessures sont très graves et ses souffrances ont été atroces.

Le Canadien, 18 août 1890, p.3; Le Courrier du Canada, 18 août 1890, p.3

1890 – Herménégilde Marquis (12 ans), de Ste Famille, accident de chasse †

Un malheureux accident est arrivé avant-hier vers onze heures du matin à Sainte-Famille, Île d'Orléans. Deux chasseurs dont l'un nommé Olivier Poulin du Château Richer, et l'autre un jeune homme du nom de Parent, paraît-il, de Québec, étaient à la recherche du gibier sur la grève. Ils étaient partis du Chateau Richer samedi matin et se sont rendu chez Herménégilde Marquis, neveu de Poulin, Ce denier demanda à son oncle de permettre à son petit garçon, âgé de 12 ans, de les accompagner pour les guider dans le bois à Saint-Jean où ils allaient faire la chasse aux outardes et M. Marquis y consentit. Rendu au bord du bois, M. Parent qui portait son fusil chargé sur son épaule s'accrocha le pied dans un petit arbuste et en tombant le coup partit et la balle frappa le jeune Marquis qui marchait à côté de Parent. La balle entra par l'oreille et sortit par en arrière de la tête de l'enfant qui fut tué instantanément.

Le coroner fut immédiatement averti et le député-coroner Garneau part ce matin pour y tenir une enquête.

Le Courrier du Canada, 27 octobre 1890, p.4 ; La Gazette de Joliette, 31 octobre 1890, p.2 ; La Justice, 27 octobre 1890, p. 3

Inhumation de François-Xavier Herménégilde Marquis, âgé de 12 ans et 6 mois

Ravis cut guatu visit der apis une
Herminglemente tenue la vielle por le
Conscrit Siputi-Coronis, comune il ap
plet par le certificat de del deputé Coroner, nous boussique,
cure de cette paroisse, acous
inhume dans le Cimetire parois.

Bial, le corps de Prançais Rains
Hermingilde Marquis, plo léptime
de trançais Rains Herminique de
les puis cultivature, et de duce
Labbé, de cette parsion, décèdé
accidente llement en cette parais

le le vingt-cinq du prévut mois
afé de douze aux et six mois.

Etains prévents breains toselin it
Albert Marquis qui our répri ance
nous. Lection Joit.

Quimme Marquis

Lo. J. Jaquon Pla

Registre de la paroisse Ste Famille

1890 - 25 octobre - Herménégilde Marquis

Nom - Marquis

Prénom - Herménégilde

Occupation

Lieu de résidence - Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

Âge - 12 ans et 6 mois

Parents - Fils d'Herménégilde Marquis

Date de décès - découverte du corps 1890-10-25

Date de l'enquête - 1890-10-27

Lieu de l'enquête - Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

Nom du coroner - J.-A. Garneau

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - Blessures infligées à la tête par la décharge accidentelle d'un

fusil chargé de poudre et de plomb

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2322), Fonds Cour des sessions générales de la paix

du district de Québec

Numéro de dossier - 91

1891 - 24 novembre – Herménégilde Paquet, apprenti pilote de St-Jean, chute dans la cale †

Nous apprenons avec chagrin la mort d'un jeune apprenti pilote canadien-français du nom Herménégilde Paquet, fils de M. Paul Paquet, pilote, de St Jean I.O., marin sur le steamer *Tiber*, en charge du capitaine Jean Delille.

Son existence s'est terminée d'une manière tragique, il est tombé au fond de cale, en faisant la manœuvre, et s'est tué instantanément. Ses restes mortels arriveront ces jours prochains à Québec via New York. Nos condoléances à la famille désolée.

Le Canadien, 26 novembre 1891, p.3

Nous regrettons d'apprendre qu'un jeune apprenti pilote canadien-français, du nom d'Herménégilde Paquet, s'est tué d'une façon tragique. Marin sur le *Tiber*, steamer en charge du capitaine Jean Delille, il est tombé au fond de la cale en manœuvrant et s'est tué sur le fait. Ses dépouilles mortelles arriveront ces jours prochains à Québec, via New York. Il était le fis de Paul Paquet, pilote de St-Jean, I.O.

Le Courrier du Canada, 26 novembre 1891, p.3

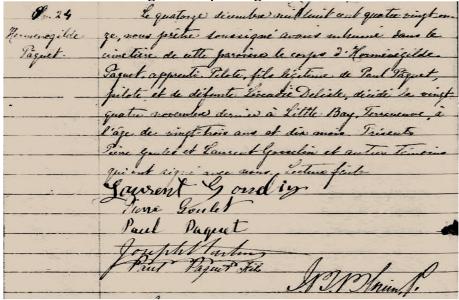
Nous avons reçu quelques nouveaux renseignements au sujet de l'infortuné jeune Herménégilde Pâquet, qui a trouvé la mort à bord du steamer *Tiber*.

C'est à Little Bay, Terre-Neuve, que l'accident est arrivé.

La dépouille mortelle du défunt sera transportée dans sa famille, à St-Jean, Ile d'Orléans, vers le 10 ou 11 décembre prochain.

Le Courrier du Canada, 26 novembre 1891, p.3

Inhumation, le 14 décembre, d'Herménégilde Paquet, âgé de 23 ans et dix mois



Registre de la paroisse St Jean

1892 - 29 octobre - Mort accidentelle d'Octave Aubin au moulin à vent à St-Pierre †

Un pénible accident a eu lieu samedi à St-Pierre, Ile d'Orléans. Un jeune garçon de 15 ans, nommé Octave Aubin, fils de M. Octave Aubin, meunier de cette paroisse, jouait avec un de ses camarades. Il se plaçait avec celui-ci dans une roue en mouvement, et se laissait tourner avec la roue. Tout-à-coup, par suite d'un faux mouvement ou autrement, il s'est sorti la tête hors de la roue, qui avait une impulsion de rotation très puissante, et est allé se frapper contre un poteau. Il est tombé assommer du coup, et la mort a été presque instantanée.

Nous offrons à la famille si affligée nos sincères condoléances.

Le Courrier du Canada, 31 octobre 1892, p.4 ; Le Journal des Campagnes, 3 novembre 1892, p.11.

Inhumation d'Octave Aubin

Octor The bin dueze, nous vari savosi que avous interme dans le cinnetier du le cores de Actare, décèdé acce devellement l'avant vaille en cette pasines, apé de quinze au sijes de Octare Thebin meunies et de tre-the iniese Boilz de cette parine. Turent presents for pa Aubin, freept Plante qui n'ont pu si que.

Registre de la paroisse St Pierre

1892 – Phidime Pichette, de St-Pierre, deux orteils coupés en buchant

A farmer from the Island of Orleans reports the following accidents that took places on the Island recently - Phidime Pichette of St. Pierre, had two toes of his right foot, cut off while chopping trees in

the woods. His two sons continued at the work, which resulted in the younger one having his right foot nearly severed.

The Morning Chronicle 5 décembre 1892, p.4

1892 – Évariste Noël, de Ste-Pétronille, coup de hache sur la jambe

Mr. Evariste Noël, of Ste. Petronille, was victim of a severe accident. He was chopping wood when the axe glanced from the object, striking him on the leg near the foot, inflicting an ugly wound, which will confine him to his residence for some time.

The Morning Chronicle 5 décembre 1892, p.4

C'est le temps de la coupe du bois pour les cultivateurs des environs, c'est aussi un temps fertile en accidents propres aux bûcherons.

Un cultivateur de l'Île d'Orléans que nous avons rencontré ce matin nous rapporte deux accidents arrivés ces jours derniers à Saint-Pierre et à Sainte Pétronille.

M. Phidime Pichette, de Saint-Pierre, à peine remis d'une maladie qui l'a mis à deux doigts de sa mort et encore incapable de se livrer à aucun travail pénible, avait envoyé ses deux fils, deux vigoureux garçons, mais inexpérimentés pour faire du bois dans la côte. Ils buchaient avec une ardeur toute juvénile lorsque la hache du plus jeune lui échappa des mains et vint frapper le pied doit de l'aîné. Heureusement celui-ci chaussé d'une forte botte, sans cela il aurait eu le pied coupé net. La hache a coupé la botte, le bas de laine du garçon et lui a légèrement entamé les chairs.

Journal des campagnes, 8 décembre 1892, p.11; Le Quotidien, 8 décembre, p.3

M. Évariste Noël, rentier, de Sainte-Pétronille, a aussi été victime d'un accident semblable, mais qui a eu des conséquences plus graves. En buchant, sa hache a glissé sur le bois et lui a frappé la jambe à la hauteur de la cheville du pied, lui faisant une profonde entaille. On a été obligé de quérir une voiture pour le ramener chez lui. Bien que M. Noël souffre beaucoup, la blessure n'est cependant pas nécessairement grave et il pourra vaquer de nouveau à ses occupations dans une semaine.

Journal des campagnes, 8 décembre 1892, p.11; Le Quotidien, 8 décembre, p.3

1893 - Célestin Rousseau, de Ste-Pétronille, blessé grièvement

Lundi matin M. Célestin Rousseau de Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, a été victime d'un accident assez grave près du moulin à ciment. La voiture a *drivé* dans une pente et a donné violemment sur une roche. Il a cru pouvoir garer sa voiture avec son pied, mais le choc a été trop rude et il a failli se faire casser la jambe.

M. Rousseau a une grave blessure à la jambe et sa carriole est toute en morceaux.

Le Quotidien de Lévis, 4 janvier 1893, p.3 ; L'Électeur, 3 janvier 1893, p.4

Monday Mr. Celestin Rousseau, from St. Petronille, was the victim of an accident near the Cement Mill. The cariole he was sitting in suddenly sheered ans struck against a rock. He put his right leg out of the cariole to steady it ans it was crushed and broken. The sleigh was also badly smashed.

The Quebec Morning Chronicle, 5 janvier 1893, p. 4

1893 - 21 juillet – Isaïe Blouin, de St Jean, frappé par une barre de fer †

Un accident fatal est arrivé à St-Jean, de l'Île d'Orléans, hier. M. Isaïe Blouin travaillait à poser des pieux sur la grève pour les fascines de pêches, quand une barre de fer dont il se servait le frappa dans la région du cœur. On le ramassa sans connaissance, et prêtre et médecin furent mandés. Le blessé reçut l'absolution et expira quelques temps après.

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans les journaux *l'Électeur, Le Courrier du Canada, Québec Morning Chronicle*, du, 19, 20, 21, 22 et 24 juillet.

La Presse, 22 juillet 1893, p.8

1894 - 14 juin – Accident de travail – Henri Anctil, de Ste-Pétronille, assommé et noyé †

Un accident qui a mis toute la paroisse de Sainte-Pétronille en émoi est arrivé hier après-midi au quai de MM. Beaulieu.

L'un des employés de la compagnie maritime et industrielle, M. Henri Anctil, s'apercevant que la cloison d'appui d'un amas de charbon qu'il y avait sur le quai semblait céder, voulut l'appuyer avec un madrier.

Au même moment, la cloison céda et une quarantaine de tonnes de charbon dégringolèrent, ensevelissant M. Anctil et l'entrainant à la rivière. Il revint à la surface presque aussitôt, mais privé de sentiment et ne put saisir les morceaux de bois qu'on lui jeta.

Cinq minutes après, on l'avait repêché mais il était déjà mort; on a tenté en vain tous les moyens usités dans les cas de noyade, il avait été assommé par la chute du charbon.

Il était âgé de 48 ans et laisse une veuve et trois enfants.

Le cadavre a été transporté à la résidence du défunt, où le coroner tient enquête aujourd'hui.

L'Électeur, 15 juin 1894, p.4

Un ouvrier de Ste Pétronille de l'Île d'Orléans du nom de Henri Anctil, est tombé à l'eau hier en manœuvrant du charbon. Quand on l'a repêché, il était mort. Le défunt était âgé d'environ 50 ans, et il laisse une femme et 3 enfants.

Journal des campagnes, 21 juin 1894, p.11

1894 - 14 juin – Henri Anctil dit Saint-Jean

Nom - Anctil dit Saint-Jean

Prénom - Henri

Occupation - Gardien de quai

Lieu de résidence - Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

Âge - 58 ans et 10 mois

Parents

Date de décès - découverte du corps 1894-06-14

Date de l'enquête - 1894-06-15

Lieu de l'enquête - Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

Nom du coroner - A.-G. Belleau

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - Contusions cérébrales en tombant accidentellement dans le fleuve Saint-Laurent avec une quantité de morceaux de charbon et de madriers

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source- Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2324), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec Numéro de dossier - 23

1894 - 20 décembre – Accident de travail – François Pichette, de St-Pierre, blessé suite à une chute

A St-Pierre, I.O. est arrivé ce matin un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves.

M. F. Pichet était monté sur sa grange pour faire quelque réparation lorsqu'il perdit tout-à-coup l'équilibre et tomba sur le sol allant donner de la tête sur un instrument tranchant.

Bien que s'étant infligé une blessure douloureuse, M. Pichet ne s'est heureusement pas gravement blessé.

L'Électeur, 20 décembre 1894, p.4

Mr. François Pichet of St. Pierre, Island of Orleans, met with an accident on Thursday which night have bad serious consequences. He had climbed on his barn to effect some needed repairs when his foot slipping he fell to the ground, sticking his head on a cutting instrument that was lying there. Very fortunately the wound is not especially dangerous.

The Morning Chronicle, 22 décembre 1894, p.1

1895 - 1 avril – Accident de travail – Flavien Ferland de St-Pierre, chute du toit de sa grange

A young man named F. Ferland, farmer, of St. Pierre, Island of Orleans, fell from the top of his barn, on Thursday last, and struck upon a rake, the prong of which entered his intestines. He was picked up in an unconscious condition and died Monday.

The Morning Chronicle, 3 avril 1895, p.4

Un jeune homme de St-Pierre, Ile d'Orléans, M. Flavien Ferland, a été victime ces jours derniers d'un accident qui lui a coûté la vie.

En allant chercher du foin sur le fenil, mercredi dernier, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba sur le sol, allant donner sur une cheville en fer qui lui a perforé les intestins.

On manda le Dr Humblot (Imbleau, note de J.- C. Dionne), de Ste-Famille, mais il ne put que constater la condition désespérée du blessé.

M. Ferland est décédé hier matin au milieu d'atroces souffrances.

Le Journal des Campagnes, 11 avril 1895, p. 10 ; Le Progrès de l'Est, 5 avril 1895, p. 2; L'Électeur, 4 avril 1895, p. 4

Inhumation, le 3 avril, de Flavien Ferland, âgé de 23 ans

Sis Te troi Avil mil huit and quale singly quing Plavien par nous cur soussigni a it inchume dans Tirland le cimetien de lieu le coups de Plavien, de cidi l'avant ville en ette parasse, agé de trightrois arm, mojor de Plavien Terland cultivateur à de défende Thilonome Jagurn de cette parasses. The well presents Plavien Terland, freigh Jo gnon que n'out fue seigner.

1896 - novembre - M Cantin - Chute d'un toit à Ste-Pétronille

M. Cantin, de Ste-Pétronille, I.O., a fait ces jours derniers une chute qui aurait pu lui être fatal.

Il était monté sur le toit de sa résidence pour faire quelques réparations, lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de 25 pieds. Il est au lit depuis, souffrant de lésions internes.

L'Électeur, 10 novembre 1896, p. 4

1897 - 23 janvier – Accident de travail – Jérémie Lachance, de St-Jean, blessé par des engrenages †

Québec, 19 – Un triste accident est arrivé dans la paroisse de St-Jean, île d'Orléans.

M. Jérémie Lachance, l'un des agriculteurs les plus estimés de cette paroisse, a trouvé la mort dans une circonstance bien pénible.

Étant occupé à battre son grain au moyen d'une machine mue par des chevaux, en présentant le grain dans la machine, il s'engagea la main malheureusement trop loin dans le cylindre à longues dents qui broye tout ce qu'il rencontre. Un cri douloureux avertit son fils qui s'empressa d'arrêter les chevaux, mais il était trop tard.

La main et le bras ne formaient plus qu'un amas de chair déchiquetée et d'os broyés. Le pauvre vieillard, malgré ses 76 ans et la perte abondante de son sang, retrouva cependant assez d'énergie et de force pour se trainer jusqu'à sa demeure située à environ cinq arpents de la grange. Il s'évanouit en y arrivant.

L'amputation ayant été pratiquée, il ne survécut que 24 heures et expira au milieu d'atroces souffrances.

La Minerve, 20 février 1897, p.1

Inhumation, le 25 janvier, de Jérémie Lachance

Jerimie Lechame quetre voust die rept, mons curé roussigné avons inhume dans le cometine de utte parine le corps et jerimie lachame, éponen de Mandhie Thiorisque, d'évé l'avant veille en atte parine à l'age de roinaute-quinze aux.

Princite Joseph Luchame et Paul Lechame qui n'out pur signer. Section faito:

Registre de la paroisse St Jean

Note de J.-C. Dionne: Il n'y a pas de rapport d'enquête du coroner. Rien à ce sujet dans les journaux Le Courrier du Canada, le Soleil, Quebec Morning Chronicle du 19 au 24.

1897 - 27 septembre – Jean Labbé, de St-François, encorné par un bœuf †

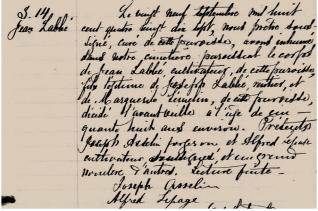
M. Jean Labbé, cultivateur de St-François, Ile d'Orléans, s'est fait tuer, cette semaine, par un bœuf qu'il conduisait au bateau, afin de le transporter à Québec.

L'animal était attaché en arrière de la voiture, lorsqu'en approchant du quai il a cassé la corde qui le retenait, et d'un bond il a sauté dans la voiture. Celle-ci a été renversée et l'infortuné Labbé fut jeté violemment dans le chemin. Le bœuf, devenu furieux, s'est rué sur lui et l'a mortellement blessé avant qu'on ait pu lui porter secours. Lorsqu'on l'a relevé, il avait les reins rompus et souffrait de plusieurs autres blessures graves. Le blessé a été transporté à sa résidence où il a expiré, mercredi. Le défunt était âgé de 57 ans.

Le Journal des Campagne, 9 octobre 1897, p.12

Note de J.-C. Dionne : Il n'y a pas de rapport d'enquête du coroner. Rien à ce sujet dans le journal Le Soleil du 27 au 30 septembre et dans Le Courrier du Canada du 27 au 30 septembre.

Inhumation, le 29 septembre, de Jean Labbé



Registre de la paroisse St François

1899 - 18 août – Jeune enfant ébouillantée à St-Jean †

Un triste accident est arrivé à St-Jean, Isle d'Orléans. Madame Langlois, épouse de M. Charles Langlois, était occupée à laver dans un appartement de sa maison, quand elle fut appelée tout à coup dans une chambre voisine. Elle laissa sur le plancher une chaudière remplie d'eau bouillante. L'un de ses enfants, âgé de deux ans et demi, s'avança pendant l'absence de sa mère près du vase rempli d'eau et se penchant sur le bord fit basculer le seau et fut horriblement ébouillanté. Ses cris déchirants appelèrent la mère qui se précipita en tout hâte et releva le pauvre petit malheureux dans un triste état. On manda un médecin et tous les soins lui furent prodigués.

L'enfant souffre beaucoup, mais tout de même on entretien l'espoir de le sauver.

Le Soleil, 18 août 1899, p.7; La Patrie 18 août 1899, p.5

La jeune enfant de M. Chs. Langlois, de St-Jean, île d'Orléans, qui a été horriblement ébouillanté, comme nous le relations avant-hier, est morte des suites de cet accident.

M. Le Dr Garneau, député coroner du district, a tenu une enquête et le verdict a été «morte de blessures causées accidentellement».

Le Soleil, 19 août 1899, p.5

1899 - 18 août – Eudonia Langlois

Nom - Langlois

Prénom - Eudonia

Occupation

Lieu de résidence - Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, l'Île d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

Âge - 2 ans

Parents - Enfant de Charles Langlois et de Salomée Pouliot

Date de décès - découverte du corps 1899-08-17

Date de l'enquête - 1899-08-18

Lieu de l'enquête - Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, l'Île d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

Nom du coroner - J.-A. Garneau

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - Brûlures infligées par l'eau bouillante

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2325), Fonds Cour des sessions générales de la paix

du district de Québec

Numéro de dossier - 68

1900 - Accident de travail - M. Légaré, écrasé par la chute d'un arbre

Québec, 12 – Un affreux accident est survenu dans l'île d'Orléans il y a quelques jours. Un jeune homme du nom de Légaré, qui était aller bûcher dans le bois a été renversé par la chute soudaine et imprévue d'un arbre qu'il était à couper et il est resté pris dessous pendant plus de dix heures et presque enseveli dans un banc de neige. Comme son absence se prolongeait outre mesure on s'est mis à sa recherche et on a fini par entendre ses gémissements à distance et par trouver l'infortuné dans cette critique position. On a constaté depuis qu'il avait eu la poitrine affreusement meurtrie et les jambes gelées au point de nécessiter peut-être une amputation. Il a à peine recouvré sa connaissance depuis et on désespère de son état.

La Patrie, 12 mars 1900, p.8

Note de J.-C. Dionne : Il n'y a pas de rapport d'enquête du coroner.

Rien à ce sujet dans Le Soleil eu 1 au 12 mars 1900 et dans Le Courrier du Canada du 3 au 10 mars.

1900 - Accident de travail - M. Hardy, cultivateur, blessé gravement à une jambe

Un terrible accident est arrivé à l'île d'Orléans l'un des jours de la semaine dernière dans les circonstances suivantes :

Un cultivateur du non de Hardy était à construire une petite bâtisse en arrière de sa résidence et équarrissait une pièce de bois qui devait servir de point d'appui lorsque la hache se détachant tout à coup de son manche et vint s'abattre sur la jambe de l'infortuné lui infligeant une horrible plaie. La femme de Hardy s'empressa de courir au secours afin d'empêcher autant que possible l'écoulement du sang qui s'échappait de la plaie béante en attendant le secours d'un médecin. Le malheureux fut transporté à sa résidence avec tous les soins que nécessitait son état et le médecin appelé a manifesté des craintes sérieuses sur sa guérison; l'amputation devra probablement être jugée nécessaire.

Le Courrier du Canada, 11 avril 1900, p.4

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans le journal Le Soleil du 1 au 11 avril.

1899 - 7 décembre - Accident de travail - Chute de Wilfrid Lachance, matelot sur le steamer «Abbey Holme» †

Nos lecteurs se rappellent le triste accident sont la victime a été Wilfrid Lachance, ci-devant de St-Jean, Ile d'Orléans, employé comme matelot sur le steamer «Abbey Holme». C'est le 7 décembre au matin que l'infortuné Lachance a trouvé la mort en tombant au fond de la cale d'une hauteur de vingt et un pieds pendant que le steamer était à St-BeesHead. Le «Abbey Holme» était parti de Maryport le matin même à bonne heure et lors de l'accident il se trouvait près de Whitehaven d'où une chaloupe fut préparée pour venir chercher le malheureux mais lorsqu'on se disposait à le transporter, il rendit le dernier soupir. Le capitaine télégraphia alors la triste nouvelle à M. Hine Bros., et retourna à Maryport, où le cadavre fit mis à terre.

Le soir une enquête a été tenue sur le corps de la victime à la ship Inn de Glasson, devant le coroner, M. Gordon Falcon; le défunt était âgé de 24 ans et natif de St-Jean Ile d'Orléans. Son père a été souvent pilote depuis la Pointe-au-Père jusqu'à Québec sur les steamers de cette compagnie, a dit le capitaine Brown dans son témoignage; il ajouta que le défunt était un marin très habile, c'est en allant fermer les écoutilles qu'il est tombé au fond de la cale. Le coroner rendit ensuite un verdict de «Mort accidentelle».

Le lendemain après-midi les restes mortels de Lachance furent inhumés dans le «Dearham Churchyard». Le défunt était très estimé à bord du «Abbey Holme» sur lequel il était depuis deux ans à l'emploi de MM. Hine Bros. Comme marque de sympathie les drapeaux avaient été hissés en berne sur les bureaux de la compagnie Hine Bros., de la maison Walker et Son et de plusieurs autres.

Un service a été chanté à l'église de Notre-Dame et de St Patrice avant l'enterrement, le Rév. P. Brierley officiant. Le cercueil était recouvert du drapeau américain et de couronnes de fleurs don de MM. Hine Bros., capitaine Brown, etc.

Le cortège se composait de cinq voitures à part le corbillard et un grand nombre de citoyens suivirent le convoi funèbre qui était précédé de la fanfare de l'Institut Canadien qui a joué la «Marche de Saül» après le service. Immédiatement ensuite venait la «Royal Naval Reserve» sous le commandant de l'officier en chef Holes. Tous les propriétaires des établissements sur le passage du convoi avaient fait fermer leurs portes. La scène au cimetière a été des plus imposante. Le cercueil était en chêne solide, avec de massives garnitures d'argent.

Le «West Cumberland Times» grand journal quotidien consacre une longue colonne à la mémoire du regretté jeune canadien, mort sur une terre étrangère et loin des siens qui avaient mis en lui leurs plus belles espérance.

Nous sympathisons avec la famille si cruellement éprouvée dans ses affections.

Le Courrier du Canada, 2 janvier 1900, p.2; Journal des campagnes, 6 janvier 1900, p.2

THE WEST CUMBERLAND TIMES, SATURDAY DECEMBER 9 iBcm

... MARYPORT STEAMER• SEAMAN FALLS DOWN A MOLD. On Thursday morning information was received at Maryport that a seaman named Wilfrid Lachance had fallen

down the hold of the as Abbey Holme while off St. Bees Head, and had died shortly after.

The as Abbey Udine left.

Published: Saturday 09 December 1899 Newspaper: West Cumberland Times

County: Cumberland, England

Type: Article | Words: 4890 | Page: 5 | Tags: none

1904 - 22 août – Accident de travail – M. Malenfant, blessé grièvement, à Ste-Pétronille

Hier après-midi, un bien triste accident s'est produit à Ste-Pétronille, I. O. M. Malenfant travaillait aux réparations que l'on fait subir au quai, lorsque en manœuvrant une grosse pièce de bois vermoulue, il a été frappé par celle-ci.

On s'empressa auprès du pauvre blessé, qui fut transporté à la première résidence et on fit appeler le Dr. J.E. Thibaudeau, de cette ville, qui se rendit en toute hâte à l'île.

Le médecin constata, après avoir examiné le blessé, une large et profonde blessure à la mâchoire inférieure et en plus trois côtes enfoncées. Le médecin espère sauver son client qui, ce matin, est assez bien sous les circonstances.

Le Soleil, mardi 23 août 1904, p.19

A serious accident occurred at St. Pétronille, Island of Orleans, on Monday. Repairs are being made to the wharf there, and while engaged in removing a large piece of timber a man named Malenfant was stuck by it ans painfully injured. The mas was taken into a nearby residence and a doctor summoned, who upon examination of the victim found that he had received a serious wound in the stomach, as well as an injury to the jaw and several other bruises. The man is in a critical state, though yesterday je was doing as well as could be expected.

The Quebec Chronicle, 24 août 1904, p.6

1908 - 26 mai - Noyade Gérard Côté, garçon de Francis Coté, de St-Laurent †

Saint-Laurent, I.O. - 27. Service spécial - Un malheureux accident est arrivé hier en cette paroisse. Un petit garçon de M. François Côté, âgé de 4 ans, était à jouer avec sa petite sœur près d'un réservoir lorsqu'il eut le malheur d'y tomber. La petite fille ne pouvant le tirer, ne put qu'appeler au secours. Lorsqu'on arriva, il était trop tard, la mort avait fait une nouvelle victime. On croit que le pauvre enfant s'est assommé en tombant. Cet accident à produit la plus pénible impression dans la paroisse de St-Laurent où la famille Côté est connue et estimée.

L'Action Sociale, 27 mai 1908, p.8

Un babin de trois ans se noie dans un vaste réservoir, à la beurrerie de ses parents.

Un bien triste accident est arrivé, hier midi, à Saint-Laurent, île d'Orléans, et a plongé dans la douleur la famille de M. Francis Côté, beurrier de cette paroisse.

Après le diner, le jeune enfant âgé de trois ans, accompagné d'une petite voisine, la jeune fille de M. Gosselin, âgée d'environ quatre ans, se rendit près de la beurrerie pour jouer avec sa petite compagne, quand en voulant lever le couvercle d'un réservoir, le jeune bambin perdit pied et tomba

tête première dans l'immense récipient et se noya, sous les yeux de sa pauvre petite amie, qui l'appelait en vain, et qui était trop faible pour le retirer pas ses habits.

La fillette courut à la maison donner l'alarme, et quand la pauvre mère arriva sur le théâtre de l'accident, elle ne put presser dans ses bras que le cadavre de son enfant, qui l'avait quittée quelques minutes auparavant, plein de vie et le cœur si joyeux.

Il est impossible de dépeindre la douleur de la pauvre mère. Le coroner Jolicoeur, informé de la chose, s'est rendu ce matin faire une enquête.

La Presse, 27 mai 1908, p.16

1908 - 27 mai - Gérard Côté

Nom - Côté

Prénom - Gérard

Occupation

Lieu de résidence - Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, l'Île d'Orléans, Québec)

Âge - 4 ans

Parents - Fils de Francis Côté et d'Emma Leclerc

Date de décès - découverte du corps 1908-05-26

Date de l'enquête - 1908-05-27

Lieu de l'enquête - Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, l'Île d'Orléans, Québec)

Nom du coroner - P.H. Bédard

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - Fracture du crâne en tombant par accident dans un puits

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2333), Fonds Cour des sessions générales de la paix

du district de Québec

Numéro de dossier – 55

1908 - 7 octobre - Accident de travail - Chute d'Arthur Vaillancourt, 19 ans

Un jeune homme de 19 ans, de l'île d'Orléans, Arthur Vaillancourt, qui était venu récemment se fixer en ville afin d'apprendre le métier de charpentier, a été hier après-midi, la victime d'un pénible accident qui peut être aura pour lui des suites fatales.

Il était à travailler à la construction d'une maison sur l'Avenue Taschereau, lorsque tout-à-coup perdant pied, il fut précipité du second étage dans la cave de l'établissement, s'infligeant dans sa chute de sérieuses blessures à la tête. Le Dr E. Bédard lui prodigua les secours de l'art, et on le transporta à sa maison de pension coin des rues St-Germain et Napoléon.

L'Action Sociale, 8 octobre 1908, p.8

1910 – Accident – Chute d'une chaloupe par Arthur Paquet de St-Jean

M. Arthur Paquet, pilote bien connu de l'île d'Orléans, l'a rasé belle dimanche dernier. Vers sept heures, M. Paquet partait pour faire une promenade sur la rivière. Quelques minutes après son départ du quai, sa chaloupe chavira et M. Paquet planta une tête dans le fleuve. Heureusement plusieurs personnes furent témoins de l'accident et MM. X, Gosselin, Charles Langlois, Jr et R.

Lachance, sautèrent à bord d'un yacht qui se trouvait amarré au quai et volèrent au secours de l'infortuné qu'ils réussirent à amener au rivage. M. Paquet peut se vanter d'avoir vu la mort de près.

L'Action Sociale, 28 juin 1910, p.8

1910 - Accident de travail – Joseph Vaillancourt, de Ste-Famille, frappé par la chute d'un arbre

While cutting down trees a farmer name Joseph Vaillancourt, of Ste Famille, Island of Orleans, was struck by one of them in its fall. He was so seriously injured that he is not expected to recover. The victim of accident is about 35 years of age.

The Quebec Chronicle, 15 décembre 1910, p.5

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans les journaux Le Soleil et L'Action Sociale du 9 au 15 décembre.

1911 - Accident de travail – Alfred Thivierge, de St-Laurent

M. Alfred Thivierge, cultivateur de St-Laurent de l'île d'Orléans, a été la victime d'un bien triste accident samedi matin.

Il conduisait une charge, quand la bride du cheval se brisa et l'animal prenait l'épouvante. M. Thivierge s'élança hors de sa voiture. Il avait mal calculé son élan, car il tomba sous la charrette et l'une des roues lui passa sur la tête. La blessure est si grave que la vie de la victime est en danger.

M. Thivierge est âgé de 40 ans, veuf, et père de quatre enfants.

L'Action Nationale, 21 août 1911, p.8; La Vigie, 21 août 1911, p.5

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans les journaux Le Soleil du 21.

1913 - Accident de travail - Christopher Ahern brûlé par la décharge d'un un pistolet

Tandis qu'il travaillait au développement de «films» pour une compagnie de vues animées, à l'Île d'Orléans, un jeune irlandais récemment arrivé au Canada, du nom de Christopher Ahern, a eu la figure considérablement brûlée par la décharge d'un pistolet qu'il croyait vide. Il fut transporté à l'Hôpital Jeffrey Hale.

Les médecins déclarent qu'il perdra un œil.

L'Action sociale, 3 septembre 1913, p.6; Le Soleil, 3 septembre 1913, p.10

Un grave accident est arrivé à un jeune homme nommé Christopher Ahern, à l'Île d'Orléans.

Ahern est arrivé récemment d'Irlande, est à l'emploi d'une compagnie cinématographique. Il était occupé à développer des films quand l'un de ses camarades, en maniant un revolver qu'il ne croyait pas chargé, pressa la détente. La poudre brûla la figure du jeune Ahern qui fut transporté à l'hôpital Jeffery Hale.

Les médecins de cet hôpital croient que la victime perdra un œil.

L'Événement, 3 septembre 1913, p.8.

Irishman, employed with moving picture concern, likely to lose an eye.

A serious accident occurred at the Island of Orleans yesterday by which a young man named Christopher Ahern will lose one of his eyes besides receiving other injuries, Ahern, who is but recently out from Ireland, was working at the development of films for moving pictures when a pistol, which was supposed to be unloaded, was discharged, the powder burning Ahern's face in

a terrible manner. He was immediately brought up to this city and taken to Jeffery Hale's Hospital, where the medical attendants consider it impossible to save one of his eyes.

The Quebec Chronicle, 3 septembre 1913, p.5

1913 - 9 septembre – Accident de travail – Explosion d'un baril de poudre – Fréderick Lafrenière, brûlé mortellement †

La poudrière du camp de la compagnie de cinématographe Kalem à Ste-Pétronille, Île d'Orléans, qui est à préparer une reproduction de la bataille des plaines d'Abraham, a sauté ce matin.

L'un des membres de la troupe un étranger de langue anglaise, dont nous n'avons pu nous procurer le nom à cause de l'heure tardive, a été mortellement blessé.

Tout le camp de la compagnie a été détruit par le feu.

L'ambulance de Québec, qui a été appelée pour transporter le blessé à un hôpital de cette ville, est attendue ici par bateau qui a quitté le bout de l'île à une heure.

L'Action Sociale, 9 septembre 1913, p.6

L'explosion qui s'est produite hier au camp de la compagnie de cinéma Kalem et que l'«Action Sociale» annonçait hier à l'exclusion des autres journaux, a eu un dénouement fatal. La victime, que nous disions mortellement blessée, a succombé ce matin à l'hôpital Jeffrey Hale.

L'infortuné se nommait Frederick Lamphord, domicilié au No. 63 rue S. Malo. Il a conservé sa connaissance jusqu'à la fin et est mort après avoir reçu les secours de la religion de M. l'abbé Casgrain, en priant malgré la souffrance.

L'Action Sociale, 10 septembre 1913, p.8

À la suite d'une explosion qui s'est produite hier, à la poudrière du camp de la compagnie cinématographique Kalem, à St-Laurent, Île d'Orléans, hier après-midi, Fréderick Lafrenière, qui demeure au No. 63 rue St-Malo, a été mortellement blessé; il a été transporté à l'hôpital Jeffery Hale par voiture de l'ambulance et ce matin il expirait au milieu d'affreuses souffrances.

Lafrenière travaillait pour la compagnie Kalem qui est à Québec depuis quelque temps afin de reconstituer en vues animées la bataille des Plaines d'Abraham.

La compagnie qui a son camp à St-Laurent, Île d'Orléans, a également à son emploi un grand nombre d'indiens, comme figurants. Nombre de jeunes gens de Québec sont aussi engagés pour figurer dans des scènes historiques, représentant les armées anglaises et françaises aux prises.

Deux cents de ces figurants étaient à l'île, hier, prenant part à la répétition du grand combat qui se livra dans les premiers jours de la colonie. Ce camp est pourvu de tous les armements nécessaires et d'une poudrière, pour les cartouches blanches.

Hier après-midi, vers une heure, pendant qu'on était à s'exercer pour reconstituer l'une des scènes principales, un petit baril de poudre fit explosion, et Lafrenière, qui se tenant près de l'endroit, fut par la violence du choc, projeté dans les airs, à plusieurs pieds de hauteur, pour aller, ensuite, s'écraser sur le sol, d'où on le releva tout ensanglanté et privé de connaissance.

L'explosion avait communiqué le feu à ses vêtements et la malheureuse victime fut horriblement brulée par tout le corps. Transporté à Québec à bord d'un bateau, Lafrenière fut d'urgence conduit à l'hôpital Jeffery Hale, où il endura des souffrances atroces.

Et ce matin il succombait, en dépit des bons soins qu'on lui prodigua.

Lafrenière était âgé d'environ 25 ans; il demeurait avec son père à St-Malo, et il était pour se marier la semaine prochaine. Ce matin le fourgon de la morgue de M. Hubert Moisan a transporté le cadavre à sa résidence, et l'enquête du coroner aura lieu demain.

Le Soleil, 10 septembre 1913, p.1

Un grave accident est arrivé hier au camp érigé à St-Laurent, île d'Orléans par la compagnie cinématographique Kalem qui, on le sait, est à y préparer un film représentant la bataille des Plaines d'Abraham.

La victime est un nommé Fréderick Lamphor, employé par cette compagnie pour représenter certains personnages dans ce film.

L'accident a eu lieu à un endroit où l'on garde de la poudre servant à la confection des cartouches blanches et des pièces pyrotechniques.

La victime était dans la petite bâtisse en bois servant de magasin pour ces explosifs lorsque la petite poudrière a fait explosion. Le feu se communiqua aux vêtements de Lamphor qui se précipita en dehors de la cabane en criant au secours. Il fut ramassé quelques instants après par M. Jos. Côté, secrétaire de M. Ledoux, le metteur en scène de la compagnie.

Le Dr J. Austin, lui prodigua les premiers soins après quoi il fut transporté à l'hôpital Jeffery Hale où il a succombé ce matin à ses brûlures. L'accident serait dû à la négligence de la victime qui aurait fumé dans la bâtisse contenant les explosifs. Le coroner tiendra une enquête.

L'Événement, 10 septembre 1913, p.8

Frederick Lamphor, who resides at No. 63 St. Malo Street, was victim of a serious accident yesterday at the Island of Orleans and is now a patient in Jeffery Hale Hospital,

Lamphor was in the employ of the Kalem Company, who furnishes the films for the moving picture shows and now engaged in the city and vicinity of Quebec creating historical scenes of the storming and taking of Quebec by the British.

The Kalem have a large camp at St. Laurent, Island of Orleans, where a number of Indians from Oka, taking part i the creations are encamped. There are also quite a number of young men from Quebec under engagement, who put on the uniforms of French and British soldiers as worn in the time of the taking of Quebec. Altogether, there are some two hundred at the Island rehearsing battles that heretofore took place there, and the camp id fitted up with an armory and supply of powder to make blank cartridges, Yesterday forenoon a keg of powder became ignited and blew of up. Lamphor was standing nearby and also went up in the air, and when picked up he was found to be terribly burned. His clothes were burned off his legs and arms, which were terribly burned; likewise his face and

hands and black from the powder. The unfortunate was conveyed to the city as quickly and tenderly as possible and is now being treated at the Jeffery Hale Hospital.

The Quebec Chronicle, 10 septembre 1913, p.5

Québec. 10 – Un fatal accident qui a causé la mort d'un homme est survenu hier à midi, au camp de la compagnie de cinématographe Kalem, à Ste-Pétronille, île d'Orléans.

Un magasin en bois contenant des pièces pyrotechniques, des cartouches et autres matières explosives a pris feu, et l'explosion qui a suivi a causé la mort du gardien de cette petite poudrière, M. Frederick Lamphor, de cette ville. Le feu s'étant communiqué à ses habits, Lamphor courut dehors et fut ramassé quelques instants après par M. Côté le secrétaire de M. Ledoux, le metteur en scène de la compagnie

Le malheureux fut transporté au Jeffrey Hospital, où il a succombé à ses blessures à 6h30, ce matin.

La compagnie Kalem est actuellement à monter une vue de la bataille des Plaines d'Abraham, et a un camp considérable à l'Île d'Orléans, où vivent sous la tente les artistes chargés reconstituer cette héroïque bataille.

La Patrie, 10 septembre 1913, p.1.

Quebec, September 10. – A fatal accident and a fire broke the camp of the moving picture artists who were rehearsing some Canadian historical pageants on the lawns of Orleans Island.

A certain quantity of powder was kept in a tent to make blank cartridges it exploded yesterday afternoon, and Frederick Lamphor, one of the company was burned by the explosion which also set fire to the greater part of the camp.

Lamphor was taken to the Jeffrey Hale Hospital where he died this morning.

Montreal Daily Star, 10 septembre 1913, p.21

1913 – 11 septembre – Philipe Alfred Lafrenière

Nom - Lafrenière Prénom - Philippe Alfred Occupation – Garçon de table

Lieu de résidence – Québec (Ville : Québec)

Âge - 26 ans

Parents -

Date de décès - découverte du corps 1913-09-10

Date de l'enquête - 1913-09-11

Lieu de l'enquête – Québec (Ville : Québec)

Nom du coroner - P.H. Bédard

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner - Dans l'exercice de ses fonctions, choc nerveux résultant de brûlures reçues accidentellement alors qu'il travaillait pour la compagnie cinématographique Kalem à l'Île d'Orléans

Présence de témoignages :

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2333), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier – 55

Ce matin le Dr F. H. Bédard assistant-coroner, a tenu une enquête sur le corps de P. Alf. Lafrenière, de St-Sauveur, mort à la suite des blessures reçues au cours d'une explosion qui s'est produite à l'île d'Orléans, alors que le défunt travaillait pour la Cie. Kalem. Les témoins entendus furent Mme Ada Pelletier, mère du défunt, Fernand Ledoux, de New-York, représentant la Cie Kalem à Québec et spécialement chargé d'engager les hommes nécessaires pour les vues animées de la reconstitution de la bataille des Plaines d'Abraham, Jos. Côté, assistant- secrétaire de M. F. Ledoux, Eusèbe Lavoie, beau-père du défunt, aussi employé par la compagnie.

M. Hembrow, au service de la compagnie, John Austin, employé par la compagnie comme acteur et surintendant.

Des témoignages entendus à l'enquête, il ressort que le défunt a été engagé mardi matin comme figurant dans un régiment de soldat. Lafrenière, peu de temps après s'être rendu à l'île, se présenta à M. Hembrow et lui demanda de l'ouvrage, ce à qui ce dernier acquiesça, Lafrenière après avoir été mis au courant du danger qui le menaçait et des précautions à prendre afin d'éviter une explosion, se mit à l'ouvrage. Vers 11 heures, une explosion se produisit. Lafrenière fut aperçu se sauvant entouré de flamme.

On prodigua les meilleurs soins au blessé qui fut transporté au Jeffrey Hale où il est mort. Le jury a rendu le verdict de «Mort accidentelle».

Le Soleil, 11 septembre 1913, p.10.

Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête ce matin sur le corps du nommé Lamphor, victime de l'explosion arrivé mardi dernier à St-Laurent de l'Île d'Orléans, au camp de la compagnie cinématographique Kalem.

Il appert maintenant que le prétendu Lamphor se nommait en réalité Philippe Alfred Lafrenière. C'était un Canadien-Français qui, étant allé demeurer aux États-Unis, y avait changé son nom.

Le jury du coroner a déclaré que la mort a été accidentelle.

L'Événement, 11 septembre 1913, p.8.

Frederick Lafreniere, aged 25 years, the victim of the powder explosion at the Kelm(sic) Camp, Island of Orleans, on Tuesday last, details of which were published in yesterday Chronicle, dies early yesterday morning at the Jeffery Hale's Hospital from the effects of the injuries and shock he sustained.

Dr. Jolicoeur, city and district coroner will hold an inquest on the remains of the young man this morning, at his residence, 63 St. Malo Street, where the body was removed to.

The Quebec Chronicle, 11 septembre 1913, p.5.

Note de J.-C. Dionne : Pour bien connaître le contexte historique de ces deux accidents, je suggère de lire mon article à ce sujet : Wolfe. Or the Conquest of Québec. Un film muet tourné à l'Île d'Orléans en août et septembre 1913. Autour de l'Île, octobre 2012, p.4

1916 - 27 décembre - Accident de travail - Xavier Lepage, de St-François †

Tué raide à Saint-François

A neuf heures, aujourd'hui, M. Xavier Lepage, âgé de 60 ans, s'est fait tuer raide par une planche, dans une scierie à St-François, Île d'Orléans. – Il laisse trois enfants et une veuve.

Un horrible accident s'est produit ici, ce matin. Un de nos principaux résident de la localité, M. Xavier Lepage, propriétaire du moulin à scie a été tué instantanément pendant qu'il était à l'ouvrage vers 9 heures. Une planche qu'il venait de placer sur une scie circulaire le frappa avec violence dans la région du cœur et le tua sur le champ.

Le cadavre a été transporté à sa résidence et dans l'intervalle le coroner Jolicoeur a été informé; il est attendu ici demain pour faire une enquête. La victime de ce lamentable accident était âgée de 60 ans et laisse trois enfants en plus d'une épouse (née Sophie Laverdière), dont la douleur fait peine à voir.

Feu Xavier Lepage était le cousin germain de Odilon Lepage, qui se noyait il y a près d'un an en traversant de Ste-Anne de Beaupré à St-François, en chaloupe.

Le Soleil, 27 décembre 1916, p.10; L'Action Catholique, 28 décembre 1916, p.4; La Patrie, 28 décembre 1916, p.5

Nom - Lepage

Prénom - François-Xavier

Occupation

Lieu de résidence - Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, l'Île d'Orléans, Québec)

Âge - 60 ans

Parents

Date de décès - 1916-12-28

Date de l'enquête - 1916-12-29

Lieu de l'enquête - Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, l'Île d'Orléans, Québec)

Nom du coroner - G.-Will. Jolicoeur

Cause ou circonstances du décès - Verdict du coroner - Choc nerveux

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-353\2341), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

Numéro de dossier - 216

1925 – Mort d'Avila Vézina, lors du naufrage du vapeur «Ocean King» †



M. Avila Vézina

Chauffeur, fils de M. Michel Vézina, cultivateur à St-Pierre (île d'Orléans), décédé accidentellement, le 28 juin dernier, lors du naufrage, en rade de Québec, du remorqueur «Ocean King»

Ceux qui retrouveront son corps qu'ils reconnaîtront d'une manière évidente et certaine, à la couleur des cheveux blonds, à la longueur des jambes vu que l'une est plus longue que l'autre, rendront un très grand service à la famille éplorée en leur communiquant cette nouvelle ou s'adresser 49 5e avenue Limoilou. Outre son père, feu Avila Vézina, laisse pour pleurer sa perte sept frères et quatre sœurs : MM. Michel Vézina, de Saint-Pierre, I.O.; Joseph Vézina, de Limoilou, Denis, Pierre, Louis, Fred et Azarie, tous de Saint-Pierre; Marie (Mme A. Morency) de Sainte-Famille, I.O.; Lucia (Mme O. Maranda) de St-Sauveur; Desneiges (Mme Louis Gendreau) de Saint-Pierre; Alphonsine, de Saint-Pierre.

Service à St. Pierre

Mardi, le 30 juin, a eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis en l'église de Saint-Pierre, Isle d'Orléans, un service pour le repos de l'âme de M. Avila Vézina, fils de M. Michel Vézina, décédé accidentellement, le 26 juin, lors du naufrage du remorqueur «Ocean King».

La messe fut chantée par M. l'abbé C.-O. Savard, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sousdiacre, de M. Labbé Vézina, d'Ottawa, et de M. l'abbé Léonidas Lachance, cousin du défunt.

On remarquait, dans l'assistance, M. Michel Vézina, son père, ses frères: M. Michel, Joseph, Denis, Louis, Wilfrid et Azarie Vézina; ses sœurs: Mmes Ph. Maranda, A, Morency, L. Gendreau et Mlle Alphonsine Vézina; sa fiancée, Mlle Claire Arsenault; ses oncles et tantes M. et Mme Jos. Vézina, M. et Mme Pierre Gosselin, M. Pierre Ferland, Mme Vve Frs Gosselin, Mme Vve Gabriel Lachance; ses cousins: MM. D.-J. Maranda, A.-W. Vézina, J. Côté, Jean, Joseph et Louis Ferland, Pierre, Alphée et Joseph Gosselin; encore, MM. Paul, Anatole et Isidore Jalbert, Jules Roberge, Fort. Montigny, Louis Asselin, Avila Tailleur (de Limoilou), Siméon Huot (de l'Ange Gardien), etc.

Nos sympathies à la famille en deuil.

L'Action Catholique, 3 juillet 1925, p.10 et 9

1925 - Accident de travail - Olivier Picard, de St-François, tué par la chute d'un arbre †

St-François I.O. 30 – Un brave cultivateur de cette paroisse, M. Olivier Picard a été tué instantanément ces jours derniers alors qu'il était à couper des arbres dans le bois en compagnie de son fils, Olivier. Une forte branche, que le bucheron venait de couper, frappa le malheureux qui fut tué sur le coup. Les cris du garçon attirèrent l'attention des MM. Sanschagrin qui travaillaient dans le bois voisin et qui se portèrent aussitôt au secours de la victime. Celle-ci fut transportée à sa demeure où M. Le curé ne put que constater la mort de l'infortuné.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à St-François. M. Olivier Picard laisse outre son épouse, quatre fils, MM. Olivier, cultivateur, Lucien, boulanger à l'Ange-Gardien, François-Xavier et Rosario Picard; six filles, Madame Victor Lefrançois, Mme Arthur Lepage, Mlles Rose-Aimée, Aurore, Régina, Antoinette Picard. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

L'Action Catholique, 30 novembre 1925, p.8

Note de J.-C. Dionne : Il n'y a pas eu d'enquête du coroner.

1926 - 31 octobre – Accident de la route, un autobus verse dans un fossé à St-Laurent †

Une tragédie dans l'Ile d'Orléans Un autobus verse dans un fossé et un enfant est tué Plusieurs blessés

Québec, 2. (Du correspondant de «La Patrie»). Un autobus contenant une quarantaine de personnes a versé dans un fossé après avoir descendu à une vive allure la Côte-à-Gobeil, à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, dimanche matin. Un enfant de deux ans a été tué, et un grand nombre d'autres personnes ont été blessées, trois ou quatre d'entre elles étant dans un état qui laisse peu d'espoir qu'elles survivent.

L'accident s'est produit vers dix heures du matin. Les autobus de M. Pierre Pouliot étaient allés, comme d'habitude, à l'arrivée du bateau au quai de Sainte-Pétronille. Il y avait un si grand nombre de passagers, que les deux voitures de M. Pouliot furent littéralement encombrées.

Dans celle qui subit l'accident, il y avait vingt-six sièges, mais on estime qu'une quarantaine de personnes y prirent place, plusieurs se tenant debout dans la machine et même sur le marchepied.

Les deux autobus prirent à la suite l'un de l'autre la direction de Saint-Laurent. Jusqu'à la Côte-à-Gobeil, le voyage se fit dans incident. Dans la côte, le conducteur de la première voiture, M. Arthur Simard, voulut appliquer les freins, mais ceux-ci refusèrent de fonctionner, et le char se mit à descendre à une grande allure, pendant que les passagers pris de panique, cherchaient à sortir. Deux jeunes gens et une jeune fille qui se tenaient sur le marchepied purent sauter sans se blesser mais tous les autres furent culbutés les uns sur les autres alors que l'autobus verse sens dessus dessous dans le fossé au pied de la côte.

La seconde voiture, conduite par M. Pierre Pouliot, lui-même, arriva quelques instants après sur le lieu de l'accident. Avec beaucoup de gens du voisinage, les passagers se portèrent au secours des victimes qui gisaient pour la plupart sous la voiture, un bon nombre sans connaissance ou incapables de se mouvoir.

Un enfant de deux ans, fils de M. Joseph Laverdière, que son père tenait dans ses bras, avait été écrasé à mort. Ce fut la seule mort sur le coup mais quelques autres passagers sont mortellement blessés. A part les trois qui sautèrent en bas de la voiture, avant qu'elle ne verse sens dessus dessous, tous ceux qui qui étaient dans la machine reçurent des blessures.

M. Georges Blackburn, facteur, de cette ville, eut la clavicule cassée, Madame William Langlois, de Giffard, comté de Québec, qui allait rendre visite à des parents dans l'île, souffre de contusions internes très grave. Elle a été transportée dans la journée d'hier à l'Hôpital de cette ville et son état est critique. M. Fabien Marceau, âgé de 68 ans, de St. Laurent, a une épaule brisée et plusieurs côtes enfoncées. Le choc nerveux qu'il a subi est à redouter en raison de son âge. M. Stanislas Pouliot, de St. Jean, souffre de fracture à une jambe et de multiples contusions. M. J. Théberge, de St. Jean, et mademoiselle Durand, de Québec, sont aussi gravement blessés.

Cinq ou six autres personnes ont eu aussi des membres fracturés. La plupart des blessés sont des résidants de l'île. On mobilisa des voitures, que les citoyens s'empressèrent de mettre à leur disposition pour les transporter dans leurs familles où ils reçurent les soins des médecins de l'île.

Tard hier, on rapportait que de tous les blessés, MM. Blackburn et Pouliot, Madame Langlois et un couple d'autres sont en danger de mort.

L'accident a causé beaucoup d'émoi dans toute l'île d'Orléans et à Québec, et où pendant une partie de la journée de dimanche, les rumeurs les plus sinistres ont circulé.

Le coroner Jolicoeur fera enquête aujourd'hui sur la mort du jeune Laverdière.

La Patrie, 2 novembre 1926, p.20

Un autobus verse avec 40 personnes sur l'Île d'Orléans

Un enfant de deux ans est tué et plusieurs autres occupants sont gravement blessés – L'accident s'est produit dimanche matin dans la côte-à- Fillion dans le village de St-Laurent – Les secours aux blessés

Un autobus contenant une quarantaine de personnes a versé dans un fossé après avoir descendu à une vive allure à la côte-à-Fillion à Saint-Laurent de l'île d'Orléans dimanche matin. Un jeune enfant de deux ans a été tué et un grand nombre d'autres personnes ont été blessés, trois ou quatre d'entre elles sont dans un état qui laisse peu d'espoir qu'elles survivent.

L'accident s'est produit vers dix heures du matin. L'autobus, de M. Pierre Pouliot, était allé, comme l'habitude, à l'arrivée du bateau au quai de Ste-Pétronille. Il y avait un si grand nombre de passagers que les deux voitures de M. Pouliot furent littéralement encombrées. Dans celle qui subit l'accident, il avait vingt-six sièges mais on estime qu'une quarantaine de personnes y prirent place, plusieurs se tenant debout dans la machine et même sur le marchepied. Les deux autobus prirent à la suite l'un de l'autre la direction de Saint-Laurent. Jusqu'à la Côte-à-Gobeil, le voyage se fit dans incident. Dans la côte, le conducteur de la première voiture, M. Arthur Simard, voulut appliquer les freins, mais ceux-ci refusèrent de fonctionner, et le char se mit à descendre à une grande allure, pendant que les passagers pris de panique, cherchaient à sortir. Deux jeunes gens et une jeune fille qui se tenaient sur le marchepied purent sauter sans se blesser mais tous les autres furent culbutés les uns sur les autres alors que l'autobus verse sens dessus dessous dans le fossé au pied de la côte.

La seconde voiture, conduite par M. Pierre Pouliot, lui-même, et qui était aussi bien remplie, arriva quelques instants après sur le lieu de l'accident. Avec beaucoup de gens du voisinage, les passagers se portèrent au secours des victimes qui gisaient pour la plupart sous la voiture, un bon nombre sans connaissance ou incapables de se mouvoir.

Un enfant de deux ans, fils de M. Joseph Laverdière, que son père tenait dans ses bras, fut écrasé à mort. Ce fut la seule mort sur le coup mais quelques autres passagers sont mortellement blessés. A part les trois qui sautèrent en bas de la voiture, avant qu'elle ne verse sens dessus dessous, tous ceux qui qui étaient dans la machine reçurent des blessures.

M. Georges Blackburn, facteur, de cette ville, eut la clavicule cassée, Madame William Langlois, de Giffard, comté de Québec, qui allait rendre visite à des parents dans l'île, souffre de contusions internes très grave. Elle a été transportée dans la journée d'hier à l'Hôpital de cette ville et son état est critique. M. Fabien Marceau, âgé de 68 ans, de St. Laurent, a une épaule brisée et plusieurs côtes enfoncées. Le choc nerveux qu'il a subi est à redouter en raison de son âge. M. Stanislas Pouliot, de

St. Jean, souffre de fracture à une jambe et de multiples contusions. M. J. Théberge, de St. Jean, et mademoiselle Durand, de Québec, sont aussi gravement blessés.

Cinq ou six autres personnes ont eu aussi des membres fracturés. La plupart des blessés sont des résidants de l'île. M. l'abbé East, curé de St-Laurent, et les docteurs Bonenfant et Peltier, prirent la direction du sauvetage. Les blessés furent transportés dans la maison de M. Joseph Lachance où mesdemoiselles Lachance apportèrent un dévouement admirable à les soigner. Des voitures, furent ensuite généreusement mises à leur disposition par les résidants du voisinage pour les transporter dans leurs familles.

L'accident a causé beaucoup d'émoi dans toute l'île d'Orléans et à Québec, et où pendant une partie de la journée de dimanche, les rumeurs les plus sinistres ont circulé.

Le coroner Jolicoeur fera enquête aujourd'hui sur la mort du jeune Laverdière.

L'Action Catholique, 2 novembre 1926, p.10

L'accident de St-Laurent

Parmi les victimes de l'accident d'autobus survenu, dimanche dernier, à Saint-Laurent, Île d'Orléans, nous avons mentionné le nom de M. Stanislas Pouliot, qui s'est fait fracturer une jambe. On nous prie de corriger. Il ne s'agit pas de M. Stanislas Pouliot, mais de M. Léonidas Pouliot.

L'Action Catholique, 4 novembre 1926, p.10

1926 - 2 novembre - Marie Paule Laverdière

Nom - Laverdière

Prénom - Marie-Paule

Occupation

Lieu de résidence - Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, l'Île d'Orléans, Québec)

Âge

Parents

Date de décès - découverte du corps 1926-10-31

Date de l'enquête - 1926-11-2

Lieu de l'enquête - Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, l'Île d'Orléans, Québec). Variante du nom : Saint-Jean-

Baptiste

Nom du coroner - G.-Will. Jolicoeur

Cause ou circonstances du décès - Verdict du coroner - Fracture du crâne causée par un accident

d'autobus

Présence de témoignages

Remarques

Langue des documents - Français

District judiciaire - Québec

Source - Centre d'archives de Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-353\2348), Fonds Cour des sessions de

la paix, district de Québec

Numéro de dossier – 119

Chauffeur d'autobus exonéré de tout blâme

Le jury du coroner a rendu a rendu un verdict de mort accidentelle, dans le cas de la mort de Marie-Paule Laverdière, un bébé de cinq mois, qui a succombé aux blessures graves, reçues lors d'un accident d'autobus, à Saint-Laurent, de l'Île d'Orléans.

Le jury a exonéré de tout blâme le chauffeur de l'autobus, M. A. Simard,

Le Devoir, 3 novembre, p.2

Chronique judiciaire

Les autobus tuent les gens et il importe d'arrêter ces hécatombes Importante déclaration de M. Adrien Beaudry, ce matin, à la Commission – Enquête sur l'accident de l'île d'Orléans – Il faut assurer son véhicule – Les sanctions de la loi

Le 31 octobre dernier, l'autobus de M. Pierre Pouliot, qui fait la navette entre St-Jean et Ste-Pétronille, à l'Île d'Orléans, était la cause d'un accident qui causa une mort et fit plusieurs blessés.

L'inspecteur de la Commission, M. Thériault, fit enquête et il attribua comme double cause de ce malheur l'incompétence du chauffeur, Arthur Simard, et la négligence du propriétaire, M. Pierre Pouliot, qui avait surchargé son autobus.

On inculpe aussi M. Pouliot de n'avoir pas assuré son véhicule comme l'exigeait la Commission.

Cette cause a provoqué toute une sensation.

Il faut à tout prix que les gens observent la loi et que ces accidents soient conjurés, a conclu le Président, M. Beaudry.

L'Action Catholique, 30 novembre 1926, p.12

1928 - 17 septembre – Accident de travail – Lauréat Paquet, de Ste Famille, écrasé par des pierres †

Un jeune homme de Ste-Famille, île d'Orléans, a été victime hier de son dévouement envers les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pour lesquelles, en compagnie de quelques autres jeunes gens, il était à transporter de la pierre devant servir à la construction d'une étable sur la ferme des religieuses.

Ce jeune homme Lauréat Paquet, âgé de 18 ans, ramassait de la pierre au pied d'un mur que l'on avait dynamité récemment quand tout à coup une partie du mur s'écroula et l'ensevelit.

Les compagnons du malheureux se portèrent à son secours et réussirent à le sortir de sa dangereuse position. Paquet cependant avait une jambe affreusement broyée et il dût être transporté en toute hâte à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang où le Dr Paul Garneau jugea l'amputation et une transfusion du sang nécessaires.

Le blessé a perdu une quantité considérable de sang. L'opération a réussi fort heureusement, mais son état est encore des plus graves. À l'hôpital, ce matin, on nous informe qu'Il avait passé une assez bonne nuit.

Le Soleil, 18 septembre 1928, p.3

Un jeune homme de Sainte-Famille, île d'Orléans, M. Lauréat Paquet, 18 ans et demi, a été victime d'un tragique accident hier après-midi, dans cette paroisse. Il a été enseveli sous un mur de pierre, et quand on l'a retiré de sa navrante position, il avait une jambe fracturée et souffrait de plusieurs blessures à la tête. Ce matin, après avoir subi l'amputation de la jambe gauche, le jeune homme était dans un état grave, à l'Hôtel-Dieu et on craignait de ne pouvoir lui sauver la vie.

M. Paquet a subi cet accident en travaillant pour les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Sainte-Famille. Ces religieuses ont fait commencer la construction d'une étable sur leur ferme, et sur

l'invitation du curé de la paroisse, M. l'abbé Poulin, plusieurs hommes et jeunes gens leur ont offert leurs services.

Le jeune Paquet fut de ceux-là. Dans l'après-midi, en compagnie de deux autres jeunes gens, ses voisins, MM. Robert et Roland Blouin, il alla chercher, un voyage de pierre dans le bas de la paroisse vers 3 heures.

Les murs d'une maison démolie fournissent cette pierre, et on en a fait sauter des pans à la dynamite depuis quelque temps. Au moment où il était courbé peu de temps après son arrivée le jeune homme fut tout à coup enseveli jusqu'au cou par une partie du mur au bas duquel il ramassait les pierres. Ses compagnons se portèrent à son secours et appelèrent de l'aide.

Le Progrès du Saguenay, 18 septembre 1928, p.1

Un jeune homme est enseveli sous un mur de pierres

Un dramatique accident est survenu hier après-midi à l'Île d'Orléans à la suite duquel un jeune homme de 18 ans M. Lauréat Paquet a dû être conduit à L'Hôtel-Dieu où il a subi l'amputation de la jambe gauche.

Le jeune Paquet a été enseveli sous un mur de pierres alors qu'à demi courbé près de ce mur, il complétait une charge de pierre ou il devait transporter au bâtiment en construction sur le terrain des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame à Ste-Famille.

MM. Robert et Roland Blouin, compagnons du malheureux jeune homme se portèrent à son secours, et le relevèrent baignant dans son sang. Ils constatèrent alors qu'il avait la jambe brisée. Un médecin appelé sur les lieux ordonna de transporter le blessé à l'hôpital et le bateau qui était à son quai à Québec fit un voyage spécial. Le Dr Paul Garneau à qui le blessé fut confié à son arrivée à l'hôpital jugea nécessaire l'amputation de la jambe. Il fallut de plus pratiquer la respiration artificielle quelques minutes plus tard. Le jeune Paquet a passé une bien mauvaise nuit mais ce matin à l'hôpital on nous informe que son état s'est amélioré.

La Patrie, 18 septembre 1928, p.2

Note de J.-C. Dionne : Étonnamment, rien à ce sujet dans le journal *L'Action catholique* des 17, 18, 19, 20 et 21 septembre.

Lauréat Paquet décède à l'Hôtel-Dieu le 20 octobre 1928

Laure at laquel - tout bours protes out one and any can't omit danne at laquel - tout bourse danne le come pour asons le competit parsis se le corpose faure at la good becide a l'Hotel Dean de Sucher le songt the one

Registre de la paroisse de Sainte-Famille

1929 - 15 juillet – Accident de travail – Chute de Henri Barras, du clocher de Ste-Famille

Un peintre à l'emploi de la maison Gauthier a été victime d'un accident alors qu'il était à son travail à Ste-Famille, I.O. Au moment où nous allons sous presse l'ambulance Moisan transporte le blessé à Québec. Les mauvaises communications téléphoniques nous empêchent d'avoir de plus amples renseignements.

Le Soleil, 15 juillet 1929, p.1

Grave accident à Ste-Famille

Un ouvrier tombe en bas du clocher de l'Église – Blessures graves

Un tragique accident s'est déroulé hier à Ste-Famille de l'île d'Orléans. M. Henri Barras, ouvrier de cette ville, âgé d'une trentaine d'années a fait une chute qui l'a conduit à l'Hôtel-Dieu où il est encore dans un état critique.

Voici les circonstances de l'accident. La maison Gauthier est actuellement à faire des réparations à l'extérieur et à l'intérieur du temple de cette paroisse de l'île d'Orléans. Hier matin les ouvriers se sont mis à leur travail comme d'habitude. Immédiatement, M. Barras grimpa sur le sommet du clocher. Parvenu au faîte du clocher, il voulut se maintenir à cet endroit en se servant du paratonnerre. Malheureusement ce dernier contenant sur une bonne partie de la longueur des pointes qui harcelèrent les mains de l'ouvrier. Il faillit tomber mais il se reprit. Il commença aussitôt à glisser et les pointes lui avaient pratiquement coupé les mains lorsqu'il fut forcé de lâcher prise.

Alors M. Barras glissa le long du clocher pour venir s'abattre sur le gazon. Témoins de tout ce qui se passait, ses compagnons se portèrent à son secours.

On le releva priver de connaissance et on demanda les secours de 2 médecins et de M. l'abbé Arthur Poulin, curé. Devant l'état grave du blessé, les médecins décidèrent de le faire transporter à l'Hôtel-Dieu. À cet endroit, son état est considéré comme sérieux.

L'Action Catholique, 16 juillet 1929, p. 10



Le Soleil, 10 septembre 1932, p.13



Le Soleil, 10 septembre 1932, p.13

7 janvier - Le pont de l'île d'Orléans

Le ministère des travaux publics de Québec vient de demander à M. Adélard Deslauriers, entrepreneur du pont de l'île d'Orléans, de continuer les travaux de la construction de ce pont,

suspendue au début de l'hier. M. Deslauriers a consenti et il continuera ces travaux du côté de l'île d'Orléans dès que la glace permettra de transporter les matériaux dont il aura besoin.

Le Devoir, 7 janvier 1932, p.4

Service d'autobus sur le pont de l'Ile d'Orléans

La Commission des Services Publics siège ce matin au Palais de Justice sous la présidence de M. Adrien Beaudry dont les collègues sont MM. McAllister et Larivière. Sur le rôle des requêtes apparait une lettre de Québec Power demandant à la Commission un permis pour établir un service d'autobus autour de l'Île d'Orléans depuis St-Grégoire, via le nouveau pont en construction.

L'Action catholique, 29 mars 1932, p.10

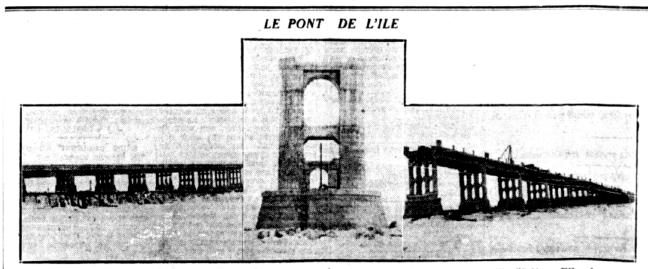
1932 - 30 août – Accident de travail au pont de l'Île

Le deuxième accident, plus grave celui-là, survint vers midi, à St-Grégoire, à l'endroit où l'on construit actuellement les pilliers du pont de l'Île d'Orléans. La victime est M. W. Roby, demeurant au No 303 rue Colomb, à Québec. Il était à travailler sur le haut des pilliers lorsqu'il fit une fausse manœuvre et tomba. Il fut précipité d'une hauteur de trente-cinq pieds et alla choir dans les eaux du fleuve St-Laurent. Ce fait le protégea d'une mort inévitable.

Il s'infligea cependant dans sa chute des blessures graves à la tête et sur le corps. Ses compagnons de travail se portèrent aussitôt à son secours et appelèrent un médecin et l'ambulance Moisan.

La victime fut transportée à l'hôpital du St-Sacrement où l'on nous dit, cet après-midi, que son état est rassurant en dépit des blessures qu'elle a reçues.

Le Soleil, 30 août 1932, p.1 et 5



Ces trois photographies ont été prises par l'artiste du "Soleil" du pont de glace entre la côte de Beaupré et l'Île d'Orléans. Elles font voir où en sont rendus les travaux de construction du pont de l'île d'Orléans. On voit, à gauche, les pilliers terminés du côté de la côte de Beaupré; au centre, c'est la photographie du pillier situé le plus près du chenal; à droîte, nous voyons la partie des pilliers construits du côté de l'île d'Orléans.

Le Soleil, 31 mars 1933, p.3

1933 - 20 février – Une machine trop lourde pour le pont de glace

Le pont de glace entre l'Île d'Orléans et la terre ferme a cédé sous le poids d'une grue que les entrepreneurs du pont faisaient traverser. La machine git au fond du fleuve qui a à cet endroit une

profondeur de trente pieds. On tentera de la renflouer le printemps prochain. La glace a une épaisseur de 13 pouces.

La Presse, 20 février 1933, p.22

1934 - 4 juillet – Accident de travail au pont de l'île

M. Lucien Marceau, employé à la construction du pont de l'Île d'Orléans, a été victime d'un accident ce matin au cours de son travail. M. Marceau fit une chute en transportant des matériaux et se heurta violemment contre un pilier. Le malade fut conduit à l'hôpital St-François d'Assise par l'ambulance Lépine. On nous apprend que fort heureusement son état n'inspire aucune crainte.

Le Soleil, 4 juillet 1934, p.3

1934 - 5 juillet – Accident de travail au pont de l'île

Un pénible accident est survenu vers trois heures ce matin au pont de l'Île d'Orléans, à Saint-Grégoire, alors que M. Léon Turgeon, demeurant au numéro 213, rue St-Valier, contre-maître à l'emploi de la Foundation Company of Canada, est tombé du haut d'un caisson dans le fleuve St-Laurent.

Il appert que la victime fut frappée par la grue et projetée du haut d'un caisson à l'eau. On se porta immédiatement à son secours et on fit mander d'urgence l'ambulance Lépine qui transporta le malheureux contre-maître à l'hôpital de St-François d'Assise. On nous informe cependant que ses blessures ne sont pas graves.

Le Soleil, 5 juillet 1934, p.11

1934 - 26 juillet – Accident de la route à St-Laurent

Un jeune cycliste, Charles-Henri Dorval, fils M. Florian Dorval, chef du département de typographie à l'«Evénement», a été victime d'un accident, hier matin, à St-Laurent, Ile d'Orléans. Vers 10 heures, le jeune Dorval se dirigeait vers le bureau de poste quand il fut renversé par une automobile que conduisait M. Raoul Giroux, de Beauport-Est. Le garçon fut projeté sur la chaussée et s'infligea de douloureuses blessures à la tête et au corps. Le conducteur de l'auto se porta au secours de la victime et fit mander sur les lieux, M. le docteur Bédard, qui donna les premiers soins au blessé. Conduit à l'hôtel-Dieu, on fit un examen radiologique qui révéla une dislocation de la clavicule.

L'Action catholique, 27 juillet 1934, p.3

1934 - 31 juillet – Accident de travail au pont de l'île

M. Mike Snidey, employé de la Foundation Company à la construction du pont de l'île d'Orléans, a été victime d'un accident, hier soir, au cours de son travail. M. Snidey dirigeait une grue mécanique qui montait à ce moment une pièce de fer sur les piliers du pont. La pièce s'échappa soudain et frappa la victime à l'épaule. On demanda aussitôt l'ambulance de la maison Bouchard & Fils qui transporta le blessé à L'Hôpital St-François d'Assise. M. Snidey n'a rien de fracturé et son état n'est pas grave.

Le Soleil, 1 août 1934, p.9

1934 - 2 août – Accident de travail au pont de l'Île

Un dramatique accident est survenu, cette nuit, au pont de l'île d'Orléans, où un grand nombre d'ouvriers travaillent à sa construction. Un jeune homme de Lauzon, M. Marcel Dalmont, a été happé par la pelle mécanique et a failli trouver la mort. Les cris désespérés de la victime firent accourir le préposé à la machine ainsi que plusieurs compagnons de travail qui immobilisèrent la puissante machine. Le jeune homme fut tiré des griffes de la pelle mécanique et placé sur un remorqueur qui le transposta au ponton de la Douane où l'ambulance de la maison Hubert Moisan le conduisit en toute hâte à l'hôpital St-François d'Assise. Le blessé est sous les soins des médecins et des religieuses. À midi, on n'avait pas encore terminé la radiographie. L'état du blessé est très sérieux.

Ce pénible accident est survenu vers une heure cette nuit. Depuis quelque temps, les travaux de construction du Pont de l'Île d'Orléans sont conduits avec beaucoup de rapidité. Deux équipes d'ouvriers y travaillent continuellement. La victime faisait partie de l'équipage de nuit. À un certain moment Marcel Dalmont, qui travaillait près de la pelle mécanique, ne prit pas garde à la machine, et celle-ci vint le happer dans ses serres puissantes. L'ouvrier poussa immédiatement des cris de détresse qui firent accourir quelques compagnons de travail.

Le moteur de l'immense machine fut immobilisé cependant que l'on s'empressait de dégager le malheureux.

Sorti de cette pénible situation, Marcel Dalmont était privé de connaissance et perdait beaucoup de sang. Il avait plusieurs fractures au bras droit et à la jambe droite. On s'empressa alors de téléphoner à Québec, au docteur Henri Lapointe et à l'ambulance Moisan, leur donna instruction de se trouver sans tarder au Ponton de la Douane pour l'arrivée du malheureux ouvrier. Un remorqueur prit en toute hâte le blessé à son bord.

Il était environ deux heures moins dix minutes lorsque l'ambulance parvint au Ponton de la Douane. Le remorqueur accosta quelques instants après. Le corps mutilé de la victime fut déposé dans une civière et transporté avec rapidité à l'hôpital St-François d'Assise.

Nous avons communiqué ce midi, avec le personnel de l'hôpital. La victime, à l'heure où nous écrivons ces lignes, subit l'opération de la radiographie. Son état est très sérieux.

L'Action catholique, 2 août 1934, p.3

Un dramatique accident est survenu hier, au pont de l'Île d'Orléans. Un jeune homme de Lauzon, M. Marcel Dalmont, a été frappé par la pelle mécanique et a failli trouver la mort. Les cris désespérés de la victime firent accourir le préposé à la machine ainsi que plusieurs compagnons qui immobilisèrent la machine. Le jeune homme fut tiré des griffes de la pelle mécanique et placé sur un remorqueur qui le transporta au ponton de la douane où l'ambulance le conduisit à l'hôpital St-François d'Assise. L'état du blessé est très sérieux.

La Presse, 3 Août 1934, p.23

1934 - 20 août – Accident de travail au pont de l'Île

Un accident est survenu hier après-midi au pont de l'Ile d'Orléans. Un employé de la Foundation Company of Canada, M. Roméo Poulin, domicilié au numéro 48 avenue Ruel, à Saint-Grégoire de Montmorency, a été gravement blessé alors qu'il était à travailler dans un caisson. Il était en train de manœuvrer une perforatrice quand le foret (drill) se détacha de la machine et le frappa au ventre.

L'ambulance Bouchard fut immédiatement mandée et elle transporta à la hâte le blessé à L'hôpital Saint-François d'Assise où son état, sans être désespéré, est jugé comme assez grave.

Le Soleil, 21 août 1934, p.1

1934 - 29 septembre - Décès accidentel du meunier Alfred Poulin (73 ans) †

Fin tragique du meunier de Ste-Famille, M. Poulin Un de ses voisins vient au moulin pour le rencontrer, samedi matin, et fait la macabre découverte – Broyé dans les roues d'engrenages – Le défunt était âgé de 73 ans – Beau-Frère de l'hon. L. Létourneau

Les obsèques ont eu lieu ce matin.

Un citoyen de Ste-Famille, Ile d'Orléans, M. Alfred Poulin, meunier, a trouvé une mort horrible, samedi matin. M. Poulin a été broyé dans l'engrenage d'un moulin. Il était le beau-frère de l'hon. Louis Létourneau, C.L.

M. Poulin avait laissé sa résidence pour essayer de nouvelles machines qu'il venait d'acquérir. Quelques temps après, un voisin vint pour le voir. Ne le trouvant pas à la maison, il se rendit au moulin. Quelle ne fut pas sa stupeur lorsqu'il aperçut le cadavre mutilé de M. Poulin pris dans l'engrenage. Le meunier avait été saisi dans un engrenage par son habit et il avait été broyé à mort.

M. l'abbé F. Côté, curé de Ste-Famille, et M. le docteur Robert Gaulin, arrivèrent au moulin et ne purent que constater la mort.

Le regretté Poulin était un citoyen très estimé de Ste-Famille, où il était meunier depuis de nombreuses années. Il y a quelques mois, M. et madame Poulin fêtaient le cinquantième anniversaire de leur mariage. Le regretté disparu était âgé de 73 ans.

Outre son épouse, née Vitaline Létourneau, sœur de l'hon. M. Louis Létourneau, conseiller législatif. M. Poulin laisse pour pleurer sa perte ses fils MM. Joseph Poulin, professeur à Montréal, Gérard Poulin, professeur à Québec, Félix Poulin, inspecteur d'écoles; ses fille madame Alphonse Drouin (Jeanne), de l'Ange-Gardien, et madame Joseph Drouin (Omérine) du même endroit.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, à Ste-Famille.

L'«Action Catholique» offre à madame Poulin l'hommage de ses plus vives sympathies.

L'Action catholique, 1 octobre 1934, p.3; Le Quotidien de Lévis, 1 octobre 1934, p.1

Un terrible accident à Ste-Famille

M. Alfred Poulin, meunier, est broyé à mort dans les meules de son moulin alors qu'il mettait à l'essai une nouvelle machine

M. Alfred Poulin, meunier, de Ste-Famille, I.O., a été broyé à mort samedi matin, dans les meules de son moulin et cette tragédie a causé beaucoup d'émoi sur l'Île d'Orléans où le regretté défunt jouissait

de l'estime et de la considération générale. M. Poulin avait acheté des machines nouvelles et il devait les mettre à l'essai, samedi matin. Parti à bonne heure de chez lui, il ne revint pas et l'un de ses voisins qui voulait causer d'affaires avec M. Poulin se rendit au moulin pour le voir. Un spectacle terrible l'attendait et quand il entra dans la salle où se trouvaient les meules, il aperçut M. Poulin sans vie, les membres broyés par ses engrenages.

L'alarme fut immédiatement donnée à tout le voisinage et le Dr. Robert Gaulin et M. le curé F. Côté furent appelés en toute hâte. M. Poulin avait le thorax défoncé et les bras et les jambes cassés. La mort avait fait son œuvre à l'arrivée du médecin et M. l'abbé Côté administra les derniers sacrements sous condition à la victime de cet épouvantable accident. Le regretté défunt était âgé de de 73 ans et il avait rempli toutes les positions honorifiques de sa paroisse.

Outre son épouse, née Vitaline Létourneau, sœur de l'hon. M. Louis Létourneau, conseiller législatif. M. Poulin laisse pour pleurer sa perte ses fils MM. Joseph Poulin, professeur à Montréal, Gérard Poulin, professeur à Québec, Félix Poulin, inspecteur d'écoles; ses fille madame Alphonse Drouin (Jeanne), de l'Ange-Gardien, et madame Joseph Drouin (Omérine) du même endroit.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, à Ste-Famille.

Les funérailles ont eu lieu ce matin et nous offrons nos sympathies à la famille.

Le Soleil, 1 octobre 1934, pp.1 et 6 ; L'Événement, 1 octobre 1934, p.1 et 11.

1934 - 12 décembre – Accident de travail au pont de l'Île †

M. Jules Hardy, 37 ans, est mort hier après-midi après avoir fait une chute de cent pieds au pont de l'Île d'Orléans.

M. Jules Hardy, âgé de 37 ans, et l'un des plus vieux employés de la Dominion Bridge, s'est tué instantanément hier après-midi en tombant du palier du pont de l'Ile d'Orléans sur la glace, cent pieds plus bas. La tête du malheureux ouvrier étai prise dans un amas de neige et de glace quand on se porta à son secours et il avait cessé de vivre. La tragédie s'est produite à 2 h 15. Hardy, avec plusieurs compagnons, était occuper à poser des plaques de fer sur le palier du pont. Ayant besoin d'un outil, l'ouvrier se retourna trop vite et perdit l'équilibre en poussant un cri de terreur. Il tenta de s'accrocher à un madrier qui se trouvait plus bas mais il ne réussit qu'à l'entraîner avec lui dans sa chute vertigineuse.

MM. Georges Sylvert, Louis Gaumont et François Tremblay, qui travaillaient avec Jules Hardy, s'empressèrent de donner l'alarme aux contre-maîtres et de descendre sur la glace porter secours à la victime. Pendant ce temps d'autres ouvriers allaient chercher le prêtre et le médecin et quelques instants plus tard arrivaient M. le Dr. H.-E. Talbot, et un prêtre de la cure St-Grégoire. Il n'était malheureusement plus temps et le médecin ne fit que constater la mort de l'infortuné qui avait le crâne broyé.

Les restes mortels furent ensuite transportés à la morgue Bouchard à St-Grégoire, et c'est à cet endroit que l'enquête eut lieu hier après-midi sous la présidence du Dr. Albert Marois. Les jurés ont rendu un

verdict de mort accidentelle, après avoir entendu les témoignages de MM. L.-J. McMahon, Dr. H.-E. Talbot, Georges Sylbert, Louis Gaumont et François Tremblay.

Les restes mortels de M. Jules Hardy sont exposés à la résidence familiale, 11, 1ère rue, à Limoilou. Le défunt laisse dans le deuil une épouse, née Hélène Desroches et plusieurs enfants. Jules Hardy demeurait autrefois à New Liverpool, comté de Lévis, où il a encore des parents, ainsi qu'à St-Romuald d'Etchemin.

Nous offrons à la famille en deuil nos très vives sympathies.

Le Soleil, 13 décembre 1934, p.3 ; Le Quotidien, 13 décembre 1934, p.1

Pendant qu'il était occupé à riveter des plaques d'acier qui servait à supporter les trottoirs du pont de l'Île d'Orléans, M. Jules Hardy, âgé de 37 ans, et employé de la Dominion Bridge, a perdu l'équilibre, hier après-midi, et a été tué instantanément en tombant sur la glace qui recouvrait le fleuve à cent pieds plus bas.

La tragédie s'est déroulée sous les yeux d'ouvriers horrifiés qui virent tomber leur infortuné compagnon. MM. Georges Sylvert, Louis Gaumont et François Tremblay, furent les premiers à porter secours à la victime, pendant que d'autres compagnons prévenaient M. le docteur H.-E. Talbot et un vicaire de St-Grégoire.

Les restes mortels de la victime ont été transportés à la morgue de la maison Bouchard à St-Grégoire, où le coroner a tenu enquête, quelques heures plus tard. Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

La victime, M. Jules Hardy, était âgé de 37 ans, marié et père de plusieurs enfants. C'était un employé expert de la Dominion Bridge, qui était reconnu pour sa compétence dans les travaux d'installation des structures métalliques.

L'«Action Catholique» prie la famille plongée dans le deuil par cette tragédie de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

L'Action catholique, 13 décembre 1934, p.3

1935 - 6 juillet – Le pont de l'Île est vite devenu populaire

Plus de 2,000 automobiles ont franchi le pont de l'Île d'Orléans depuis son ouverture samedi aprèsmidi – Les charmes du Tour de l'Île.

Plus de 2,000 automobiles ont passé sur le pont de l'Île d'Orléans depuis son ouverture, samedi après-midi, à une heure trente, jusqu'à hier soir, d'après les chiffres compilés par le ministère des Travaux publics aux postes de perception des péages.

Le signal d'ouvrir le nouveau pont à la circulation fut donné par M. Ivan-E. Vallée, sous-ministre des travaux publics, à une heure trente. Dès ce moment, et pendant tout l'après-midi et la soirée, ce fut un défilé ininterrompu de voitures de promenade qui s'engagea sur le pont. Plusieurs automobilistes attendaient d'ailleurs que les barrières fussent levées samedi, pour avoir le plaisir de dire :«Nous avons été parmi les premiers à passer sur le nouveau pont !» Depuis le moment de l'ouverture jusqu'à quatre heures trente de l'après-midi, 300 automobilistes payèrent leur droit de passage; dans la soirée, la circulation fut encore intense, mais c'est surtout hier qu'elle a été considérable. On estime

que 1,700 voitures s'enregistrèrent depuis le commencement de la journée jusqu'aux premières heures de la soirée. La plupart des automobilistes profitèrent de leur excursion pour faire le tour de l'Île et jamais Orléans n'avait connu une telle animation. Heureusement, malgré la circulation augmentée, il n'y eut aucun accident grave.

La construction immense qui relie l'Ile à la côte de Beaupré est pratiquement libérée des machineries et des échafaudages qui ont servi à sa construction. Sur milieu de la travée centrale, il y a encore deux ou trois machines utilisées pour la pose du luminaire et le peinturage, mais on a pris soin de très bien indiquer leur présence de sorte que la circulation peut se faire facilement et sans danger. Dans quelques jours, le luminaire sera complètement installé et les derniers échafaudages seront enlevés.

Le Soleil, 8 juillet 1935, p.3

Sur le pont

Le Dr Alphonse Giguère semble être le premier Québécois qui ait traversé le pont de l'Île d'Orléans. C'était le 2 avril. Le pont de glace était disparu, le traversier n'avait pas repris son service, et le Dr Giguère avait été mandé pour pratiquer une urgente opération.

Le Soleil, 11 juillet 1935, p.18

M. Ivan-E. Vallée, sous-ministre des Travaux Publics annonce que le pont de l'Ile d'Orléans est maintenant ouvert à la circulation des camions automobiles pour le transport des marchandises à la circulation des autobus et des voitures à traction animale. Le ministère de la voirie n'attendait que cette permission pour transporter dans l'Ile le matériel nécessaire à la réfection du chemin de ceinture.

Le Soleil, 11 juillet 1935, p.18

1935 - 6 juillet - Accident de la route à St Pierre †

M. Paul Drouin, 45 ans, cultivateur de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, a été tué au cours d'un fatal accident d'automobile, samedi dans l'Ile, tandis que deux compagnons de voyage, MM. Napoléon Pichette, cultivateur de Ste-Famille, et M. Robert Pichette, apprenti-boulanger à Québec, ont été sérieusement blessés.

L'accident s'est produit à la sortie du village de Saint-Pierre, vers trois heures de l'après-midi. M. Paul Drouin revenait de Québec et regagnait da ferme, en camion. Il était accompagné de MM. Napoléon et Robert Pichette, qu'il avait rencontrés sur le bateau et invités à monter avec lui. En arrivant dans le village de St-Pierre, le camion conduit par M. Drouin était précédé de deux autres voitures de transport. Il sonna de la trompe pour signaler sa présence à la première voiture et la dépassa. Il voulut ensuite dépasser la seconde, mais on ne sait trop par quelle manœuvre, son camion prit le fossé et alla donner violement contre un poteau, qu'il cassa. Les trois occupants furent précipités sur la chaussée et gravement blessés pendant que le camion était complètement démoli.

Aussitôt, les habitants du village de St-Pierre, attirés par le fracas de l'accident, se portèrent au secours des malheureux. N. Drouin était sans (suite à la page 5, 7e col.) connaissance et perdait beaucoup de sang. Les deux compagnons gisaient sur le sol, couverts de blessures et de contusions.

M. le curé C.-O. Savard, curé de St- Pierre, fut mandé en toute hâte et il administra les derniers sacrements aux victimes. M. le Dr Bédard, de Saint-Laurent, fut appelé sur la scène de la tragédie et examina les blessés.

Il les jugea très gravement atteints et demanda aussitôt la voiture-ambulance de la maison Germain & Lépine. Dix minutes plus tard, la voiture-ambulance était là pour transporter les blessés à l'Hôtel-Dieu. C'était la première fois qu'une ambulance se rendait dans l'Île en passant par le pont qui vient d'être ouvert à la circulation, et elle put le faire en un temps record. Dans la voiture qui transportait les malheureuses victimes à Québec, M. Drouin mourut de ses blessures. Les deux autres victimes furent transportées à l'Hôtel-Dieu où les médecins ont déclaré, hier soir, qu'elles prenaient beaucoup de mieux.

Les officiers Alonzo Boulanger et Camille Tremblay, du service de la circulation ont été dépêchés par leur chef pour faire enquête.

M. Le coroner Jules Vallée se rend aujourd'hui pour faire les constations d'usage et rendre son verdict sur la mort du malheureux M. Drouin.

Le Soleil, 8 juillet 1935, p.1 et 5

L'Ile d'Orléans a été le théâtre d'un dramatique accident, samedi après-midi : un homme a été tué et 2 autres sérieusement blessés. La tragédie s'est déroulée à la sortie du village St-Pierre, lorsqu'un camion dans lequel se trouvaient 3 occupants a pris le fossé et a frappé un poteau, en voulant dépasser un camion.

Les victimes sont : M. Paul Drouin, 45 ans, cultivateur de Sainte-Famille, tué instantanément; MM. Napoléon Pichette, cultivateur, de Sainte-Famille, et Robert Pichette, apprenti-boulanger, de Québec, sérieusement blessés.

Le drame s'est produit à proximité de l'église St-Pierre. M. Paul Drouin revenait de Québec et se dirigeait vers sa demeure dans un camion. Il était accompagné de MM. Napoléon et Robert Pichette, qu'il avait invités à prendre place avec lui dans la voiture.

Leur camion frappa violemment un poteau qu'il cassa. Le camion fut complètement démoli.

La Presse, 8 juillet 1935, p.9; Le Nouvelliste, 9 juillet 1935, p.2

1935 - 21 juillet – Louis Busque, gravement blessé par l'éclatement d'un obus sur la grève de Saint-Laurent

Un accident peu banal est arrivé, hier après-midi, sur la grève de St-Laurent, I.O. Un garçon de 16 ans, Louis Busque, qui travaillait à l'emploi de M. Odilon Gosselin, a été projeté en l'air par l'explosion d'un obus avec lequel il était à jouer. Heureusement, cet accident ne fut pas fatal. Le jeune homme fut blessé à la jambe d'où a retiré un éclat d'obus, hier soir, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Cet accident a remis en mémoire des habitants de l'Île d'Orléans la période si troublée de la guerre de 1914. C'est bien en effet un obus de la Grande Guerre qui a fait des siennes. Selon toute probabilité, cet obus avait été lancé comme bien d'autres du fort de la Martinière, situé sur la rive sud en face de St-Laurent, par les artilleurs qui s'exerçaient au tir.

Quelques-uns de ces obus n'avaient pas éclaté à leur arrivés sur l'Île et les citoyens de l'endroit en trouvent encore aujourd'hui de temps à autre.

C'est avec deux obus de 18 pouces de diamètre trouvés sur la grève que le jeune Busque jouait, hier après-midi, avec quatre camarades moins âgés que lui. Sans connaître, dans doute, la nature de celle boule massive qu'il avait entre les mains, il soulevait un des obus et le laissait retomber par terre. C'est alors que se produisit l'explosion. Le jeune Busque fut violemment projeté en l'air pendant que ses petits compagnons étaient renversés par terre.

M. le docteur O. Bédard, de St Laurent, fut immédiatement appelé sur les lieux. Il constata vite que le jeune Busque était assez sérieusement blessé. Par contre ses camarades s'en étaient tiré indemnes. Il prodigua au blessé les premiers soins que requéraient son état et le fit transporter à L'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

A l'hôpital, on prit la radiographie de la jambe blessée et l'on s'aperçut qu'un morceau d'obus s'y trouvait logé. Cet éclat a été retiré sans tarder et le malade semble se porter très bien.

Le jeune Louis Busque était le fils de M. Odilon Busque, de St-Laurent.

L'Action Catholique, lundi 22 juillet 1935, p.1

Note de J.-C. Dionne:

Le Fort-de-la-Martinière est un fort situé au Canada.

Le Fort-de-la-Martinière est situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la province de Québec. Sa mission était de protéger le fleuve et d'assurer la défense de la ville de Québec, de la ville de Lévis, ainsi que de l'important chantier naval A.C. Davie.

Sa construction commença en 1907, afin de défendre la Pointe-de-la-Martinière lors de la Première Guerre mondiale. Le Fort-de-la-Martinière est situé le long du Saint-Laurent, face à l'Île d'Orléans. Son rôle était de contrôler le trafic naval et d'empêcher les possibles invasions ennemies via le Saint-Laurent. (Wikipédia)

Un accident étrange est survenu dimanche après-midi sur la grève de St-Laurent I.O., quand un jeune homme, Louis Busque, âgé de 16 ans, a été blessé par un éclat d'obus. En compagnie d'autres jeune gens, Louis Busque s'amusait à lancer de vieux obus trouvés sur la grève quand l'un de ces derniers fit explosion, lançant des éclats dans toutes les directions. Louis Busque fut frappé à la jambe et s'affaissa privé de connaissance. Le Dr J.-O. Bédard, de St-Laurent fut mandé et donna ses premiers soins au blessé qui fut ensuite transport à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang où l'éclat d'obus a été enlevé.

Durant la grande guerre, les artilleurs du fort de la Martinière pratiquaient le tir au canon et il est arrivé plusieurs fois depuis que des obus ont été trouvés sur l'île d'Orléans. On suppose que c'est l'un de ce ces derniers qui a blessé Louis Busque.

Le Soleil, 23 juillet 1935, p.7

Ile d'Orléans – M. Louis Busque, fils d'Odilon Busque, a été grièvement blessé par l'éclatement d'un obus sur la grève de Saint-Laurent. Il avait trouvé le projectile dans un champ et travaillait à l'ouvrir en compagnie de quatre autres compagnons. Ces derniers ont été renversés par le choc, mais s'en sont tirés indemnes. Le blessé est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Bulletin des agriculteurs, 1 août 1935, p.5

1935 - 29 juillet – Cheval tué par une automobile à St-Jean

A St-Laurent, dans l'île d'Orléans, un cheval s'est fait tuer par une automobile, samedi soir dernier. L'accident s'est produit entre St-Jean et St-Laurent, à la sortie du pont de la rivière Maheux. Toute la journée, hier, les occupants des automobiles et des autobus qui ont fait le tour de l'île pouvaient voir l'auto une Essex, dont le moteur était démoli, et le cheval tué raide, de l'autre côté. Personne n'a été blessé au cours de cet accident.

Le Soleil, 5 août 1935, p.6

1937 - 7 septembre – Accident de travail au pont de l'Île

De nombreux accidents se sont produits à Québec hier. Au pont de l'Île d'Orléans, deux peintres sont tombés et sont blessés gravement.

M. Joseph Viger, de Beauport, et M. A. Dumas, 17 Demers, Québec, ont été blessés hier vers midi alors qu'ils travaillaient au pont de l'Ile d'Orléans. Une équipe d'ouvriers est affectée à l'entretien du pont et les deux hommes, en question travaillaient au peinturage des travées. L'un deux se trouvait sur un chaland échoué à marée basse tandis que l'autre monté à l'aide d'un palan appliquait le vernis. Celui d'en bas délayait du ciment.

À un moment imprévu, un câble se rompit et le palan descendit d'une hauteur de cent pieds environ. L'homme qui était en haut tomba sur celui d'en bas et les autres ouvriers se précipitèrent pour leur porter secours. Ils étaient inconscients. Un médecin accourut sur les lieux de même que les agents de la circulation, MM. Renaud et Blouin et on leur porta secours. Les ambulances Bouchard et Arthur Cloutier furent mandées sur les lieux et transportèrent les deux blessés à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

Ce fut chose extrêmement difficile que de transporter les deux hommes. L'accident s'est produit à marée basse du côté de l'Ile. On sait que la batture est très longue. Il fallut transporter dans la vase les deux hommes. Les infirmiers des deux ambulances, aidés du médecin et de quelques hommes, parvinrent après maintes difficultés, à franchir la batture boueuse et à gravir le remblai conduisant à la route où se tenaient les deux ambulances. À l'hôpital, on nous dit qu'à moins de complication les deux blessés s'en tireront.

Le Soleil, 8 septembre 1937, p.18 et 7

1938 - 30 août - Accident au pont de l'île †

M. Rolland Lebel, 26 ans, demeurant à St-Jean, Ile d'Orléans, a été tué et M. Antonio Lessialk, 47 ans, de Saint-Grégoire de Montmorency, a été gravement blessé, ce matin, au cours d'un fatal accident survenu sur le pont de l'Île. Ces deux hommes travaillaient aux travaux de réparation du pont de l'Île et se rendaient à leur travail lorsque l'accident survint.

M. Lebel voyageait en bicyclette et se dirigeait vers St-Grégoire. M. Lessialk, contremaître des travaux, venait dans la direction opposée. Il était à pied et M. Lebel ne l'aperçut pas sur sa route. La bicyclette frappa violemment M. Lessialk qui fut projeté sur la chaussée du pont, alors que M. Lebel, sous le choc de la collision, passa par-dessus les guidons du bicycle et alla tomber lourdement

sur le pavé.

Dans sa chute, M. Lebel se frappa la tête sur la chaussée et s'infligea une fracture du crâne qui devait lui être fatale. M. Lessialk fut blessé à la figure et reçut de nombreuses contusions sur tout le corps.

Les compagnons de travail des deux malheureux s'empressèrent de se porter au secours des victimes.

On appela aussitôt le docteur Talbot, de Saint-Grégoire qui prodigua les premiers soins aux blessés. Jugeant leur état très grave, il ordonna leur transport immédiat à l'hôpital.

L'ambulance de la maison Charles Cloutier demandée sur les lieux de l'accident transporta MM. Lebel et Lessialk à L'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang où M. Lebel devait succomber à ses blessures peu de temps après son arrivée.

La dépouille mortelle du malheureux fut transportée au cours de l'avant-midi à la morgue de la maison Arthur Cloutier où le coroner du district, le Dr. P.-V. Marceau, tiendra une enquête sur cette tragédie.

Le «Soleil» prie la famille si cruellement éprouvée d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Le Soleil, 30 août 1938, p.9

Roland Lebel, 26 ans, de Saint-Jean, île d'Orléans, s'est tué aujourd'hui dans un accident de bicyclette sur le pont, lorsqu'il frappa Michael Lessiark, un contremaître surveillant le travail de manœuvres employés à la réparation du pont. Lessiark roula sur le sol, souffrant de blessures à la tête. Lebel tomba également sur la chaussée, se fracturant le crâne et mourut peu après.

Le Canada 31 août 1938, p.3 ; Le Devoir, 31 août 1938, p.2

1940 - 28 avril – Accident de la route à Ste-Famille †



Le Soleil, 29 avril 1940, p.3

5 personnes blessées dans le premier accident de la route L'accident se produit à Sainte-Famille, Ile d'Orléans – M. Fernand Vaillancourt, l'un des occupants, domicilié à 296, rue de la Salle, est dans un état assez grave Le véhicule est très avarié

Le premier accident sérieux de la saison sur nos routes s'est produit, hier soir, aux limites de la paroisse Ste-Famille, de l'Ile d'Orléans, lorsqu'une automobile alla s'écraser sur un arbre, au bord de la route. Cinq personnes ont reçu des blessures dans cet accident et elles ont dû être transportées à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. L'un des blessés, M. Fernand Vaillancourt, 296 de la Salle, est dans un état assez grave. Les autres blessés sont Mlle Simonne Vaillancourt, 296 de la Salle; M. Fernand Pouliot, 298 de la Salle; Mlle Madeleine Cadorette, 47 chemin de la Canardière, et M. Léopold Carpentier, 154, rue Père Grenier.

L'accident est survenu un peu après six heures aux limites de la paroisse Ste-Famille, sur l'Île d'Orléans. Les voyageurs revenaient d'une partie de sucre à la cabane de M. Elzéar Vaillancourt, de Ste-Famille. Le chauffeur perdit tout à coup le contrôle de son véhicule et l'automobile alla donner sur un arbre, où elle fut pratiquement démolie. Ce matin les médecins pouvaient assurer que tous les blessés à l'exception de M. Fernand Vaillancourt seraient sur pied d'ici à quelques jours. Ils ne peuvent encore se prononcer d'une façon certaine sur l'état de M. Fernand Vaillancourt.

Les blessés ont tous été ramenés à Québec par ambulance de la maison Hubert Moisan.

L'Action catholique, 29 avril, 1940, p.3

L. Carpentier succombe à ses blessures M. Léopold Carpentier, 26 ans, une des victimes de l'accident de dimanche dernier, à Ste-Famille, est décédé la nuit dernière



L'accident d'automobile survenu dimanche dernier, à Ste-Famille, Ile d'Orléans, a eu un dénouement fatal pour un des accidentés M. Léopold Carpentier, 26 ans, fils de madame Henri Bourassa, 154, Père Grenier. M. Carpentier est décédé la nuit dernière à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où il avait été transporté d'urgence en même temps que ses autres compagnons, MM Fernand Vaillancourt et

Fernand Pouliot ainsi que mademoiselle Cadorette. Le malheureux jeune homme a succombé à une fracture du crâne et à de multiples blessures. Il est décédé sans avoir repris connaissance.

M. Léopold Carpentier était employé de M. Jos Nolin, entrepreneur général. Depuis plus de deux ans, il travaillait à Montréal. Il était en visite à Québec pour une couple de jours seulement et il était arrivé samedi soir. Son amie, Mlle Simone Vaillancourt, est dans un état très critique, ce matin.

Au moment de l'accident, dimanche après-midi, vers 6 heures, M. Carpentier prenait place dans l'automobile de M. Loupret que conduisait M. Fernand Vaillancourt. Il était assis aux côtés du chauffeur. C'est de ce côté que l'automobile «Chrysler» a été le plus lourdement endommagé en frappant deux arbres sur lesquels le véhicule s'arrêta.

Léopold Carpentier était un jeune homme très estimé. Il laisse dans le deuil sa mère, madame Henri Bourassa; ses frères, MM. Almazor, Maurice, Arthur et Henri Carpentier; ses sœurs, madame Albert Lecler (Tita), Madame Conrad Doré (Gabrielle), d'Arvida, et madame Dollard Paquet (Rose-Anna) et mademoiselle Germaine Carpentier ainsi que sa demi-sœur, mademoiselle Hélène Bourassa.

L'enquête du coroner sur la mort de M. Carpentier aura lieu, aujourd'hui, à la morgue Moisan, où le corps a été transporté ce matin.

Aux membres de la famille en deuil, «Le Soleil» offre ses plus sincères condoléances.

Le Soleil, 30 avril 1940, p.3

1941 – Accident de la route à Ste-Pétronille, Marcel Richard, blessé

Le lieutenant Marcel Richard, fils de M. L. A. Richard, sous-ministre de la chasse et de la pêche, a été la victime d'un sérieux accident sur la route entre Ste-Pétronille et le pont de l'Ile d'Orléans. Le lieutenant Richard avait passé la nuit chez son père à Ste-Pétronille et se rendait à motocyclette aux funérailles de Mme E. F. DeVarennes, à Québec, lorsqu'il vint en collision avec la voiture d'un boulanger de l'Ile d'Orléans.

Sous la violence du choc le jeune homme fut projeté à une hauteur de plusieurs pieds et retomba inanimé sur le sol. La victime s'est fracturé la jambe gauche et s'est infligé plusieurs contusions.

Le lieutenant Richard appartient au Royal 22éme régiment et était en service actif au camp militaire de Valcartier.

La Patrie, 13 septembre 1941, p.35

Sérieux accident au lieutenant Richard

Le lieutenant Marcel Richard, du 22^e régiment, fils de M. L. A. Richard, sous-ministre de la chasse et de la pêche, a été victime d'un sérieux accident hier, sur la route de Sainte-Pétronille. Sa motocyclette est venue en collision avec la voiture de M. Adélard Cinq-Mars, boulanger, conduite par M. Marcel Gosselin. L'accident est survenu à quelques arpents de la maison d'été de des parents du lieutenant Richard, près du pont de l'île.

Le blessé, relevé inconscient, a été administré par M. le curé Paradis, de Sainte-Pétronille, puis transporté à l'hôpital du St. Sacrement.

Il était encore inconscient, hier soir.

La Presse, 13 septembre 1941, p.25

1941 – Pénible accident de la route à St-Laurent

Une résidente de St-Laurent, I.O., a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, samedi après-midi, après s'être fracturé la jambe droite. La victime, madame Jean-Baptiste Dupuis, qui est âgée d'une quarantaine d'années, s'est infligée cette blessure lorsqu'elle fut renversée par un cycliste.

Mme Dupuis a reçu les premiers du docteur Louis J. Vallée. Elle fut ensuite transportée à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang par l'ambulance de la maison J. Bouchard & Fils. La victime souffre d'une fracture à trois places. Elle devra passer quelques temps à l'hôpital, avant de retourner chez elle.

L'Action catholique, lundi 15 septembre 1941, p.3

1945 - 1 juillet – Accident de la route à St-Pierre

Huit personnes ont été transportées à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dimanche après-midi, à la suite d'une violente collision d'automobile, dans la côte du pont de l'Île d'Orléans. Les blessés sont sept citoyens de Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, et un autre de Saint-Grégoire de Montmorency. Tous souffrent de blessures plus ou moins graves.

Cet accident s'est produit vers 5 heures dimanche après-midi, lorsque le conducteur de l'automobile dans laquelle prenaient place les citoyens de Saint-Damase, pour éviter un cycliste vint frapper avec violence l'automobile de M. Lucien Plante, de Saint-Grégoire, qui se dirigeait vers l'Île d'Orléans. Le choc fut excessivement violent et les autos sont une perte complète.

Les victimes sont M. et madame André Godin et leurs deux fillettes Lorraine, 2 ans, et Laure, 16 mois. M. et madame Maurice Dupont ainsi que M. Paul Ménard, tous de Saint-Damase et M. Lucien Pante, de Saint-Grégoire. Tous ont été transportés à l'Hôpital par les ambulanciers de la Cie Hubert Moisan. Les plus sérieusement atteints sont madame André Godin et M. Lucien Plante.

A la suite de cette collision un des deux véhicules a pris feu et les remorqueuses du garage Andrews ont retiré les débris des deux autos.

Le Soleil, 3 juillet 1945, p.3

Mme André Godin, de Montréal, et ses deux enfants, Lorraine, 2 ans et Laure 1 ans, ont été transportées à l'hôpital à la suite d'une collision d'automobile survenue sur l'Île d'Orléans. Huit personnes ont été blessées lors de cet accident. L'une des autos a pris feu et ses occupants ont subi de graves blessures.

Le Devoir, 3 juillet 1945, p.2; La Patrie, 3 juillet 1945, p. 6; Le Clairon, 28 décembre 1945, p.1 et 4

1945 – Un enfant de St-François est ébouillanté à mort †

Un bambin de quatre ans, Camille Blouin, de St-François de l'Île d'Orléans, a été ébouillanté à mort ces jours derniers. L'accident est survenu à la résidence des parents de la petite victime. L'enfant tomba dans une cuve remplie d'eau bouillante et succomba quelques heures plus tard aux horribles brûlures qu'il s'infligea. Le Dr P.-Y. Marceau, coroner de la région, a fait enquête sur cette tragédie.

L'Action Catholique, 20 décembre 1945, p.3

1949 – Un enfant de Ste-Famille écrasé à mort †

Egide Morency, 4 ans, enfant de M. Lucien Morency, cultivateur de ce village de l'Île d'Orléans, a été blessé à mort, hier, sous les roues d'une voiture à foin.

La Presse, 10 juin 1949, p.32

1951 - 1 janvier – Accident de la route à St-Laurent

7 personnes blessées dans une collision à St-Laurent

Une violente collision survenue, hier avant-midi, sur la route de St-Laurent, I.O., a fait sept blessés. Deux seulement de ces derniers ont été conduits à l'hôpital St-Sacrement. Il s'agit de Mlle Béatrice Noël, 23 ans, 10 rue St-Amable, Québec, et M. Oscar Jobin, 27 ans, de la rue Seigneuriale, Beauport. Mlle Noël a pu quitter l'hôpital, quelques heures plus tard, et l'état de l'autre patient n'est pas grave.

L'accident est survenu vers 10 h. 45 a.m. hier, lorsque deux automobiles qu'ils occupaient se sont heurtées de front. Le choc semble avoir été passablement rude, à en juger par les dommages causés aux deux voitures. Le Dr Jean-Louis Tardif, de St-Jean, I.O., mandé sur les lieux, prodigua les premiers soins aux victimes, et effectua le transport des deux blessés à l'hôpital.

Les autres accidentés souffrent surtout d'un choc nerveux et de contusions. Ce sont M. Gaston Nolet, 57 ans, domicilié à 7003, rue St-Denis, Montréal, Mme Roger Noël, chemin Ste-Foy, M. Roger Noël, demeurant au même endroit. Mlle Géraldine Noël, 39 ans, 79 St-Louis, et le capitaine Paul Noël, 37 ans, de St-Jean, I.O. Après avoir été traités par le Dr Tardif, ces dernières victimes purent retourner chez elles.

On ne sait pas encore à quoi attribuer l'accident. Les agents de la police provinciale de la route ont commencé une enquête.

L'Action Catholique, 2 janvier 1951, p.3; La Patrie, 3 janvier 1951, p.6

1951 – Accident de la route à St-Jean

Accident d'autobus

Le conducteur d'un autobus de la Cie d'Autobus de l'Ile d'Orléans Ltée, M. Frédéric Vaillancourt, et quelques passagers ont reçu de légères blessures, ces jours derniers, quand le lourd véhicule dont il est question, a pris le fossé.

L'accident s'est produit à St-Jean, I.O., près de la ferme de M. Paul Vaillancourt. L'autobus prit le fossé, alors que le conducteur du véhicule voulait épargner une automobile.

C'est aux deux jambes que M. Vaillancourt a été blessé. Au surplus, il souffre de coupures et de contusions. M. Vaillancourt a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les autres blessés ont été dirigés vers la résidence de M. Paul Vaillancourt, où ils ont reçu les soins requis de la part du Dr. Tardif, de St-Jean, I.O.

L'Action Catholique, 17 janvier 1951, p.10

1951 - 7 juillet – Accident de la route à St-Jean 2 †

Deux hommes ont été blessés à mort dans une tragédie de la route survenu dans la courbe de la Rivière Lafleur, sur le chemin de ceinture de l'Île d'Orléans, entre St-Jean et St-Laurent, samedi dernier. Les victimes sont Jacquelin Deslandes, 21 ans, de St-Rémi de Napierville, qui a succombé à ses blessures quelques heures après son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et M. Ovila Nolin, 66 ans, son oncle, domicilié à 106, de la Couronne, qui est mort dans le même hôpital vers minuit et demi la nuit dernière.

Ce fatal accident s'est produit vers midi, samedi, alors que les deux hommes revenaient vers Québec, après s'être rendus à St-Jean pour visiter un parent. Jacques Deslandes était au volant de sa motocyclette et son oncle, M. Nolin, l'accompagnait. Pour éviter de frapper une <u>automobile américaine</u> qui venait en sens inverse le conducteur prit le bord de la route et le véhicule alla frapper avec violence un poteau. Les deux hommes gravement blessés furent trouvés par M. Albert Blouin, un citoyen de l'Île. Le docteur J.-A. Tardif fut appelé d'urgence. Devant l'état grave des deux blessés il ordonna leur transport à l'hôpital. Jacques Deslandes succombait quelques heures plus tard tandis que son oncle décédait au cours de la nuit dernière.

Les restes mortels des deux victimes ont été transportés à la morgue Sylvio Marceau où le docteur Paul-V. Marceau a fait les recherches d'usage. Les restes mortels de Jacques Deslandes ont été expédiés hier après-midi.

M. Nolin était dessinateur en fourrure.

Le regretté disparu laisse dans le deuil une sœur, Mme. Wilfrid Deslandes (Annoncia Nolin), de Montréal; ses beaux-frères, MM. J.-Émile Émond, de Québec; Wilfrid Deslandes et J.-E. Vincent, de Montréal; ses belles-sœurs, Mme Vve Jules Nolin, de Montréal, Mme J.-E. Vincent, aussi de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Nolin auront lieu jeudi, en l'Église St-Marc de Montréal. Le défunt est exposé à la maison funéraire Germain Lépine Litée, 289 St-Vallier.

Nos vives condoléances à la famille éprouvée.

Le Soleil, 9 juillet 1951, p.7

1951 - 26 août – Accident de la route à St-Pierre †

Les accidents de la route ont fait un mort et dix blessés à Québec et dans les environs en fin de semaine. L'accident mortel s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche en haut de la côte de l'île d'Orléans, au triangle formé par la route de ceinture de l'île et de la côte du pont.

La victime, Fernand Robert, 21 ans et cinq mois, est décédé hier après-midi à l'hôpital. Le jeune homme était le fils de M. Roland Robert, demeurant au 18 de l'avenue des Cascades, Beauport.

Cinq autres compagnons de la victime furent blessés dont deux furent pansés à l'hôpital. Le corps de Fernand Robert a été transporté à la morgue Wilbrod Robert, où le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, tient son enquête aujourd'hui.

L'automobile qu'occupaient les 6 jeunes gens, dont la victime, venait de gravir la côte et d'engageait vers Ste-Pétronille lorsque, dans des circonstances que l'enquête du coroner précisera probablement,

83

le véhicule fit une embardée sur le talus ou petit parc, arracha les enseignes routières, traversa la route nationale en direction sud pour labourer une clôture sur une largeur de près de vingt pieds. L'auto avait auparavant franchi un fossé de trois pieds de largeur par trois de profondeur.

Ce sont deux passants, résidents de Ste-Pétronille, qui se portèrent au secours des blessés et transportèrent la victime et deux de ses compagnons à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le Soleil, 27 août 1951, p.1

Un mort et cinq blessés à St-Pierre, Ile d'Orléans

Une tragédie de la route qui a coûté la vie à un jeune homme de Beauport et a causé des blessures à cinq autres personnes s'est produite, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'Île d'Orléans, en haut de la grande côte, près du triangle formé par la route de ceinture de l'Île et celle venant du pont.

La victime, Fernand Robert, 21 ans et cinq mois, est décédé hier après-midi à l'hôpital. Le jeune homme était le fils de M. Roland Robert, demeurant au 18 de l'avenue des Cascades, Beauport.

Les compagnons de la victime n'ont été que légèrement blessés. Deux ont dû cependant recevoir des soins à l'hôpital.

Cet accident s'est produit vers trois heures et demie du matin. Une automobile qui transportait six jeunes gens venait de traverser le pont de l'île et après avoir gravi la côte s'engageait en direction de Ste-Pétronille quand, à la suite d'une fausse manœuvre, le véhicule prit une embardée et monta sur le talus du petit parc.

L'automobile arracha les enseignes routières, traversa la route nationale en direction sud pour ensuite aller donner dans une clôture qu'elle brisa sur une largeur de près de vingt pieds. Le véhicule avait aussi franchi un fossé de trois pieds de largeur par trois de profondeur.

Deux citoyens de Ste-Pétronille qui passaient à ce moment portèrent secours aux blessés et transportèrent trois blessés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Fernand Robert qui portait une affreuse blessure à la tête et était inconscient décéda à l'hôpital dans le courant de l'après-midi de dimanche. Les deux compagnons qui avaient été conduits à l'hôpital purent quittés l'Institution après avoir reçu les soins nécessaires à leur état. Trois autres jeunes gens aussi passagers de l'auto, n'ont reçu que des blessures superficielles.

L'Action catholique, 27 août 1951, p.9

Fernand Robert, 21 ans de Beauport, près de Québec, est mort au cours d'un accident d'automobile à l'île d'Orléans.

Le Devoir, 27 août 1951, p.3

Quand des garçons «font les fous»

On était une «gang» et on faisait les fous, a confessé hier en Cour des Sessions de la Paix, un garçon de 18 ans appréhendé après un accident dans lequel lui-même et trois compagnons furent blessée.

L'accident survint au mois d'août dernier, à St-Pierre, Ile d'Orléans.

Accusé d'avoir causé cet accident par son incurie au volant, le prévenu a fait des aveux, et il a écopé s'une amende de \$50. Son permis de conduire a été suspendu pour un an.

M. le juge Laetare Roy, ayant entendu le récit de l'accusé, a fait remarquer : Il a au moins la qualité d'être honnête.

L'auto conduite par le prévenu dérapa sur la route au moment où elle filait à 45 milles à l'heure, dans un endroit dangereux selon le procureur de la Couronne.

Le Soleil, 13 octobre 1954, p.3

1951 - 1 novembre – Accident de chasse à St-Pierre †

Un tragique accident de chasse s'est produit hier matin sur les battures du fleuve St-Laurent, à St-Pierre, I.O. Un jeune homme de 28 ans, Gérard DeMontigny, fils de M. et madame Adjutor DeMontigny, a été atteint à la tête d'une balle de carabine, calibre 22, tirée par un des trois compagnons avec lesquels il s'était rendu sur la grève pour chasser le canard. Gérard DeMontigny est mort vers 10 heures hier soir.

Cette tragédie s'est produite vers 10 heures 15 hier matin. Gérard DeMontigny et un compagnon André Goulet, se trouvaient ensemble dans la même «cache». Leurs deux autres amis, Rosaire Gagnon et Raymond Roberge, se trouvaient un peu plus loin. Les deux premiers étaient en position de tirer, lorsque le jeune DeMontigny se déplaça au moment même où Goulet faisait feu vers quelques canards et il fut alors gravement atteint à la tête.

Le malheureux jeune homme tomba inanimé sur la grève, sous les yeux de son compagnon André Goulet, qui appela aussitôt ses deux camarades. L'un deux Rosaire Gagnon, courut à la demeure de son père pour donner l'alerte et demander du secours.

M. Joseph Ferland se rendit en toute hâte chercher M. l'abbé Wilfrid Moreau tandis que M. Stanislas Gagnon appelait les ambulanciers de la maison Hubert Moisan et se rendait avec une voiture pour ramener la victime près de sa demeure. Gérard DeMontigny fut transporté d'urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où il devait succomber quelques heures plus tard.

Gérard DeMontigny était le frère du R.P. DeMontigny, rédemptoriste, de Ste-Anne de Beaupré.

Outre son père, M. Adjutor Demontigny, et sa mère, née Éva Tailleur, le défunt laisse dans le deuil ses frères. Le R.P. Armand DeMontigny, C.SS.R., missionnaire à Tokio, Japon, Le R.P. Maurice DeMontigny, C.SS.R, de Ste-Anne de Beaupré; M. l'abbé Roger DeMontigny, ecclésiastique au séminaire des Missions Étrangères de Pont-Viau; MM. Adrien, Joseph et Pierre DeMontigny; ses sœurs Mme Charles Boudreau (Simone), Mlle Ernestine DeMontigny, gérante de la Caisse Populaire de St-Pierre; Mlles Jeannine, Rita, Céline, Anna-Marie DeMontigny. Il laisse aussi deux autres sœurs Rose-Hélène et Fernande, la première, sœur Carmélite, et la seconde, sœur trappistine.

Le Soleil, 2 novembre 1951, p.3

Gérard DeMontigny, 28 ans, est décédé vers 10 heures, hier soir, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il avait été conduit à la suite d'un accident de chasse survenu le matin à un mille à l'est du village de Saint-Pierre, I.O.

Au moment de la tragédie, la victime se trouvait en compagnie de quelques amis dont M. André Goulet. Ils étaient à l'affût de canards et d'outardes. A la vue du gibier, le jeune DeMontigny se cacha en criant à son compagnon de tirer. Ce dernier obéit, mais au même, la victime se releva soudainement, et la balle de calibre «22» alla se loger à l'arrière de la tête de la victime.

On alerta aussitôt le curé et le maire du village M. Stanislas Gagnon qui transporta le blessé à sa résidence. Un fils de M. Gagnon, Rosaire, prodigua les soins d'urgence au blessé tandis que le curé, M. l'abbé Wilfrid Moreau, mandé par M. J.-M. Ferland, lui administrait les derniers sacrements.

Le jeune DeMontigny fut ensuite transporté d'urgence à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan. Le curé tint à accompagner la victime jusqu'à son lit d'hôpital où elle décédait moins de douze heures après son arrivée. L'accident s'est produit sur la terre de M. Jean-Marie Ferland, un voisin de M. Adjutor DeMontigny, père de la victime.

Outre son père, M. Adjutor Demontigny, et sa mère, née Éva Tailleur, le défunt laisse dans le deuil ses frères. Le R.P. Armand DeMontigny, C.SS.R., missionnaire à Tokio, Japon, Le R.P. Maurice DeMontigny, C.SS.R, de Ste-Anne de Beaupré; M. l'abbé Roger DeMontigny, ecclésiastique au séminaire des Missions Étrangères de Pont-Viau; MM. Adrien, Joseph et Pierre DeMontigny; ses sœurs Mme Charles Boudreau (Simone), Mlle Ernestine DeMontigny, gérante de la Caisse Populaire de St-Pierre; Mlles Jeannine, Rita, Céline, Anna-Marie DeMontigny. Il laisse aussi deux autres sœurs Rose-Hélène et Fernande, la première, sœur Carmélite, et la seconde, sœur trappistine.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

L'Action catholique, 2 novembre 1951, p.3

Gérard Demontigny, un chasseur âgé de 28 ans, est décédé à l'hôpital hier soir d'une balle de carabine de calibre 22, tirée par un compagnon André Goulet.

L'accident est survenu sur la grève de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, quand Demontigny se leva au moment où Goulet tirait sur un voilier d'oiseaux.

Demontigny a été atteint à la tête.

Le Devoir, 2 novembre 1951, p.3

1953 – Accident de la route à St-Pierre

Le jeune Jean-Yves Ferland, fils de M. Gérard Ferland, s'est tiré indemne d'un accident de la toute, alors qu'il fut renversé par une automobile en face de la demeure de son père. Le jeune garçon qui avait roulé sous le véhicule, et qu'on croyait mort, fut reconduit chez lui par M. Jos. Demontigny.

L'Action Catholique, 12 janvier 1953, p.2

1953 - 20 mars - Accident de travail mortel à St-Pierre †

M. Léon Vaillancourt écrasé sous un autobus



M. Léon Vaillancourt, directeur de la Cie d'Autobus de l'Île d'Orléans, âgé de 44 ans, domicilié à 475, 6e avenue, Limoilou, a été tué instantanément au cours de son travail au garage de la Cie d'Autobus de l'Île d'Orléans, à St-Pierre, hier avant-midi. M. Vaillancourt a eu la tête broyée entre la charpente d'un lourd véhicule et un bloc de bois après que le levier supportant l'autobus eût cédé. Sa mort fut instantanée.

Cette tragédie s'est déroulée sous les yeux de témoins horrifiés, notamment trois des frères du défunt, MM. Gérard, Fernand et Léopold Vaillancourt ainsi que de deux employés, MM. Raymond Roberge et Roland Chatigny. Réalisant ce qui venait de se produire, les cinq hommes déplacèrent sans tarder l'autobus sous lequel était leur malheureux compagnon de travail et le trouvèrent sans vie. M. l'abbé Émile Létourneau, de St-Pierre, ainsi que le docteur Lapointe, de Ville-Montmorency, furent mandés sur les lieux où ils constatèrent la mort de M. Vaillancourt.

M. Vaillancourt était le fils de feu Joseph Vaillancourt et de dame Victoria Vaillancourt. Outre sa mère, il laisse dans le deuil ses frères: Lauréat, Bertrand, Émile, Léopold, Roland, Gérard, Frédéric et Fernand Vaillancourt; ses sœurs, Mme Wilfrid Vézina (Yvonne), Mme Joseph Giguère (Irma), Mme Ozéa Gagnon (Blanche), Mme Léo Lachance (Marie-Paule), Mme Eugène Leblanc (Irène) et Mlle Laurentine Vaillancourt; ses beaux-frères, MM. Wilfrid Vézina, Jos. Giguère, Ozéa Gagnon, Léo Lachance, Adélard Maranda, Eugène Leblanc, ainsi que ses belles-sœurs, Mme Lauréat Vaillancourt (Marie-Anna Renaud), Mme Léopold Vaillancourt (Simone Gagnon), Mme Émile Vaillancourt (Léna Harbour), Mme Roland Vaillancourt (Marguerite Bernard), Mme Gérard Vaillancourt (Lucienne Leclerc) et Mme Fréderic Vaillancourt (Jeanne Tremblay).

Le défunt comptait aussi plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Arthur Cloutier, 1ère Avenue.

Le Soleil, 21 mars 1953, p.3

Fin tragique d'un Québécois – Broyé à mort sous un autobus qu'il réparait

Un Québécois d'une quarantaine d'années, M. Léon Vaillancourt, domicilié à 475, 6e Avenue, a été broyé à mort sous un autobus, au garage de la compagnie de Transport de l'Île d'Orléans, où il

travaillait. L'accident s'est produit vendredi, alors que M. Vaillancourt effectuait des travaux sous le véhicule. La victime a eu le crâne brisé, lorsqu'une pièce de la voiture se détacha et tomba sur lui. M. l'abbé J.-Émile Létourneau, curé de St-Pierre, Ile d'Orléans, lui administra les derniers sacrements. Il laisse pour pleurer sa perte : sa mère, Mme Joseph Vaillancourt; ses frères : Léo-Paul, Lauréat, Roland, Gérard, Frédéric, Émile, Fernand; ses sœurs : Florentine, Mme. O. Gagnon, Mme Jos. Giguère, Mme Adélard Maranda, Mme Eugène Leblanc, Mme Wilfrid Vézina, Mme Léo Lachance et autres parents, tantes, cousines, neveux et nièces.

L'Action Catholique, 23 mars 1953, p.8

1953 - 11 mai – Accident de la route à St-Pierre †

Une auto blesse mortellement un bambin à St-Pierre, Ile d'Orléans

Alain Jalbert, âgé de 3 ans et demi, fils de M. et Mme Noëlda Jalbert, de St-Pierre I.O., a été tué par une automobile, samedi vers 8 heures 30 p.m., en face de la demeure de ses parents. L'enfant marchait derrière un tracteur conduit par son père sur la route principale à trois milles à l'est du village de St-Pierre. Le jeune Jalbert fut heurté par une automobile qui était conduite par M. Alphonse Guérard, de St-François, I.O. La petite victime laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, plusieurs petits frères et sœurs. La cérémonie des Anges a eu lieu, cet après-midi, en l'église de St-Pierre, I.O.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances

L'Action catholique, 11 mai 1953, p.1

Bambin tué par une auto à St-Pierre

Un bambin de trois ans et demi, Alain Jalbert, enfant de M. et Mme Noëlda Jalbert, de St-Pierre I.O., a été tué instantanément, samedi soir, par une automobile, conduite par M. Alphonse Guérard, de St-François, I.O. Il était environ 8 h 30, lorsque s'est produite la tragédie, en face de la résidence des parents de la victime. Le jeune a été frappé par la voiture de M. Guérard, au moment où il courait derrière le tracteur de son père. Selon le médecin que l'on manda sur les lieux, l'enfant a succombé instantanément aux blessures qu'il a reçues dans cet accident. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, plusieurs frères et sœurs.

Le Soleil, 11 mai 1953, p.3

1953 - 4 juillet – Accident de la route à St-Jean †

Une fillette de 4 ans et demi, Claudette Delisle, enfant de Mme veuve Jean-Joseph Delisle, a été tuée instantanément samedi après-midi dans le village de St-Jean I.O. lorsqu'elle a été heurtée par un camion de la voirie provinciale conduit par M. Gilles Lapointe, de St-Laurent, I.O. La jeune Claudette Delisle a eu le crâne fracassé par les roues du camion qui lui passèrent sur la tête.

Cette tragédie s'est déroulée non loin de la demeure de madame Delisle au moment où la fillette s'élança dans la rue devant le camion qui circulait en direction de St-Laurent. Le docteur J.A. Tardif fut mandé d'urgence de même que le curé de la paroisse. A leur arrivée ils ne purent que constater la mort de l'enfant.

Sur les instructions du docteur R. Gobeil, de Château-Richer, coroner du district, les restes mortels de l'enfant ont été transportés à la morgue Guillemette, à St-Joachim où une enquête aura lieu cette après-midi. Hier matin, avec l'autorisation du coroner, le cadavre a été remis à la famille.

Le Soleil, 6 juillet 1953, p.10

1953 - 30 novembre - Accident de travail à St-Pierre

M. Avila Goulet a été heurté par un arbre.

M. Avila Goulet, de St-Pierre, I.O., a été blessé au dos et aux jambes, hier, lorsqu'il bûchait sur sa terre. Il a été conduit à l'hôpital St-Sacrement. On croit qu'il souffre en outre de fractures aux côtes et à la colonne vertébrale.

L'Action Catholique, 1 décembre 1953, p.3

1954 - 1 janvier – Accident de la route à St-Jean

Un autobus et une automobile appartenant à M. Rosaire Lachance sont entrés en collision hier aprèsmidi, vers 5 heures, à Rivière Lafleur, dans la municipalité de St-Jean, I.O. Des occupants de l'automobile ont été légèrement blessés

Le Soleil, 2 janvier 1954, p.23

1954 - 16 janvier - Accident de la route à St-Laurent †

Yves Pouliot, 6 ans, a été écrasé alors qu'il glissait à St-Laurent

Un jeune Québécois, Yves Pouliot 6 ans et neuf mois, fils de M. et Mme Benoit Pouliot, domiciliés au 31 de la rue Mgr Gauvreau, a été mortellement blessé samedi après-midi à St-Laurent, I.O., au moment où il glissait sur un traineau.



89

Le bambin a été heurté par l'automobile de M. Grégoire Roux, de St-Jean, I.O., comme le traineau débouchait sur la route pour venir s'arrêter sur la partie arrière du véhicule. Le jeune Yves Pouliot subit alors une fracture du crâne. Son petit compagnon, Marcel Pouliot, 5 ans, fils de M. Gérard Pouliot, également de St-Laurent, s'en tira indemne.

Cette tragédie s'est déroulée vers 1 heure, samedi après-midi devant la demeure de M. Gérard Pouliot, à St-Laurent. M. Roux se dirigeait alors vers Québec. En apercevant le traineau avec les deux enfants il chercha à les éviter mais l'accident était inévitable.

Le jeune Yves Pouliot fut relevé évanoui et gravement blessé par sa mère pour ensuite être transporté à la résidence du Dr Morin, à St-Grégoire. L'enfant succombait cependant en cours de route dans le taxi de M. Gosselin.

A l'enquête du coroner, samedi après-midi, sous la présidence du Dr F.-X. Gobeil, à la morgue Guillemette, à St-Joachim, le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le jeune Pouliot laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. Benoit Pouliot et Mme Pouliot, née Marie-Paule Lajeunesse; sa sœur, Lise Pouliot; sa grand-mère, Mme Vve Gaudiose Pouliot; ses oncles et tantes, M et Mme Gérard Pouliot, M. et Mme Adrien Pouliot, M. et Mme Rosaire Pouliot, M. et Mme Jean-Marie Pouliot, M. et Mme Chs-Auguste Godin, M. et Mme Émile Côté, M. et Mme Fernand Lapointe, M. et Mme Arthur Rouleau, M. et Mme Arthur Lajeunesse, M. et Mme Roméo Lajeunesse, M. et Mme Roger Lajeunesse, M. Mme J.-Chs. Lajeunesse, M. et Mme Rodrigue Lajeunesse, M. Mme Léo Lapointe, M. Mme J.-Paul Grégoire, M. et Mme Clément Lachance, M. et Mme Justinien Lapointe, Mlles Lucienne, Annette, Diana et Juliette Lajeunesse.

Les restes mortels du jeune Pouliot sont exposés aux salons de la maison Germain Lépine, rue St-Valier.

Le Soleil, 18 janvier 1954, p.3; L'Action Catholique, 18 janvier 1954, p.1 et 14

1954 - 7 mars – Curieux manège d'un automobiliste qui faillit provoquer un accident

Le propriétaire de la Cie d'autobus de l'Île d'Orléans a porté plainte hier contre un automobiliste de l'Île qui, apparemment par vengeance, obstruait la route aux autobus et faillit par-là, provoquer de graves accidents dimanche soir dernier.

La Sûreté qui ouvrira une enquête a été mise au fait que dans la soirée de dimanche alors qu'un autobus de l'Ile d'Orléans se dirigeait vers St-Jean, I.O., avec plusieurs passagers, une automobile dépassa le véhicule public pour ralentir aussitôt à une vitesse de 15 milles à l'heure obligeant le conducteur de l'autobus à régler sa vitesse sur la sienne. Il en fut ainsi jusqu'au bout de la côte abrupte à l'entrée du village de St-Jean.

A cet endroit, le conducteur de la voiture privée augmenta sa vitesse et vint immobiliser son véhicule sur le sommet de cette côte. Parvenu là également, l'autobus dut lui-même s'arrêter. Le conducteur appliqua les freins, mais le lourd véhicule se mit à reculer sur la chaussée glissante. A ce moment-là, les passagers de l'autobus prirent peur, car d'un côté de cette pente abrupte se trouve un précipice profond et de l'autre le remblai. S'il fallait que le véhicule public glisse dans l'abîme, c'est la mort, peut-être, pour quelques-uns, si ce n'est pas tous.

Mais habillement, le chauffeur réussit à diriger son véhicule sur le remblai opposé au précipice. Le choc produit, quand l'arrière de l'autobus toucha le banc de neige, dit faire volte-face à l'avant qui bloqua toute circulation et ce n'est qu'à minuit que le trafic fut rétabli. Pleins d'admiration pour la présence d'esprit de ce chauffeur, les voyageurs s'en tirèrent avec une fière peur.

Selon les explications fournies par la Sûreté provinciale, l'automobiliste en question aurait commis cette imprudence par esprit de vengeance. Sa licence lui avait été enlevée, semble-t-il, pour quelques mois l'an dernier, à la suite d'une précédente plainte portée par la même compagnie d'autobus, à l'effet que ledit automobiliste faisait du taxi sur la ligne de la Cie d'autobus de l'Ile d'Orléans.

Le Soleil, 9 mars 1954, p. 3

Note de J.-C. Dionne: Rien à ce sujet dans le journal l'Action catholique, 9,10 et 11 mars.

1958 - Pierre Royer, de St-Jean, meurt à l'hôpital †

Un homme a perdu la vie après avoir absorbé involontairement le contenu d'une bouteille où il avait apparemment de l'alcool de bois.

Il s'agit de M. Pierre Royer, 51 ans, de 559 avenue Royale, à St-Jean, Ile d'Orléans. Il fut transporté à l'hôpital St-François d'Assise où il décédait, vers onze heures, hier soir. Le corps du défunt a été transporté à la morgue provinciale.

L'agent Fernand Bastien, de la Sûreté provinciale, fait enquête pour connaître les circonstances de cet accident.

L'Action catholique, 23 décembre, 1958, p.10

1959 - 7 mai – Accident de la route à St-Jean

M. Gilbert Dubois, âgé d'environ 25 ans, domicilié au 25 de la rue Perrault, a subi des blessures, hier midi, dans une embardée qu'il a faite avec son automobile, près de la plage de St-Jean, à l'Île

Site Internet: Archiv-Histo.com 91

d'Orléans. M. Dubois a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils souffrant de blessures à la tête.

Le Soleil, 8 mai 1959, p.3

Un accident sur l'Île d'Orléans, et un autre aux Éboulements, ont fait un blessé. Il s'agit de M. Gibert Dubois, dont le véhicule a donné dans une clôture, à St-Jean, I.O., hier midi. M. Dubois, 25 ans, du 520, rue Perreault, a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance J. Bouchard & Fils. Il souffre de coupures au visage.

L'Action catholique, 8 mai 1959, p.3

1960 - 16 avril – Accident de la route à St-Jean †

A l'Ile d'Orléans M. Albert Vaillancourt, 68 ans, a été tué samedi soir sur la route qui ceinture l'Ile d'Orléans, lorsqu'il a été renversé par une automobile.

La Presse, 19 avril 1960, p.2

Samedi, Albert Vaillancourt, 68 ans, a été tué par une auto à St-Laurent I.O.

Le Soleil, mardi 19 avril 1960, p.28

Mort de monsieur Albert Vaillancourt

M. Albert Vaillancourt, menuisier, de St-Laurent, I.O., a été mortellement blessé, samedi dernier, non loin de son domicile sur l'avenue Royale. M. Vaillancourt était l'époux de dame Floriatine Gaulin, et il était âgé de 68 ans et 8 mois.

Outre son épouse, M. Vaillancourt laisse dans le deuil ses fils, MM. Jean-Robert et Michel Vaillancourt; ses filles, Mme Robert Côté (Marie-Antoinette), Mme Lorenzo Gosselin (Marcelle), Mme Guy Lauzière (Renée), Mlles Géraldine, Christiane, Pierrette, Micheline; ses gendres, M.R. Côté, L. Gosselin et J. Lauzière; ses belles-filles, Mme J.-R. Vaillancourt (Madeleine Belley), Mme Michel Vaillancourt (Rose-Hélène Lemelin); ses petits-enfants, Nicole Côté, Jacques Côté et Monique Vaillancourt; ses frères, MM. Jos. Vaillancourt, Gaudiose Vaillancourt, Wenceslas Vaillancourt; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme P-E. Gaulin, Mme Gérard Gaulin, M et mem Étienne Gaulin, M. et Mme Henri Fillion, M. et Mme Daniel Gaulin, M. Mme Théodule Gaulin, Mme Gérard Gaulin, Mme Anne-Marie Vaillancourt, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Vaillancourt auront lieu mercredi à St-Laurent I.O., sous la direction de la maison Bouchard & Fils, de Québec. Les restes mortels sont exposés à la demeure du défunt.

L'Action Catholique, 19 avril 1960, p.9

1962 - 8 juillet – Accident de la route sur le pont de l'Île, 2 †

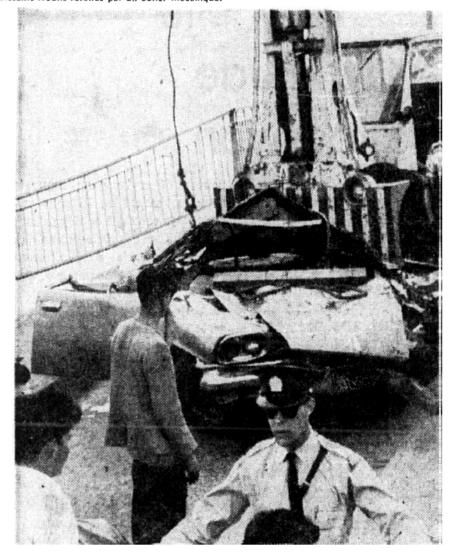
Collision sur le pont de l'11e d'Orléans

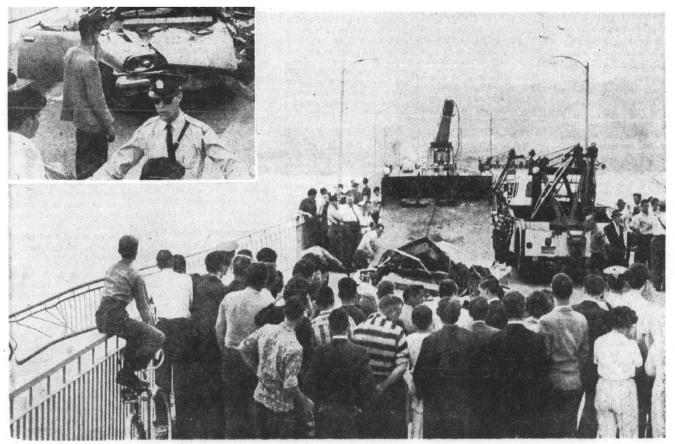
DEUX JEUNES GENS FONT UN PLONGEON MORTEL DE 125 PIEDS DANS LE FLEUVE

Par JOS .- L. HARDY

Deux jeunes gens de St-Pierre, I.O., ont été tués dans le plongeon de quelque 125 pieds que leur automobile a fait du pont de l'île d'Orléans, vers 5 heures 20 hier matin. Les victimes de cette tragédie sont Gilles Roberge, 23 ans, fils d'Alexandre, et Dominique Plante, 17 ans, fils d'Alphonse.

Leurs corps ont été retirés des débris de l'auto. Un premier fut libéré sur la grève boueuse, vingt minutes environ après le drame. L'autre fut trouvé dans l'automobile, vers 10 heures de la matinée, après qu'on eût réussi à arracher le véhicule à la marée pour le monter sur le pont à l'aide de puissants treuils retenus par un bélier mécanique.





Le véhicule vient d'être remonté sur le pont de l'Ile avec une des deux victimes dans les débris

Cette tragédie s'est produite sur la partie sud du pont, à quelque 200 pieds environ de la travée centrale. A la suite d'une collision, le conducteur a perdu la maîtrise du volant et sa voiture a pris une tangente vers la gauche pour monter sur le trottoir, haut de six pouces, et ensuite enfoncer le parapet et culbuter dans le vide. L'auto piqua du nez pour s'enfoncer dans la vae qui recouvre la berge.

La brèche pratiquée à même la clôture métallique du pont, sur le côté est, est de 50 pieds environ. Il a fallu prendre des mesures particulières pour la bloquer et éviter que d'autres accidents ne s'y produisent au cours de la journée d'hier, à cause de l'intensité de la circulation.

La collision, qui devait entraîner le plongeon fatal, s'est produite entre l'automobile que conduisait Gilles Roberge et le véhicule de M. Omer Guay, conduit par M. Paul Guay, 819, Marguerite-Bourgeoys, Québec.

Au moment de la tragédie, Gilles Roberge et son compagnon, Dominique Plante, retournaient à St-Pierre, tandis que M. Guay revenait vers Québec en compagnie de Mlle Diane Soucy, 49 ans, du 912, rue St-Jean, Québec. Ces deux derniers n'ont pas été blessés. Toute la partie gauche avant de leur voiture a toutefois été arrachée.

A la suite de cette tragédie, des secours n'ont pas tardé à être organisés. Des passants, notamment des citoyens de l'Ile, s'empressèrent de se rendre sur la batture pendant que le quartier général de la PP était informé et dépêchait plusieurs agents sous les ordres du caporal Dixon.

Il fallait faire d'autant plus vite que la marée montait et que le temps était relativement court pour effectuer le sauvetage. Les premiers à atteindre la voiture, qui disparaissait presque complètement dans la vase, aperçurent les corps inanimés des deux victimes. Tous deux étaient retenus dans les

débris. Des agents de la Sûreté provinciale parvinrent à libérer le corps de Dominique Plante qui avait les pieds pris dans l'auto et était étendu à la renverse dans la vase. Les ambulanciers de la maison Bouchard se rendirent alors cueillir le jeune homme pour le ramener jusqu'à l'entrée-sud du pont où les Drs. E. Morin et Henri Talbot, de Ville-Montmorency, et F.-X. Belley, de Boischatel, constatèrent la mort. M. l'abbé J. Soucy s'est aussi rendu administrer les sacrements aux victimes sur la berge.

Les eaux recouvraient déjà une partie de la berge lorsqu'on tenta de sortir le corps de Gilles Roberge. Toutes les tentatives devaient toutefois rester vaines. Par après on parvint à attacher le véhicule pour le retirer. Le travail s'avérait très difficile pour les employés des garages Beaver et Montcalm Automobiles. Il fallut s'y prendre à deux reprises après avoir obtenu plus de 150 pieds de chaîne et de câble de fer. Vers 10 heures, l'automobile était remontée sur le pont et le corps coincé du conducteur était remis entre les mains de la maison G. Guillemette, de St-Joachim, qui transportèrent la victime à la morgue de Québec où avait déjà été conduit le corps de Plante.

Le Dr Placide Mayrand, de Ste-Anne de Beaupré, coroner du comté de Montmorency, a ouvert une enquête, hier après-midi. Les corps furent alors identifiés par MM. Alexandre Roberge et Alphonse Plante, pères des victimes, et ils furent remis aux familles éprouvées.

Le Soleil, 9 juillet 1962, p.3

Note de J.-C. Dionne : La Sureté du Québec, qui n'avait pas à l'époque d'équipe de plongeurs, a requis les services de Régis Dionne (mon frère) de St Pierre, qui pratiquait la plongée sous-marine et faisait partie du club *Les étoiles de mer*, pour aller installer un câble de fer sous la voiture. Régis Dionne et son amoureuse, Raymonde Roberge, la sœur de Gilles Roberge, l'une des victimes, étaient à la messe lorsque le policier l'a rejoint.

Le Québec métropolitain a connu l'une de ses pires fins de semaine, commencée en beauté vendredi et balayée par de violents orages en fin de soirée, hier. Considérant l'est du Québec, l'on dénombre 16 morts accidentelles et un nombre un peu plus élevé de blessés.

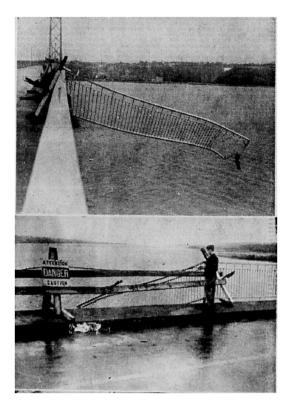
Selon les informations, il appert que Gilles Roberge, 22 ans, a apparemment perdu le contrôle de son véhicule. Son automobile a alors télescopé avec celle que conduisait M. Paul Guay, du 819 Marguerite-Bourgeois, de la Vieille Capitale.

La collision latérale a fait perdre complètement la maîtrise du volant à Gilles Roberge. Sa Dodge de 1960 a alors monté sur le trottoir avant de faire une brèche d'une cinquantaine de pieds environ dans le parquet du pont, pour piquer du nez ensuite tout droit dans la vase alors que la marée était à son bas niveau.

L'autre victime de la voiture qui a fait le plongeon fatal était M. Dominique Plante, 17 ans, fils d'Alexandre (sic Alphonse) Pante de St-Pierre. Son corps fut le premier repêché tandis que celui de son ami, coincé dans les débris du véhicule fut remonté sur le pont qu'après des efforts soutenus qui ont nécessité quatre heures et demie de labeur.

C'est le Dr Placide Mayrand, coroner du comté de Montmorency, qui a ouvert l'enquête, laquelle reprendra cet après-midi à 1 h.30. Les pères des deux victimes furent appelés pour faire l'identification d'usage.

L'Action catholique, 9 juin 1962, p.3





Chaussée du Pont de l'Île en réparation et trouée dans le garde-fou après la tragédie

Le pont de l'Île d'Orléans a fait parler de lui, en fin de semaine, à la suite de l'acident de la circulation qui a fait deux morts. On sait que depuis plus d'une semaine, la circulation est très difficile sur le pont de l'Île du côté-sud. Dans un avenir plus ou moins rapproché toute la chaussée de cette partie du pont sera recouverte d'une nouvelle couche d'asphalte. Cependant, d'ici ce temps, gare aux automobilistes qui circulent sur le pont à plus de dix milles à l'heure. Par ailleurs, on voit également l'échancrure pratiquée dans le garde-fou du pont par l'automobile qui a plongé dans le fleuve au début de la journée de dimanche. Toute la journée de dimanche, la circulation sur le pont de l'Île a été presque impraticable. Une des raisons de cette lenteur à la circulation est précisément ces bosses sur la chaussée du pont du côté sud. Seul le pavage pourrait remédier à l'état de la chaussée. (Photo Roger Bédard).

Sur le pont de l'Île ... tout le monde y danse!

Gérard Langlois) - Un spectaculaire accident s'est produit dimanche matin sur le pont de l'Île d'Orléans. Deux jeunes gens ont fait un dramatique plongeon de 125 pieds sur la berge boueuse de l'Île à marée basse.

Deux jeunes gens qui laissent leur vie d'une façon aussi brutale, ce n'est rien de drôle; il fallait bien s'attendre cependant à quelque accident du genre depuis qu'une voirie insouciante a retardé de recouvrir d'asphalte une bonne douzaine de «bosses» à l'endroit précis où s'est produit la regrettable tragédie.

A voir filer, même raisonnablement, les autobus et certaines voitures, sur le pont de l'Île d'Orléans, on peut se demander si on n'aurait pas pu déplorer ce matin la mort d'une quarantaine de personnes au lieu de deux seulement, justement à cause de ces «bosses» qui font danser le monde sur le pont.

Quelles que soient les causes «directes» de l'accident de dimanche : folie de jeunesse, excès de vitesse ou autre, il reste que les «bosses» actuelles sont criminellement dangereuses. Ceux qui ont déjà vu par exemple les interminables processions aux phares d'auto le dimanche soir sur le pont de l'Île, savent qu'il suffit d'un seul dépassement maladroit ou d'un «slalom» un peu gauche pour causer une danse infernale de véhicules à travers le parapet du pont et de là un sault périlleux qui n'est pas de tout repos ...à marée basse ou haute!

L'accident de dimanche nous fait penser à une autre accident survenu vendredi soir sur la route de l'Île à Ste-Pétronille. Il n'y a pas eu de mort, mais par miracle seulement! Un véhicule, ratant une mauvaise courbe, a «scié» en deux d'une seul coup un poteau de fils électriques, causant outre une panne d'électricité dans le village, des dommages assez sérieux.

Mauvaise route

Des travaux ont été entrepris l'automne dernier, quelques semaines seulement avant les premières tempêtes de neige, à la route de ceinture de de l'Île d'Orléans dans St-Pierre et Ste-Pétronille. Les travaux sont restés en plan cette année. On les continuera sans doute tard cet automne, ou la veille des prochaines élections provinciales!

On a fait toutefois du pavage dans la côte du pont et sur le bout de route qui mène au pont, du côté du sud; cela ne semblait pourtant pas tellement presser de ce côté. On a préféré laisser quelques bosses – qui ont abouti à l'accident que l'on sait – sur le pont alors que la température a été particulièrement clémente toute la semaine pour compléter le pavage et éliminer les «bosses».

La route de l'Île d'Orléans probablement la plus fréquentée de la région le dimanche, est une route mauvaise, étroite, et extrêmement dangereuse. La population et le cachet de l'Île ne justifient peutêtre pas la construction d'une autoroute de ceinture, mais les innombrables voitures de promenade de la région de Québec et les milliers de touristes, qui fréquentent le site unique et enviable de l'Île, justifieraient probablement que l'on songe sérieusement à compléter au plus tôt les travaux commencés et à procéder aussi à quelques petites améliorations.

Parmi ces améliorations, il y aurait sans doute lieu de poser des feux de signalisation à l'entrée même du pont du côté de Montmorency, et en haut de la côte de l'Île ... même s'ils ne fonctionnaient que le

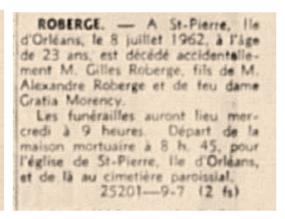
dimanche ou en été, On pourrait aussi éventuellement songer à la construction d'un rond-point à l'entrée du pont, à l'élargissement de la route de ceinture, à la construction d'une nouvelle route sur la berge du côté de Ste-Pétronille, au remplissage des murs de soutènement construits par le fédéral et qui servent présentement de dépotoir publique en face même des plus beaux sites de villégiature. La négligence est criminelle pour les conducteurs qui font l'excès de vitesse sur de mauvaises routes, mais elle est aussi criminelle pour les législateurs qui ne font rien pour remédier à un état de choses déplorables comme celui qui existe présentement sur le pont et sur la route de l'Île d'Orléans. Faudra-t-il d'autres tragédie pour comprendre tout cela?

L'Action catholique, 10 juillet 1962, p.1et 2

PLANTE. — A St-Pierre, Ile d'Orléans, le 8 juillet 1962, à l'âge de 17 ans et 8 mois, est décédé accidentellement. M. Dominique Plante, fils de M. Alphonse Plante, et de dame Antoinette Rousseau.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 h. 30. Départ de la maison mortuaire à 10 h. 15, pour l'église de St-Pierre, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial.

25200—9-7 (2 fs)



L'Action catholique, 10 juillet 1962, p.5

1962 - 23 août – Accident de la route à St-Jean †

Le cadavre de Roger Bédard, 21 ans, domicilié au 752 de la rue St-Bernard, est arrivé à la morgue tôt hier matin. Le jeune Bédard avait perdu la vie 2 heures auparavant à la suite d'un accident non loin de St-Jean, Ile d'Orléans. Le jeune homme avait pris place en compagnie de trois garçons, dont le conducteur, dans une voiture qui a capoté. D'après les compagnons de la victime qui sont indemnes, la voiture a passé droit dans une courbe, près de la rivière Lafleur, et elle a capoté à plusieurs reprises. Roger Bédard a été projeté à l'extérieur du véhicule pour être ensuite écrasé par lui. Les ambulanciers de la maison J. Bouchard et Fils, arrivés peu de temps après sur les lieux, ont été empêchés de prendre charge de la victime. Il a fallu attendre un autre fourgon.

L'Action, 24 août 1962, p.6

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans le journal Le Soleil du 24 et 25 août.

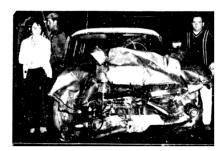
1964 - 29 août - Accident de la route à St Jean 2 †

Une collision de face, survenue vers 6 h. 45, samedi soir, à l'est du village de Saint-Jean, I.O., a fait deux morts et cinq blessés. Les victimes sont : M. Marcel Fortier, 32 ans, cultivateur de Saint-Jean, ainsi que Mme Josaphat Dion, née Solange Labbé, demeurant au 173 rue Seigneuriale, Beauport. Les deux ont été tués instantanément sous la violence de l'impact.

Les blessés sont : M. Josaphat Dion, l'époux de l'une des victimes, M. Gérard Simard, 25 ans, fils de Joseph Simard, 1056 avenue Royale, Saint-Jean, Gaétan Fortier, ainsi que M. et Mme. Eugène Labbé et leur bébé de deux ans de Saint-François, I.O. Les trois premiers sont hospitalisés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. L'état de M. Gérard Simard serait le plus sérieux mais n'inspire pas de craintes. Les trois autres ont pu regagner leur foyer après avoir reçu les soins requis du Dr Jean Côté.

La tragédie s'est produite sur un chemin parfaitement droit dans des circonstances que les agents de la PP sont à établir. À la suite de la collision, une des voitures s'est arrêtée sur le bord du fossé et l'autre bloquait la route. M. et Mme Josaphat Dion voyageaient avec M. et Mme Labbé et le bébé de ces derniers, tandis que M. Gérard Simard était accompagné de M. Fortier et du fils de ce dernier. Les ambulanciers des maisons Bouchard et Fils et Germain Lépine Ltée ont été mandés sur les lieux. Les corps des victimes reposent sur les dalles de la morgue Guillemette où le Dr Placide Mayrand a ouvert une enquête.

Le Soleil, 31 août 1964, p.8







À Saint-Jean, I.O.

Deux morts et cinq blessés, tel est le bilan d'une violente collision entre deux autos, samedi soir, à Saint-Jean, Ile d'Orléans. Nous voyons sur les vignettes l'état délabré des véhicules impliqués ainsi que le corps d'une victime qu'on vient de retirer des débris. Les deux victimes sont M. Marcel Fortier, Saint-Jean, I.O., et Mme Josaphat Dion, née Solange Labbé, de Beauport.

L'Action, 31 août 1964, p.3

1966 - 9 février – Accident de la route à St-Laurent †

Écolier tué par une automobile à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans.

Un écolier a été tué instantanément, au début de la matinée, aujourd'hui, dans le village de Saint-Laurent, I.O. Serge Leclerc, 9 ans, fils de M. Roland Leclerc, 77-A avenue Royale, a été heurté par la voiture de M. Michel Blouin, de Saint-Jean. Les restes mortels ont été transportés à la morgue de Québec où le Dr P. Mayrand, coroner du district, a ouvert une enquête.

La tragédie s'est produite vers 8 heures. Le jeune Leclerc traversait apparemment la rue à proximité des chantiers maritimes Saint-Laurent, lorsqu'il fut happé par l'automobile, qui circulait vers l'ouest. La mort fut constatée sur les lieux de l'accident. Le jeune Leclerc a succombé à une fracture du crâne. Au moment de ce fatal accident, le jeune Leclerc venait de quitter le domicile de ses parents et il se rendait à l'école. Des compagnons de la victime furent les témoins de la tragédie.

Le Soleil, 9 février 1966, p.15

1968 – Accident de la route à St-Laurent †

Le monde du golf local a été ébranlé en apprenant la mort tragique de Mlle Marie Gingras dans un accident à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. Elle était la fille de M. Louis-Philippe Gingras, responsable du programme junior, et la sœur d'André, pro du Club Orléans. André devra s'absenter du tournoi proamateur, demain, mais espère participer au tournoi de 72 trous.

Le Soleil, 13 août 1968, p. 21

1968 - 5 octobre - Accident de la route à St-Pierre

Un accident qui s'est produit entre deux automobiles aux environs de 12h45, samedi après-midi, à St-Pierre, Ile d'Orléans, a causé des blessures à une dame.

En effet, Mme Joseph Faucher demeurant au 58 de l'avenue Royale à Ste-Famille, Ile d'Orléans a dû être conduite à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, souffrant de contusions multiples. Son état n'est toutefois pas considéré comme critique.

L'Action, 7 octobre 1968, p.2

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans le journal Le Soleil du 8 et 9 octobre.

1969 - 8 décembre – Accident de la route à St-Romuald †

Yves Gaulin, 23 ans, du 358 de l'avenue Royale, Saint-Laurent, I.O., a été mortellement blessé, vers 11h00 samedi soir, lorsque sa voiture a été heurtée par l'arrière sur la route 2, à Saint-Romuald. Le jeune Gauvin a succombé à ses blessures vers 2h10, dimanche matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était le fis de M. Philippe Gauvin. Sa compagne, Mlle Claudette Chamberland, du 873 Mgr-Grondin, Sainte-Foy, a aussi subi des blessures dans cet accident.

Le Soleil, 10 décembre 1969, p.5

M. Yves Gauvin, 23 ans, du 353 avenue Royal, Saint-Laurent, Ile d'Orléans, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles, survenue vers 11 h. samedi soir, sur la route 2, à Saint-Romuald, près de Québec.

La Presse, 10 novembre 1969, p.10

1969 - 9 décembre - Accident de la route à Ste-Famille †

Une collision d'automobiles, survenue vers 1h30, hier matin, sur l'avenue Royale, à Sainte-Famille, I.O., a fait une victime et cinq blessés. Mlle Lucette Hétu, 18 ans, du 1580, rue Cadillac, Québec, a été mortellement atteinte. Cinq autres personnes ont subi des blessures plus ou moins graves et sont hospitalisés à l'Enfant-Jésus. Ce sont: M. et Mme Anthime Simard, de Sainte-Famille, I.O., Lucie Bédard, 18 ans, de Boischatel, Richard Savard, de Ville-Montmorency et Jean Soucy, le conducteur de l'une des voitures, aussi de Ville-Montmorency.

100

Le Soleil, 10 décembre 1969, p.5

1970 - 20 avril - Accident de la route à St-Laurent †

M. Paul Beaugrand, 48 ans, du 211 boulevard Lévesque, à Pont-Viau, Montréal, a succombé, hier avant midi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aux blessures subies dimanche après-midi, lorsqu'une voiture hors de contrôle a surgi, dans un groupe de personnes intéressées à acheter du sucre d'érable, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. Dans ce même accident, Mme Gilles Couture, du 114 rue Matte, Beauport, et M. Claudius Jalbert, 30 rue Bourget, Villeneuve, ont subi des fractures et blessures.

L'accident s'est produit vers 14h, au pied de la côte de la route Prévost qui traverse l'Ile d'Orléans et aboutit au chemin de contour. A cet endroit, un cultivateur avait installé une table où il étalait des produits de l'érable. Sept ou huit personnes se tenaient près de l'étalage quand une voiture conduite par Mlle Renée Mercier, du 117 rue Sauriol, Beauport, a surgi et est venue les heurter. Mlle Mercier était accompagnée de ses deux jeunes sœurs. C'est dans la côte Prévost, qu'elle réalisa que les freins de la voiture de son père étaient défectueux. Elle tenta par tous les moyens d'éviter le pire. Elle dirigea d'abord sa voiture sur l'accotement puis tenta de s'engager sur un secteur d'une ancienne route. À ce moment-là, l'auto heurta un poteau, dévia de sa course et vint frapper la plupart des personnes groupées auprès de la table.

M. Beaugrand fut le plus gravement atteint. Il a succombé à une fracture du crâne ainsi qu'à des fractures multiples.

Une autopsie a été pratiquée par le Dr R. Authier à la morgue de Québec tandis que l'agent Gaston Chalifour, de la brigade des homicides de la SQ, à Québec, fait les recherches nécessaires à l'enquête du coroner.

Le Soleil, 21 avril 1970, p.18; Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 21 avril 1970, p.14

1970 - 14 juin – Accident de la route sur le pont †

Georges Cohen, 18 ans, de Québec, s'est tué, dimanche, dans un accident frontal sur le pont de l'Île d'Orléans. Peter Young, également de Québec, a été blessé dans cette collision.

L'Action, 15 juin 1970, p.3

Le jeune Georges Cohen, 18 ans, du 52770, rue Calixa-Lavallée, à Québec, a perdu la vie lors d'une collision frontale survenue à 1h 40, hier, sur le pont de l'Île d'Orléans.

Le Journal de Québec.15 juin 1970, p.5

1971 - 13 juin - Accident de la route à Ste-Famille †

Une collision d'automobiles, survenue vers 1h45, dimanche matin, sur l'avenue Royale près de l'église de Sainte-Famille, I.O., a fait un mort et cinq blessés.

M. Georges Couturier, 26 ans, du 1420 rue Godfroy, Sillery, a été tué sur le coup.

Les blessés sont M. et Mme Marc Normand, du 870, avenue Royale, Saint-Laurent, I.O., M. Étienne Paradis, 123 avenue Royale, Sainte-Famille; Mlles Nicole Gagnon, du 2847 rue Saint-Narcisse, et Claude Jacques du 690 rue de la Falaise, Giffard. Ils ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils.

101

Le Soleil, 14 juin 1971, p.2

M. Georges Couturier, étudiant à l'Université Laval, fils du Dr Alphonse Couturier, ex-ministre de la santé, et de dame Aline Rehel, est décédé à l'Ile d'Orléans, dimanche le 13 juin, à l'âge de 25 ans. Il demeurait au numéro 1420, rue de Godfroye, Sillery.

Il laisse dans le deuil son père et sa mère le Dr et Mem Alphonse Couturier; ses frères, ses sœurs et ses belles-sœurs; Léonce Vézina-Couturier (Céline Couturier), Dr et Mme Marc Couturier (Lily Audet), Mlle Marie Couturier, Mlle Aline Couturier; sa grand-mère : Mme Jean-Baptiste Rehel (Flore Béliveau).

M. Couturier repose présentement à la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église St-Michel de Sillery et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

L'Action, 14 juin 1971, p.15

Une autre collision qui s'est produite cette fois à 1 h 34, dimanche matin, sur l'avenue Royale, en face de l'église Sainte-Famille de l'ile d'Orléans, a fait un mort et cinq blessés. La victime a été identifiée comme étant M. Georges Couturier, âgé de 26 ans et domicilié au 520 de la rue Saint-Gabriel, à Québec.

Le Journal de Québec, 14 juin 1971, p.3

M. Georges Couturier, 26 ans, du 520 St-Gabriel, app. 1, à Québec est mort hier matin, dans une collision frontale entre deux automobiles, survenue à Ste-Famille, Ile d'Orléans. L'accident a fait 5 blessés.

La Presse, 14 juin 1971, A 3

1972 - 24 juillet – Accident de la route à St-Jean 2 †

Deux personnes sont mortes et deux autres ont été blessées quand leur voiture a capoté et plongé dans la rivière Dauphine, à Saint-Jean de l'Île d'Orléans, aux premières heures de la nuit de dimanche. La police a identifié les victimes comme Mlle Hélène Dontigny, 23 ans, du 391 de la 10e rue à Québec et M. Christian-Pierre Candotti. 26 ans, un Français d'origine, demeurant au 24 rue Sainte-Ursule à Québec.

Le Soleil, 24 juillet 1972, p.8

1973 - 27 septembre – Accident de la route à St-Laurent

Une autre automobile heurte la même maison.

Pour la deuxième fois en moins d'un an, un automobiliste a lourdement endommagé une résidence située à proximité de l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans. Les dégâts sont considérables. Le véhicule a arraché le balcon de la maison.

L'an dernier, un incident semblable s'était produit au même endroit, et une femme avait péri dans l'accident.

Il s'agit, selon les informations d'un témoin de l'accident d'hier soir, d'individus qui s'amusent à faire du «drag» dans la petite rue du village.

Le Soleil, 27 septembre 1973, p.22

1973 - 19 novembre - Accident de la route à St-Laurent †

M. Yvon Pouliot, 37 ans, du 594 route Prévost, à Saint-Laurent de l'Ile d'Orléans, est mort, ce matin, quand son automobile a heurté violemment le monument du Sacré-Cœur, en face de l'église de cette localité. L'accident est survenu vers six heures 15. L'autopsie qui devrait être pratiquée ce matin à l'Institut de médecine légale de Québec déterminera si M. Pouliot est mort des blessures ou d'asphyxie par noyade. On l'a retrouvé dans l'eau de la piscine qui entoure le monument.

Le Soleil, 19 novembre 1973, p.27

1975 - 9 mars – Accident de la route à Ste-Famille †

Fracture du crâne

Par ailleurs, le corps de Monique Létourneau, âgée de 11 ans, fille du Dr Jacques Létourneau, de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, a été soumis à une autopsie, hier matin, et c'est ainsi que la police a appris que la fillette avait succombé à une fracture du crâne.

La jeune Létourneau a été heurtée par une auto en face du domicile de ses parents, vers 21h30, dimanche soir. Elle venait de descendre d'une auto et elle a traversé la route.

L'automobiliste qui arrivait en sens inverse n'a pu l'éviter. La fillette est demeurée prise sous le véhicule qui l'a traînée une trentaine de pieds. Le Dr Létourneau a constaté que sa fillette avait cessé de vivre avant que l'ambulance ne vienne la chercher pour la conduire à l'hôpital.

Le Soleil, 11 mars 1975, A 11

1976 - 24 juin – Accident de la route à St-Laurent †

Un autre motocycliste a perdu la vie à l'Île d'Orléans, hier soir. IL s'agit de Jean-Marc Imbault, âgée de 17 ans, fils de Simon Imbault, du 1030, avenue Royale, à Saint-Laurent.

Le Soleil, 25 juin 1976, A 11

1976 - 24 juin – Accident de la route à St-François †

Sur le coup de minuit, la nuit dernière, une auto a heurté l'église de Saint-François de l'Île d'Orléans et l'un des occupants est mort peu après. La victime est Réjean Pilote, âgé de 23 ans, du 1035, avenue Royale, à Beauport.

Le conducteur, pour sa part, a été amené au poste de Québec-Métro pour subir le test de l'ivressomètre.

Le Soleil, 25 juin 1976, A 11

1976 - 3 octobre – Accident de la route à St-Pierre †



UNE RAMPE D'ACIER TRANSPERCE LE BOLIDE ET SON CONDUCTEUR

Eddie LABRIE

Un terrible accident de la circulation a enlevé la vie, hier, à un jeune homme d'une vingtaine d'années et a expédié une deuxième personne à l'hôpital.

La victime a été identifiée comme étant Pierre Bibeau, '28 ans, du 4298, Brébeuf, à Montréal. Quant au survivant, estropié sérieusement, mais dont le nom et l'adresse n'ont pas été divulgués, il a été conduit à l'Hôpital de L'Enfant-Jésus par les Ambulances Lévesque, de Beauport.

La tragédie spectaculaire est survenue vers 16 heures 30, dimanche, sur l'avenue Royale, à Saint-Pierre, à l'île d'Orléans, près de Québec. La personne blessée, qui n'avait aucun papier d'identification sur elle, serait également de la métropole.

Le bolide dans lequel voyageaient les deux personnes aurait heurté une autre voiture, puis serait allé donner contre la rampe protectrice de l'avenue Royale. Le choc fut element violent, que la rampe d'acier a traversé de part en part le puissant véhicule. Les deux voyageurs ont été mutilés. Le blessé, comme nous le disions au début,

était dans un état des plus critiques, en fin de soirée, hier, et ses chances de survie étaient relativement minces. La police de Québec Métro s'est rendue sur les lieux. L'enquête de la SQ est en cours.





(Photo Jean-Claude Angers)
On transporte le blessé, gravement touché, que l'on vient de dégager de la voiture.

(Photo Jean-Claude Angers).
La rampe d'acier a traversé de part en part l'auto des deux victimes.

Le Journal de Québec, 4 octobre 1976, p.1 et 3

Un accident routier impliquant deux véhicules a fait une victime vers 17h05 hier, à Saint-Pierre, Ile d'Orléans. Il s'agit de Pierre Bibeau, 28 ans, un Montréalais domicilié au 4298 rue de Brébeuf. Le Soleil, 4 octobre 1976, A 7

1977 - 23 avril - Accidents de la route à Ste-Famille 2 †

Par Roch Desgagné

Quatre des cinq personnes qui ont perdu la vie sur les routes de l'Est du Québec, en fin de semaine, étaient des piétons, dont trois jeunes enfants.

Le chemin de la route Royale, à Ste-Famille à L'île d'Orléans, a été le théâtre de deux tragédies, samedi à quelques heures d'intervalle, alors que deux piétons étaient tués par des véhicules.

M. Arthur Lachance, 48 ans, a été heurté par une automobile, vers 20h45 samedi soir, sur la route 368 de l'Ile d'Orléans dans le village de sainte-Famille.

Quelques heures plus tôt, dans l'après-midi, un bambin de cinq ans, Éric Letourneau, avait été happé par un véhicule, en traversant la route Royale, à Sainte-Famille également.

Le Soleil, 24 avril 1977, A 6



Le Soleil, 25 avril 1977, D 16

1978 - 21 août - Accident de la route à St-Pierre †

Une autre tragédie de la route a eu lieu, hier, sur le chemin Royal à Saint-Pierre, alors qu'un piéton a été heuré à mort par un véhicule, vers 21 h.

La victime est Roland Paquet, âgé de 48 ans, du 27 chemin Royal à Saint-Pierre. L'homme se promenait en bordure de la route, près de sa résidence, quand il a été renversé par une automobile au moment d'un dépassement d'une autre.

La SQ de Québec-Métro fait enquête dans cet accident et la tenue de l'enquête du coroner sera faite par Me Pierre Morin.

Le Soleil, 22 août 1978, A 8



TUÉ SUR LE COUP

Une personne a été tuée sur le coup, vers 21h, hier soir, après avoir été heurtée par une automobile, sur l'avenue Royale, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. La victime a été transportée dans un hôpital de la région de Québec où l'on a constaté la mort.

Le Journal de Québec, 22 août 1978, p. 21

1978 - 1 octobre – Accident de la route à St-Laurent †

Quant à Andrée Bouffard âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Raymond Bouffard, du 831 avenue Royale, elle avait été happée par une auto à Saint-Laurent, dimanche soir, et elle est morte quelques heures plus tard à l'hôpital de l'enfant-Jésus.

Le Soleil, 4 octobre 1978, A 12

1978 - 27 octobre – Accident de la route à St-Laurent †

Mlle Solange Pouliot, 24 ans, de Saint-Laurent, a perdu la vie quand l'automobile qu'elle occupait a capoté sur le chemin Prévost, à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans en début de soirée vendredi.

Le Soleil, 30 octobre 1978, A 11

1980 - 18 juillet - Accident de la route à St-Pierre 2 †

Deux morts sur la route

Deux personnes ont perdu la vie, dans la nuit d'hier, après que leur véhicule eut capoté pour venir s'écraser contre un poteau, sur la route 368, à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, près de Québec. Les victimes sont Jean-Marc Turcotte, 27 ans, et Jacqueline Therrien, 20 ans, de Sainte-Famille, à l'Île d'Orléans.

La Presse, 19 juillet 1980, C 16

1981 - 21 juillet – Accident de la route sur le pont de l'Île

La randonnée de cyclotourisme de deux jeunes gens de la région montréalaise s'est terminée de façon abrupte, hier soir, lorsque l'un d'eux a été happé par le miroir d'un camion sur le pont de l'île d'Orléans.

Denis Gaudreau, âgé de 17 ans, de Saint-Lambert, au sud de Montréal, revenait d'un tour de l'île d'Orléans en vélo avec un compagnon. Les deux jeunes cyclistes étaient partis ensemble de St Lambert et s'en retournaient chez eux. Alors qu'ils retraversaient le pont de l'île, vers 19h30 hier soir, un camion qui traversait le pont dans le même sens qu'eux a frappé le jeune Gaudreau à la tête avec son miroir. M. André Plante, de St-Pierre, qui conduisait le camion, était bouleversé par le malheureux accident. «Je ne l'ai jamais vu, a-t-il expliqué. J'avais le soleil dans les yeux. J'ai seulement entendu un «boom» et senti un choc. J'ai tout de suite arrêté le camion».

Le miroir du camion a plié et s'est brisé sous le choc mais il semblerait, selon les témoins, que la blessure ne représenterait pas de danger pour la victime. Le compagnon du jeune Gaudreau a noté que son compagnon de voyage avait quelques marques au visage mais pouvait tout de même parler et bouger sans trop de difficultés.

Le Soleil, 22 juillet 1981, A 9

1981 - 22 et 23 août - Accidents de la route à St-Pierre †

Graves accidents routiers à St-Pierre, I.O.



En moins de 24 heures, la tranquille municipalité de Saint-Pierre, île d'Orléans, a vécu des moments tragiques avec deux graves accidents routiers à l'intérieur de ses limites.

Le premier a coûté la vie à Roger Gagnon, âgé de 27 ans, demeurant au 839 avenue Royale à Saint-Pierre. La tragédie s'est produite vers 23h25, au moment où M. Gagnon roulait sur la 368 (ou avenue Royal) non loin de chez lui. Selon les policiers, l'automobiliste aurait perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est écrasé sur un poteau d'Hydro-Québec. L'impact a été d'une telle violence que les agents de la SQ, détachement de Sainte-Anne-de-Beaupré ont demandé l'aide de leurs confrères de la sûreté municipale de Beauport et de leurs «mâchoires de vie», pour dégager le corps de M. Gagnon des débris de la voiture.

L'autre accident est survenu vers 14h20 hier, toujours à Saint-Pierre, et a fait dix blessés, dont trois sérieusement et deux dans un état qualifié de critique. Ces personnes prenaient place dans deux automobiles qui sont entrées en collision frontale sur la route 368, non loin de l'endroit, selon la SQ, où le jeune Gagnon a perdu la vie quelques heures plus tôt. Dans un cas comme dans l'autre, cependant, ni l'état de la route ni le temps ne peuvent être mis en cause comme origine de ces accidents.

Le Soleil, 24 août 1981, A 14

M. Roger Gagnon, 27 ans a été tué, samedi vers 23 h 25, sur la route 368, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, après avoir perdu la maîtrise de son véhicule, qui est entré en collision avec un poteau d'Hydro-Québec. La victime demeurait au 839 de la rue Royale, à Saint-Pierre.

Le Journal de Québec, 24 août 1981, p.7

1982 - 22 janvier – Accident de la route à St-Pierre †

Jean-François Roberge, 18 ans, de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, a péri vendredi soir, lorsque sa motoneige a été heurtée par une automobile sur le route Royale à Saint-Pierre,

Le Soleil, 25 janvier 1982, A 9

1983 - 18 févier – Accident de la route à St-Pierre †

Vers 19h30 vendredi, Chantal Godbout, âgée de 14 ans, était renversée par une automobile qui complétait un dépassement au moment où l'adolescente marchait en bordure de l'avenue Royale, à Saint-Pierre, île d'Orléans. L'accident mortel s'est produit près de la demeure de la victime, située au 693 avenue Royal.

Le Soleil, lundi 21 février 1983, A 6

1983 - 24 février – Accident à la sortie nord du pont

La pire tempête de l'année.

C'est à la sortie nord du pont de l'Île d'Orléans que l'on a signalé le deuxième accident en importance dans la journée. Une voiture a capoté, mais ses occupants s'en sont sortis indemnes. Quelque minutes plus tard trois autres véhicules, dont une ambulance, se tamponnaient dans le même secteur.

Le Soleil, lundi 24 février 1983, p.2

1983 - 15 octobre – Accident de la route à St-Pierre †

Un autre accident de la route à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, a causé la mort samedi de Henri Crépin, 62 ans, de Courville.

L'auto dans laquelle prenait place la victime a capoté à la suite d'une collision avec un autre véhicule. La Presse, 17 octobre 1983, A 3

. . .

Enfin, M. Henri Crépin, 62 ans, du 2216 de la rue Royale dans le secteur de Courville à Beauport, est mort après que le véhicule dans lequel il avait pris place est entré en collision avec un autre véhicule pour ensuite capoter, sur la route 368, à St-Pierre de l'île d'Orléans, dans la nuit de samedi à dimanche.

Le Journal de Québec, 17 octobre 1983, p.6

1985 - 31 août – Accident de la route à St-Pierre †

Également samedi matin, peu après 3h, un motocycliste de 19 ans a trouvé la mort à la suite d'un dérapage survenu à la sortie du pont de l'Île d'Orléans, dans la région de Québec. Il s'agit de Marco Robitaille, domicilié à l'Île d'Orléans.

La Presse, 3 septembre 1985, A 3

1985 - 16 octobre – Accident de la route à St-Pierre †

Un jeune homme de Saint-Pierre, île d'Orléans, qui avait été blessé lors d'une collision dans cette municipalité, le 16 octobre, est mort à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il y a quelques jours. Guy Deblois était âgé de 20 ans et ses funérailles ont lieu, ce matin, à Saint-François, I.O.

Le Soleil, 1 novembre 1985, A 8

1986 - 22 mai – Accident de la route à St-Jean †

Un adolescent perd la vie à l'île d'Orléans

Un adolescent âgé de 16 ans, Benoît Maheux, de Saint-Jean, île d'Orléans, a perdu la vie, tôt hier matin, après que la voiture qu'il conduisait eut heurté un ponceau, dans le fossé, en bordure de l'avenue Royale. L'accident s'est produit tout près du domicile de la victime.

On suppose que celui-ci s'est endormi au volant alors qu'il rentrait chez-lui, puisque aucune trace de freinage n'a été constatée au sol.

C'est un camelot qui a découvert l'accident vers 5h20, alors qu'il livrait ses journaux.

Le Soleil, 23 mai 1986, A 9

1986 - 8 novembre – Accident de la route à St-Pierre †

Le jeune homme qui a péri dans l'incendie d'une auto à Saint-Pierre, île d'Orléans, samedi, est Éric Blouin, âgé de 20 ans et domicilié dans la rue Mathias-Tellier, à Québec. C'est hier seulement que son identité a pu être révélée. Avant de divulguer, la Sûreté du Québec mentionne qu'il a fallu attendre le résultat d'expertises rendues nécessaires par l'état calciné de la victime.

L'auto est tombée dans le fossé qui borde la route Prévost et elle s'est immobilisée contre un ponceau où elle a pris feu. Un autre jeune homme qui occupait le même véhicule a été sauvé par un citoyen du voisinage. Le poste de Québec Métro a mené l'enquête d'usage.

Le Soleil, 12 novembre 1986, A 11

La Sûreté du Québec a dévoilé, hier, l'identité de la victime d'un accident de la route survenu dans la nuit de vendredi à samedi, à l'île d'Orléans. Il s'agit de Éric Blouin, 21 ans, de Québec. L'automobile dans laquelle il se trouvait a capoté dans le fossé et a éclaté en flamme, face au 767 de la route Prévost, à Saint-Pierre. Il a fallu procéder à une analyse dentaire à la morgue de Québec pour établir l'identité, à cause du haut degré de calcination. A la suite de l'accident, un résidant du secteur a réussi à tire le conducteur des décombres. Ce dernier a subi une fracture au bassin.

Le Journal de Québec, 12 novembre 1986, p.5

1987 - 27 mars - Accident de la route à Ste-Pétronille



Le Soleil, 27 mars 1987, A 8

1987 - 22 juin – Accident de la route à St-Pierre †

Un homme de 23 ans est mort dans une collision survenue tôt dimanche matin sur le rue Royale, à St-Pierre de l'Île d'Orléans. La victime est Guylain Therrien, de Ste-Famille, sur l'Île d'Orléans.

Le Soleil, 29 juin 1987, p. A4; La Presse, 29 juin 1987, A 3

1989 - 18 octobre - Accident de la route à St-Laurent

Un accident, survenu hier matin peu après 8 h devant le 2889, chemin Royal, à Saint-Laurent, île d'Orléans, a causé des blessures à deux personnes. Une d'entre elles a été gravement blessée à l'abdomen. Les deux accidentés ont été conduits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La voiture a capoté dans le fossé après que le conducteur eut perdu la maîtrise de son véhicule en raison de la chaussée glissante.

Le Soleil, 19 octobre 1989, A 4

Une autre personne d'origine vietnamienne a également subi des blessures très sérieuses, vers 8 h, en face du 2889 de l'avenue Royale, à Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans.

La voiture a fait une embardée avant de capoter. Les deux occupants ont été blessés, mais c'est le conducteur qui a été atteint le plus gravement.

L'homme a été touché à l'abdomen. Il a été conduit à l'hôpital après que les secouristes eurent réussi à l'extirper du véhicule, qui s'était immobilisé dans le fossé.

Le Journal de Québec, 19 octobre 1989, p.24

1989 - 4 novembre – Accident de la route à St-Pierre †

Un adolescent de 18 ans, Jean-François Giguère, de Sainte-Famille, a perdu la vie vers 1h35, samedi matin, à Saint-Pierre, sur l'Île d'Orléans, lorsqu'il n'a pu maîtriser son véhicule qui a quitté la route et percuté un ponceau.

La Presse, 16 novembre 1989, A 10

1990 - 14 juin - Accident de la route à St-François †



Le Soleil, 15 juin 1990, A 1 et 3

Un septuagénaire perd la vie dans un violent accident dans l'île d'Orléans

Un septuagenaire a perdu la vie dans un violent accident d'automobile, en fin d'après-midi hier, dans la paroisse de Saint-François, à l'îlle d'Orléans. Alors qu'il s'engageait sur le chemin Royal, son véhicule a été fauché par une automobile à bord de laquelle prenaient place cinq jeunes résidants de Sainte-Famille.

par MICHELE LAFERRIÈRE

a victime est Paul Brien, un trraité de 76 ans domicilié au 55, Grande Allée, à Québec. épouse de M. Brien, passarer de l'auto, a été légèretent blessée; elle a été conuite à l'hôpital de l'Enfantiene.

Cinq jeunes gens, élèves de la polyvalente La Courvilloise, ont aussi été blessés dans cette collision : deux d'entre eux seraient dans un tetat assez sérieux. Ils étaient tous à bord de la seconde automobile impliquée dans ce grave accident une

Selon la reconstitution qu'ont pu effectuer les poli-

ciers, M. Brien s'appretait à quitter la rue Camil-Lepage pour s'engager sur le chemin Royal, direction est, quand un véhicule roulant dans le même sens a heurié de plein fouet le côlé gauche de son auto, une Buick. L'impact s'est produit à 15 h 40, devant le 37\$, chemin Royal, aon loin des ruines de l'église de

Jacqueline Pruneau et son mari Laurent Labbé ont été les premiers arrivés sur les lieux. « On a entendu tout un bruit; on Sest précipité hors de la maison et on a constaté que c'était notre voisin et ami qui avait eu un accident. Il y avait du sang partout », précise tristement Mme Pruneau.

« On a voulu le secourir, parce qu'on pouvait voir qu'il vivait encore, mais il est mort sous nos yeux. Tout ce qu'on' a pu faire, c'est de tasser sa tête qui reposait sur la poitrine de sa femme », poursuit-

M. Brien demeurait à Quebec et son épouse, gravement malade, reside à l'Hôpital Général. Depuis environ 25 ans, le couple possede un chalet dans l'île d'Orléans. « Il prenait bien soin de sa femme. il la sortait et l'amenait regulièrement à leur chalet », souliène Mme Pruneau.

«Cest un des gros accidents qu'on a eus sur l'île. Je ne me gêne pas pour le dire : ça roule très vite dans le village. Aujourd'hui, ça s'adonne que des jeunes sont impliques dans l'accident, mais tout le monde va vite », denonce vertement la résidante de Saint-François.

Les policiers de la Súretdu Québec ont été dépêché sur les lieux. La collision a né cessité l'intervention de cinambulances.

LE SEPTUAGENAIRE ÎLE D'ORLÉANS

Philippe ZELLER

Une forte collision entre deux véhicules, survenue sur la route 368, à Saint-François de l'île d'Orléans, hier, à 15 h 40, a fait une victime et six blessés. Paul Brien, ex-sousministre de 76 ans, est décédé au volant de sa voiture, peu de temps après l'impact.

l'hopital.

Quant aux cinq occupants de l'autre automobile mèlée à la tragédie, tous de Sainte Famille de l'île d'Orléans, mille de l'île d'Orléans, ils ont également été transportés à bord de l'une des cinq ambulances dépéchées sur les lieux. Sandra Pouliot, 25 ans, et Caroline Pouliot, 26 ans, souffrent de blessures graves, tandis que Sébastien Poirier, 25 ans, David Drouin, 24 ans, et Guylaine Allaire, 26 ans, soignent des blessures mineures. M. Brien et son épouse, qui habitent sur la

L'épouse de M.
Brien, Adrienne Payette, 79 ans, souffre de blessures graves, a fait savoir un porte-parole de la Sûreté du Québec.
Elle a été transportée à l'hôpital.

L'épouse de M.
Grande Allée, à Québec entre chalet, sur le chemin chalet, sur le chemin françois.

L'épouse de M.
Grande Allée, à Québec, entre chalet, sur le chemin chalet, sur le chemin françois.

François. Au moment de quitter la petite route de campagne menant a leur résidence d'été et d'emprunter le chemin Royal, leur véhicule a été happé de côté par l'autre voiture, une Buick Electra venant de la gauche, a raconté M. Laurent, Labbé, de Saint-François. La victime n'aurait pas vu le véhicule avant de s'engager sur le chemin

Sous le choc, l'Olds-mobile Cutlass de la victime a été projetée de l'autre côté de la rue,



Autre accident

Mutre accident
mortel
Pal ailleurs, un autre
accident routier a été
fatal, hier, à 15 h 20, sur
la route Lamartine Est,
à Saint-Eugène, a rapporté la SQ. Gérard Bérubé, 78 ans, de SaintEugène, a perdu la vie,
tandis que Mme Nicole
Bourgault, 50 ans, de
Saint-Jean-Port-Joli,
souffre de blessures, souffre de blessures

souffre de blessures graves.
La victime conduisait son tracteur en chevau-chant l'accotement et la chaussée, lorsqu'il a dé-cidé de tourner vers la gauche. La conductrice, qui tentait alors de dé-passer le véhicule de ferme lui coupant sou-dainement la route, n'est pas parvenue à éviter la collision.



«J'étouffe, j'étouffe»

«Mon mari et moi étions à l'intérieur lorsque nous avons entendu un grand bruit», raconte Mme Jacqueline Labbé, dont le domicile fait face à l'intersection routière qui a été fatale à M. Paul Brien.

Nous nous sommes alors précipités dehors et avons aperçu M. Brien au volant de sa voiture, couvert de voiture, couvert de sang, mais encore vi-vant, poursuit M. Lau-rent Labbé. Il ne bou-geait pas et recouvrait sa femme de tout son

corps.

C'est alors que nous avons entendu Mme Brien cier. J'étouffe, j'étouffe. Avec l'aide d'un passant, M. Labbé a

soulevé le corps de la victime afin de permet-tre à son épouse de res-pirer.

pirer.

Les ambulanciers dépêchés sur place ont vraisemblablement eu beaucoup de difficulté à dégager le corps de la dégager le corps de la victime de la carcasse de son véhicule. Paul Brien venait à l'occasion à son chalet de Saint-François en compagnie de son épouse, pagnie de son épouse, malade, afin de lui per-

mettre de se détendre à l'occasion de ses sorties de l'hôpital, a expliqué Mme Labbé.

Peu après la tragé-die, M. Laurent Lab-bé s'appliquait à balayer les éclats de verre jonchant la route, devant son



Le Journal de Québec, 15 juin 1990, p.3

min Royal.

Le véhicule de la victime sortait de ce che

min socondaire pour s'engager sur le che-

1990 - 24 août – Accident d'avion à Ste-Famille

Un avion Cessna s'est écrasé dans un champ de l'île d'Orléans, en début de soirée hier. Deux personnes prenaient place à bord de l'appareil. Le pilote s'en est sorti indemne, tandis que la passagère, son épouse, a subi des blessures légères à la hanche et au vidage.

Le couple était parti de Grandes-Bergeronnes et se dirigeaient vers L'Ancienne-Lorette. On suppose qu'une panne de moteur a forcé le pilote à poser d'urgence son avion. Il a manœuvré tant bien que mal pour finalement atterrir sur la ferme de Jacques Lemelin, située au 3300 chemin Royal, à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. L'accident s'est produit vers 18 h 30.

Dans la maison des Lemelin, personne n'a vu ou entendu quoi que ce soit. L'avion, un Cessna 15211, s'est posé en catastrophe à environ 1.5 km de la route, dans un champ de maïs. Transport Canada a ouvert une enquête.

Le Soleil, 25 août 1990, A 4

En panne, il réussit à se poser sans mal

Les manœuvres d'urgences exécutées par le pilote de Cesna victime d'une panne de moteur au-dessus de l'île d'Orléans ont permis d'éviter un écrasement qui aurait très bien pu être fatal, vers 18 h45 hier. Le pilote de 45 ans, un résidant de Saint-Nicolas, et sa conjointe survolaient l'île d'Orléans lorsque le moteur du petit avion les a lâchés.

Un propriétaire de ferme du chemin Royal, à Sainte-Famille, M. Égide Létourneau, a vu le petit appareil plonger vers le sol et s'est immédiatement rendu dans le champ où l'atterrissage forcé s'est produit.

«Il y avait un boisé et un champ d'avoine, Le pilote a dû faire des manœuvres pour ne pas se retrouver dans les arbres et atteindre le champ en vol plané. J'ai entendu la passagère dire qu'elle criait «Pas dans les arbres! Pas dans les arbres!» quand ils ont été sur le point d'atterrir.» Selon M. Létourneau, le pilote est venu tout près de poser son Cesna sur ses routes. N'eût été les tiges d'avoine, il y serait sans doute parvenu. «L'avion a piqué du nez et s'est retrouvé à l'envers.»

Le pilote n'a pas été blessé. Sa conjointe a subi, pour sa part, des contusions sans gravité au visage. Elle a été transportée par ambulance à l'hôpital Christ-Roi de Québec où elle a pu recevoir les soins appropriés.

Sans aller jusqu'à affirmer que le pilote a fait preuve d'une dextérité exceptionnelle au moment de la panne de moteur, un porte-parole de la Sûreté du Québec a néanmoins reconnu qu'il lui a fallu beaucoup de sang-froid.

Le pilote revenait de Grandes-Bergeronnes, au Saguenay, et n'avait plus que quelques minutes de vol à faire pour atteindre l'aéroport de Québec où il devait atterrir.

Le Journal de Québec, 25 août 1990, p.18

1991 - 4 mars – Accident sur le pont

La tempête de verglas, de grésil et de neige qui s'est abattue sur le Québec, hier, aura provoquée bien des accidents et inconvénients de toutes sortes : panne d'électricité, aéroports paralysés, accrochages et chutes sur le trottoir. Les écoliers qui devaient retourner en classes ont profité d'une journée de plus à leur semaine de relâche.

Un accident avec blessés a causé la fermeture du pont de l'île d'Orléans, la visibilité y étant nulle.

La Tribune, 5 mars 1991, A 3; La voix de L'Est, 5 mars 1991, p.18



Au plus fort de la tempête, la poudrerie et les véhicules en pannes dans les différentes bretelles d'accès et de sortie des autoroutes ont été le principal obstacle de équipes de remorquage et de déneigement. ...

Plus tard, une autre collision causant des blessés sur le pont de l'île d'Orléans a amené le Ministère des transports à fermer la seule voie d'accès aux agglomérations insulaires.

Le Journal de Québec, 5 mars 1991, p.3

1992 - 11 juillet – Accident de la route à St-Jean †

Un adolescent de 15 ans a été tué et ses deux compagnons blessés dans un accident de la route à Saint-Jean de l'île d'Orléans, vers 1 h hier. Les trois jeunes, dont deux sont originaires du Lac-Saint-Jean, se trouvaient à l'Île pour la cueillette des fraises.

Craig McRae, 15 ans, de Sainte-Famille de l'île d'Orléans, a été tué lorsque la camionnette qu'il occupait a violemment percuté un arbre après un dérapage dans une courbe, en face du 1165 de l'avenue Royale. Ses deux compagnons, Éric Fortin, 20 ans, qui conduisait la voiture et Cédric Dorval, 17 ans, tous deux de Saint-Léon, au Lac-Saint-Jean, ont été gravement blessés.

L'impact a été si fort qu'il a fallu utiliser les outils de désincarcération pour dégager l'un des passagers.

Le Soleil, 12 juillet 1992, A 3

FUNESTE DÉBUT DE VACANCES POUR 3 JEUNES



Il a fallu l'intervention de l'unité de décarcération de Beauport pour extraire de la voiture deux des victimes de l'accident de l'île d'Orléans. La troisième victime a été éjectée et est morte sur le coup.

Le premier week-end des grandes vacances a été funeste pour les jeunes sur les routes de l'est de la province. Trois jeunes ont perdu la vie et quatre autres personnes ont été blessées grièvement dans la nuit de samedi.

Pour une raison que la Sûreté du Québec tente de déterminer, le conducteur d'une camionnette a débordé sur la voie de gauche et est allé s'écraser contre un arbre en face d'une propriété sur la route 368 à l'est du village de Saint-Jean, île d'Orléans, vers 1 h, dans la nuit de samedi.

«L'impact a été très fort. J'ai entendu un fort «bang» et je suis allé voir ce qui se passait. Il y avait un adolescent étendu par terre qui était mort. Les deux autres étaient pris à l'intérieur. On ne pouvait rien faire pour les aider. Il a fallu attendre les ambulanciers et l'unité de décarcération de la police de Beauport», a rapporté, hier, un résident du secteur.

Le conducteur de la camionnette, Éric Fortin, 21 ans, de Saint-Léon, au Lac Saint-Jean, se trouvait à l'île d'Orléans pour la période des fraises. Deux autres cueilleurs l'accompagnaient dans le véhicule. Éric Fortin a été blessé, mais était hors de danger, hier. Craig McRae, 15 ans, de Sainte-Famille, et Cédric Dorval, 19 ans, de Saint-Léon, ont eu beaucoup moins de chance que lui.

Les parents de Craig McRae ont eu la pénible tâche d'aller identifier le corps de leur fils, à la morgue de Québec, hier, tandis que ce ceux de Cédric Dorval ont été appelés à se rendre au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus, où la jeune victime reposait, inconsciente, dans un état critique.

La Sûreté du Québec a institué une enquête sur les circonstances de cet accident. Un témoin a rapporté aux policiers que la camionnette circulait à vive allure au moment de l'impact.

Le Journal de Québec, 12 juillet 1992, p.5

Procès de «Bleuets» impliqués dans une beuverie de cueilleurs de fraises

115

QUÉBEC— L'accusé qui arrive deux heures et demie en retard pour le début de son procès, de sorte que des témoins habitant Alma, au Lac-Saint-Jean, n'ont pu être entendus et devront revenir vendredi devant le tribunal; deux témoins de la poursuite qui renient leurs déclarations aux policiers au point où le juge doit en menacer un d'incarcération.

per RICHARD HÉNAULT LE SOLEIL

Il n'en fallait pas plus pour marquer d'une tension certaine le procès faisant suite à une soirée de beuverie survenue à l'île d'Orléans entre cueilleurs de fraises provenant en bonne partie du Lac-Saint-Jean.

C'est au début de la nuit du 11 juillet 1992 que, à Saint-Jean de l'île d'Orléans, survenait un accident de la route dans lequel un adolescent de 15 ans de Sainte-Famille perdait la vie. Le conducteur de la camionnette dans laquelle il prenait place, Éric Fortin, âgé de 21 ans, était par la suite accusé de conduite avec facultés affaiblies et de négligence criminelle causant la mort.

Son procès s'est amorcé hier non sans que le juge Jean-François Dionne ne le sermonne pour son retard à venir de Saint-Léon, au Lac-Saint-Jean, à Québec. Par la suite, deux de ses copains qui avaient fait des déclarations assez incriminantes aux policiers, les jours suivant le drame, ont tenté de renier celles-ci. Après avoir fait preuve de beaucoup de patience à son égard, le juge Dionne a menacé une jeune femme de 18 ans de la faire incarcérer pour son jem'en-foutisme et son manque de respect envers la procureure de la Couronne, Me Chantale Pelletier. Bière et vitesse

Quant aux faits de la cause, ils révèlent que, dans la soirée, le groupe de jeunes a consommé une certaine quantité de bières au quai de Saint-Laurent ainsi qu'à la tente que certains d'entre eux occupaient sur la ferme où ils étaient employés pour la cueillette des fraises. Dans ses déplacements, le client de Me Jean Langlois était accompagné de deux amis, dont la victime.

Le lendemain, son copain Dany Laforest, âgé de 19 ans, devait déclarer aux policiers que le trio était « sur la brosse » puisque chaque jeune devait avoir pris plus de 12 bières. Quant à Nancy Roy, âgée de 18 ans, elle a confié aux policiers qu'en se dirigeant vers le quai de Saint-Laurent via le chemin Royal, environ trois heures avant l'accident, Fortin conduisait à plus de 100 kilomètres heure.

Quelques minutes avant le drame, Éric Pedneault, qui effectue le remorquage d'un véhicule, voit passer la camionnette de Fortin « comme une toupie » et fròler son camion à au moins 70 kilomètresheure. Les passagers « avaient l'air d'avoir du fun, criaient un peu et souriaient ».

Plus loin, Martin Verret, âgé de 19 ans, et son passager voient la camionnette surgir d'une courbe en dérapant. Elle va ensuite s'écraser contre un arbre.

Selon le témoin, Fortin devait alors rouler à au moins 120. Après l'impact, le pied du conducteur est demeuré coincé dans le véhicule. Il a demandé aux deux autres de le dégager, soulignant qu'il n'était pas « chaud » et qu'il voulait partir.

Tandis qu'un témoin a mentionné que Fortin sentait l'alcool et bafouillait, l'autre s'est dit d'avis qu'il « déparlait ». Partout autour du véhicule accidenté, ils ontermarqué la présence de bouteilles de bière, la plupart fracassées.

Le procès se poursuivra vendredi.

Le Soleil, 11 janvier 1994, A 2

1992 - 22 octobre – Accident de la route à St-Pierre



Spectaculaire accident à l'Île d'Orléans

Deux personnes ont été blessées lorsque leur auto a violemment heurté un arbre à la suite d'un dérapage, hier après-midi, entre Saint-Pierre et Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. Un citoyen de Saint-Pierre a aidé les blessés à sortir de leur auto qui a pris en flammes à la suite de l'impact. Les pompiers de Saint-Pierre sont intervenus. Sur la photo, à droite, l'une des personnes blessées.

Le Soleil, 23 octobre 1992, A 1

1993 - 15 juillet - Accident de la route à St-Jean †

Ile d'Orléans – Un capotage survenu vers 7 heures, hier matin, face au 692, avenue Royale, à Saint-Jean de l'Ile d'Orléans, a entrainé la mort d'un citoyen de Beauport Jacques Lepage, 26 ans, n'a pas survécu, après avoir été éjecté du véhicule, après que le véhicule conduit par son ami de 17 ans eut dérapé dans une courbe, à la sortie du pont de la rivière Lafleur. Le conducteur a subi des blessures légères. Ni la victime ni le blessé n'avaient bouclé leur ceinture de sécurité.

Le Soleil, 16 juillet 1993, p.

1993 - 20 juillet – Accident de la route à St-Famille 2 †

3 morts à Pintendre et à l'île d'Orléans Le carnage continue

Site Internet: Archiv-Histo.com



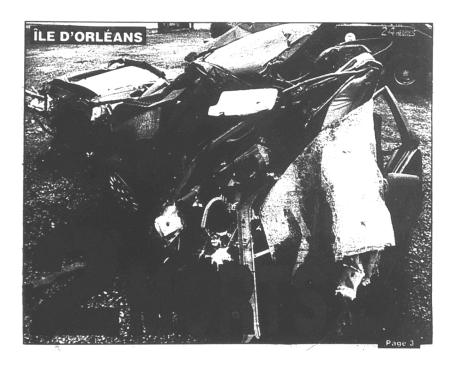
La vitesse excessive expliquerait l'accident dans l'île d'Orléans qui a coûté la vie à deux jeunes hommes de 21 ans.

117

L'autre accident mortel, qui a coûté la vie à deux jeunes hommes de 21 ans, s'est produit vers 0 h 45 hier en face du 3019, chemin Royal à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Leur véhicule a frappé un poteau d'Hydro-Québec après avoir manqué une courbe. Les deux victimes sont Dany Desjardins de Boischatel et Martin Bouchard de Sainte-Famille. La vitesse ex-

cessive expliquerait cette perte de maîtrise fatale au cours de laquelle le véhicule des deux jeunes a été complètement détruit.

Le Soleil, 21 juillet, 1993, p.1









Deux jeunes hommes de 21 ans sont morts lorsque leur voiture a heurté un poteau d'électricité, l'arrachant complètement du sol et provoquant un début d'incendie, à l'Ile d'Orléans, dans la nuit de lundi à mardi. L'impact a été d'une telle violence que l'automobile s'est sectionnée en deux parties.

Les deux victimes sont Dany Desjardins, qui avait quitté l'île d'Orléans depuis peu pour aller s'installer à Boischatel, et Marin Bouchard, de Sainte-Famille. Il prenait place dans la petite Honda Civic achetée l'automne dernier par Martin Bouchard.

L'accident est survenu dans une courbe en forme de S, en face du 3019 du chemin Royal, à Sainte-Famille. La voiture qui filait à vive allure, a tout d'abord bifurqué vers le fossé, du côté gauche de la route, selon les traces laissées sur la chaussée. Le conducteur a alors voulu ramener son véhicule dans la voie, mais il a fait une manœuvre trop prononcée et s'est retrouvé complètement de l'autre côté.

C'est à ce moment-là que la petite automobile a percuté le poteau d'Hydro-Québec. Celui-ci s'est cassé en deux. L'avant de la Honda a terminé sa course contre un arbre, avec les deux occupants à bord, tandis que l'arrière du véhicule a échoué sur le bord de la route. Une distance d'environ six mètres séparait les deux parties.

Les fils électriques ont été arrachés lors du passage du bolide, ce qui a provoqué un début d'incendie et une panne de courant dans tout le secteur.

Réveillés en sursaut par le bruit, les résidants de la maison voisine des lieux de l'accident se sont précipités à l'extérieur. «Il faisait très noir et on ne voyait qu'une boule de feu. Mon premier réflexe a été d'appelé les pompiers de Sainte-Famille», raconte Michel Tremblay. Puis il a vu les deux amas de ferraille. «Il n'y avait vraiment plus rien à faire pour les deux occupants», dit-il. Pour cet homme et son épouse, Francine Tremblay, ces moments leur ont rappelé des souvenirs douloureux. En 1980, leur enfant a été frappé par une voiture au même endroit.

Morts sur le coup

Quelques personnes se sont approchées de la voiture, dont deux jeunes cueilleurs de fraises hébergés temporairement à l'île d'Orléans. «Ils étaient complètement écrasés et ne bougeaient pas. Ils sont probablement morts sur le coup», affirment-ils.

Arrivés sur les lieux quelques minutes plus tard, les ambulanciers et les policiers de la Sûreté du Québec n'ont pu que constater l'ampleur des dégâts.

Les deux cadavres ont été amenés à la morgue et une autopsie pourrait être pratiquée. Des tests sanguins pourraient également être faits, afin de déterminer si les deux occupants affichaient un taux d'alcool élevé dans le sang.

Hier matin, l'état du terrain sur lequel est survenu l'accident témoignait de la violence du drame. Le poteau d'électricité, coupé en deux, était complètement sorti du trou d'un mètre dans lequel il était enfoncé avant l'impact. Un tas de débris jonchaient le sol. Des curieux venus examiner les lieux ont même remarqué qu'une partie du silencieux avait été projetée dans les branches d'un arbre. Elle s'y trouvait toujours hier avant-midi.

Le Journal de Québec, 21 juillet 1993, p.1

«J'étais certaine qu'ils ne passeraient pas la courbe»

Je ne sais pas pour quelle raison, mais le conducteur de la voi-ture faisait fonction,

ner ses clignotants.
Pendant quelques secondes, son clignotant
droit fonctionnait, ensuite c'était au tour du
gauche. Et ainsi de

suite», explique-t-elle.

Quelques instants après le dépassement, la petite Honda s'est

écrasée contre le po-teau d'électricité.

Nous avons vu une

(NR) — «Quand j'ai vu la petite voiture nous dépasser en roulant tombeau ouvert, j'étals certaine qu'elle ne passerait pas la courbe. Et c'est ce qui est arrivé.»

Louise Goulet et sa fille Isabelle reve-naient de Québec lors-



Tremblay a revácu des moments douloureux lors de

que la conductrice a vu les phares d'une voiture dans son rétroviseur, quelques ki-lomètres seulement avant le lieu de l'im-

J'ai eu peur de me faire frapper. Je rou-lais à 90 km/h et je suis certaine que cette voiture allait à 140 km/h minimum, si-gnale Louise Goulet, en précisant qu'il est fort possible que la vi-tesse soit encore plus élevée.

La conductrice a rangé son véhicule sur le côté, le temps de laisser passer le boli-de. Mme Goulet con-

puis des flammèches. Nous savions qu'ils venaient d'avoir un accident. elle savait qu'à cette elle savait qu'à cette vitesse, il était dange-reux de s'engager dans la courbe.

coident.
Comme bien d'autres témoins, Mme
Goulet a déploré que
les deux jeunes n'aient
pas été plus sensibilsé à l'importance de
réduire la vitesse en
voiture, et ce, malgré
la publicité choc de la
Société de l'assurance
automobile du Québec, «La vitesse tue».

Des garçons vaillants

Les deux victimes étaient des collègues de travail. Martin Bouchard et Dany Desjardins travail-laient ensemble à la Boulangerie Blouin, à

Sainte-Famille.

Selon leur employeur, Luc Blouin, lea deux jeunes svaient une très bonne réputation. «C'étaient de bons garçons vaillants et serviables.

Ils n'avaient jamais manqué une journée d'ouvrage. Martin est mon cousin et Dany mon neveu», dit M. Blouin, en ajoutant que les deux jeunes n'étaient pas du genre à consommer de la boisson abusivement.



Louise Goulet et sa fille Isabelle ont eu peur lorsque la petite Honda est apparue derrière

Le Journal de Québec, 21 juillet 1993, p. 3

1993 - 9 novembre – Accident de travail à Ste-Famille †

Écrasé par sa maison à l'île d'Orléans

ÎLE D'ORLÉANS — Un homme de 52 ans a succombé aux blessures qu'il s'était infligées au thorax et à l'abdomen, hier après-midi, quand sa maison modulaire de Sainte-Famille, ile d'Orléans, s'est affaissée sur lui.

per MICHÈLE LAFERRIÈRE LE SOLEIL

Paul-Roger Mainville venait de faire l'acquisition d'une petite maison modulaire qu'il avait l'intention d'installer de façon permanente, au 3591, chemin Royal, sur un beau terrain qui fait face au fleuve Saint-Laurent, du côté nord de l'île d'Orléans. La résidence était montée sur des blocs de ciment.

Hier après-midi, vers 14 h 30, Paul-Roger Mainville et deux amis s'affairaient à redescendre la maison sur la terre ferme. Ils avaient placé des crics sous les quatre coins de la maison. Pour une raison que l'enquête déterminera, la maison s'est retrouvée en déséguilibre et a glissé des crics, écra-sant M. Mainville qui se trouvait devant. L'homme a eu les jambes et l'abdomen coincés sous sa demeure.

Eddy Fugère, de la compagnie de démolition et d'excavation du même nom, était en train de creuser une fosse septique avec une pelle mécanique sur le terrain de M. Mainville. quand son confrère Denis Bouchard l'a averti de l'accident qui venait de se produire. Sans se poser de questions, M. Fu-gère s'est dirigé vers la maison au volant de son engin et, à l'aide de la pelle mécanique, a réussi à l'incliner de façon à ce que les compagnons de la victi-me puisse rapidement la déga-ger. Paul-Roger Mainville a été conduit en ambulance à l'hôpi-tal de l'Enfant-Jésus, à Québec. où il a rendu l'âme vers 17 h 30.

«On venait de se dire que des professionnels n'auraient pas travaillé comme ça, relate M. Fugère. Ils ont probable ment voulu descendre la maison trop vite et d'un seul coup. » L'homme se demande par quel miracle les deux compagnons de la victime, qui étaient sous la maison, ont pu s'en tirer sans une égratignure. Il attribue cet accident à un manque d'expérience.

Paul-Roger Mainville demeurait rue Sainte-Ursule, à Québec. Originaire de la Vieille apitale, il avait toutefois pass quelques années à Montréal. Il voulait maintenant s'établir définitivement à l'île d'Orléans. Selon Eddy Fugère, il était conscient lorsqu'on l'a mis dans l'ambulance. Mais la compression de son thorax a entrainé des problèmes cardiaques qui se sont avérés fatals.

Ecrasé par la maison qu'il tentait de déplacer



lle, dans l'île d'Orléans, s'est aff

Île d'Orléans ÉCRASE À MOR **E MAISON**

Un homme de 52 ans est mort, hier, à Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, lorsqu'une maison mobile qu'il essayait de mettre au ni-veau s'est effondrée sur lui. Il à été blessé mortellement à l'abdomen et au thorax.

La victime, M. Paul-Roger Mainville, de la rue Sainte-Ursule, à Québec, s'est rendu à l'île d'Orléans afin de procéder à des travaux de nivelage surun bâti-ment situé au 3591 du chemin Royal, à Sainte-Pétronille. Cette maimobile devait servir de bâtiment central pour l'exploitation d'un verger recemment acquis par une homme d'affaires de la région de Québec.
Ce bâtiment était là

depuis un mois et il y avait quelques employés qui travaillaient sur ce terrain depuis quelques semaines, a raconté quelqu'un qui habite dans ce secteur. Cette tragédie s'est produite quelques heures seulement après le départ du propriétaire, a-t-elle poursuivi.

La victime essayait de mettre la maison au niveau à l'aide d'un cric manuel et de quelques blocs de béton. La mai-son mobile s'est soudainement mise à glisser, quittant ses points appuis et s'est effon drée directement sur M.

Mainville à la hauteur du thorax et de son ab-

Des secouristes sont intervenus afin de déga-ger le blessé, qui a-été rapidement transporté à l'hôpital de l'Enfant-

Sa mort a finalement été constatée vers 17 h 30. Ses blessures étaient mortelles. Une vibration provoquée par un tracteur de ferme pourrait avoir provoqué l'effondrement de la maison mobile selon des voisins interrogés à ce sujet. Il a été



Cette maison mobile s'est effondrée sur M. Paul-Roger Mainville, au moment où il essayait de mettre le bâtiment au niveau.

impossible de savoir si M. Mainville était un parent, un ami ou un

employé du propriétaire but de soirée. Une en-de ce verger. L'endroit était désert, hier, en dé-la Sûreté du Quénbec de ce verger. L'endroit était désert, hier, en dé-

afin de faire la lumière

Le Journal de Québec, 10 novembre 1993, p.2

1994 - 6 avril – Enfant sous la neige à St-Jean

L'enfant de deux ans a été réanimé Bambin prisonnier sous la neige

QUÉBEC — Un bambin de deux ans a frôlé la mort, hier, après avoir été retenu prisonnier sous plus de quatre pieds de neige, pendant de longues minutes. Il a finalement été réanimé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, mais on ne peut dire s'il demeurera avec des séquelles.

per FRANÇOIS POULIOT LE SOLEIL

L'accident est survenu vers 19 h 00 dans la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, non loin du 46, rue de l'Église. L'enfant, qui apparemment glissait derrière chez lui, aurait soudainement dévalé, sur une vingtaine de pieds, un canal pour l'écoulement des eaux vers le fleuve sur lequel reposait un

épais couvert de neige. Un traîneau a été retrouvé non loin.

« Ma petite fille est venue me voir et m'a dit dépêche-toi, Etienne a besoin d'aide. Quand je suis arrivé avec mes deux amis, sa mère était sous le choc et nous a dit, «vite mon petit est en dessous, faites de quoi », a raconté, hier, le chef pompier de Saint-Jean, Rémi Hins.

Avec l'aide de pelles, les trois hommes ont commencé à creuser la neige, ne sachant pas exactement où se trouvait le bambin. Au-

paravant, la mère et le voisin avait vainement tenté de le localiser. À la troisième tentative, ils l'ont finalement aperçu.

« Son père est arrivé et il l'a sorti. Il était en arrêt respiratoire », a dit le chef pompier.

Dans l'attente des trois ambulances qui étaient en direction, le père, un pompier et un autre homme ont prodigué les premiers soins à l'enfant, y allant de massages et se relayant pour le bouche à bouche.

À leur arrivée, les ambulanciers ont pris la relève.

Rémi Hins n'était pas en mesure de dire hier, combien de temps le jeune était demeuré prisonnier de la neige.

En Rref

Le Soleil, 7 avril 1994, A 9

1994 - 29 avril – Accident de la route à St-Famille

Tonneau dans l'île

Un jeune conducteur de 20 ans a pris le décor de façon spectaculaire, hier matin vers 5 h30, à Sainte-Famille dans l'île d'Orléans. Selon la SQ, il a vraisemblablement perdu la maîtrise sur une ligne droite du chemin Royal avant de faire un ou deux tonneaux, de frapper un poteau d'Hydro-Québec et de terminer sa course contre une grange. Du coup près de 2000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés de courant et le jeune homme a été transporté dans un hôpital de Québec où on ne craignait toutefois pas pour sa vie,

Le Soleil, 30 avril 1994, A 2

1994 - 1 novembre – Accident de la route à St-Laurent †

Une septuagénaire est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, hier, après avoir été admise en milieu d'après-midi à la suite d'un accident de la route, à Saint-Laurent de l'île d'Orléans.

Pauline Laurin, 71 ans, allait son p'tit bonhomme de chemin, avenue Royale, à Saint-Laurent. Il pleuvait beaucoup hier après-midi et la conductrice a sans doute perdu la maîtrise de sa petite voiture, alors qu'elle se trouvait à environ six kilomètres à l'Est de l'église de Saint-Laurent.

«Elle s'est trouvée dans l'entrée de mon voisin, a raconté Adrien Delaire, qui demeure au 801, avenue Royale. Les traces montrent que l'auto est passée entre deux gros arbres et a foncé sur un troisième contre lequel elle s'est immobilisée.»

M. Delaire, qui travaillait dans son atelier au moment de l'accident, vers 15 h 45, s'est précipité à l'extérieur pour constater ce qui se passait. Il a vu Mme Laurin appuyée contre son volant, encore consciente et une passagère. Les deux dames ont été conduites à L'hôpital. Pauline Laurin, une résidente de Saint-Laurent, devait mourir quelques heures après son admission.

L'accident s'est produit en face du 807, Royale, dans une courbe assez prononcée, aux dires de M. Delaire.

Le Soleil, 2 novembre 1994, A 2

Perte de maîtrise mortelle

Une automobiliste de 70 ans a perdu la vie, vers 16 h, hier, à la suite d'une embardée survenue en face du 807 du chemin Royal, à Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans. Un rapport fourni par la Sûreté du Québec a permis d'apprendre que Mme Pauline Lorrain, résidante de Saint-Laurent, a perdu la maîtrise de son véhicule en raison de la chaussée glissante. Son véhicule a dérapé avant de foncer dans un arbre. Le décès de l'automobiliste a été constaté quelques minutes plus tard au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus.

Le Journal de Québec, 2 novembre 1994, p.5

1994 - 4 novembre – Accident de travail à Ste-Famille

Un homme a été écrasé par son tracteur hier après-midi à Sainte-Famille, alors qu'il travaillait sous son engin. L'homme a été conduit à l'Enfant-Jésus. On ne connaissait toujours pas la nature de ses blessures hier soir. L'accident a eu lieu au 4327, rue Royale.

Le Soleil, 5 novembre 1994, A 2

Écrasé sous un tracteur – Un cultivateur de 56 ans a été blessé sérieusement, hier vers 14 h, lorsqu'il a été écrasé sous les roues de son tracteur.

M. Jean-Claude Gendreau travaillait à sa ferme du 4327, chemin Royal, à Sainte-Famille, île d'Orléans, lorsque l'accident s'est produit. Il réparait son véhicule agricole. M. Gendreau, qui avait perdu connaissance, est revenu à lui à l'arrivée des ambulanciers. Il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La conjointe de M. Gendreau a mentionné que ce dernier était en observation et qu'il semblait hors de danger. Elle n'en savait pas plus sur la nature exacte de ses blessures.

Les policiers de la Sûreté du Québec, appelés sur les lieux, n'en ont pas appris beaucoup sur les circonstances entourant cet accident. Le producteur de pommes et de fraises était sous les roues de son tracteur lorsque son fils, qui l'accompagnait, a constaté que son père était mal en point. Jean-Claude Gendreau est un résident de Saint-Laurent.

Le Journal de Québec, 5 novembre 1994, p.17

1995 - 6 septembre – Accident de la route à St-François †

Distraction fatale à l'île



Les agents de la SQ mesurent les traces de freinage sur la chaussée du chemin Royal.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCH

Son VTT est happé par une automobile

SOPHIE COUSINEAU

Le Soleit

■ SAINT-FRANÇOIS — Un conducteur de véhicule tout-terrain âgé de 20 ans a été mortellement happé par une voiture, hier matin, au moment où il traversait le chemin Royal à Saint-François, île d'Orléans.

L'accident est survenu vers 8 h 20 en face du Domaine J.M.D.B., un entrepôt de pommes de terre situé au 438, chemin Royal.

Bruno Roberge, dont le père, Laurent Roberge, est un actionnaire de l'entreprise, s'était présenté à l'entrepôt un peu plus tôt pour y réaliser des travaux. Il a monté sur son véhicule tout terrain pour traverser le chemin, mais il n'aurait pas aperçu la voiture d'un résidant de l'île qui roulait en direction ouest, d'après l'agent de la Sûreté du Québec qui mesurait hier les traces de freinage sur la chaussée.

André Tessier, le contremaître de l'entrepôt, travaillait tout à côté de la scène de l'accident mais n'a entendu que le bruit de l'impact.

Il a aussitôt alerté les policiers. Lorsque les agents de la SQ sont arri-



En traversant la route, le conduçteur du VTT n'aurait pas vu une voiture d'un résidant de l'île qui l'a mortellement happé.

vés sur le chemin Royal, Bruno Roberge était toujours conscient : il a même dit quelques mots aux policiers. Le jeune homme a succombé à ses blessures pendant que des ambulanciers le conduisaient à l'hôpital de l'Enfant-Jésus

La nouvelle était sur toutes les lèvres, hier midi, au casse-croûte de la famille Roberge, situé à quelque 100 mètres du lieu de l'accident. Les cuisinières et serveuses essuyaient leurs yeux rougis pendant que les jeunes soeurs de la victime se consolaient.

Le Soleil, 7 septembre 1995, A 3

Tué en VTT

Un jeune conducteur de VTT s'est tué, vers 8h 15, hier, en tentant de traverser le chemin Royal, à Saint-François de l'Île d'Orléans. Selon la police, Bruno Roberge, 20 ans, n'a pas vu la camionnette sur la route lorsqu'il a décidé de traverser. Il a heurté le côté du véhicule. A l'arrivée des policiers, le jeune homme était toujours conscient. Il est décédé quelques minutes plus tard. Sa mort a été constaté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le Journal de Québec, 7 septembre 1995, p.5

1995 - 12 novembre – Accident de la route à St-Jean †

Une citoyenne de Saint-Jean de l'île d'Orléans a succombé, samedi, aux blessures qu'elle a subies la veille dans un accident de la route survenu dans sa municipalité. Mme Yolande Hébert-Prémont, 68 ans, était assise à la place du passager lorsque la voiture dans laquelle elle se trouvait a dérapé, vers 13 h vendredi, alors que toutes les routes de la région étaient enneigées.

Le Soleil, 13 novembre 1995, A 4

1995 - 23 novembre - Accident de la route à St-Jean †



Les mauvaises conditions routières occasionnées par la neige fondante ont provoqué de nombreux accidents et accrochages hier soir, dont deux collisions mortelles, qui ont fait une victime à l'île d'Orléans et deux dans le Parc des Laurentides.

Une dame de 71 ans a perdu la vie lors s'un accident survenu en face du 160, Chemin Royal, à Saint-Jean de l'île d'Orléans, vers 17 h 15. Le véhicule dans lequel elle était passagère a dérapé, pour se retrouver en position perpendiculaire à la route.

Une camionnette, qui venait en sens inverse, a percuté l'automobile du côté du passager, ne laissant aucune chance de survie à Pierrette Thivierge, de Saint-Jean de l'île d'Orléans.

Le conducteur, qui prenait place dans le même véhicule que la victime, a été gravement blessé. Il s'agit d'un homme 75 ans, également de Saint-Jean.

Le Soleil, 24 novembre 1995, A 3 ; Le Journal de Québec, 24 novembre 1995, p.2

1996 - 19 février - Accident de la route à St-Pierre †



Négligence et imprudence en motoneige ont encore coûté cher

Claudette Samson

L'autre décès s'est produit à l'île d'orléans, au cours de la nuit. Un homme de 18 ans, Jason Andrews, de Beauport, est mort lorsque la motoneige dont il était passager a été frappée par une voiture, face

125

au 2101, Chemin Royal, à Saint-Pierre. L'acident s'est produit vers 3 h. Le conducteur de la motoneige a été légèrement et celui de la voiture en est soeti indemne.



Les ambulanciers conduisent le blessé à l'hôpital, après les premier soins.

Le Soleil, 19 février 1996, A 1 et 2

MICHEL DUFOUR Déjà 11 morts dans l'Est du Québec La motoneige a fait deux morts et deux blessès graves durant la fin de se-maine, dans la ré-gion de Quèbec, ce qui porte à onze le nombre de pertes de



dans l'Est du Québec depuis le début de l'hiver.

L'accident le plus grave, survenu sur la route 388, A Saint-Pierre de l'île d'Orlèans, vers 3 h, dans la nuit de samedi à dimanche, a cotte la vie d'assain la mandrews, 18 ans, de Beauport, et entraîné des blessures graves à Olivier Fontaine, 17 ans.
Olivier Fontaine, 18 des blessures graves à Olivier Fontaine, 18 arrière, Le petit moteur monocyi la des l'accident de la farrière, Le petit moteur monocyi la farrière, 18 ans.
La motoneige et ses occupants se trouvaient sur la chaussée lorsque Yannick Tailleur, 18 ans, de Saint-Pierre, est arrivé à leur hauteur au volant de sa voiture, une Honda Civic.
Yannick Tailleur a été surpris par la présence de la motoneige sur la route et n'a pas sété en mesure d'éviter la collision.
L'impact a été très violent. La motoneige a été projetée hors de la route. Les deux motoneigistes, eux, ont été retrouvés à 40 mêtres du point d'impact. Ils es sont retrouvés sur le cau pet de la voiture sur la collision.

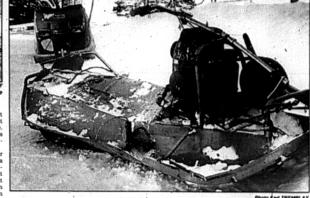
bilise.

Jason Andrews n'a
pas survécu à la collision. Olivier Fontaine
souffre, quant à lui, de
multiples fractures à
une jambe. Hier, il reposait à l'unité des
soins intensifs du Centre hospitalier de l'En-

fant-Jésus.

Olivier Fontaine et Jason Andrews étaient des amis de longue date. Ils fréquentaient tous les deux un établissement collégial.

L'enquére merbe ar la Sureté etablit part, que l'alcool n'est pas en cause de part et d'autre. La collision semble attribuable à un malheureux concours de circonstances.



cylindre de la motoneige d'Olivier Fontaine a calé au mom traverser la route 368.

Sainte-Agathe
A Sainte-Agathe
A Sainte-Agathe
Lotbinière, un jeune les patrouilleurs de la Laurier-Station, Domi-

transportée par ambu-lance à l'urgence du Centre hospitalier de l'université Laval, où les médecins n'ont pu

Saint-Marc des -Carrières

À Saint-Marc des Carrières, dans Port-neuf, un motoneigiste de 28 ans, de Val-Bé-lair, a été très griève-ment blessé, vers 15 h, hier, lorsque sa moto-neige a soudainement quitté le sentier dans le-quel il circulait pour al-

ler s'écraser contre une clôture de métal qui longe la voie ferrée à cet endroit.

En victime a été se-courue immédiatement par un autre motonei-giste qui le suivait à fai-ble distance. L'homme a d'abord été transporté par a mbulance au CLSC de Saint-Marc avant d'être transfére à l'urgence du Centre hospitalier de l'univer-sité Laval, en fin d'a-prés-midi.

toujours considéré com me étant très critique par les autorités médi-cales, d'après les infor-mations rendues publi-ques par la Sûreté du Québec.



Le conducteur de la voiture a été su sur la chaussée au milieu de la nuit

sur la chaussée au milie motoneigiste de 19 ans. Dominique Martineau, est mort, vers 13 h 30, hier, à la suite d'une embardée survenue sur un seniter du Club des 47 en marge du chemin Gosford. Ce sont d'au-tres motoneigistes qui ont fait la découverte et ont tenté les premiers de lui venir en aide. D'après les éléments



126



Le Journal de Québec, 19 février 1996, p.3

Accidents mortels

Trois motoneigistes parmi les sept victimes

Au moins sept personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine.

Un jeune motoneigiste de 18 ans, Jason Andrew, un résidant de Beauport, a perdu la vie durant la nuit de samedi à hier lorsque le véhicule sur lequel il était passager a été happé par une voiture, à Saint-Pierre de l'Ile d'Orléans, près de Québec. Le conducteur de la motoneige, qui traversait la route 368, a été blessé grièvement.

La Tribune, 19 février 1996, A 5

La motoneige impitoyable

Le bilan du week-end grimpe à 4 morts au Québec

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

QUÉBEC — La motoneige a finalement fait quatre accidents mortels dans la province en fin de semaine, dont trois dans la grande région de Québec.

Mario Giroux, 28 ans, de Val-Bélair, était maintenu artificiellement en vie hier au CHUL, à la suite de l'accident survenu dans un sentier de Saint-Marc-des-Carrières dimanche aprèsmidi. Le motoneigiste aurait perdu la maîtrise de son véhicule, pour ensuite percuter une clôture.

Dimanche après-midi également, François Béland, 47 ans, de Beaudry, est mort à Cloutier en Abitibi, en heurtant des arbres. Un jeune homme de 21 ans, Dominique Martineau, a perdu la vie dans un sentier à Sainte-Agathe de Lotbinière, en frappant un arbre. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, Jason Andrews, 18

Au moins 20 décès depuis le début de l'hiver ans, est décédé à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, frappé par une voiture en traversant la route. Il semble que son moteur aurait calé, ce que ne

pouvait confirmer hier la Sûreté du Québec.

Hier, LE SOLEIL avait établi, à partir d'une recension des journaux, le nombre d'accidents mortels en motoneige survenus dans la province de-

Voir MOTONEIGE en A2 ➤

Le Soleil, 20 février 1996, A 1

1996 - 17 mai – Accident de la route à Ste-Famille †



M. Roland Turcotte, un citoyen de l'Île d'Orléans âgé de 76 ans, a payé de sa vie le dernier service qu'il a voulu rendre à une personne en difficulté. Appelé par un automobiliste à lui donner des informations sur une destination, le septuagénaire a été heurté par une automobile alors qu'il se trouvait sur la route. «L'accident s'est produit dans une zone de 80 km/h. On présume qu'il s'est aventuré sur la route et n'a pas vu l'automobile venir», a relaté l'officier responsable de la Sûreté du Québec. Le conducteur de la voiture n'excédait pas la vitesse permise et n'était pas en état de boisson. C.V.

Le Soleil, 17 mai 1996, A 4

1996 - 1 juin – Accident de la route à St-François



Grave accident à l'île d'Orléans

ne femme a subi de graves blessures, hier soir à l'île d'Orléans, dans l'accident de la voiture qu'elle conduisait.

Roulant en direction ouest sur le chemin Royal, entre Saint-François et Sainte-Famille, la dame a perdu le contrôle de son véhicule. La voiture a quitté la route à toute vitesse, basculé dans le fossé et est allée heurter un tuyau d'écoulement des eaux. Emportée par son élan, la voiture a ensuite capoté et fait plusieurs tours sur elle même, avant de revenir sur la route et s'immobiliser. La dame, qui a été éjectée de sa voiture, a subi des fractures aux jambes et de multiples traumatismes. On l'a conduite d'urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. M. B.

Le Soleil, 2 juin 1996, A 4



GILLES MOFFE

Une dame d'une quarantaine d'années a subi de multiples fractures, hier, à 20 h 5, après avoir perdu la maîtrise de sa voiture sur le chemin Royal, à Saint-François, île d'Orléans. Pour une raison inconnue, son automobile a zigzagué, puis heurté un ponceau du côté gauche. Il s'en est ensuivi un capotage dans lequel elle a été éjectée de son habitacle.

Lyne Lemelin a tout vu de l'accident. Elle jasait tranquillement avec des voisins dans

son entrée située à per près à 50 mètres du ponceau où l'automo à l'entrée du numéro civique 198, sur le côté sud. La dame roulait en direction ouest.

•On a entendu le bruit des pneus sur l'asphalte et je me suis retournée, a raconté Mme Lemelin. Puis, j'ai vu l'automobile zigzaguer, sortir du côté gauche, frapper le ponceau et faire un tonneau. Quand elle a frappé le ponceau, on a entendu une explosion et il y a eu des étincelles et de la fumée.

On a aussi vu la femme être éjectée du

véhicule.•

Marcel Lemelin est immédiatement allé prodiguer les premiers soins:

 La dame était a demi consciente et ne semblait pas souffrir,

mais elle avait une fracture ouverte à la cheville et une autre à la jambe gauche. Elle était également coupée à la tête. Je lui ai parlé pour la rassurer jusqu'à ce que les ambulanciers arrivent 20 minutes plus tard. Elle ne répondait toutefois pas.

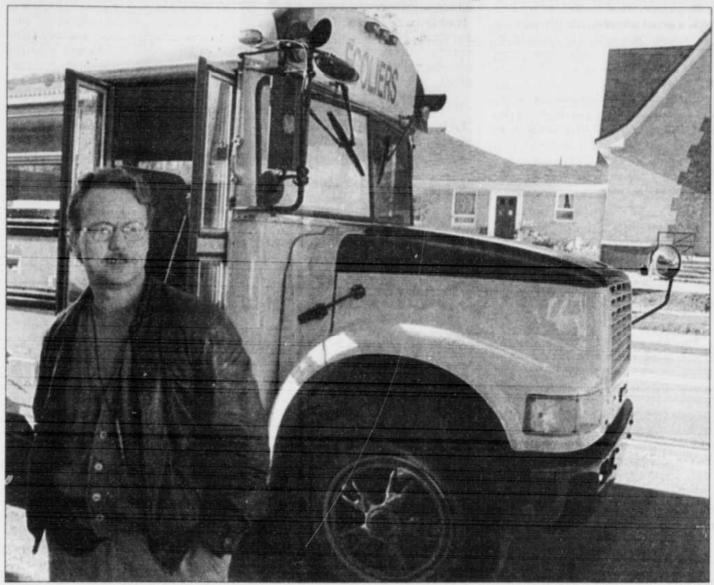
Seul son bra

Recherche sur les maux de la Clinique de physiothérapie

Le Journal de Québec, 2 juin 1996, p.4

1996 - 18 octobre – Accident de la route à St-Pierre

«Les voitures roulent trop vite ici...»



COLLABORATION SPECIALE, STÉPHANE VERREAULT

Une fillette de sept ans a été renversée par une voiture sur l'heure du midi, hier, à Saint-Pierre, île d'Orléans, alors qu'elle traversait le chemin Royal. En soirée, la fillette reposait toujours dans un état grave à l'Enfant-Jésus. Mario Bouchard, un chauffeur d'autobus, a stoppé son véhicule devant la triste scène afin d'empêcher les autres voitures de passer jusqu'à l'arrivée des ambulanciers. « Je ne sais pas ce qui s'est passé ici, mais les voitures roulent souvent trop vite sur cette artère », a-t-il déclaré. Le jeune fille retournait à l'école à pied lorsqu'elle a soudainement traversé la rue.

Le Soleil, 18 octobre 1996, A 3

1996 - 19 novembre – Accident de la route à Ste-Pétronille

ÎLE D'ORLÉANS

COLLABORATION SPECIALE STEPHANE VERREAULT

Collision spectaculaire

ollision spectaculaire, mais sans trop de blessures toutefois, hier, vers 21 h40, en face du
25, chemin Bout-de-l'Île, à SaintePétronille, sur l'île d'Orléans. Deux automobiles se sont percutées occasionnant des blessures qualifiées de mineures aux quatre personnes qui y prenaient place. Quatre ambulances

ont été réclamées sur les lieux. Fait plutôt rare, l'une des voitures s'est enflammée alors qu'elle venait tout juste d'être posée sur la benne de la remorque. En attendant l'arrivée des secouristes, l'une des personnes blessées a été hébergée dans une auberge «Couette et café» où les ambulanciers sont venus la quérir. C.V.

Le Soleil, 20 novembre 1996, A 4

1997 - 13 février – Accident de motoneige à St-François †





Un autre motoneigiste se tue

n motoneigiste a perdu la vie, vers 19 h hier, quand son engin a dérapé sur la glace le projetant contre un arbre. La tragédie s'est produite dans un sentier pour motoneigistes, à environ un kilomètre du club Les Sourciers, à Saint-François. Un copain de la victime l'a transporté jusqu'au club où les ambulanciers sont intervenus. C.V.

Le Soleil, 14 février 1997, p. A 4

La grande région de Québec a été témoin de trois accidents mortels jeudi.

Un homme de 42 ans, Gaston Noël, a perdu la vie jeudi soit à Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, lorsque sa motoneige a dérapé dans un sentier pour heurter un arbre de plein fouet.

Il s'agit du 17e décès impliquant une motoneige cette année au Québec.

La Presse, 15 février, 1997, A 25

1997 - 22 février - 2 morts à l'île d'Orléans et 1 à Saint-Michel de Bellechasse

Tempête meurtrière

2 morts à l'île d'Orléans et 1 à Saint-Michel de Bellechasse

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

■ SAINT-JEAN, Î. O. — La page s'est retournée de facon tragique sur la tempête qui s'est abattue sur la région de Québec samedi. Une adolescente de 15 ans et un jeune homme de 20 ans sont morts à l'île d'Orléans, après avoir vraisemblablement perdu leur chemin dans la tempête. Leur compagnon a eu la vie sauve, malgré 36 heures passées dans la neige, mais il pourrait devoir subir une amputation. Pendant ce temps, François Goupil, 21 ans, était retrouvé mort dans sa voiture ensevelie sous la neige, à Saint-Michel de Bellechasse.

Après le brouhaha de la tempète,
l'heure était donc
aux tristes constats hier. À l'île
d'Orléans, ce sont
des membres du
club de motoneigistes des Sorciers, de SaintJean, qui ont fait
la macabre découverte vers
10h.
Guy Simard et

Guy Simard et
Martin Hébert
participaient aux recherches entamées une heure plus tôt, lorsqu'ils
ont découvert les trois disparus. Michel Simard, 20 ans, de L'Ange-Gar-



Michel Simard, 20 ans, de l'Ange-Gardien

Guy Simard, le motoneigiste qui a retrouvé les

15 ans, de Beauport, gisaient morts sur la neige, au beau milieu d'un champ balayé par les vents. À leur côté, un

jeune homme de 17 ans, Stéphane Rouleau, de Beauport également, était toujours vivant, probablement parce qu'il s'était ense-

veil dans un trou et recouvert de neige. Selon Guy Simard, il était toujours conscient. Deux minutes plus tard, l'hélicoptère de la Sûreté du Québec répondait à leurs signaux et



Les secouristes s'affairent autour des corns du jeune homme et de la jeune fille retrouvés dans un champ à l'île d'Orléans

venaît chercher le blessé, qui a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jé-

Hier soir, les policiers rapportaient que sa vie n'était pas en danger, mais ils laissaient planer l'hypothèse d'une amputation. La disparition des trois jeunes gens a été signalée aux policiers vers 22 h samedi, mais il y avait déjà 24 heures qu'ils n'avaient été vus.

Avec quatre autre copains, les jeunes se rendaient dans un chalet de Saint-Jean, situé au milieu de l'île, dans le secteur de la route du Mitan, fermée à la circulation automobile

Voir TEMPÊTE en A 2 ➤

AUTRE TEXTE

Un témoin Page A 3

Le Soleil, 24 février 1997, A 1

dien, et Geneviève Lapointe-Lavoie,

Note de J.-C. Dionne : Geneviève Lapointe-Lavoie était la fille de Michel Lavoie de St-Laurent.

TEMPÊTE Laisser à 100 mètres

La tempête s'est

levée peu après leur

arrivée près du chalet

Les victimes ont été

retrouvées à 700 mètres

de leur destination

Suite de la Une

l'hiver. L'un d'eux, Dave Bhérer, est venu reconduire avec Yannick Ferland, le premier groupe de trois en motoneige, avant de repartir chercher les autres.

Craignant de s'enliser, les motoneigistes ont laissé leurs compagnons à environ 100 mètres du chalet, vers 21 h 30. À

ce moment, ne soufflait qu'une petite neige, affirmait hier Dave Bhérer, rencontré chez lui par LE SOLEIL. La tempête s'est toutefois levée peu après.

Il semble bien que le groupe a marché dans la mauvaise direction, se dirigeant vers l'immense champ qui court jusque vers Saint-Jean, plutôt que vers le bois.

À leur arrivée au chalet, vers 23 h, les quatre autres jeunes gens n'ont trouvé personne. Ils ont entrepris de vaines recherches, relate Dave Bhérer.

Le lendemain, la forte tempête les a empêchés de sortir avant la fin du jour, moment où ils sont partis à pied chercher du secours, la motoneige étant à cours d'essence.

Hier, LE SOLEIL a pu se rendre à l'endroit où ont été découverts les

corps, grâce à la collaboration de motoneigistes de l'île. Les deux victimes reposaient encore sur la neige, recouvertes d'une

bâche, à environ 700 mètres de leur destination. Le vent soufflait intensément, et il n'était pas difficile d'imaginer les difficultés du groupe à avancer en pleine tempête.

Sur place, le coroner Pierre Samson s'est dit dans l'impossibilité de déterminer dès ce moment à quand remontait la mort. Il a néanmoins souligné que la résitance au froid ne dépendait pas de la corpulence des individus. À cet égard, Michel Simard, un homme bien bâti, n'a donc pas eu plus de chances que la frêle adolescente.

MORT DANS SA VOITURE

Alors que s'organisait le retour des corps des victimes de l'île, un autre drame était signalé aux policiers de la Sûreté du Québec sur l'heure du midi.

Sur la rive sud du fleuve, à Saint-Michel de Bellechasse, sur la route 281 reliant la route 132 à l'autoroute 20, un conducteur de souffleuse venait de découvrir le corps d'un homme dans une voiture entièrement recouverte de neige.

En fait, la souffleuse du ministère des Transports du Québec a heurté la voiture, tant celle-ci était bien cachée à la vue. Ce n'est que lorsqu'elle a été déneigée que son occupant a été découvert.

Hier soir, les policiers ne pouvaient dire depuis quand François Goupil, un jeune homme de 21 ans de Saint-Michel, pouvait se trouver à

cet endroit.

Selon toute vraisemblance, il est mort asphyxié au monoxyde de carbone, après que la neige eut obstrué les entrées d'air de sa voiture.

PAS LE SEUL

Selon un témoignage recueilli par LE SOLEIL, M. Goupil n'est pas le seul à s'être enlisé dans le secteur. Bruno Lemieux y a lui aussi passé la nuit de vendredi à samedi. Ce n'est que samedi soir qu'il a pu récupérer sa voiture. Comme les moteurs des véhicules devaient continuer de tourner pour signaler leur présence aux déneigeurs à l'aide des feux clignotants, sa propre voiture était

imprégnée d'une odeur de monoxyde de carbone, affirmet-il, conscient qu'il aurait pu subir le même sort que M. Goupil.

M. Lemieux n'était pas seul, puisque cinq autres voitures étaient prises comme la sienne au cours de cette nuit de vendredi à samedi. Lui-même, pris depuis minuit, a dû sortir par la fenêtre vers 2 h avant de se réfugier dans une autre automobile.

Pendant ce temps, affirme-t-il, les déneigeurs travaillaient tout autour, sans que personne ne se préoccupe de rescaper tout ce petit monde. Ce n'est qu'au petit jour samedi que M. Lemieux et ses deux nouveaux compagnons ont réussi à convaincre un conducteur de souffleuse de les emmener jusqu'au village, une courte distance qu'ils ont mis une heure et demie à parcourir.

«Je ne comprends pas qu'on ne se soit pas préoccupé de nous envoyer des secours avant ça », mentionnait hier soir le rescapé, encore secoué par son aventure.

Le Soleil, 24 février 1997, A 2

Un témoin ne comprend pas



Un compagnon des victimes ébranlé par le drame de l'Île

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

■ SAINT-JEAN, I.O.—Les quatre compagnons de Michel Simard et Geneviève Lapointe-Lavoie, morts de froid dans la tempête en fin de semaine, ont marché pendant trois heures et demie avec de la neige à la taille avant de parvenir à une habitation et enfin demander du secours.

Le groupe de sept jeunes gens était parti avec une seule motoneige à laquelle était attaché un traîneau. « C'était un peu téméraire », avouait hier, I'un d'eux, Dave Bhérer.

Ébranlé par les événements, le jeune homme de L'Ange-Gardien tentait encore de comprendre pourquoi son ami Michel et les deux adolescents, Geneviève et son ami de coeur Stéphane Rouleau, qui a survécu, avaient marché vers le champ plutôt que vers le bois, où se trouve le chalet qui appartient à l'oncle de Yannick Fer-land, un autre jeune du groupe.

Selon Dave Bhérer, lorsque lui et ses trois autres amis ont trouvé le chalet vide à leur arrivée, ils ont entrepris des recherches aux alen-tours. La tempête qui s'était levée les as empêchés d'aller bien loin.

Le lendemain, les conditions climatiques s'étant aggravées, ils n'ont pu faire mieux. Par ailleurs, la motoneige, dont le moteur a forcé dans la neige abondante, s'est retro-

uvée en panne d'essence.

Comme le groupe devait rentrer vers 11 h le samedi matin, il n'avait prévu aucune nourriture. Aussi les jeunes gens ont-ils décidé de partir à pied, une fois la tempête complètement terminée, vers 18 h 30 samedi.

Cruelle ironie, en prenant la direction sud, vers Saint-Jean, plus proche que Sainte-Famille de l'endroit

où ils se trouvaient, ils sont probablement passés à quelques mètres des corps de leurs compagnons, puisqu'ils ont eux aussi traversé le champ.



urant trois heures et demie dans la neige.

res et demie. «On mangeait de la neige, on avait soif, on était fatigués. » Avec Dave Bhérer, âgé de 22 ans, se trouvaient Yannick Ferland, 19 ans, et deux copines de 18 ans, ces trois derniers de l'île d'Orléans

INQUIÉTUDE

La journée de samedi a été marquée par l'inquiétude, raconte Dave Bhérer.

Aussi, en arrivant à Saint-Jean, Dave a-t-il téléphoné aux parents de Michel. Ceux-ci étaient déjà très inquiets que leur fils ne soit pas reve-

nu le matin. « Ils ont paniqué », relate Dave. La police a été appelée immédiatement après.

Dave Bhérer affirmait ne pouvoir dire hier si le trio avait consommé de la drogue. «Michel avait bu trois bières », note-t-il cependant. Il soutient qu'ils étaient très lucides lorsque lui et Yannick Ferland, les ont laissés à côté d'un camion abandonné près du

champ pendant l'hiver. Ils leur ont indiqué la direction du chalet, où aucun des trois n'était jamais allé. « Michel était monté sur la cabine du camion et il m'envoyait la main », laisse tomber le jeune Bhérer, qui n'arrivait pas encore à croire au tragique dénouement.

Une traversée pénible, qui a duré trois heu-

Site Internet: Archiv-Histo.com

mangeait de

la neige, on

avait soif,

on était

fatigues

Trois jeunes meurent perdus dans la tempête

Saint-Jean, Ile d'Orléans (PC)

tempête qui s'est abattue sur la région de Québec samedi a eu un dénouement tragique, alors que trois personnes ont perdu la vie.

Une adolescente de 15 ans et un jeune homme de 20 ans sont morts sur l'île d'Orléans, après partir chercher les autres, avoir vraisemblablement perdu leur chemin dans la tempête. Ils étaient accompagnés par un autre jeune homme, qui lui a eu la vie sauve, malgré 36 heures passées dans la neige, mais il pourrait de-voir subir une amputation.

Pendant ce temps, François Goupil, 21 ans, était retrouvé mort dans sa voiture ensevelie sous la neige, à Saint-Michel de Bellechasse

Sur l'île d'Orléans, ce sont des membres du club de motoneigistes des Sorciers, de Saint-Jean, qui ont fait la macabre découverte vers 10h. Guy Simard et Martin Hébert participaient aux recherches entamées une heure plus tôt, lorsqu'ils ont découvert les trois disparus.

Michel Simard, 20 ans, de L'Ange-Gardien, et Geneviève Lapointe-Lavoie, 15 ans, de Beauport, gisaient morts sur la neige, au beau milieu d'un champ balayé par les vents.

À leur côté, un jeune homme de 17 ans, de Beauport également, était toujours vivant, proba-blement parce qu'il s'était enseveli dans un trou et recouvert de neige. Selon Guy Simard, il était toujours conscient. Deux minutes plus tard, l'héli-coptère de la Sûreté du Ouébec répondait à leurs signaux et venait chercher le blessé, qui a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Hier soir, les policiers rapportaient que sa vie 21 ans n'était pas en danger, mais ils laissaient planer endroit. l'hypothèse d'une amputation.

Avec quatre autres copains, les jeunes se ren-daient dans un chalet de Saint-Jean, situé au mi-lieu de l'île, dans le secteur de la route du Mitan, fermée à la circulation automobile l'hiver. L'un d'eux, Dave Bhérer, est venu reconduire le pre-mier groupe de trois en motoneige, avant de re-maticables les autres.

Craignant de s'enliser, le motoneigiste a laissé ses compagnons à environ 100 mètres du chalet, vers 21h30. A ce moment, ne soufflait qu'une pe-tite neige, affirmait hier Dave Bhérer. La tempète c'est toutefois levée peu après.

Il semble bien que le groupe a marché dans la mauvaise direction, se dirigeant vers l'immense champ qui court jusque vers Saint-Jean, plutôt que vers le bois.

À leur arrivée au chalet, vers 23h, les quatre autres jeunes gens n'ont trouvé personne. Ils ont entrepris de vaines recherches, relate Dave Bhé-

Par ailleurs, sur la rive-sud du fleuve, à Saint-Michel de Bellechasse, sur la route 281 reliant la route 132 à l'autoroute 20, un conducteur de souffleuse venait de découvrir le corps d'un homme dans une voiture entièrement recouverte de

En fait, la souffleuse du ministère des Trans-ports du Québec a heurté la voiture, tant celle-ci était bien cachée à la vue. Ce n'est que lorsqu'elle a été déneigée que son occupant a été découvert.

Hier soir, les policiers ne pouvaient dire de-puis quand François Goupil, un jeune homme de 21 ans de Saint-Michel, pouvait se trouver à cet

l'hypothèse d'une amputation.

La disparition des trois jeunes gens a été siphyxié au monoxyde de carbone, après que la neignalée aux policiers vers 22h samedi, mais il y ge eut obstrué les entrées d'air de sa voiture.



La Tribune (Sherbrooke), 24 février 1997, D 6

DRAME DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Stéphane Rouleau s'en tire assez bien

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Non seulement le jeune Stéphane Rouleau a-t-il échappé à la mort malgré les 36 heures qu'il a passées sous la neige, mais il semble bien de surcroît qu'il évitera l'amputation.

Hier, le Beauportois de 17 ans, dont les deux compagnons sont morts en fin de semaine à l'île d'Orléans, alors qu'ils se trouvaient en plein champ au beau milieu de la tempête, reposait toujours aux soins intensifs du centre hospitalier de l'Enfant-Jésus. Le garçon souffre de bonnes engelures aux pieds et d'un peu d'oedème, mais « il n'est pas question d'amputation», affirme la porte-parole de l'hôpital, Pauline La-

Elle rapporte également que le jeune homme devra se soumettre le plus vite possible à des traitements de phy-

Sa famille a refusé de parler aux

journalistes, souhaitant plutôt vivre ce moment dans l'intimité

ENOUÊTE POLICIÈRE

Le blessé a toutefois été interrogé par les policiers hier. Selon l'agent Réal Ouellet, de la Sûreté du Québec, le jeune Rouleau a raconté qu'après avoir été laissés vendredi soir par une motoneige à 100 mètres du chalet où sept jeunes gens devaient se retrouver pour la nuit, lui et les deux victimes, Michel Simard, 20 ans, de L'Ange-Gardien, et Geneviève Lapointe-Lavoie, 15 ans, de Beauport, se sont plutôt réfu-

Voir STÉPHANE en A 2



to aérienne donne une bonne vue d'ensemble des lieux où s'est produit le drame. À l'avant-plan se trouve le chalet où devait se rendre le trio. De l'autre côté du terrain boisé, caché derrière les arbres, se trouve le camion où le groupe a plutôt choisi de se réfugier. Les trois infortunés ont été retrouvés au milieu du ch s'étend au-delà du bois.

Site Internet: Archiv-Histo.com

A 2

STÉPHANE Direction opposée

Suite de la Une

giés à l'intérieur d'un camion laissé en bordure du champ.

En fin de soirée, comme les quatre copains qui devaient venir les retrouver en motoneige n'arrivaient pas, ils se sont impatientés et sont sortis pour chercher le chalet, alors que la tempête s'était levée. Ils sont alors partis dans la direction opposée. Ils ont été retrouvés à 1,5 km du refuge, en plein champ, alors qu'ils auraient dû aller vers le bois.

À l'arrivée des autres près de trois heures plus tard, un retard causé justement par la tempête, le chalet était vide. Ce n'est que le samedi soir qu'ils ont pu revenir et signaler la disparition de leurs amis, retrouvés dimanche matin.

Dimanche après-midi, l'un des deux amis venus conduire le groupe avec une motoneige équipée d'un traîneau, Dave Bhérer, a raconté au SOLEIL que lui et son copain Yannick Ferland ont indiqué la direction du chalet au trio, avant de repartir chercher les deux autres personnes.

Contrairement à ce que nous écrivions hier, Stéphane Rouleau était déjà allé au chalet, a rectifié Dave Bhérer.

Une autopsie sera faite aujourd'hui sur le corps des victimes. Elle permettra notamment de déterminer s'ils avaient absorbé de l'alcool ou de la drogue.

Selon l'agent Ouellet, il apparaît peu probable que des accusations soient portées pour négligence criminelle contre qui que ce soit.

«Ça ressemble davantage à un peu de témérité, combinée à une mauvaise température. On est même chanceux de ne pas en avoir perdu d'autres », a-t-il d'ailleurs ajouté. Il faisait ainsi référence au fait que les quatre amis restés coincés dans le chalet soient revenus à pied à travers champ — la motoneige était en panne d'essence —, marchant et même rampant dans la neige pendant plus de trois heures.

Le Soleil, 25 février 1997, A 1 et 2

1997 - Accident de la route à St-Pierre †

Un jeune garçon de 10 ans a été violemment frappé par une voiture, mardi soir à l'Île d'Orléans, alors qu'il traversait la rue à la dernière minute. L'accident a eu lieu vers 19h. en face du 2625, chemin Royal, dans le village de Saint-Pierre. Le blessé repose toujours dans un état jugé critique à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Selon la SQ ni la vitesse ni l'alcool seraient en cause dans cet accident.

Le Soleil, 7 août 1997, A 4

Happé en voulant sauver son chien



C'est devant la maison de ferme de ses parents que Patrick Lachance, 10 ans, a reçu les blessures graves que entre le contra de la maison de ferme de ses parents que Patrick Lachance, 10 ans, a reçu les blessures graves que entre le contra de la contra del la contra de la contra del la contra del la contra de la contra del la contra del la contra de la contra del la contra de la contra de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra de la contra del la contra de la contra del la co

Un garçon de 10 ans a perdu la vie de façon tragique. lorsqu'il a été heurté par une automobile en face de chez lui, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, mardi, vers 19 h.

jouait en bordure du chemin Royal avec un ami, en face du 2625, la ferme où il habite avec ses parents et à côté d'où demeurent grands-parents paternels. La victime, qui n'avait pas l'habitude de jouer près de la route, aurait voulu rattraper son petit chien, selon ce qu'une voisine a expliqué, hier. Le jeune_ Lachance n'a pas vu venir l'automobile qui roulait en decà de la limite permise et la conductrice n'a pu éviter l'enfant. L'impact lui a causé

Patrick Lachance plusieurs blessures graves, dont certaines à la tête. Transporté par ambulance au centre de traumatologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il a été maintenu en vie artificiellement jusqu'à hier aprèsmidi, moment où ses parents ont décidé de faire débrancher les appareils qui le gardaient temporairement en vie. «La vitesse et l'alcool ne sont pas en cause», a. mentionné, hier, le porte-parole de la Sureté du Québec, M. Réal Ouellet.

"Tout s'est effondre hier (mardi). c'est très, très difficile à prendre», a mentionné le père de Patrick, M. Réal Lachance. «J'étais avec. lui sept jours et sept soirs par semaine, il m'aidait parfois avec le travail de la ferme», a mentionné le père inconsolable. pour qui Patrick était le seul enfant. «On ne réalise pas encore. On ne peut le croire. C'est vraiment un accident bete», répétait, hier, la marraine de Patrick, entre deux larmes. Le grand-père. Georges Lachance, a tout de suite eu connaisance de l'accident qui venait de se

produire devánt chez lui. «Je n'ai pas voulu me rapprocher pour aller voir. Je savais que c'était grave», a dit. le grand-père éploré par la perte de ce petit-fils qu'il avait vu grandir et qu'il voyait tous les jours. «Il ne jouait jamais près de la route parce que son père ne voulait pas. Il circulait mème à bicyclette sur le gazon entre les deux maisons, pour ne pas risquer de se faire frapper», a mentionné Georges Lachance.

Il s'agit du deuxième jeune piéton, en moins de deux semaines, à mourir dans la région de Québec après avoir été frappé par une voiture. Un accident survenu le 25 juillet, sur la rue Saint-Joseph, à Lévis, avait coûté la vie à un bambin de 5 ans, oriinaire de Montréal

Le Journal de Québec, 7 août 1997, p.4

1997 - 26 septembre - Accident de la route à Ste-Famille †

Accident mortel



Un homme d'une soixantaine d'années est mort hier soir sur la route du Mi-Temps à Sainte-Famille, île d'Orléans. La victime a perdu la maîtrise de sa Volkswagen Jetta, qui a fait plusieurs tonneaux. L'homme a succombé à un traumatisme crânien. La Sûreté du Québec examine plusieurs hypothèses pour expliquer l'accident, allant de la vitesse excessive à un possible malaise. Des tests d'alcoolémie seront également effectués. F. S.

Le soleil, 27 septembre 1997, A 12

2 accidents font 2 morts

Yves Leclerc

Deux accidents de la circulation on fait deux victimes, hier soir, à Québec et à l'île d'Orléans.

Le premier accident s'est produit à 18 h21 sur la route du Mitan, à Sainte-Famille, à l'île d'Orléans. Un homme de 65 ans, qui était seul à bord de son véhicule, a perdu la maîtrise de sa voiture et fait une embardée fatale. La route du Mitan traverse l'île d'Orléans, entre Sainte-Famille et Saint-Jean. Le décès a été constaté dans un hôpital de Québec. L'identité de la victime sera connue plus tard, aujourd'hui.

Le Journal de Québec, 15 février 1997, p.4

À Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, un homme d'une soixantaine d'années a perdu la vie, lorsque son véhicule a effectué plusieurs tonneaux. La cause de l'accident est indéterminée.

La Presse, 28 septembre 1997, A 3

1998 - 17 janvier – Accident de la route à St Pierre



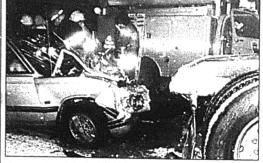
Accident à Saint-Pierre, Île d'Orléans

n accident de la route a fait un blessé hier soir sur le chemin Royal à Saint-Pierre Île d'Orléans. Le véhicule conduit par la victime aurait percuté de plein fouet l'arrière d'un camion-remorque. Le conducteur est resté prisonnier de sa voiture pendant de longues minutes et les mâchoires de vie ont été nécessaires pour le dégager. L'homme de 29 ans s'en est finalement tiré avec des coupures mais il n'a pas subi de blessures sérieuses. F.S.

Le Soleil, 17 janvier 1998, A 4

LE SAMEDI 17 JANVIER 1998 / LE JOURNAL DE QUÉBEC 23

Il n'a pas eu le temps de freiner



fait un blessé, vers 19 h, hier, sur le chemin Royal, à Saint-Pierre, île d'Orléans.

Selon la Sûreté du Québec, l'impact est

Selon la Súreté du Québec, l'impact est survenu au moment où un camion semiremorque tentait de se garer à reculons près d'une résidence du chemin Royal, Pour une raison inconnue, le conducteur de la voiture ne semble avoir aperçu le poids lourd qu'à la toute dernière seconde.

La chaussée glissante a rendu inutile sa tentative de freinage. Compte tenu'de l'état de la volture, les pompiers de Québec, équipés de pinces de désincarcération, ont dù être appelés sur les lieux. Le conducteur souffre de fractures aux jambes.



Photo Year SARD

Le Journal de Québec, 17 janvier 1998, p.23

1998 - 14 mars – Accident de la route à St-Pierre †

À vous glacer le sang



Éjectée sous la violence de l'impact, la victime était suspendue entre ciel et terre, retenue par les bras à la galerie.

Saisissant accident mortel à l'île d'Orléans

ÉRIC MOREAULT

■ QUÉBEC — Nathalie Turcotte, 22 ans, a perdu la vie tôt hier matin dans un spectaculaire accident à Saint-Pierre, Île d'Orléans. M^{me} Turcotte a été éjectée sous la force de l'impact lorsque son auto a embouti la maison du 879, chemin Royal, et un véhicule qui y était stationné, pour finalement se retrouver par-dessus ce dernier, à l'envers. Dany Deschamps, 33 ans, lui aussi de Saint-Pierre, a été grièvement blessé.

Monique Ferland s'est précipitée quand elle a entendu un grand bruit qui l'a éveillée. Cétait l'auto de la jeune femme qui venait de heurter la maison. Elle a détruit au passage l'escalier de fer qui mène au logement de la belle-soeur de

M^{me} Ferland, Hélène Plante, l'auto de cette dernière, et abîmé sérieusement la galerie et le mur d'angle. Cela donne une idée de la force de l'impact, causé

Voir SANG en A 2 ➤

Pas de trace de freinage

Appelé sur les lieux,

il a reconnu le véhicule

de son employée

Suite de la Une

par une très grande vitesse. D'ailleurs, aucune trace de freinage de la Honda Civic n'a été relevée sur les lieux. Et si l'auto de M^{me} Plante n'avait pas été garée à cet endroit, c'est dans la chambre de Mme Ferland et de son mari qu'elle aurait abouti.

Celle-ci n'eubliera pas de sitôt cette saisissante image de la victime, reposant entre ciel et terre, suspendue par les bras à la galerie. « Son corps pendait dans le vide et ses souliers se sont retrouvés devant la porte d'entrée. Ç'a été un très gros choc.» Pour l'instant, la Sûreté du Québec

ne sait pas qui conduisait, ni les cau-

ses exactes de l'accident : la maison est située sur le bascôté d'une grande li-gne droite. Des prélèvements sanguins ont été effectués sur

l'homme et la femme pour savoir si l'alcool est en cause.

«Je suis sortie et j'ai entendu quelqu'un qui se lamentait dans l'au-to, relate M^{me} Ferland. Il y avait quatre ou cinq jeunes arrêtés. Ils ont contacté la police et l'ambulance avec leur téléphone cellulaire.»

Constatant qu'il n'y avait plus rien à faire pour la jeune femme, M^{me} Fer-land s'est dirigée vers l'auto. « Les jeunes lui disaient de ne pas bouger, que l'ambulance s'en venait. Mais il s'est quand même sorti de l'auto. Il était assis et tremblait de tout son corps. Je me suis approchée et je l'ai reconnu : "Monique, j'ai froid et j'ai mal à une jambe", m'a-t-il dit.»

Les premiers ambulanciers, qui étaient arrivés entretemps, se sont rapidement rendu compte qu'il était trop tard pour Nathalie Turcotte, bien

qu'ils aient tout tenté pour la réanimer. M^{me} Ferland habite depuis 35 ans sa résidence du chemin Royal. C'est la première fois qu'elle y voyait un accident de ce genre. Il y a bien eu une au-to qui a embouti leur véhicule stationné dans l'entrée, il y a une quinzaine d'années, mais sans gravité. « Juste de la tôle froissée.»

Le deuxième l'a d'autant marquée qu'elle connaissait Dany Deschamps pour l'avoir rencontré au garage et dans des activités sociales. La victime ne lui était pas inconnue non plus, elle qui travaillait au dépanneur Porte-de-l'Île, situé à l'entrée de l'Île d'Orléans. Elle ne l'a cependant pas reconnue tout de suite, à cause du

sang qui lui maculait le visage et de la position dans laquelle elle se trouvait.

Les deux accidentés avaient été éva-

cués quand Lucien Ferland est arrivé. Appelé sur les lieux pour remorque les véhicules accidentés, il a reconnu avec effroi le véhicule de son employée. Il est à la fois propriétaire du dépanneur et du garage qui a déjà employé Dany Deschamps. «Tu fais un méchant saut. Nathalie a travaillé au dépanneur jusqu'à 23 h et est partie en même temps que moi, puisque je suis allé fermer (le dépanneur) », explique l'homme, secoué par ce qu'il a vu.

Ce n'est pas la première fois que les victimes d'un accident lui sont familières. «On connaît à peu près tout le monde à l'Île. Ca fait 30 ans que je suis propriétaire.»

Sauf que cette fois-ci, le coup a été plus grand. La jeune femme était à son emploi depuis trois ans.

Le Soleil, 15 mars 1998, A 1 et 2



Le Journal de Québec, 15 mars 1998, p.2

Site Internet: Archiv-Histo.com

La vitesse et l'alcool sont probablement à l'origine d'un accident de la routs qui a coûté la vie à une jeune fille de 22 ans, de Saint-Pierre, ile d'Or-léans, vers 2 h 30 dans la nuit d'hier.

Nathalie Turcotte prenaît place, en compagnie de son ami, à bord d'une Honda Civic qui circulait en direction ouest, sur le chemin Royal, à Saint Pierre de l'ile d'Orléans, lorsque, pour une raison inconnue, la voiture a soudainement quitté la route pour aller percuter violemment une voiture stationnée devant emment une voiture stationnée devant e 879, chemin Royal, Sous la force de l'impact, la jeune fille été éjectée de la voiture et projetée con-



tre la galerie du deuxième étage de cet imeuble de deux logements. Elle est décède sur le coup, tandis que son capatrietait priévement blessé. Il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant Jesus de Quebse. Ce sont d'autres leunes qui passasent par là au moment de l'accident qui ont contacté les secours et tente de veuir est aide à la jeuné victime et à son ami. Je dormais au moment ou l'accident qui ont contacté les secours et tente de veuir est des des les secours et tente de veuir est de la jeuné victime et à son ami. Je dormais au moment ou l'accident qui ont 879, cleurs la Royal, Mme Monique Ferland. C'est le bruit qui m'a réveillée. «C'était absolument horyfible à ouir La jeune fille est restée coincée entre les était mortes sur le coups, a ajouté la dame, qui n'était cependant pas en mesure de mentionner si des odeurs d'alconé étaient perceptibles près de l'auto. Pendant les quelques heures qui ont suivi l'accident, les enquéteurs de la Sureté du Québec ont inspecte attentivement les lieux de l'accident. Au dels du travait de routine, les policiers cherchalent à déterminer qui du jeune homme ou de la jeune femme se trouvait au volant de l'automobile au moment de l'accident. Aucine des personnes accourues sur place n'étant en mesure de le déterminer avec cerritude. Les policiers s'expliquent mal comment la voiture à pu quitter la route à un endroit où cette dérnière est parfaitement droite.

L'hypothèse que le conducteur ou la conductrice se soit endormi n'est pas ex-

Un prélèvement sanguin a toutefois Un preievement sanguin a toutefois été demandé sur le jeune hommie afin de déterminer si l'alcool est véritablement en cause dans cet accident. Il s'agit du premier accident mortel à survenir à l'île d'Oriéans depuis le début de l'angol 1998

de l'année 1998.

140

1998 - 23 avril - Accident de la route à St-Pierre



Le conducteur d'une motocyclette et sa passagère ont été blessés, et celle-ci plus sérieusement, hier en fin d'après-midi, sur le chemin Royal, à Saint-Pierre, île d'Oriéans. L'accident s'est produit quand la moto a heurté la voiture d'un automobiliste qui venait de s'immobiliser pour tourner à gauche dans une entrée privée. Il se pourrait que le conducteur de la moto ait été aveuglé par le soleil qui lui faisait face et qu'il n'ait pu voir que la voiture qui le précédait s'était arrêtée. C. V.

Le Soleil, 23 avril 1998, A 9

1998 - 18 juillet - Accident de la route à Ste-Famille †



L'accident est survenu alors que le jeune motocycliste tentait de dépasser une voiture qui effectuait un virage à gauche.

ÎLE D'ORLÉANS

Accident mortel d'un motocycliste de 19 ans

KIM SOO LANDRY

Le Soleil

SAINTE-FAMILLE—Le jeune Guy Côté, 19 ans, est décédé hier sur sa moto alors qu'il tentait de dépasser une voiture qui effectuait un virage à gauche.

Le décès du jeune homme de Saint-Pierre, île d'Orléans, a été constaté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les deux passagers de la voiture ont été légèrement blessés.

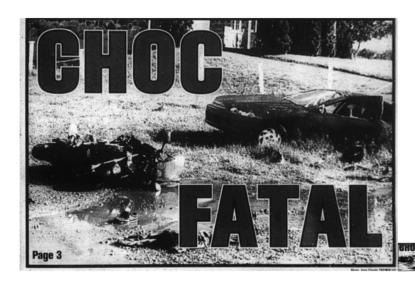
L'accident est survenu à 16 h 45 sur l'avenue Royale à Sainte-Famille, aux abords de Saint-Pierre. Se dirigeant en direction ouest sur une portion droite de la route, la motocyclette de marque Kawasaki s'apprêtait à dépasser la voiture de marque Honda Civic quand celle-ci a effectué un virage à gauche. Sous l'impact, la moto a fait des tonneaux avant de s'écraser sous l'automobile.

Sur les lieux de l'accident, la motocyclette, sévèrement endommagée, avait son clignotant gauche toujours en marche. Dans un petit canal, la voiture présentait un renfoncement profond à l'arrière de son flan gauche. Sur le côté gauche de la chaussée, une trace de freinage était également visible.

Avant l'accident fatal, Marc Paquet a vu la jeune victime qui venait tout juste de partir de chez lui. « Je l'ai vu partir de chez nous. Il se préparait pour la soirée, pour le souper », raconte-t-il. Habitant tout près du lieu de l'accident, il a entendu l'impact de la collision. J'ai entendu un petit bruit. J'ai envoyé mon fils en vélo pour voir ce qui s'était passé », explique-t-il.

M. Paquet s'explique mal les causes du drame. Celui qui connaissait bien la victime assure que le jeune Côté était un conducteur prudent. «Il était expérimenté, consciencieux », fait-il remarquer. Il croit également que l'état de la chaussée n'est pas responsable de l'accident. «C'était sec », indique-t-il.

Le Soleil, 19 juillet 1998, A 4



CHOC FATAL

Mort affreuse pour un motocycliste de 19 ans











Le Journal de Québec, 19 juillet 1998, p.1 et 2

Les occupants de la Honda Civic n'ont subi que de légères bless

île d'orléans Rattrapés par les accusations

es policiers de la Sûreté du Québec déposeront des accusations contre le conducteur d'une voiture impliquée dans un accident survenu en fin de journée, dimanche, à Saint-Laurent, île d'Orléans. L'homme et l'un de ses passagers ont pris la fuite, abandonnant un autre passager blessé gravement. Le recours au maître de chien a permis de les retracer. Ils étaient blessés eux aussi. L'accident s'est produit lors d'une manœuvre de dépassement illégal. L'autre voiture n'a pas été touchée. Les deux fuyards ont une feuille de route bien chargée en matière criminelle. Le présumé conducteur était d'ailleurs recherché sur mandat, ce qui a permis de le détenir d'ici au dépôt des nouvelles accusations. L'homme de 36 ans, de Beauport, sera accusé de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé des blessures, de délit de fuite et de nonassistance à personne en danger. Son copain de 36 ans, de Saint-Pierre, comparaîtra par voie de sommation. Quant au blessé, sa vie ne serait pas en danger. C.S.

Le Soleil, 21 juillet 1998, A 4

1999 - 24 avril - Accident de la route à St-Pierre †



ÎLE D'ORLÉANS

Jeune fille tuée dans un capotage

ne étudiante de 21 ans est morte dans le capotage de sa petite voiture à la sortie du pont de l'île d'Orléans vers 3h30 hier. Stéphanie Beaulieu, de Saint-Pierre, Île-d'Orléans, rentrait chez elle lorsque, quelques secondes après avoir quitté le pont, elle a perdu la maîtrise de sa Mazda 323 bleue qui a fait plusieurs tonneaux et fauché une dizaine de poteaux servant de garde-fou avant de s'immobiliser dans le champ. Selon les policiers, la jeune femme a pu s'endormir au volant ou être victime d'une distraction alors qu'elle roulait à haute vitesse. Durant le capotage, le toit de la petite voiture s'est enfoncé assez profondément, ne laissant pas beaucoup de chance à la conductrice qui serait décédée sur le coup. I.M.

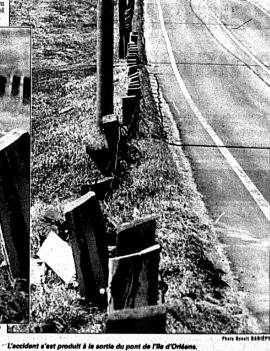
Le Soleil, 25 avril 1999, p. 4



LE DIMANCHE-25 AVRIL 1999 / LE JOURNAL DE QUÉBEC :

K ARINE GAGNON

FAUCHÉE À LA SORTIE DU PONT DE L'ÎLE A peine deux minutes de route séparaient Stéphanie Beaulieu de son lieu de résidence lorsque la mort l'a frappée, à la sortie du pont de l'île d'Orléans, dans la uvolant de sa voiture. «Stéphanie était une future policiée avoiture. «Stéphanie était un certificat en service, au tendant d'aller à l'Institut nocrificat en service passe avec tristesse au Journal Gisèle Gagnon, mère de lucitime. La famille et plusieurs proches éprouvés étaient réunis, hier, ches était ble noute, la dérapage n'était vissible sur la chaus-sées route, était du prot de dorrier du pont de dorrier du pont de dorrier du pont de dorrier le upont de dorrier du pont de dorrier du pont de dorrier du La jeune femme rêvait de devenir policière



Le Journal de Québec, 25 avril 1999, p.1 et 3

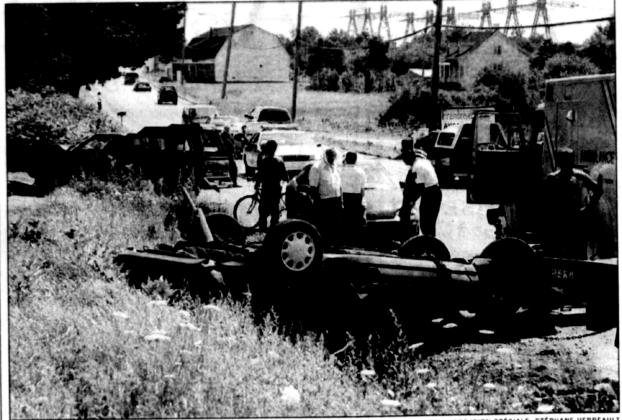
Une femme de 21 ans de l'île d'Orléans est morte vers 3 h 25 samedi à la sortie du pont de l'Île d'Orléans, après avoir perdu la maîtrise de l'automobile qu'elle conduisait. La voiture a fauché plusieurs poteaux en bordure de la route menant à l'île, puis fait plusieurs tonneaux. La police croit que la conductrice, qui filait à vive allure, a pu s'endormir au volant. La victime a été identifiée comme étant Stéphanie Beaulieu, de St-Pierre, à l'île d'Orléans.

La Presse, 25 avril 1999, A 3

Stéphanie Beaulieu, âgée de 21 ans, de Saint-Pierre à l'Île d'Orléans, a perdu la vie, durant la nuit de vendredi à samedi sur le pont de l'Île d'Orléans. La jeune femme a perdu le contrôle de son véhicule qui a ensuite fait plusieurs tonneaux. Elle est décédée sur le coup.

La Presse, lundi 26 avril 1999 A 3

1999 - 14 juillet – Accident de la route à St-Laurent



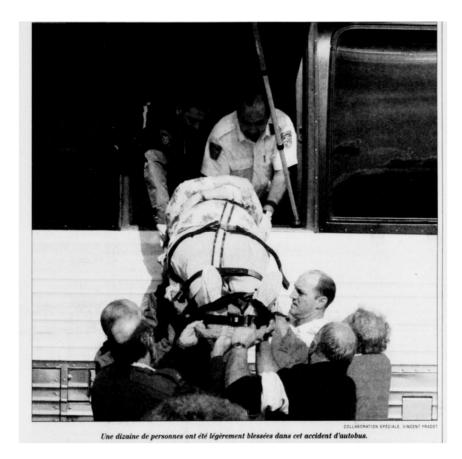
OLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAUL

Ah! les framboises

n automobiliste qui, semble-t-il, cherchait un endroit pour cueillir des framboises, a été impliqué dans un accident heureusement sans conséquences graves, hier matin, sur l'Île d'Orléans. Suivi par deux autres voitures, le conducteur circulait lentement, dans une pente descendante de la route 368, scrutant le paysage à la recherche de beaux petits fruits rouges. Une camionnette a entrepris de dépasser les trois véhicules, geste permis dans cette zone, mais le chercheur de framboises a décidé de tourner brusquement à gauche. Résultat: les deux véhicules sont des pertes totales mais les conducteurs n'ont subi que de légères blessures. F. S.

Le Soleil, 15 juillet 1999, A 4

1999 – 3 octobre – Accident de la route à Ste-Pétronille



La guigne s'acharne sur les croisiéristes

Des passagers du Royal Princess impliqués dans un accident d'autobus

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

SAINTE-PÉTRONILLE — La guigne s'acharne sur les croisiéristes. Après l'échouage du *Norwegian Sky*, il y a une dizaine de jours, voilà qu'une quarantaine de passagers du *Royal Princess* se sont retrouvés impliqués dans un accident d'autobus, hier matin, sur l'île d'Orléans.

Une dizaine de personnes ont dû être transportées à l'hôpital pour y faire soigner principalement des lacérations et des fractures, notamment à la jambé ou au nez.

L'accident s'est produit non loin du 3184, chemin Royal, à Sainte-Pétronille, vers 11 h 30. L'autocar des touristes s'est brusquement retrouvé dans le fossé à la suite d'une mauvaise manœuvre du conducteur, qui a eu une distraction.

Son véhicule a dérapé en touchant la bordure de la route, qui n'a pratiquement pas d'accotement à cet endroit. L'homme a réussi à tourner son volant pour prendre le fossé de front, ce qui lui a permis de maintenir le véhicule sur ses roues et de limiter considérablement les dégâts.

Les touristes, qui proviennent des États-Unis, participaient au Beaupré Tour, selon une représentante de la compagnie organisatrice, venue constater la situation sur place. La plupart des voyageurs étaient âgés dans la soixantaine, mais quelques enfants se trouvaient aussi à bord de l'autobus.

Le Soleil, 4 octobre 1999, A 1

1999 - 16 décembre – Accident de la route à St-Pierre †

L'enfer blanc



C'était une journée d'enfer, hier, sur les routes de la région de Québec. Une journée où les sorties de route se sont multipliées. L'une d'elles a été mortelle : un homme de 23 ans a péri à Saint-Pierre, île d'Orléans, après une perte de contrôle. La passagère a été blessée. Les détails en page A 3.

L'accident le plus important s'est produit à Saint-Pierre, île d'Orléans vers 13h45. Un jeune homme de 23 ans de Saint-Pierre, Sylvain Labbé, a perdu la vie après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur une chaussée glissante. Ce dernier a dérapé dans la voie inverse pour finalement entrer en collision avec

une camionnette qui y circulait. L'homme est mort sur le coup. Sa passagère, une jeune femme de 18 ans, a subi des blessures graves. Elle a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Le conducteur de la camionnette s'en sort avec des blessures aux genoux. Ni la vitesse ni l'alcool ne semble être en cause dans cet accident.

Le Soleil, 17 décembre 1999, p. A 1et 3



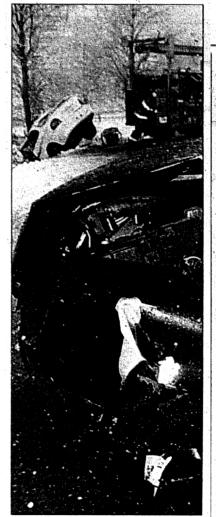


Photo Jess-Claude AMSERS

Sylvain Labbé, 23 ans, est mort sur le coup quand sa Hyundai a percuté une camionnette (à l'avant-plan), après une embardée sur la chaussée rendue glissante à cause de la neige. L'autre occupante du véhicule de la victime a été grièvement blessée. On ne craint toutefois pas pour

LE VENDREOI 17 DÉCEMBRE 1999 / LE JOURNAL DE QUÉBEC 5

La neige lui tait rdre la maîtrise et la vie!

Annie Fernandez

Les mauvaises conditions routières sont à l'origine de l'accident qui a coûté la vie à Sylvain Labbé, 23 ans, survenu peu avant 14 h, hier, chemin Royal, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans.

Son sac

gonflable

ne s'est

pas déployé

Le jeune conducteur, qui demeurait à Saint-Pierre, roulait en direction de Québec lorsqu'il a perdu la maitrise de sa' Hyundai Accent. Il a percuté la camionnette Dodge Dakota qui venait en sens inverse.

La petite voiture a été projetée dans le fossé et l'avant a été complètement écrasé sous la force de l'impact. Sylvain Labbé n'a donc eu aucune chance de s'en sortir, puisque le cous-sin gonflable, normalement installé dans les modèles 1996, ne s'est pas déployé, selon la Sûreté du Québec.

La passagère, Cathy Turner, 18 ans, a été grièvement blessée dans l'accident. Elle a été conduite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On ne craint toutefois pas pour sa vie, selon les informations de la Sûreté

Le conducteur de la camionnette a eu 80 km/h.

davantage de veine, puisqu'il n'a recu qu'une blessure au genou. «Il est sorti par la fenêtre», a raconté Suzanne Pouliot, citoyenne de Saint-Pierre, arrivée la première sur les lieux, puisqu'elle se dirgeait vers la caisse populaire non loin du lieu de l'accident. «Il s'est assis dans mon auto et il a ensuite été conduit à l'hôpital en ambulance», a-t-elle ajouté.

Selon le sergent Jean-René Labrie, de la Sûreté du Québec, aucune information provenant des témoins interrogés à la suite de l'accident, notamment le conducteur qui suivait la voiture de Sylvain Labbé, ne laisse croire que la vi-

tesse excessive soit en cause.

La vitesse permise à cet endroit est de

Le Journal de Québec, 17 décembre 1999, p.1 et 5

2000 - 23 mars - Accident de la route à St-Laurent 3†

Saint-Laurent, île d'Orléans



Une collision brutale fait 3 morts

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

■ SAINT-LAURENT — Deux hommes et un petit garçon de neuf ans ont été tués dans une brutale collision frontale hier matin à Saint-Laurent sur l'île d'Orléans, tandis qu'une femme et ses deux filles étaient grièvement blessées.

En fin de journée hier, la vie des trois blessées n'étaient nullement menacées. La mère et les deux fillettes devront demeurer plusieurs jours encore à l'unité des soins intensifs de l'Enfant-Jésus.

La petite fille de 12 ans, la plus gravement blessée, souffre d'une hémorragie interne abdominale et demeure sous observation. Elle a aussi subi des fractures aux bras.

Sa jeune soeur, âgée de cinq ans, a subi un léger traumatisme crânien, une fracture du poignet et du bassin. La fillette est maintenue dans un état comateux à l'aide de sédatifs le temps que son état se stabilise.

Leur mère, une femme de 36 ans, a eu le poumon gauche perforé et des fractures ouvertes aux jambes et aux bras. Sous le choc, la femme a été victime d'une légère commotion cérébra-



Le frère et la soeur de M. Jean-Guy Pouliot, Fernand et Nicole, se sont rendus sur les lieux de l'accident.

MORTS Amnésie

Suite de la Une

le, un traumatisme qui pourrait la rendre amnésique. « Si elle souffre d'amnésie post-traumatique, ça sera une amnésie permanente, a indiqué Pierre Fréchette, responsable du programme de traumatologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On aura beau la questionner autant comme autant, elle ne se souviendra de rien. »

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec comptent malheureusement beaucoup sur le témoignage de la mère de famille pour comprendre un peu mieux ce qui s'est passé vers 8 h 15 hier sur l'avenue Royale, près du chemin des Côteaux à Saint-Laurent.

La Subaru Impreza verte d'une famille de Saint-Laurent, où prenaient

place le conducteur Pierre Gosselin, 37 ans, sa conjointe et les trois enfants de celle-ci, a soudainement débordé sur la voie de gauche et est venue heurter de plein

La Subaru a soudainement débordé sur la voie de gauche

fouet la fourgonnette de Jean-Guy Pouliot, 61 ans, un entrepreneur en construction de Saint-Laurent, qui arrivait au même moment.

Le Soleil, 24 mars 2000, A 1 et 2

Pierre Gosselin, Jean-Guy Pouliot et le petit Mathieu Gagnon, neuf ans, sont décédés sous la force de l'impact des suites de graves traumatismes crâniens.

Le fils de Jean-Guy Pouliot, qui suivait son père dans un autre véhicule, a été terriblement secoué par l'horrible scène. «Il était en morceaux, raconte un témoin. Il ne savait pas quoi faire! Il a appelé sa mère avec son téléphone cellulaire et, ensuite, des gens ont été le reconduire chez lui.»

Pendant que les ambulanciers transportaient d'urgence les blessées jusqu'à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, les policiers se sont chargés de bloquer la circulation aux automobilistes, nombreux à cette heure de pointe.

Les pompiers de Québec, munis d'outils de désincarcération, ont peiné durant de longues minutes pour extirper le corps du conducteur de la Subaru, réduite à un tas de ferraille.

Le D' Gervais Dompierre, qui venait de quitter sa résidence pour se rendre au travail, a pu constater les décès des deux conducteurs. «Il n'y avait pas grand-chose à faire, malheureusement», confiait après coup le médecin.

Les spécialistes en reconstitution de scènes d'accidents de la SQ ont pu constater que la fourgonnette de l'entrepreneur en construction était remplie d'outils, de bois et de boîtes de plâtre, des matériaux qui ont pu se transformer en projectiles sous la force de l'impact.

DISTRACTION?

Les policiers savent déjà que l'alcool et la chaussée glissante ne sont pas en cause. Les enquêteurs n'ont toutefois pas encore touché du doigt la cause exacte de ce grave accident.

«On a plusieurs choses à vérifier, note l'agent Richard Gagné de la Sûreté du Québec. Est-ce que le conducteur de la Subaru a eu une distraction? Certains témoins nous disent aussi qu'il venait de se tasser vers le centre pour éviter un véhicule immobilisé sur l'accotement.»

Selon la police, tous les occupants de la Subaru portaient leur ceinture de sécurité. Les deux véhicules feront l'objet d'une expertise mécanique. Les enquêteurs veulent obtenir les informations de l'odomètre ainsi que l'état des freins.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Una violente collision



Pompiers et secouristes ont été très secoués par la présence de jeunes victimes.



Aussitôt après l'accident, les policiers ont commencé : amasser des données pour leur enquête.

TROIS MORTS SUR LA ROUTE

Triste matin sur l'île d'Orléans

Parents et amis sont profondément secoués

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

■ SAINT-LAURENT — « Jean-Guy Pouliot, c'est un homme travaillant qui a construit ou rénové beaucoup de maisons sur l'île. Il parlait de prendre sa retraite au printemps et de vendre sa compagnie à son file. »

André Roberge, un résidant de Saint-Laurent qui a grandi avec M. Pouliot, s'est précipité sur les lieux du drame hier pour constater, impuissant, qu'un homme qu'il connaissait depuis toujours venait de perdre la vie.

jours venait de perdre la vie. Fernand Pouliot, de Saint-Laurent, et sa soeur Nicole, de Charlesbourg, sont accourus dès qu'ils ont su que le sort avait frappé leur grand frère, le cinquième enfant d'une grosse famille de 19

Complètement abattus, le frère et la soeur essayaient de se réconforter pendant que les pompiers balayaient la chaussée couverte de morceaux de pare-brise à la suite de la violente collision.

Tous les voisins et les passants attroupés derrière le cordon de sécuri-

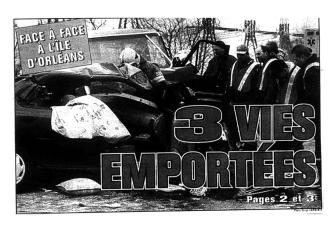
té de la police s'inquiétaient beaucoup pour les enfants blessés dans l'accident. « Quand je vois des enfants, ça me fait mal au coeur à chaque fois ! », lançait d'ailleurs un pompier en jetant un oeil au sac d'épicerie de la petite famille, renversé sur la chaussée, et aux coussins jaunes éparpilles.

Les psychologues et travailleurs sociaux du CLSC Orléans ont prêté une oreille attentive hier à tous les proches des victimes ou à tous les témoins bouleversés par cet accident triplement mortel.

triplement mortel.

À l'hópital de l'Enfant-Jésus, trois médecins se sont occupés des blessées tandis qu'un quatrième tentait de rassurer le père et les grands-parents des enfants, terriblement secoués.

Le Soleil, 24 mars 2000, A 1, 2 et 3





Le Journal de Québec, 24 mars 2000, p.1,2 et 3



Un accident de la route fait trois morts sur l'île d'Orléans

152

Saint-Laurent (PC)

Deux hommes et un petit garçon de neuf ans ont été tués dans un brutal face à face hier matin à Saintqu'une femme et ses deux filles étaient grièvement blessées.

En fin de journée hier, la vie des trois blessées n'étaient nullement menacées. La mère et les deux filletencore à l'unité des soins intensifs de l'Enfant-Jésus, à Québec.

La petite fille de 12 ans, la plus gravement blessée, souffre d'une hémorragie interne abdominale et demeure sous observation. Elle a aussi subi des fractures aux bras.

Sa jeune soeur, âgée de cinq ans, a subi un léger traumatisme crânien, une fracture du poignet et du bassin. La fillette est maintenue dans un état comateux à l'aide de sédatifs le temps que son état se stabilise.

Leur mère, une femme de 36 ans, eu le poumon gauche perforé et des fractures ouvertes aux jambes et aux bras. Sous le choc, la femme a été victime d'une légère commotion cérébrale, un traumatisme qui pour-

indiqué Pierre Fréchette, responsa- ceaux, raconte un témoin. Il ne sable du programme de traumatologie vait pas quoi faire. Il a appelé sa de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On mère avec son téléphone cellulaire et Laurent, sur l'Île d'Orléans, tandis aura beau la questionner autant ensuite, des gens ont été le reconcomme autant, elle ne se souviendra de rien.»

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec comptent malheureusement beaucoup sur le témoignage de la tes devront demeurer plusieurs jours mère de famille pour comprendre un peu mieux ce qui s'est passé vers 8h15 hier sur l'avenue Royale.

> de Saint-Laurent, où prenaient place le conducteur Pierre Gosselin, 37 ans, sa conjointe et les trois enfants de celle-ci, a soudainement débordé sur la voie de gauche et est venue heurter de plein fouet la fourgonnette de Jean-Guy Pouliot, 61 ans, un entrepreneur en construction de déjà que l'alcool et la chaussée glis-Saint-Laurent, qui arrivait au même moment.

Pierre Gosselin, Jean-Guy Pouliot et le petit Mathieu Gagnon, neuf ans, sont décédés sous la force de l'impact des suites de graves traumatismes crâniens.

Le fils de Jean-Guy Pouliot, qui rait la rendre amnésique. «Si elle suivait son père dans un autre véhi- l'état des freins. •

souffre d'amnésie post-traumatique, cule, a été terriblement secoué par ça sera une amnésie permanente, a l'horrible scène. «Il était en morduire chez lui.» Pendant que les ambulanciers transportaient d'urgence les blessées jusqu'à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, les policiers se sont chargés de bloquer la circulation aux automobilistes, nombreux à cette heure de pointe.

Les spécialistes en reconstitution La Subaru Impreza d'une famille de scènes d'accidents de la SQ ont pu constater que la fourgonnette de l'entrepreneur en construction était remplie d'outils, de bois et de boîtes de plâtre, des matériaux qui ont pu se transformer en projectiles sous la force de l'impact.

> Distraction? Les policiers savent sante ne sont pas en cause. Les enquêteurs n'ont toutefois pas encore touché du doigt la cause exacte de ce grave accident.

> Les deux véhicules feront l'objet d'une expertise mécanique. Les enquêteurs veulent obtenir les informations de l'odomètre ainsi que

Le Nouvelliste, 24 mars 2000, p.7

ACCIDENT DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Les trois blessées récupèrent lentement

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

QUÉBEC — La mère de famille et ses deux filles grièvement blessées dans la collision qui a fait trois morts jeudi matin à Saint-Laurent de l'île d'Orléans récupèrent lentement.

Anne Gagnon, 36 ans, et ses filles rées de 12 et 5 ans reposent dans un état stable à l'unité des soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus

La mère et les deux filles, qui souffrent de traumatismes crâniens et de diverses fractures, risquent d'être hospitalisées pour encore plusieurs jours.

Le brutal face-à-face est survenu vers 8h jeudi sur l'avenue Royale, près du chemin des Côteaux à Saint-Laurent de l'île d'Orléans

Pour une raison encore nébuleuse, la Subaru où prenaient place les deux parents et trois enfants est venue heurter la camionnette de Jean-Guy Pouliot, un entrepreneur en construction de Saint-Laurent. Le conducteur, Pierre Gosselin, 37 ans, et le jeune Mathieu Gagnon-Normand, 9 ans, sont morts sur le coup. Dans la camionnet-te, Jean-Guy Pouliot, 61 ans, a aussi péri quasi instantanément.

Les rapports d'autopsie, commandés par la coroner Louise Nolet, révèlent que Jean-Guy Pouliot est mort d'un traumatisme thoracique et d'une rupture de l'aorte causés par la décélération et aussi par le fait que le menuisier a été coincé et comprimé dans son véhicule.

M. Pouliot n'aurait pas été assommé par les outils ou les lourdes boîtes empilées dans son camion. « Il n'y a pas de lésion dans le dos ou le cou causée par des objets », explique la D' Nolet. Ces matériaux ont été projetés vers l'avant de la camionnette sous la force de l'impact.

Pierre Gosselin est mort à la suite d'une lésion importante à la tête et de nombreuses fractures des os

Le jeune Mathieu est décédé d'un enfoncement du crâne. «Sa tête a cogné quelque chose ou il a reçu un objet sur la tête, comme un morceau de la voiture ou un objet qui était dans l'auto », indique la coroner Louise Nolet

Après avoir vu les marques sur le corps du garçon, Louise Nolet est convaincue qu'il était bien attaché

ENQUÊTE AU RALENTI

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec doivent maintenant attendre de parler à la passagère, Me Gagnon, pour pouvoir progresser.

« Tant qu'on ne peut pas lui parler, on ne peut pas vérifier nos hypothèses», indique Richard Gagné de la Sûreté du Québec.

Les policiers essayaient de savoir hier si, quelques minutes avant l'impact, Pierre Gosselin a bel et bien dépassé un autobus scolaire stationné sur l'accotement.

Différentes pièces des véhicules impliqués dans la collision doivent être analysées, comme les freins et l'odomètre.

Le Soleil, 25 mars 2000, A 4

LE SAMEDI 25 MARS 2000 / LE JOURNAL DE QUÉBEC - 5 LE FACE À FACE À L'ÎLE D'ORLÉANS «Ça ne peut pas être un dépassement, pas là»

Une nouvelle

hypothèse porte sur l'évitement d'une voiture

stationnée en bordure

de la route

«C'est lui qui a cons-truit ma maison, il y a six ans. C'était un gros tra-vaillant. Que voulez-vous. Un accident de même, c'est bête...»

C'est avec émotion que Laurent Pouliot parlait de son frère Jean-Guy mort tragiquement, jeudi matin, dans une violente collision frontale, tout comme le jeune Mathieu Gagnon-Normand, 9 ans, et Pierre Gosselin, 37 ans, à Saint-Laurent, le d'Orléans. Incidemment, c'est en allant travailler que l'homme de 61 ans, vaillant entrepreneur en construction depuis plus de 30 ans, a trouvé la mort.

«Il n'a jamais manqué d'ouvrage. Il en a bût et rénové, des maisons, à l'Île... Ça devait faire une semaine qu'il était revenu de vacances dans le Sud. Il avait l'intention de prendre sa retraite et de laisser ca (son entreprise) à son fils», a raconté le frère cadet de la viettime, tous deux membres de la comment de l'entre catent de la viettime, tous deux membres de la comment de l'entre catent de la viettime, tous deux membres de la viettime, tous deux membres de la viettime, tous deux membres de l'entre de la viettime de l'entre catent de la viettime, tous deux membres de l'entre de la viettime de l'entre de l'entre de la viettime de l'entre de l'entre

Nouvelle hypothèse

Pour l'instant, la Sûreté du Québec ne dispose pas d'éléments pouvant laisser

croire qu'il y ait eu excès de vitesse de la part de l'autré conducteur victime, dont le. véhicule s'est retrouvé dans la vole où venait Jean-Guy Pouliot. Selon l'agent Richard Gagné, l'odomètre de la Subaru qu'il conduisait fera l'objet d'une expertise afin de déterminer la vitesse au moment de la collision, ce qui pourrait prendre quelques es maines.

Outre l'hypothèse d'un dé-passement dangereux, d'une distraction ou d'une perte de maîtrise, la SQ veut aussi vérifier une nouvelle possibilité: celle voulant que M. Gosselin ait tenté d'éviter un véhicule immobilisé en bordure de la route. «Nous avons eu certaines informations à ce su-

avons eu certaines informations à ce su-jet, mais ça reste à vérifier», selon l'agent Gagné. Par allleurs, l'état des trois survivan-tes de l'accident, Anne Gagnon, 36 ans, et ses filles, Virginie et Laurie, 5 et 12 ans, n'avait pas évolué, hier. Leur état était toujours stable, à l'hôpital de l'Enfant Jé-sus.

154





Le Journal de Québec, 25 mars 2000, p.4

Il manque le témoignage de la mère

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec attendent toujours le OK des médecins afin d'interroger la mère de famille Anne Gagnon, la seule qui pourra peut-être les éclairer sur les causes du terrible accident qui a fauché trois vies à l'île d'Orléans le 23 mars.

«Sans cela, on ne saura probablement jamais ce qui s'est passé», explique l'agent Richard Gagné.

La collision entre une voiture et une camionnette sur le chemin Royal à Saint-Laurent de l'île d'Orléans a coûté la vie à l'automobiliste Pierre Gosselin, 37 ans, au jeune Mathieu Gagnon-Normand, neuf ans, ainsi qu'au conducteur du petit camion Jean-Guy Pouliot, 61 ans.

Anne Gagnon, 36 ans, et ses deux filles âgées de cinq et 12 ans, ont été gravement blessées et hospitalisées à l'unité de traumatologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

L'adolescente de 12 ans a pu être interrogée, mais assise sur la banquette arrière, elle n'a rien vu des secondes qui ont précédé l'impact.

PAS DE BRIS MÉCANIQUE

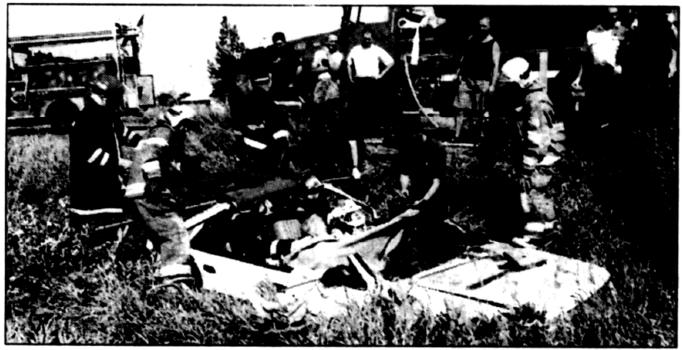
Les enquêteurs ont déjà écarté la thèse du bris mécanique. L'expertise technique menée sur les principaux systèmes de la voiture et de la camionnette n'a rien révélé de particulier.

D'après les traces laissées par les véhicules sur la scène de l'accident, les policiers savent que l'automobile n'a jamais freiné et que le conducteur de la camionnette a à peine eu le temps de toucher à la pédale du frein.

La police ne sait donc toujours pas pourquoi la voiture de la petite famille Gagnon-Gosselin s'est soudainement retrouvée dans la voie de la camionnette de M. Pouliot.

Le Soleil, 6 avril 2000, A 5

2000 - 22 juin – Accident de la route à St-Jean



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADE

Fossé et mâchoires de vie

ne perte de contrôle au volant a donné lieu à un accident spectaculaire hier après-midi à Saint-Jean de l'île d'Orléans. La voiture, qui a dévié du Chemin-Royal lors d'un moment d'inattention de LA part du chauffeur, a abouti dans un fossé. Les deux passagers qui étaient à l'intérieur du véhicule étaient alors captifs. Les agents de la Sûreté du Québec ont utilisé les mâchoires de vie pour enlever le toit du véhicule. Les deux personnes âgées qui étaient à bord, blessées légèrement, ont alors pu être dégagé de la voiture. Un moment d'inattention serait à l'origine de la perte de contrôle. L.-J.P.

Le Soleil, 23 juin 2000, A 4

- 10



Le Journal de Québec, 23 juin 2000, p.3

Embardée sur l'île

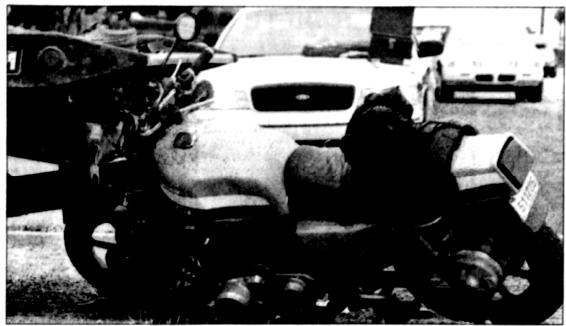
(MD) — Une embardée dans un profond fossé le long du chemin Royal, à Saint-Jean à l'île d'Or-



Photo Didier DEBUSSCHERE

léans, a mis fin de façon abrupte à la paisible randonnée d'un couple âgé de la région de Québec, en milieu d'après-midi, hier. Coincés dans leur véhicule de marque Mercury Topaz, la conductrice et son compagnon ont été dégagés de l'habitacle par l'équipe d'urgence des pompiers de Québec. pourvue des cisailles de décarcération. Ils ont tous les deux été conduits par ambulance à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où la conductrice a été traitée pour des lacérations à la tête.

2000 - 14 septembre - Accident de la route à St-Pierre †



LE SOLEIL. CLÉMENT THIBEAULT

Un motocycliste se tue à l'île d'Orléans

n accident de la route survenu sur l'avenue Royale à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, hier matin, a coûté la vie à un motocycliste de 45 ans, Carol Nolin, de Sainte-Pétronille. D'après les informations de la SQ, le motocycliste, qui suivait un camion auquel était attachée une remorque, aurait tenté une manœuvre de dépassement sur une ligne double alors que le camion s'ap-

prêtait à effectuer un virage à gauche. La motocyclette n'aurait malheureusement pas pu éviter la remorque. Selon la SQ, la violence de l'impact laisse croire que le motocycliste roulait à une vitesse excessive. L'enquête permettra par ailleurs de savoir si le conducteur du camion, qui n'a pas été blessé lors de l'accident, avait signalé son intention d'effectuer un virage à gauche. É.F.

Le Soleil, 15 septembre 2000, A 6



D. Bolduc

La motocyclette a fait sa 63e victime de la saison, au début de la journée, hier, à Saint-Pierre, à l'île d'Orléans.

Un insulaire, Carol Nolin, 45 ans, de Sainte-Pétronille, a embouti la partie arrière d'une remorqueuse à plate-forme qu'il suivait sur le chemin Royal. L'accident s'est produit vers 7 h 45, à deux kilomètres à peine de la résidence de la victime. M. Nolin suivait la remorqueuse lorsque le conducteur de cette dernière a amorcé un virage à gauche, dans une entrée privée.

Pour une raison que les enquêteurs ne peuvent expliquer, le motocycliste a tenté de doubler le véhicule et l'a heurté à la partie arrière. M. Nolin a tenté une manoeuvre de dépassement sur une ligne continue ou n'a pas réalisé que la remorqueuse s'appretait à tourner Son chauffeur a soutenu devant les policiers qu'il a actionné ses clignotants.

La porte-parole de la Sûreté du Québec, Ann Mathieu, a précisé qu'aucune trace de freinage n'apparaît sur la chaussée. On croit possible que le motocycliste excédait la limite de vitesse permise de 80 km/h.

Le nom de M. Nolin vient s'ajouter à la liste déjà longue

des victimes d'accidents de motocyclette cet été. Selon les données compilées par le Bureau du coroner, la pratique de ce loisir a fait 63 morts jusqu'à maintenant au Québec, le même nombre que l'an dernier, quatre de plus qu'en 1998 et 18 de plus qu'en 1998. La moyenne d'âge des victimes des derniers mois se situe à 33,6 ans. Les deux plus âgées avaient 66 ans et le plus jeune, 18.

Le Journal de Québec, 15 septembre 2000, p.8

2003 - 2 mai – Accident de la route à Ste-Famille 2 †

Accident mortel à l'île d'Orléans

La Sûreté du Québec a dévoilé hier l'identité des victimes de l'accident de la route sur survenu vendredi soir à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Il s'agit de Jean-Claude Picard, 67 ans, et de Jean-Charles Labbé, 63 ans, tous deux de Saint-François de l'île d'Orléans.

L'accident est survenu sur le chemin Royal peu avant 21 h lorsque le véhicule dans lequel les défunts étaient passagers est entré en collision avec le derrière d'un tracteur de ferme.

Les deux hommes sont morts sur le coup, alors que le conducteur du véhicule a été grièvement blessé. Ce dernier a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, et on ne craint pas pour sa vie. Des prélèvements sanguins ont été effectués sur le conducteur, les policiers ayant détecté une odeur d'alcool sur les lieux de l'accident. Des accusations de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort pourraient être portées. É. F.

Le Soleil, 4 mai 2002, A 5

Deux passagers d'une voiture qui a heurté de plein fouet l'arrière d'un tracteur à l'île d'Orléans sont morts vendredi soir. Il s'agit de **Jean-Claude Picard**, âgé de 67 ans, et **Jean-Charles Labbé**, âgé de 63 ans, tous deux de Saint-François, dans l'île d'Orléans.

La Presse, 5 mai 2003, E 3

2003 - 14 juin – Accident sur le pont †



Face-à-face mortel sur le pont de l'île d'Orléans

ÉLISABETH FLEURY

EFleury@lesoleil.com

L'alcool pourrait être à l'origine de l'accident qui a coûté la vie à un homme d'une soixantaine d'années, hier après-midi, sur le pont de l'île d'Orléans.

Le terrible accident s'est produit aux environs de 15 h 30. Selon les informations recueillies par la Sûreté du Québec, le conducteur d'une Pontiac Grand Prix circulait en direction nord lorsqu'il aurait soudainement changé de voie.

« Il s'est retrouvé face à face avec une Honda Accord», a raconté l'agente Manon Gaignard, du Service des communications de la SQ

Le conducteur de la Honda Accord, un résidant de Cap-Rouge, n'a pu éviter la collision, qui lui a été fatale. Sa conjointe de 57 ans et sa fille de 19 ans, qui prenaient place à bord du véhicule, ont pour leur part été grièvement blessées.

Quant au conducteur fautif, un hom-

me de 37 ans de Québec, il n'a subi que des blessures mineures. Les policiers l'ont accompagné à l'hôpital, où ils ont exigé qu'il se soumette à des tests sanguins. « Il a refusé », a précisé l'agente Gaignard. L'homme pourrait donc être accusé d'avoir refusé de fournir un échantillon sanguin.

Le pont de l'île d'Orléans a dû être fermé à la circulation pendant près de quatre heures. « Il faudra le fermer à nouveau la semaine prochaine pour permettre aux spécialistes en enquête collision de reconstituer la scène de l'accident », a indiqué la porte-parole de la SQ, précisant que la fermeture allait évidemment être annoncée à l'avance.

Le Soleil, 15 juin 2003, A 3



Brusque «coup de roue» et c'est le face-à-fa

«Les versions des témoins de l'accident recueillies par les policiers expliquent la raison pour laquelle l'homme a brusquement bifurqué», s'est contenté de dire l'agente Geignard. En clair, mais ce que la SQ a refusé de confirmer, c'est que le conducteur de la Pontiac accusait une mauvaise conduite



Photo Karl TREMBLAT

Lien coupé et bouchons Comme c'est le cas chaque fois que le moindre accrochage survient sur cette structure relativement étroite, la circula-

160

tion y a été interdite et le pont a été com

tion y a été interdite et le pont a été com-plètement fermé à la circulation pendant plusieurs heures. Il n'a été rouvert dans les deux sens qu'à 19 h 15. De plus, comme l'accident d'hier a été mortel et qu'il implique un possible acte criminel, la Süreté du Québec a dépèché sur place des spécialistes en enquête col-lision de niveaux deux et trois qui ont ten-té de reconstituer la scène.

Un hélicoptère, au cas où

«On n'aurat pas fait mourir personne pour faire des marques sur le pont, set exclamé le super-viseur de la SQ à Québec, Paul-An-dré Desmeules. Je me suis person-nellement assuré de la disponibili-té d'un hélicopière en cas d'urgen ce. Je me suis aussi assuré qu'on pouvait en tout temps ouvrir un voie pour les véhicules d'urgence avant d'autoriser la fermeture du pont.»

avant d'autoriser la fermeture du pont.»

«On est automatiquement informé de ce genre de situation par le ministère des Transports ou la SQ, selon le cas, confirme François Gaumond, responsable de la Sécurité civile. A notre tour, on coordonne le tout, notamment en prévenant la Régie régionale de la santé. L'impossibilité d'utiliser le pont est prévue dans le plan d'urgence de la MRC de l'île d'Orléans.»

Le dernier accident mortel sur le pont de l'île d'Orléans remonte à avril 1999, jorsqu'une jeune étudiante de 21 ans y avait péri dans un capotage survenu en pleine

un capotage survenu en pleine

nuit. Le pont sera de nouveau fermé à la cir-culation cette semaine, probablement de nuit, pour permettre aux spécialistes de la SQ de terminer leur travail.

On connait maintenant l'identité de l'homme, victime du face à face mortel survenu samedi aprèsmidi sur le pont de l'Île d'Orléans. Il s'agit de Jean-Marie Poulin, 60 ans, résidant de Capt-Rouge.

Il était lors accompagné de sa femme de 57 ans, et de sa fille de 19 ans, toutes deux grièvement blessées. M. Poulin n'a malheureusement pu éviter une automobile, qui arrivait en sens inverse après avoir brusquement changé de voie. Le conducteur fautif, un homme de 37 ans de Québec, a refusé de se soumettre à des tests sanguins pour déterminer son taux d'alcoolémie.

Le pont de l'Île a été fermé quatre heures à la circulation et il devra de nouveau l'être dans les prochains jours pour permettre aux spécialistes n e quête collision de reconstituer la scène.

Le Soleil, 16 juin 2003, A 15



Le Soleil, 24 juillet, 2003, A 14

Le chauffard du pont de l'Île en appel

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Le chauffard condamné à cinq ans de pénitencier pour avoir causé l'accident mortel survenu sur le pont de l'île d'Orléans, en juin 2003, porte sa cau-

so en appel.

Détenu déjà depuis deux ans au moment de la détermination de sa peine, il y a trois semaines, Mario Lepire, 39 ans, a été condamné pour avoir causé la mort d'un automobiliste et des blessures graves aux deux passagères de celui-ci. Elndividu était alors en état d'ébriété, mais il a été impossible d'en évaluer le degré, puisqu'il a refusé de fournir des échantillons de sang.

TÉMOIGNAGES

Dans son avis d'appel, l'avocat de Lepire soutient que le juge du procès n'a accordé que peu de crédibilité au témoignage de ce dernier, alors que, selon lui, plusieurs éléments confirmaient sa version. De plus, le juge aurait eu tort de rejeter la preuve d'expert présentée par la défense.

En ee qui concerne plus précisément la consommation d'alcool de Lepire le jour de l'accident, son avocat estime que le juge a mal apprécié le témoignage de la cousine de l'accusé. Alors qu'il s'agissait de la principale preuve quant à la consommation d'alcool, la femme aurait accumulé les contradictions et les parjures, est-il allégué dans l'inscription en appel. Enfin, peut-on aussi lire, Lepire n'a pas eu droit à une défense pleine et entière, entre nutres parce que le juge

Enfin, peut-on aussi lire, Lepire n'a pas eu droit à une défense pleine et entière, entre autres parce que le juge n'aurait pas fait respecter une ordonnance de non-publication en vigueur à l'enquête préliminaire. L'équité du procès en aurait été atteinte.

Le Soleil, 12 juillet 2005, A 7

2004 - 26 décembre - Accident de motoneige à Ste-Pétronille

L'alcool et la témérité pourraient être à l'origine d'un accident de motoneige survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Sainte-Pétronille sur l'Île d'Orléans.

Un homme de 38 ans de Beauport, qui participait alors à une réception dans une résidence de la rue Orléans, aurait décidé vers minuit de faire une randonnée en motoneige dans les champs situés à proximité. «L'homme aurait perdu la maîtrise de son engin en roulant sur une petite butte et il aurait versé sur le côté. Le casque qu'il portait n'était pas attaché et il l'a perdu en se retrouvant au sol», explique l'agent Gérard Carrier des affaires publiques de la Sûreté du Québec.

Le malheureux a été ramené inconscient, par des amis jusqu'à la résidence. Il a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il est soigné pour un trauma facial, selon la police.

Même si le motoneigiste s'en sort vivant, l'accident n'est pas sans rappeler que 63% des décès surviennent à l'extérieur des sentiers balisés et que l'alcool et la vitesse sont responsables de 50% des accidents mortels, note M. Carrier.

Un prélèvement sanguin a été effectué sur l'homme, qui pourrait faire face à des accusations de conduite avec facultés affaiblies si l'enquête révélait qu'il avait conduit son engin sous l'influence de l'alcool.

Le Soleil, 28 décembre 2004, A 11 ; La Presse, 28 décembre 2004, A 16

Motoneigiste blessé

Un motoneigiste téméraire et probablement ivre a été blessé sérieusement au visage, la nuit dernière, à la suite d'un accident survenu dans un champ de Sainte-Pétronille. Selon la Sûreté du Québec, le Beauportois de 38 ans participait à une réception quand il a décidé de quitter pour une randonnée, après minuit. En cours de route, il a heurté un obstacle, a été éjecté de son bolide et a perdu son casque, qu'il n'avait pas attaché. S'inquiétant de son absence des proches se sont mis à sa recherche. Après avoir été ramené à sa résidence, le motoneigiste a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Des tests seront effectués pour connaître son taux d'alcool. Sa vie ne serait en danger.

Le Journal de Québec, 28 décembre 2004, p.11

2006 - 7 janvier – Accident sur le pont

Un accident survenu à l'extrémité du pont de l'Ile d'Orléans a passablement perturbé la circulation, vers 1h30 hier. Deux voitures sont entrées en collision après que l'une d'elle eut perdu le contrôle sur une plaque de glace près de Saint-Pierre-de-l'Ile-d'Orléans. Sept personnes ont été impliquées dans l'accrochage, mais aucune d'elles n'a subi de blessures majeures. Deux enfants ont tout de même été transportés à l'Enfant-Jésus, par mesure de précaution.

Le Soleil, 8 janvier 2006, A 5

Sept blessés sur le pont de l'île

Une collision entre deux véhicules a fait sept blessés mineurs, en plus de causé un important bouchon de circulation, un peu après 13 h, hier, sur le pont de l'île d'Orléans. Selon la Sûreté du Québec, c'est un conducteur arrivant de l'île qui aurait perdu la maîtrise de sa voiture. Un autre automobiliste qui venait en sens inverse a été incapable d'éviter l'impact. Six personnes, dont trois enfants, prenaient place à bord d'un des véhicules. Rapidement, plusieurs ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux, mais personnes n'a été blessé sérieusement. Le pont a été fermé le temps de d'occuper des passagers et de dégager la chaussée.

Le Journal de Québec, 8 janvier 2006, p.14

2010 - 4 décembre – Accident de la route à St-Laurent †

ÎLE D'ORLÉANS

Une mère tuée dans une collision

Matthieu Boivin mboivin@lesoleil.com

Un drame épouvantable a frappé une famille de Beauport, hier, vers 15h3o, quand une mère de 37 ans a perdu la vie dans un accident de la circulation impliquant quatre véhicules sur le chemin Royal, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. La victime était assise avec ses deux enfants de sept et neuf ans dans la voiture conduite par son conjoint quand l'accident qui a causé sa mort s'est produit, dans des conditions routières qui semblaient difficiles.

Selon Ann Mathieu, relationniste de la Sûreté du Québec (SQ), l'accident a eu lieu quand un premier véhicule a percuté une voiture qui venait en sens inverse, après que le conducteur eut perdu la maîtrise de son véhicule. Deux autres véhicules qui arrivaient dans des directions opposées ont aussi été impliqués dans cet accident, raconte M^{me} Mathieu.

L'impact a été très violent. La Hyundai a été heurtée de plein fouet du côté passager avant,



La femme de 37 ans prenait place dans le véhicule avec ses deux enfants et son conjoint. Les conditions difficiles pourraient expliquer l'accident qui a impliqué quatre voitures. — РНОТО РАТROUILLEURS MÉDIAS QUÉBEC

exactement où la mère de famille de Beauport, qui était originaire de l'île d'Orléans, était assise. C'est elle qui a été le plus durement heurtée, puisque les autres personnes assises dans la voiture n'ont pas été touchées gravement. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires afin de sortir la femme de la voiture.

Selon M^{me} Mathieu, la dame aurait rendu l'âme à l'hôpital, après qu'elle y eut été admise. Cinq autres personnes ont subi des bles-

sures dans cet accident aux collisions multiples. Fort heureusement, on ne craint pour la vie d'aucune d'entre elles.

CHAUSSÉE GLISSANTE

Les policiers de la SQ devront maintenant tenter de déterminer les causes exactes de l'accident, indique la relationniste. Au moment de la collision, la chaussée était glissante et il y avait du brouillard. «Les couleurs et les modèles de certains des véhicules impliqués dans l'accident se ressemblent, ce qui a compliqué la tâche des témoins qui ont tenté de nous dire ce qu'ils ont vu, affirme MªM Mathieu. Nous commençons à éclaircir ce qui a pu provoquer l'accident, mais il nous reste encore du boulot à faire. Nous en saurons peut-être davantage demain.»

La SQ a refusé de dévoiler le nom de la victime, car sa famille n'a pas voulu que son identité soit diffusée dans les médias.

Le Soleil, dimanche 5 décembre 2010, p.9

2011 – 22 juin – Accident à Ste-Pétronille †



Tout porte à croire que le drame se serait produit alors que la victime, Marc Noël, 67 ans, tirait un arbre mort à l'aide d'un tracteur sur le terrain de sa résidence secondaire à l'île d'Orléans.

— PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Un homme meurt assommé par un arbre

Matthieu Boivin

mboivin@lesoleil.com

Terrible coup du sort pour un homme de 67 ans, Marc Noël, alors qu'il est mort après avoir reçu un arbre sur la tête, au moment où il nettoyait l'arrière de son terrain à l'aide d'un tracteur. Cette histoire s'est déroulée à Sainte-Pétronille, sur l'île d'Orléans, en milieu d'aprèsmidi, hier.

Tout porte à croire que le drame se serait produit quand la victime tirait un arbre mort à l'aide du tracteur qu'il conduisait. Les racines de l'arbre se seraient emmêlées autour du tronc d'un autre arbre qui était toujours debout, et c'est ce dernier qui lui serait alors tombé sur la tête.

Un proche de la victime qui travaillait au même moment à l'entretien de la propriété est alors venu au secours de M. Noël, mais il était trop tard. À l'arrivée des ambulanciers, la victime ne présentait plus aucun signe de vie. Son décès a été constaté à L'Hôtel-Dieu de Québec.

À l'arrivée du journaliste du Soleil, les membres de la famille de la victime étaient visiblement secoués par ce qui venait de se produire. Plusieurs s'échangeaient des accolades afin de se réconforter. Un proche de M. Noël a accepté de parler au journaliste, avec la promesse de ne pas être identifié dans l'article.

«C'est ordinaire, ce qui vient de se produire, a-t-il lancé. Méchante *bad luck*... Il l'a probablement eu direct sur la tête. Il n'a eu aucune chance.»

L'homme affirme que le tracteur, qui appartient à un membre de la famille de la victime, pouvait être muni d'une cabine au-dessus du siège du conducteur, puisqu'il possède deux points d'ancrage à cette fin.

«La cabine n'était pas là, car elle avait été envoyée à la peinture, raconte l'homme. Si elle avait été installée sur le tracteur, il y a de grosses chances qu'il [M. Noël] serait encore là.»

Selon ce qu'on a appris sur place, M. Noël habite la majeure partie de l'année à Vancouver, mais il était venu passer l'été à sa résidence secondaire de l'île d'Orléans. Ce soir, plusieurs de ses proches, sa famille et des amis devaient se rendre à son domicile afin de participer aux festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Des proches de M. Noël qui vivent aussi à Vancouver étaient d'ailleurs en route vers Québec, hier, afin d'être à la fête organisée chez M. Noël.

2013 - 14 janvier – Accident de la route à St-Pierre †

ÎLE D'ORLÉANS

Deux connaissances impliquées dans un accident fatal

Jean-François Néron

Matthieu Boivin mboivin@lesoleil.com

Un automobiliste de 22 ans est décédé à la suite d'un face-à-face qui s'est produit devant le 772, chemin Royal, peu après midi, hier, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

L'accident implique un véhicule utilitaire sport et une voiture. C'est le conducteur de l'automobile, un résidant de Saint-Pierre, qui a rendu l'âme. Il serait décédé lors de l'impact.

Les pompiers ont eu besoin des pinces de désincarcération pour sortir la victime de l'habitacle de la voiture lourdement endommagée.

Pour sa part, le conducteur du véhicule utilitaire sport, un autre homme de 22 ans, également de l'île d'Orléans, a été transporté à l'hôpital, pour y traiter un état de choc et des blessures mineures. Pour ajouter au drame, les deux conducteurs se connaissaient, selon ce qu'il a été possible d'apprendre

Des spécialistes de la SQ ont été dépêchés sur les lieux afin de connaître la cause de l'accident. Il semble qu'un des deux véhicules s'est retrouvé dans la voie de l'autre sans qu'on sache encore pourquoi. Les deux conducteurs auraient tous deux voulu éviter l'autre, en vain.

Le chemin Royal a été fermé à la circulation quelques heures et des détours ont été aménagés pour les automobilistes. L'accident s'est déroulé près de la route qui mène au pont de l'île d'Orléans.



L'un des deux véhicules se serait retrouvé dans la voie de l'autre. Les conducteurs auraient ensuite tenté en vain de s'éviter. — Photo collaboration spéciale steve jolicoeur

Le Soleil, 14 janvier 2013, A 12

2013 - 10 mars – Accident de motoneige à Ste-Famille

Un motoneigiste entré en collision avec un arbre à Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, s'en est pour sa part mieux tiré.

L'impact lui aurait causé de graves blessures, mais on ne craint pas pour sa vie.

L'homme dans la vingtaine circulait seul dans les environs du 4000, chemin Royal, vers 3h hier matin, lorsqu'il a perdu le contrôle de son enfin et fait une sortie de route. Selon les policiers, la vitesse serait l'hypothèse la plus probable, et l'alcool ne serait pas en cause. Les secours ont utilisé un traîneau tiré par une motoneige pour amener la victime jusqu'à l'ambulance, qui l'a par la suite transférée au centre hospitalier le plus proche.

Le Soleil, 11 mars 2013, p.13

Un 18e mort et un blessé grave sur les sentiers de motoneige

Marie-Pier Duplessis

no notese grave.

isi Lebrassour a pordu la mondi en fin d'après-midi qu'il circulai six un sennon fédéré avec une quinen d'autres motoneigistes.
cident serait survenu lors
depassement entre au moins
motoneigistes. Il y aurait eu
gage de poudrerie, relate la
sarde de poudrerie, relate la
sarde de poudrerie. Petale la
sarde de poudrerie. Petale la
sarde de
de l'esta
sarde de
de l'esta
de l



un arbre. Il est gravement blessé, mais on ne craint pas pour sa vie.—roor Selon son collègue Claude la Süreté du Québec, toutes les hypothèses sons trait aut. August les des la Süreté du Québec, toutes les hypothèses sons mort Bal-te qu'en causé sa mort Bal-te qu'en chutant, il aurait été beurté par sa propre motoneigis de par celle d'un autre motoneigiste? Il nous reste encorre queiques temoins à remoutirer ain d'échairer les dies sergent Denis.

Un motoneigiste entré en cellision avec un arbre à Sainte-laudit les des la collègie pour amener la vicile de l'accollègie qu'en autre motoneigis de entré en cellision avec un arbre à Sainte-landite, l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite, l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite, l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite, l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite, l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Urit d'Arbre. Ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Orléans, s'en cellision avec un arbre à Sainte-landite l'ille d'Urit d'ille d

2014 - 31 mars – Accident de la route à St-François †

Un automobiliste de 21 ans de Saint-Nicolas a péri à Saint-François-de-l'île-d'Orléans, vendredi soir. Le jeune conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule alors qu'il s'engageait dans une courbe du chemin Royal. Sa voiture s'est alors retrouvée perpendiculaire à la chaussée, explique le porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ), Ronald McInnis. Un véhicule qui venait en sens inverse n'a pu l'éviter et l'a percutée du côté passager. Le conducteur du véhicule heurté a été transporté au centre hospitalier, où son décès a été constaté. L'autre conducteur n'a subi que des blessures «très mineures», selon la SQ. La chaussée était humide au moment de la perte de contrôle de la victime. Une enquête est en cours afin de préciser les circonstances de cet accident.

Le Soleil, 2 février 2014, p.10

2015 - 22 juillet - Accident de VTT à Ste-Famille †

ÎLE D'ORLÉANS

Une jeune femme meurt dans un accident de VTT

SAINTE-FAMILLE (PC) — Un accident impliquant un véhicule tout terrain (VTT) a fait une victime, hier vers 13 h 15, sur le sentier d'une terre agricole de Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, non loin de Québec.

Selon les premières constatations, la conductrice aurait perdu le contrôle de son VTT qui a alors fait plusieurs tonneaux. Deux femmes âgées dans la vingtaine ont été éjectées du véhicule. Elles ont été transportées dans un hôpital où l'on a constaté le décès de la passagère dont l'identité n'a pas été révélée. Une porte-parole de la Sûreté du Québec, Ingrid Asselin, a indiqué que la femme était âgée de 21 ans

Par ailleurs, dans les Cantons de l'Est, deux enfants ont été sérieusement blessés quand la minifourgonnette dans laquelle ils se trouvaient avec cinq autres personnes a été télescopée par une bétonnière sur la route 112 à la hauteur du village de Dudswell. Tous les occupants de la minifourgonnette ont été transportés à l'hôpital.

On examine l'hypothèse que la minifourgonnette ait ralenti en vue d'effectuer un virage.

Pour ces deux événements, la Sûreté du Québec a dépêché des équipes d'experts en reconstitution d'accident.

Le Nouvelliste, 22 juillet 2015, p.7